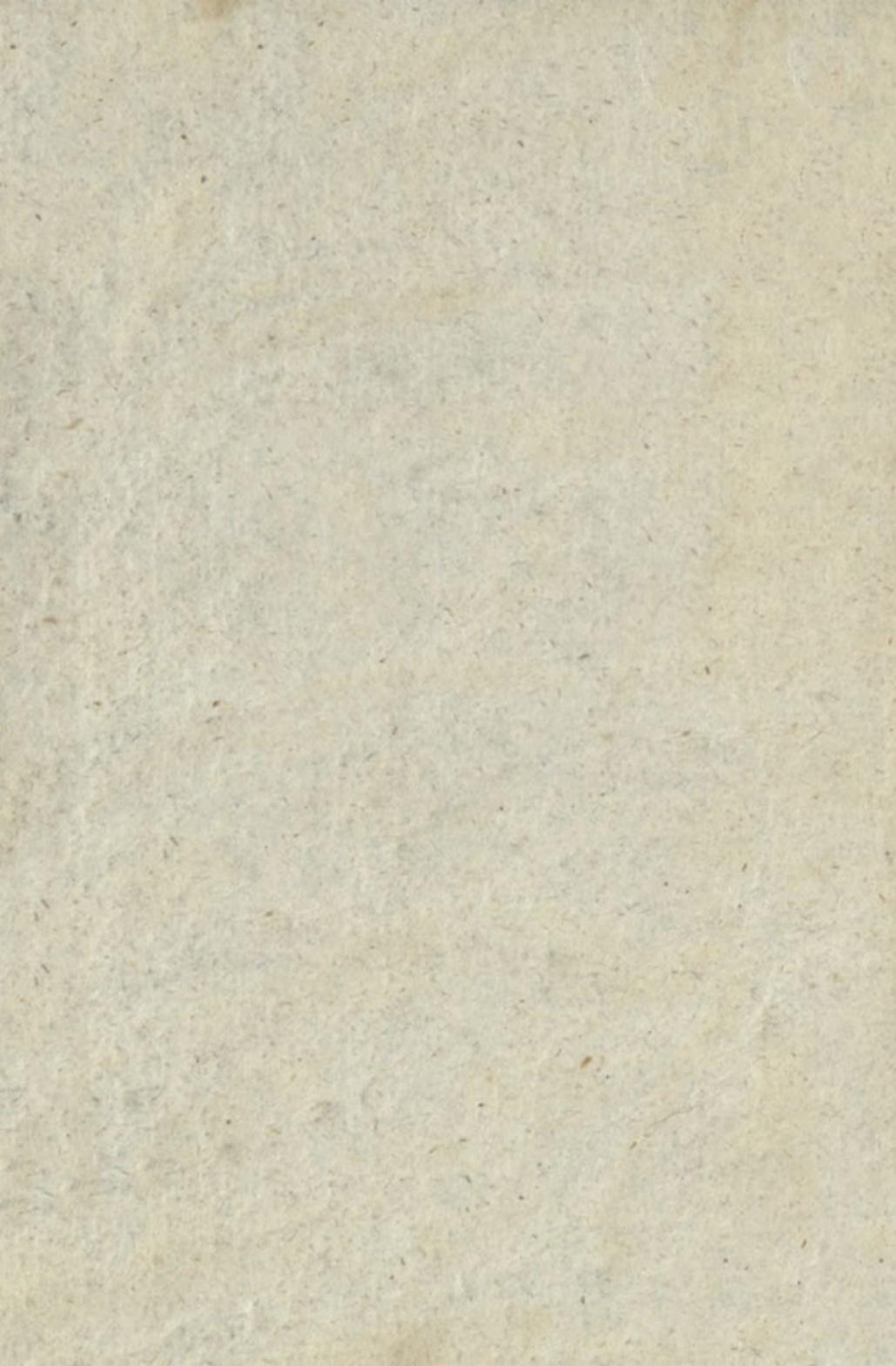


28930 [1]





VOYAGE AUX INDES ORIENTALES,

PENDANT LES ANNÉES 1802, 1803, 1804, 1805 ET 1806,

CONTENANT

La Description du *cap de Bonne-Espérance*, des *îles de France, Bonaparte, Java, Banca* et de la *ville de Batavia*; des Observations sur le Commerce et les Productions de leurs pays, sur les Mœurs et les Usages de leurs habitans; la Campagne du Contre-Amiral de Linois dans les mers de l'Inde et à la côte de *Sumatra*; des Remarques sur l'Attaque et la Défense de Colombo dans l'île de Ceylan, lors de sa reddition aux Anglais; enfin un VOCABULAIRE DES LANGUES FRANÇAISE ET MALAISE;

AVEC UN ATLAS

Composé de Cartes marines et militaires, dressées par l'Auteur, des Planches représentant les Costumes et l'Armure des habitans de ces contrées, et différentes Vues;

DÉDIÉ

A son Altesse Impériale et Royale le Prince EUGÈNE NAPOLEON DE FRANCE, Archi-Chancelier d'État de l'Empire, Prince de Venise, Vice-Roi d'Italie.

PAR CH^{ES} F^{OIS} TOMBE,

Ancien Capitaine-Adjoint du Génie employé près de la Haute Régence à Batavia, actuellement Chef de Bataillon, Officier supérieur de l'Etat-Major général de l'Armée d'Italie.

REVU ET AUGMENTÉ DE PLUSIEURS NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS,

PAR M. SONNINI.

TOME PREMIER.

PARIS,

Chez ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n° 25.

1810.

CBGiOS, ul. Twarda 51/55

tel. 22 69-78-773



Wa5154157



28930 [7]

Conformément à la loi, le dépôt de deux exemplaires a été fait à la Bibliothèque impériale.

Arthur Bernard

A SON ALTESSE IMPÉRIALE ET ROYALE

LE PRINCE

EUGENE NAPOLÉON DE FRANCE,

ARCHI-CHANCELIER D'ÉTAT DE L'EMPIRE,

PRINCE DE VENISE, VICE-ROI D'ITALIE, etc.

MONSEIGNEUR,

Pénétré de la plus respectueuse et de la plus vive reconnaissance pour l'extrême bonté avec laquelle vous avez daigné agréer la dédicace de mon Voyage aux Indes orientales, j'acquitte le devoir qui m'est le plus cher en présentant ce voyage à Votre Altesse Impériale et Royale.

Accueillez-le, je vous en supplie, MONSEIGNEUR, avec quelque indulgence : votre insigne protection en fait, sans doute, le principal mérite ; vient ensuite l'exactitude des faits, des événemens et des observations.

Je m'estimerai très-heureux si la relation que je publie sous vos auspices, MONSEIGNEUR, sur les mœurs, les coutumes et les habitudes des Asiatiques les moins civilisés et des peuplades chinoises qui se sont établies dans les

*îles de la Sonde , a quelqu'intérêt aux yeux
de Votre Altesse Impériale.*

*Je regrette vivement que mes faibles talens
ne m'aient pas permis de rendre mon Ouvrage
plus digne de l'auguste protection d'un Prince,
grand Capitaine , qui , par ses vertus , sa jus-
tice et sa bonté , sait captiver le cœur de tous
ceux qui ont le bonheur de lui être soumis.
J'ai du moins la conviction de suppléer à ce
qui me manque en talens littéraires , par un
dévouement sans bornes et une éternelle re-
connaissance.*

Je suis avec le plus profond respect ,

MONSEIGNEUR ,

De Votre Altesse Impériale et Royale ,

Le très-humble et très-obéissant
serviteur

CH. F. TOMBE.

Paris, le 10 mars 1808.

*A M. TOMBE, Capitaine-Adjoint à l'état-major
général de S. A. I. le Prince Vice-Roi d'Italie,
à Milan.*

J'AI reçu, Monsieur, votre lettre du 24 du mois
dernier, relative aux cartes dont vous avez fait
hommage à l'Empereur, lors de son passage à
Venise.

Suivant les intentions de Sa Majesté, j'ai fait
examiner ces cartes, et j'ai eu l'honneur de mettre
sous ses yeux le résultat du compte qui m'en a été
rendu.

Votre ouvrage est intéressant par son objet et
par les détails qu'il renferme, et il prouve un zèle
digne d'éloges.

M. Lanoue n'appartient plus au corps de la
marine depuis le mois de messidor an 12. Je n'ai
pu me procurer aucun renseignement sur son
compte, ni par conséquent réclamer la carte du
détroit de Banca que vous lui aviez confiée.

Je vous salue.

Le Ministre de la Marine et des Colonies,

Signé DECRÈS.

1. The first part of the document is a letter from the Secretary of the Board of Directors to the Shareholders.

2. The second part is a report on the financial results of the company for the year ending 31st December 1910.

3. The third part is a report on the operations of the company during the year.

4. The fourth part is a report on the progress of the company's various projects.

5. The fifth part is a report on the company's relations with the public.

6. The sixth part is a report on the company's relations with the Government.

7. The seventh part is a report on the company's relations with the press.

8. The eighth part is a report on the company's relations with the trade unions.

9. The ninth part is a report on the company's relations with the public.

10. The tenth part is a report on the company's relations with the Government.

11. The eleventh part is a report on the company's relations with the press.

12. The twelfth part is a report on the company's relations with the trade unions.

13. The thirteenth part is a report on the company's relations with the public.

14. The fourteenth part is a report on the company's relations with the Government.

15. The fifteenth part is a report on the company's relations with the press.

AVANT-PROPOS

DE M. SONNINI.

JE venais à peine de terminer la publication du Voyage de M. Ledru *, que l'auteur avait bien voulu me confier, quand j'ai été sollicité de me charger également de surveiller l'impression du Voyage de M. Tombe. Malgré ma répugnance à m'immiscer dans les affaires d'autrui, je n'ai pu refuser mes soins aux désirs d'un militaire distingué, qui avait recueilli, au milieu des peines et des

* Voyage aux îles de Ténériffe, la Trinité, Saint-Thomas, Sainte-Croix et Porto-Ricco, exécuté par ordre du Gouvernement français, etc. 2 vol. in-8°. Paris, 1810, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

dangers , les observations les plus importantes, mais qui, peu exercé à tenir la plume, éprouvait quelque difficulté à les présenter aussi correctement qu'elles avaient été faites exactement. J'ai ajouté quelques notes explicatives dans les endroits qui m'en ont paru susceptibles.

Si le style de ce Voyage n'est pas paré des agrémens que l'on aime à rencontrer dans les Ouvrages de ce genre, il intéressera du moins par sa simplicité et son ingénuité; et la lecture de la relation de M. Tombe laissera dans les bons esprits l'impression la plus favorable à son auteur, en qui on s'accordera, sans doute, à reconnaître le bon militaire, le voyageur courageux, l'ingénieur habile et l'observateur scrupuleux.

PRÉFACE.

AYANT entrepris un voyage aux Grandes-Indes, par les motifs énoncés dans le chapitre premier de cet Ouvrage, je tins, dès mon départ d'Europe, des notes journalières de tout ce que je vis, tant dans le cours de mes traversées, que dans les voyages que je fus obligé de faire dans l'intérieur des différentes îles où j'ai séjourné, notamment à celles de *France*, de *Bonaparte* et de *Java*. Un séjour de plus de deux ans dans ces trois îles, m'a mis à portée d'y acquérir des connaissances locales sur les mœurs des différens peuples qui les habitent et sur leurs relations commerciales. C'est de la réunion de ces notes que le voyage que je publie est composé; je ne me suis dé-

terminé à le mettre au jour qu'à la sollicitation de plusieurs personnes distinguées, qui, à mon retour à Paris, en décembre 1806, ont paru lire mes manuscrits avec intérêt.

Je ne sais si je me trouverai d'accord avec les diverses relations qui existent des mers de l'Inde et des îles dont je donne la description; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ai écrit que ce que j'ai vu. Je ne crains pas que l'on m'accuse d'avoir copié ou compilé; j'en appelle aux partisans de la vérité, qui ont voyagé dans ces différentes contrées. Tous ceux que je cite nominativement, existent encore, quelques-uns même sont revenus en Europe: M. Ogerndorff entre autres, le général Jansen, occupent des premiers emplois en Hollande; le colonel Ruysch y est brigadier de la marine royale et commandant du vaisseau de sa majesté *le Chatam*; MM. les officiers de la corvette *le Berceau*, sur laquelle j'étais lors de l'attaque

de Bencoule et des vaisseaux anglais dans la baie de Sellabar , à la côte de Sumatra, sont de retour en France , ainsi que M. Lanoue, ex-enseigne de la marine, l'un des naufragés du vaisseau *le Marrengo*, etc.

Les cartes qui sont jointes à cet Ouvrage, sont justes et exactes; elles peuvent servir aux marins qui navigueront dans les différens parages que j'ai visités. Celles du détroit de Madure, de la côte de Java, où se trouve l'entrée de la rivière de Batavia et sa ligne de défense, n'existaient point en Europe avant mon arrivée. Sa Majesté l'Empereur et Roi, qui a daigné accepter l'hommage de ces cartes que j'ai eu l'honneur de lui en faire à Venise, en décembre 1807, en a reçu un rapport avantageux de S. E. le Ministre de la Marine, à qui Sa Majesté les avait renvoyées à cet effet, ainsi qu'on l'a vu par la lettre qui précède.

Les cartes de Java, de la partie de la

côte de Sumatra, sont d'après M. d'Après de Manneville; celles des îles de France et de Bonaparte ont été levées par un de mes anciens collègues, M. Lisset-Geoffroy, capitaine-adjoint du génie, employé dans la première de ces colonies, au travail duquel on peut s'en rapporter avec toute confiance.

Je regrette beaucoup d'avoir été forcé de jeter à la mer la carte que j'avais dressée de l'île de Banca et de son détroit, lorsque je fus pris par un corsaire anglais du Bengale. Si quelque jour les circonstances et mon service me permettent de donner une suite à mon Voyage, je tâcherai de tracer, le plus exactement qu'il me sera possible, un plan de cette île et de ce détroit, dans le cas où je ne pourrais découvrir la résidence de M. Lanoue, à qui j'ai confié une copie de cette carte, pour être remise à M. de Linois. J'y joindrai également une carte de la côte de Java, depuis le temple chinois

qui est au-dessus de l'embouchure de la rivière d'Antijol *, jusqu'au-delà de la fausse baie de Tijelenking, carte que j'ai levée géométriquement par ordre de S. E. le gouverneur général des Indes hollandaises, ainsi que le plan d'une plantation de poivriers et de cafiers du pays de Balembouang.

Mon style est celui d'un militaire qui, depuis dix-huit ans, ne met tous ses soins qu'à remplir de son mieux les devoirs de son état; à ce titre j'ai quelque droit à l'indulgence des lecteurs.

* Voir dans l'atlas la carte de la ligne de défense de Batavia.

VOYAGE

AUX INDES ORIENTALES.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs de mon Voyage. — Départ de Nantes pour l'Île-de-France. — Vue des îles Porto-Santo, Madère, Palme et de Fer. — Arrivée au cap de Bonne-Espérance. — Divisions anglaise et hollandaise.

1802. LA paix générale ayant été signée au congrès d'Amiens, et le corps auxiliaire des officiers-adjoints du génie, dont je faisais partie, ayant été réformé, je fis en vain des démarches pour obtenir, dans quelque administration, un emploi qui pût servir à mon existence et à celle de ma famille. Le traitement de réforme de lieutenant, dont je jouissais, et le supplément qui me fut accordé, à cause de mes campagnes aux armées du Nord, de Siège, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, étant loin de

du matin, nous mîmes à la voile par un bon vent frais. La brise ayant fraîchi peu d'heures après, nous nous trouvâmes hors de vue de terre. Le soir, à 5 heures, nous aperçûmes un bâtiment côtier, faisant signal de détresse; nous en étant approchés, il nous demanda quelques secours en eau et en vivres, ainsi que des renseignemens sur l'endroit où il était. Il venait de Bayonne, et il avait essuyé dans le golfe de Gascogne une tempête affreuse, qui lui avait enlevé une partie de sa mâture, son compas, le reste de ses vivres, et l'avait jeté loin de sa route. Il n'était qu'à 25 lieues de la côte, et nous lui fournîmes de quoi s'y rendre.

Les vents nous ayant été favorables jusqu'au 29, nous sortîmes heureusement de ce même golfe, très-redouté à cause des tempêtes et des coups de vents que l'on y essuie, principalement aux équinoxes.

Le 30, les vents calmèrent. Nous vîmes deux souffleurs près du bâtiment; ils pouvaient avoir 15 à 18 pieds de longueur, et étaient gros comme de forts sangliers. Ces animaux qui sont dans la classe des cétacés, ont un évent par où ils jettent l'eau jusqu'à 20 pieds de haut (a) *.

* Voyez les notes à la fin des chapitres.

Le 1^{er} octobre, nous doublâmes, dans la matinée, le cap Finistère, qui est par 43 degrés 3 minutes de latitude et par 11 degrés 40 minutes de longitude. Nous en passâmes à environ 14 lieues.

Le 3, à midi, nous trouvant par 35 deg. 52 min. de latitude, à peu près par le travers du détroit de Gibraltar, nous rencontrâmes un vaisseau danois allant à Amsterdam. On pria le capitaine de donner de nos nouvelles à l'armateur de notre bâtiment.

Le 7, à 10 heures du matin, nous vîmes l'île de Porto-Santo, située par 33 deg. 12 m. de latit. et 18 deg. 30 min. de longit. Elle nous représentait une chaîne de montagnes et de rochers presque à pic, dont la plus élevée peut avoir 400 toises au-dessus du niveau de la mer. A midi, nous passâmes à 3 lieues d'elle, la laissant sur notre gauche.

A 3 heures après midi, nous découvrîmes l'île de Madère, située par 32 deg. 45 min. de latit. et 19 deg. 30 min. de longit., laquelle ne paraît former qu'une seule montagne dont le sommet peut avoir 600 toises d'élévation.

Ces deux îles, qui appartiennent aux Portugais, particulièrement celle de Madère, produisent d'excellent vin, dont on fait beaucoup

de cas et d'usage dans l'Inde. Elles abondent en orangers, citrons et limons. Le canal qui les sépare a 3 lieues de largeur et 12 de longueur.

A 5 heures du soir, nous doublâmes Porto-Santo, et nous aperçûmes les îles Désertes, situées par 32 deg. 30 min. de latit. et 19 deg. de longit., par conséquent à peu de distance de celle de Madère. Ces deux petites îles, quoique sous un beau ciel et dans un des meilleurs climats de l'univers, sont inhabitées; quelques pêcheurs seulement y vont quelquefois. A 10 heures du soir, nous les doublâmes, ainsi que Madère.

Le 8, à 3 heures après midi, nous vîmes une petite baleine qui fit plusieurs fois le tour du bâtiment, et nous suivit jusqu'au lendemain. Elle pouvait avoir 40 pieds de longueur, 10 de largeur, et avait une queue dont l'extrémité formait un croissant d'environ 18 pieds de large. Un des passagers lui tira deux coups de fusil, qui parurent ne lui faire aucune impression, quoique les balles portassent.

Le 9, à 6 heures du matin, nous aperçûmes l'île de Palme, l'une des Canaries. A 3 heures de l'après-midi, la laissant sur notre gauche, nous la doublâmes. Cette île, qui est

située par 28 deg. 40 min. de latit. et 20 deg. de longit., est une montagne dont le sommet peut être élevé de 900 toises au-dessus du niveau de la mer. Toute la partie que nous longeâmes m'a paru cultivée et habitée jusqu'au sommet. Elle était couronnée aux deux tiers par des nuages très-épais; ce qui formait un tableau assez pittoresque. Tous les habitans des parties élevées jouissaient d'un beau ciel, et ceux des parties basses avaient un temps obscur et pluvieux.

Cette île appartient à l'Espagne; mais c'est un couvent dépendant de la succursale de Madrid qui en jouit. Le vin qu'on y recueille est très-estimé.

Le 10, au lever du soleil, nous vîmes l'île de Fer, située par 27 deg. 50 min. de latit. et 20 de longit. Nous en passâmes un peu trop au large pour distinguer sa forme. A 10 heures du matin, nous la doublâmes, la laissant sur notre gauche (*b*).

Le 16, une troupe de marsouins passa le long du bâtiment; on en harponna un, mais il se débattit tellement que sans deux balles dont il fut tué, et que lui lâcha un des passagers, on aurait eu beaucoup de peine à le hisser à bord. Sa longueur était de 5 pieds

et demi ; sa grosseur , celle d'un gros cochon ; il pesait 130 livres ; il avait 170 dents , 42 à chacun des côtés de la mâchoire inférieure , et 45 aux côtés de la mâchoire supérieure. Sa chair dont nous mangeâmes , quoique noire , nous parut assez délicate ; son goût approche de celle du cerf. Les marins prétendent que le sang chaud de cet animal est très-salutaire pour les personnes attaquées d'affections rhumatismales ; une dame , qui éprouvait de vives douleurs , s'étant servi , en frictions et en topiques , du sang du marsouin qui venait d'être pris et ouvert , s'en trouva fort bien. Ce cétacé , qui a le museau long et les yeux petits , est appelé vulgairement *cochon de mer*. Il ne marche jamais qu'en troupe , et dirige toujours sa marche du côté où doit venir le vent. Il nage avec beaucoup de vitesse , en s'élançant hors de l'eau quelquefois à plus de 4 pieds de haut (c).

Le 17, on prit une bonite ; elle était de la grosseur d'un moyen brochet , dont elle a à peu près la forme. Sa chair est sèche , mais blanche et très-saine. Ce poisson est extrêmement joli : il a le dos et le ventre de couleur argentine , avec des bandes brunes qui ajoutent à l'éclat de cette belle couleur (d). Le

soir, on attrapa une bécassine qui vint se percher sur une des vergues du bâtiment; ce qui nous confirma que nous étions à peu de distance de la côte d'Afrique, à la hauteur du Cap-Vert, d'où cet oiseau pouvait venir. Ce cap est situé par $14^{\circ} 49'$ de latit.

La nuit du 19 au 20, nous eûmes un grain si fort que nous perdîmes notre petit mât de perroquet par le peu d'activité que mirent les matelots dans la manœuvre.

Le 4 novembre, nous eûmes un poisson volant qui vint se jeter sur le pont. Ce poisson est gros comme un hareng; sa couleur est d'un bleu céleste; le ventre d'un blanc mêlé de ce même bleu; ses ailes semblables à celles d'une chauve-souris. On voit entre les tropiques, et principalement aux environs de la ligne, des milliers de ces poissons qui s'élancent hors de l'eau et volent de 50 pas en 50 pas, pour se soustraire à une mort presque inévitable, car ils ont de cruels ennemis dans les bonites, les thons, les grandes-oreilles (*e*) et les dorades. Ils sont obligés de mouiller leurs ailes pour continuer leur vol; aussi sont-ils souvent victimes de cette nécessité. La frégate et le taille-mer (*f*), oiseaux de mer très-voraces, qui planent sur tout l'Océan, profitent de ce moment pour

s'élançer aussi avec rapidité sur eux et les dévorer.

Le 5, une troupe de requins nous suivit ; on leur jeta un hameçon très-gros , au bout duquel on mit un morceau de lard , et on en prit huit successivement. Ils avaient généralement 5 pieds et demi de long et 3 pieds et demi de circonférence. Dès qu'ils furent sur le pont , on leur mit une grosse bûche dans la gueule , qu'on leur enfonça jusqu'à l'estomac , et on leur coupa , à coups de hache , la queue dans laquelle réside une grande partie de leur force. Ces monstres s'attachent principalement à suivre les bâtimens négriers qui reviennent de la traite , comme s'ils prévoyaient que dans la quantité des nègres que l'on y entasse , quelques-uns devaient devenir leur proie. Les requins sont d'une si grande voracité que , pour peu qu'ils soient affamés , ils avalent du bois et même des lames de couteaux et des morceaux de fer. J'en ai vu plusieurs qui , quoiqu'ayant eu une partie de la mâchoire emportée en se débattant pour se détacher de l'hameçon , revenaient à la charge et se faisaient prendre.

Le requin est gris de fer sur le dos , et très-blanc sous le ventre ; sa peau est chagrinée comme celle de tous les chiens de mer dont

il fait partie ; il a quatre nageoires , dont deux grandes très-écartées sur les côtés , et deux près de l'anus ; la queue verticale est partagée ; la tête ronde , un peu ovale ; la mâchoire supérieure immobile , et l'inférieure mobile , ce qui le force à se tourner sur le côté pour prendre sa proie ; il a sur chaque côté des mâchoires six rangées de dents couchées les unes sur les autres , devant servir à remplacer celles qui pourraient se casser ou tomber de vieillesse ; elles sont blanches comme le plus bel émail , triangulaires et en scie. Cet animal a les yeux petits comme ceux du cochon , et ternes ; il ne voit qu'à une très-petite distance , et nage très-lentement ; aussi abandonne-t-il les bâtimens lorsqu'ils font 2 lieues à l'heure. La chair du requin , quoique très-blanche , a un goût d'huile désagréable ; cependant tous les marins en mangent , les matelots surtout en sont très-friands. On trouve , le long de la côte d'Afrique , de ces animaux qui ont 18 à 20 pieds de long. Ils ont généralement sur le dos plusieurs petits poissons qui y sont collés , et que l'on nomme *sucets* , lesquels vivent probablement de la substance huileuse de leur peau. Le sucet est à peu près long de 4 pouces et large de 3 ; il a les deux tiers du dos , en

allant à la queue , couverts de petites peaux gluantes , placées les unes sur les autres comme les planchettes des jalousies. On ne voit jamais de requins qui ne soient aussi accompagnés d'une trentaine de petits poissons que l'on nomme *pilotes* ; ils sont généralement gros comme des sardines , d'un gris noirâtre , mêlé de teintes blanches , ayant sur le dos des raies transversales. Ce poisson tire son nom de ce qu'il paraît diriger la marche du requin ; en effet , plusieurs vont toujours en avant , d'autres à ses côtés , dessus et dessous lui , et le surplus le suit. Jette-t-on quelque chose à la mer ? plusieurs pilotes de l'avant-garde se détachent pour venir reconnaître l'objet , retournent près du requin comme pour l'en prévenir , et l'y conduisent.

Le 6 , nous prîmes plusieurs dorades qui ne diffèrent de la bonite que par les couleurs d'or vif , dont elles tirent leur nom.

Le même jour , nous vîmes plusieurs becunes le long du bâtiment sans que l'on pût en attraper : elles pouvaient avoir six pieds de long et être grosses comme une cuisse d'homme : leur couleur m'a paru d'un gris noirâtre. Ce poisson est très-vorace , et dangereux pour quelqu'un qui tomberait à la mer , ou

qui se baignerait dans les endroits où il se trouve ; car les parties naturelles de l'homme sont pour lui le mets le plus friand , et c'est tout ce qu'il en mange : aussi les marins l'appellent-ils , avec raison , l'ennemi le plus cruel de l'espèce humaine (*g*).

Le soir nous nous trouvâmes sur un banc de bonites , de thons et de dorades , qui s'étendaient à plus d'une demi-lieue autour de nous. Ce banc nous suivit jusqu'au tropique du Capricorne dont nous étions encore éloignés de plus de 500 lieues. Nous en prîmes tant , que le pont en était continuellement couvert , et que pendant un mois les passagers et l'équipage ne vécurent presque que de ces poissons , que l'on en fit saler plusieurs barriques , et qu'enfin l'on jeta encore plus de la moitié de ce qui fut pris.

Le 7 , on prit un requin , et d'une espèce différente , ayant la tête très-alongée , se terminant presque en pointe en deux appendices crochues de 18 pouces de longueur , au bas du ventre , pour serrer et retenir la femelle. Cet animal avait 9 pieds de long et 4 de circonférence (*h*). On lui trouva dans le corps une serviette presque entière qu'on crut reconnaître pour être une de celles qui avaient

servi de linceul à un enfant de 11 mois qu'une dame passagère avait perdu l'avant-veille, et qui avait été, suivant l'usage, jeté à la mer. On eut soin de cacher cette découverte à une mère déjà trop inconsolable de la perte de son fils.

Le 11, nous nous trouvions par 3 deg. latit. N. de l'équateur.

Le 12, par 2 deg. 38 min.

Le 13, nous primes un thon qui avait 5 pieds 8 pouces de longueur, et 3 pieds et demi de circonférence. Il pesait 100 livres : ses yeux étaient aussi grands que ceux d'un bœuf ; son dos, d'un bel azur, était couvert de raies transversales d'une couleur aurore, très-vive ; mais toutes ces couleurs se ternirent peu à peu, et un quart d'heure après qu'il fut hors de l'eau, elles disparurent presque totalement.

Pendant la nuit du 14 au 15, nous passâmes la ligne par environ 24 deg. de longit.

Le 24, nous vîmes plusieurs frégates (*i*) ; ces oiseaux ont une grande envergure qui va jusqu'à dix pieds, la queue fourchue, le bec long et crochu, la tête et le ventre blancs, un collier noir. Une de ces frégates s'étant approchée, on lui tira un coup de fusil qui, l'ayant blessée, lui fit rendre deux poissons volans qu'elle venait

d'avalier. Ces oiseaux venaient probablement de l'île de la Trinité dont nous n'étions pas éloignés.

D'après l'estime, nous nous trouvions par 16 deg. 20 min. latit. S.

Le même jour, à 7 heures du soir, nous vîmes un météore, et la mer était couverte autour de nous de têtes de méduses. La tête de méduse est une espèce de ver qui prend différentes formes, lesquelles produisent la nuit sur la surface de la mer, une lueur pareille à celle d'une large lampe ou d'un gros flambeau, s'allongeant, formant le serpent, quelquefois le rond; et le jour paraissant de couleur blanche et sous la figure d'un artichaut, d'une tulipe, etc. (*k*).

Le 5 décembre nous étions d'après notre estime par 26 deg. 10 min. de latit. S.

Le 6, dès le matin, nous vîmes deux moutons du cap. Ces oiseaux qui venaient probablement de l'île de Tristan da Cunnha, s'éloignant jusqu'à 300 lieues de terre, pouvaient être gros comme de forts dindons, avaient environ 5 pieds d'envergure, le corps blanc ainsi que le dessous de leurs ailes, le dessus d'un gris roussâtre, et sur chacune d'elles deux raies blanches; le bec gros, un peu courbé et

rouge, le col long comme celui du cygne, la queue courte et un peu en éventail (*l*).

Le 8 nous nous trouvions, d'après notre estime, par 32 deg. 33 min. latit. S.

Le 9, nous vîmes 4 petites baleines qui nous suivirent pendant une heure : à midi, nous étions par 33 deg. 21 min. latit., et 17 deg. 33 min. de longit.

Le 12, nous vîmes beaucoup de goëlettes blanches (*m*) que nous présumâmes venir de l'île de Gough : tout annonçait que nous aurions un gros temps, qui se passa cependant par un fort grain pendant la nuit.

Le 13, nous trouvant par 33 deg. 8 minutes, nous vîmes beaucoup d'alcyons qui sont des pétrels. Ce petit oiseau annonce ordinairement les gros temps et les tempêtes, parce qu'il vient toujours se mettre à l'abri du vent près des navires : il est de la couleur et de la forme de l'hirondelle : il a des membranes aux pattes comme le canard, et l'extrémité de ses ailes est d'un jaune aurore (*n*).

Le 14, à six heures du matin, nous vîmes un navire américain négrier, qui par sa manœuvre nous témoigna le désir de communiquer. Nous en étant approchés, le capitaine

nous envoya son chirurgien - major nous demander quelques rafraîchissemens qui lui étaient nécessaires pour les malades qu'il avait à bord ; il venait de Mozambique et allait à Monte-Video , à la rivière de la Plata , avec une cargaison de 400 esclaves ; 45 étaient déjà morts de la dyssentèrie qui régnait à son départ à la côte d'Afrique ; ce mal avait fait tant de progrès , que plusieurs des principaux officiers en étaient eux-mêmes attaqués , au point qu'ils étaient dans un état désespéré. Le capitaine de ce vaisseau vint un instant après , et son chirurgien dîna avec nous. D'après son point , nous étions à 5 degrés E. du méridien de Londres , à 180 lieues du cap de Bonne-Espérance. Notre capitaine lui céda des rafraîchissemens en tout genre , notamment en volailles ; et notre chirurgien , des remèdes propres à arrêter les funestes effets de la dyssentèrie. Plusieurs passagers qui avaient parmi leurs provisions particulières du vin de Bourgogne et des confitures , lui en donnèrent pour ses officiers. A 2 heures après midi , nous nous séparâmes et continuâmes notre route.

Le 18 , nous vîmes plusieurs baleines qui pouvaient avoir soixante pieds de longueur.

Le 21 , nous vîmes plusieurs troupes de

tailles-vents qui vinrent se reposer sur les lames , la mer étant un peu agitée. Ce petit oiseau est gros comme une alouette : il a le dos , le ventre et le dessous des ailes blancs , et le dessus des ailes d'un gris parsemé de blanc (o).

Le 22 , à la pointe du jour, nous aperçûmes un petit navire qui faisait même route que nous.

A midi, tous nos officiers se faisant arriver à terre par leur point , et n'apercevant pas celle du cap de Bonne-Espérance où nous devions relâcher pour faire de l'eau , du bois , et prendre quelques rafraîchissemens , on mit des matelots en vigie.

Le lendemain 23 , à huit heures du matin , nous vîmes un manche-de-velours. Ce superbe oiseau , qui ne s'éloigne jamais de la côte qu'à vue de terre , nous annonça que nous en étions bien près ; en effet , une heure après les vigies la découvrirent du haut des hunes.

Le manche-de-velours est blanc comme un cygne ; il a seulement le tour du dessus et du dessous des ailes d'un beau noir ; sa queue l'est entièrement , et elle approche beaucoup par sa forme de celle d'une pie ; son bec est gros , de couleur rose , et son col gros et long ; il est

à peu près de la grosseur du mouton du cap, et a environ la même envergure (p).

Enfin à 9 heures, les matelots en vigie nous annoncèrent la vue de la terre. On ne peut se figurer avec quelle joie nous apprîmes cette nouvelle, avec quel empressement chacun monta sur la dunette, pour voir cette terre promise où nous avions l'espoir de passer quelques jours, après trois mois de navigation. Un petit monticule sous un petit nuage blanc que je vis dans l'horizon, indiquait les montagnes du cap de Bonne-Espérance à une distance de quinze lieues. Il faut être marin, ou avoir fait quelques voyages, pour reconnaître et découvrir la terre d'aussi loin, et j'avoue que si on ne m'avait montré à plusieurs reprises directement l'endroit de l'horizon où elle était, je ne l'aurais point aperçue.

Le même jour 23, à 4 heures après midi, on distinguait parfaitement les différens mor-nes qui entourent le cap; mais le vent ne nous favorisant pas, nous ne pûmes faire grand chemin pour en approcher.

Le soir on vira de bord, et nous louvoyâmes jusqu'au lendemain matin, pour ne pas nous en approcher trop pendant la nuit, dans la

Crainte qu'une brise trop forte ne survînt et ne nous jetât à la côte.

Le 25 , à 10 heures du matin , profitant d'un vent frais et favorable , nous entrâmes dans la passe , doublâmes la pointe , et à 11 heures et demie nous mouillâmes à la tête de la rade dans laquelle nous crûmes bien voir dès la pointe du jour une trentaine de bâtimens , dont plusieurs vaisseaux de guerre ; mais quelle fut notre surprise de reconnaître dans ce nombre une division anglaise composée de dix vaisseaux et frégates , commandée par l'amiral Curtis , à côté d'une division hollandaise de sept vaisseaux , commandée par l'amiral Deker , et le pavillon de la première nation flottant encore sur tous les forts ! Comme on ne peut débarquer dans aucune colonie , sans que préalablement l'officier de santé du port ne soit venu à bord des bâtimens avec un capitaine , pour voir s'il n'y règne aucune maladie épidémique ou pestilentielle , nous attendîmes une demi-heure. Un chirurgien anglais et un hollandais arrivèrent , et un instant après un capitaine de cette seconde nation. Après la visite terminée , et les renseignemens pris sur notre destination , la cargaison et le nom-

bre de passagers , le débarquement fut permis.

^aNous apprîmes alors que , conformément au traité de paix d'Amiens , la division anglaise était venue pour chercher ses troupes , le général Dundas devant faire la remise de cette colonie au général hollandais Jansen , qui y était arrivé depuis huit jours avec sa division , et trois mille hommes de troupes , afin de reprendre possession du cap le 1^{er} janvier 1803.

Différentes pirogues étant venues de terre , nous débarquâmes enfin au cap de Bonne-Espérance.

Notes du Chapitre premier,

PAR M. SONNINI.

(a) LA dénomination de *souffleur* est commune à tous les animaux qui composent la famille des *cétacés*, et on la leur a donnée parce qu'ils ont sur la tête un canal double, lequel, dans quelques espèces, n'a qu'une seule issue et que l'on nomme *évents*. Ce canal est destiné à faire jaillir, en colonnes élevées, l'eau qui entre dans la bouche de l'animal, et qui, par des dispositions anatomiques, particulières aux *cétacés*, ne peut pénétrer dans les poumons.

(b) On trouve des détails aussi nombreux qu'intéressans, au sujet des îles Canaries, dans les *Essais sur les îles Fortunées et l'antique Atlantide*, par M. Bory de Saint-Vincent, aussi bien que dans le *voyage* récemment publié (chez Arthus Bertrand) par M. Ledru.

(c) Le marsouin est le plus petit, et en même temps le plus nombreux des *cétacés*. J'ai donné quelques particularités sur cet animal, dans le *voyage* de M. Ledru, t. 1, p. 221 et suiv.

(d) La bonite (*scomber pelamis*) est un des poissons les plus communs de l'Océan Atlantique. Aux

files de l'Amérique on l'appelle *germon*. On ne la trouve guère qu'en pleine mer, et c'est un objet continuel de pêche pour les navigateurs qui ne manquent pas d'attacher une ligne aux deux bouts d'une petite vergue, fixée, pour l'ordinaire, à l'arrière du vaisseau. L'hameçon est composé de deux crocs de fer de la grosseur d'un tuyau de plume, accolés l'un à l'autre par leurs tiges, et formant un double hameçon d'une seule pièce. On couvre les tiges réunies de ces deux crochets avec de l'étoupe, en lui donnant la forme d'un fuseau; on couvre cette étoupe d'une plaque de plomb, et le plomb d'une toile blanche et forte, quelquefois d'un morceau d'étoffe rouge; on y ajuste ensuite deux ou quatre plumes blanches, de manière qu'elles soient placées et disposées comme les nageoires étendues d'un poisson; en cet état, l'hameçon représente à peu près un poisson volant. Le bout de la tige forme un anneau dans lequel on passe un fil de laiton un peu moins gros, et long d'environ une demi-brasse. Cet hameçon est attaché à une petite corde de la grosseur du petit doigt et longue d'environ six brasses (trente pieds); il sautille à la surface de l'eau quand le sillage du vaisseau est un peu rapide, et il limite les élans d'un poisson-volant qui fuit devant son ennemi.

On prend de cette manière, non seulement des bonites, mais encore des grandes-oreilles, des thons, des dorades, etc.; c'est assez souvent

plutôt un sujet de distraction et d'amusement qu'une pêche fructueuse. Je me souviens d'avoir fait une traversée de France au midi de l'Amérique, sans que nos lignes nous eussent fourni un seul poisson. Cela dépend de la saison, de la force et de la direction des vents, peut-être aussi d'autres circonstances que l'on ne connaît pas encore et que l'on ne connaîtra vraisemblablement jamais; comment, en effet, observer des animaux qui n'ont d'autre demeure que les gouffres de l'Océan? Lorsque les bonites, les grandes-oreilles, etc., se montrent en grandes troupes, que les marins nomment des *bancs*, il est plus aisé de s'en emparer, soit avec la fouanne, soit avec le harpon.

La bonite proprement dite, a été confondue avec une espèce très-voisine, mais cependant différente. Si l'on veut voir une figure très-exacte de ce poisson, l'on ne peut mieux faire que de consulter celle que M. Bory de Saint-Vincent a dessinée sur le vivant, et qui est gravée dans la collection des planches de son *Voyage dans les principales îles des mers d'Afrique*, planche 4, figure 1.

(e) Les marins français appellent *grandes oreilles* une espèce de scombres, très-rapprochée de la bonite, dont elle ne diffère guère que par la longueur remarquable de ses nageoires pectorales, en forme de faux. Ce poisson est plus commun encore que la bonite, et se tient, comme elle, loin

des côtes. Sa chair, moins sèche que celle de la bonite, est de très-bon goût.

(f) Le *taille-mer* est une espèce de goëland.

(g) On appelle aussi la bécune *brochet de mer*, parce qu'elle ressemble en effet au brochet. Les Espagnols la connaissent sous le nom de *paricotas*. Ce poisson est aussi dangereux que le requin : il remonte les fleuves de l'Amérique méridionale ; ses dents longues, fortes, tranchantes et disposées sur deux rangs, coupent, comme d'un coup de sabre, les membres des hommes et des animaux. L'espèce de prédilection que les matelots lui attribuent pour certaines parties du corps de l'homme, est un préjugé, car la bécune saisit et emporte quelque membre que ce soit. L'on a vu souvent des chevaux, traversant une rivière à la nage, perdre une de leurs jambes ou partie de leur ventre, par la dent acérée de ce poisson très-goulu. C'est aussi un fléau pour les pêcheurs, dont il rompt les filets. J'ai mangé plusieurs fois des bécunes ; leur chair est aussi bonne que celle du brochet. Mais quand elles sont très-grosses, elles ne sont plus aussi délicates et elles deviennent dures et coriaces.

(h) Ce poisson n'est pas un requin, quoique du même genre ; c'est une autre espèce de squalé.

(i) *Pelecanus aquilus*. La rapidité, la hardiesse et la continuité du vol de cet oiseau, lui ont fait

donner le nom des plus fins voiliers parmi les vaisseaux ; et la tyrannie qu'il exerce sur les habitans des eaux, plus encore que quelques rapports de formes, l'ont fait comparer au plus redoutable des oiseaux de proie terrestres.

(*k*) La tête de Méduse est une espèce d'*astérie* ou *étoile de mer* ; le genre des astéries fait partie de la famille des vers marins, pour lesquels des naturalistes modernes ont composé la dénomination toute grecque *échinodermes*, d'*échin*os, hérisson, et de *derma*, peau ; *peau de hérisson*. La peau de ces vers est en effet coriace, et le plus souvent revêtue d'épines mobiles, comme celles des oursins. La forme de ces animaux est celle d'une étoile au centre de laquelle est leur bouche d'un côté, et l'anus du côté opposé. Le frai des astéries, car elles sont ovipares, nage sur l'eau comme une gelée ; c'est un poison pour les quadrupèdes qui le mangent, et les poissons qui s'en nourrissent deviennent un mets dangereux. C'est à cette nourriture qu'il faut attribuer les mauvais effets que produisent quelquefois les moules et que l'on attribue généralement et mal-à-propos aux petits crabes logés dans ces coquillages. Le vinaigre est le remède le plus sûr et le plus facile à faire contre ces accidens.

L'espèce d'astérie dont il s'agit a des rayons si multipliés, qu'ils ne représentent pas mal les serpens entrelacés de la tête de Méduse.

(*l*) L'oiseau que les navigateurs ont appelé *mouton du cap*, parce qu'en effet il a presque la grosseur d'un monton, est l'*albatros (diomedea)*. C'est le plus grand des oiseaux d'eau, le plus vorace et en même temps le plus lâche.

(*m*) *Goëlettes* est le nom que les marins donnent aux hirondelles de mer.

(*n*) Cet oiseau est un *pétrel* ou *oiseau de tempête (procellaria)*. Ce genre de palmipèdes renferme plusieurs espèces, et celles-ci plusieurs variétés. Il n'est point d'oiseaux qui se portent plus loin en haute mer; ils volent avec aisance, nagent avec facilité et peuvent même se reposer et courir sur les vagues. M. de Labillardière a observé que le vol de cet oiseau s'exécute par un mécanisme analogue à celui de l'albatros; car il vole souvent long-temps sans laisser apercevoir aucun battement des ailes; c'est seulement lorsqu'il s'incline d'un côté sur l'autre qu'on le voit frapper l'air avec l'aile la plus abaissée pour se retourner à l'instant*.

Les navigateurs ont observé que lorsque les pétrels s'approchent d'un vaisseau, et volent au-dessus de son sillage, comme pour s'assurer d'un abri, c'est un signe de tempête. Quoique cette observation soit généralement fondée, elle ne doit

* Voyage à la Recherche de La Pérouse, par Labillardière, t. I, p. 109.

pas être considérée comme un présage certain. L'on a vu quelquefois l'arrivée des pétrels autour des vaisseaux, être suivie de calme ou de beau temps pendant plusieurs jours.

(o) L'espèce d'oiseaux que les marins nomment *taille-vent*, est une espèce de goëland, presque toujours le goëland brun (*larus catharractes*). Je rapporterai ce que M. Bory de Saint-Vincent a écrit au sujet de cet oiseau, commun sur les rivages de l'île Bonaparte :

« Dans le printemps, un oiseau des côtes,
 » brun » (*nota* que ce n'est pas la couleur que lui
 » donne M. Tombe), « fort ressemblant au goiland
 » et qu'on nomme *taille-vent*, abandonne les ri-
 » vages et vient faire ses œufs dans des lieux es-
 » carpés que la nature semble avoir voulu rendre
 » inaccessibles ; c'est dans le temps du solstice que
 » les petits *taille-vents* ont acquis une certaine
 » grosseur et cette graisse excessive qui les fait
 » rechercher. Alors les créoles vont à leur recher-
 » che, et tout ce qu'ils en trouvent est préparé
 » dans du sel qu'ils portent avec eux. Ces oiseaux,
 » ainsi salés, se conservent quelque temps et
 » prennent à peu près le goût des vieux harengs
 » saurs ; leur graisse est onctueuse ; elle a assez
 » l'odeur d'huile de poisson, ainsi que celle de
 » tous les oiseaux de mer * . »

* Voyage dans les principales îles des mers d'Afrique,
 t. 2, p. 413.

En comparant ce passage avec la description faite par M. Tombe, on ne peut guère douter que la dénomination de *taille-vent* n'ait été appliquée à des oiseaux de rivages, d'espèce différente.

(p) Il est étonnant qu'un oiseau aussi commun que le *manche-de-velours*, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, ne soit pas encore bien connu et que l'on ne puisse déterminer précisément le genre auquel il appartient. Buffon a compris cette espèce dans la notice des espèces incertaines; quelques-uns l'ont rapportée au genre du pélican, et d'autres à celui du cormoran. On n'avait même jusqu'à présent que des notions vagues sur la conformation et les couleurs de cet oiseau; M. Tombe est le premier qui l'ait décrit avec quelques détails.

Au reste, le nom de *manche-de-velours*, vient, selon les uns, de ce que l'oiseau, auquel on l'a attribué, a le plumage uni comme du velours, et, selon d'autres, parce que la pointe de ses ailes est d'un noir velouté, et qu'en volant, ces ailes paraissent pliées en forme de coude, comme quand nous plions le bras*.

* Histoire générale des Voyages, et Voyage de Siam, par le père Tachard.

CHAPITRE II.

Relâche au cap de Bonne-Espérance. — Description de cette colonie, de sa rade, de la ville et de ses environs. — Suspension de leur remise aux troupes hollandaises. — Notre prompt départ à cause de cette nouvelle.

Tous les habitans de cette colonie logent les étrangers; aussi nous ne tardâmes point à nous procurer des appartemens assez commodes pour y passer les 10 à 12 jours que nous devions rester en relâche.

Nous y trouvâmes le petit navire que nous avions rencontré le 22 décembre, faisant même route que nous. C'était le brick *la Renommée*, capitaine Fruchard, du port de 180 tonneaux, armé à Nantes par M. Rozier; il y était aussi en relâche, et allait à l'Ile-de-France. Il avait à bord 28 passagers, tant hommes que femmes. Depuis six mois il était parti de France; les armateurs l'ayant mis en mer dans le plus pitoyable état, il fit eau de tous côtés en traver-

sant le golfe de Gascogne, ce qui força le capitaine à relâcher à Cadix, où il resta trois mois à le faire radouber; mais ce qu'il y eut de pis, c'est que les malheureux passagers, obligés d'y attendre la réparation du navire, s'étaient vus dans la nécessité d'y vendre leurs petites pacotilles à tout prix pour pouvoir vivre, sans espoir d'obtenir de dédommagement de l'armateur qui était sans ressource.

Rade du cap de Bonne-Espérance.

La rade du cap de Bonne - Espérance, que l'on nomme *Table-Bay*, peut avoir une demilieu de longueur, et autant de largeur; elle peut contenir 200 vaisseaux de toute grandeur: elle est défendue par deux forts et plusieurs redoutes et batteries. Le principal fort se trouve au pied de la montagne du Diable; il a, dans l'intérieur, un grand corps de bâtiment qui sert de logement au gouverneur pendant la mauvaise saison; l'autre est un fortin un peu plus loin au-dessus de l'anse de la baie. A l'entrée de la rade se trouve une petite île que l'on nomme *l'île Robin*; elle est presque au milieu de la passe, et contient plusieurs ouvrages dont les feux se croisent avec ceux des batteries de la montagne Bleue. Au

pied de la croupe du Lion sur le bord de la mer , à l'endroit nommé *la Pointe des Pendus* , est une redoute et plusieurs batteries. Les autres ouvrages se trouvent le long de la côte jusqu'au - delà de la tête de Lion et sur les bords opposés de la baie.

Les signaux pour annoncer la vue et l'arrivée des bâtimens , sont sur la croupe du Lion et sur le mamelon de la Montagne du Diable.

Pendant la mauvaise saison , qui dure depuis le 15 mai jusqu'au 15 septembre , les vaisseaux vont mouiller dans la rade de False - Bay qui est au S. S. - E. de celle de la Table ; les vents étant si forts dans cette saison , qu'ils pourraient désaffourcher les navires qui s'y trouveraient mouillés , et les jeter à la côte.

Ville.

La ville du cap de Bonne-Espérance est située par le 33^e deg. 45 min. de latit. S. , et sur le bord de la mer à l'entrée et au S. de la baie de la Table , dans une enceinte d'environ une lieue et demie de circonférence , formée par la croupe du Lion , montagne la plus méridionale , dont la pente se termine au bord de la mer ; par la tête du Lion , rocher à pic qui , vu de profil , a la ressemblance de cet animal

par la montagne de la Table qui est la plus considérable, et dont la baie prend le nom : c'est une masse de rochers ayant à peu près la forme d'un carré long, et sur le sommet de laquelle se trouve un plateau. Elle est séparée de la tête du Lion par un ravin assez large dont le fond s'élève en amphithéâtre et en pente douce, et au milieu duquel est un chemin conduisant à plusieurs habitations qui se trouvent au haut du ravin, et, de l'autre côté, au bord de la mer, à une petite batterie; enfin par la montagne du Diable, rocher à pic qui touche, d'un côté, à celle de la Table, et qui, de l'autre, est placé sur un mamelon, se terminant en pente roide au bord de la mer près de l'anse de la baie.

La ville est presque carrée : elle a environ une lieue de tour ; ses rues sont régulières, et elle en a quatre principales. Elle est bâtie sur une pente douce formant le terre-plein de l'enceinte qui va jusqu'au bord de la mer. Elle n'a que deux temples : l'un pour les Calvinistes, l'autre pour les Luthériens ; le second est le principal ; il n'y a point d'autre édifice public. On ne remarque aucun goût pour l'architecture dans la bâtisse des maisons, les-

quelles sont simples et n'ont qu'un étage ; toutes les maisons modernes n'ont pas de toits , mais des plate-formes ; les anciennes sont couvertes en chaume ; les façades sont généralement blanches ; les croisées n'ont que de très-petits carreaux , avec des volets verts , couleur adoptée par la Compagnie des Indes hollandaise ; et s'il s'en trouve quelques - unes dont les volets soient d'une autre couleur , ce n'est que depuis que les Anglais se sont rendus maîtres de cette colonie. Presque toutes les rues ont des trottoirs qui se bornent à la longueur de chaque maison , et au bout desquels se trouve un banc de pierre.

On y reconnaît et on y voit partout , tant à l'extérieur que dans l'intérieur des maisons , l'extrême propreté et le goût hollandais. Leur mobilier est simple : on ne s'y sert , pour tous les usages , que de linge de coton , comme dans toute l'Inde.

Les rues ne sont point pavées , mais ferrées avec de petits cailloux mêlés de sable.

Il y a un beau corps de bâtiment sur la place d'armes à côté du fort , qui , anciennement , servait de magasin à la compagnie , et qui est une caserne.

Un superbe et vaste jardin , dit *le jardin de*

la Compagnie, sert de promenade publique ; toutes les plantes d'Afrique, et une grande partie de celles de l'Inde, y sont rassemblées. Il contient, en outre, une très-grande maison que le gouverneur habite pendant l'été.

Un hôpital situé dans l'intérieur de la ville, et contenant 300 lits d'une personne chacun, est destiné aux matelots et aux noirs : on en a formé de particuliers pour les officiers et soldats de la garnison.

La population de la ville est d'environ 6 mille blancs, parmi lesquels se trouvent quelques Français, Allemands, Anglais, Américains et Hollandais ; les autres sont tous Africains, mais Européens d'origine. Chaque famille de blancs a, suivant ses moyens, depuis 4 jusqu'à 12 esclaves, plus ou moins, qu'ils tirent presque tous de Mozambique : quelques-uns ont des Hottentots qui viennent se louer pour domestiques.

Les habitans, quoique très-froids au premier abord, sont néanmoins affables aux étrangers, principalement aux Français, dont ils font beaucoup de cas. Ils sont tous très-hospitaliers ; on ne peut entrer dans une maison, quoiqu'on ne vous connaisse point, qu'il ne vous soit offert vin, liqueurs et pipe : c'est

leur faire beaucoup de peine, même une espèce d'affront, que de refuser l'un des deux premiers objets. Ils ont dans les coins de leurs appartemens, et sous les tables, comme en Hollande, des vases en cuivre, en faïence ou en porcelaine pour cracher. A peine êtes-vous assis chez l'un d'eux, qu'un noir esclave vous apporte une longue pipe pleine de bon tabac, un petit réchaud avec du feu pour l'allumer, et approche de vous un de ces vases, afin que vous ne salissiez point l'appartement. Pendant le dîner un esclave est derrière vous, tenant un bâton de six pieds, au bout duquel sont fixées une douzaine de superbes plumes d'autruche qu'il agite continuellement au-dessus de votre tête, pour chasser les mouches et autres insectes qui pourraient vous incommoder.

Il n'y a point d'auberges; mais, comme je l'ai déjà dit, tous les habitans logeant les passagers qui relâchent, cela leur procure un débouché certain pour les productions de leurs campagnes.

La langue générale est la langue hollandaise; mais on y trouve beaucoup de personnes parlant français, anglais et allemand.

Le commerce du Cap est de peu de consé-

quence; il se borne à la vente du vin et des vivres frais dont les vaisseaux s'approvisionnent pendant leur relâche , à la consommation des habitans , à celle de la garnison , et aux besoins des habitations. On en exporte cependant dans l'Inde et aux îles de France et de Bonaparte , beaucoup de beurre et des graines potagères.

On peut en tirer des plumes d'autruche , de l'ivoire et de l'écaille de tortue de terre. On y fait beaucoup de cas du café Bonaparte (ci-devant Bourbon); l'eau de Selz , et le vin du Rhin , y sont très-recherchés.

On y recueille beaucoup de vin : il est sec et blanc , un peu rosé et très - capiteux. Les colons font cuire la meilleure qualité de ce vin et le conservent pendant plusieurs années , ce qui le bonifie tellement , qu'on le boit avec autant de plaisir que le Madère.

Les moutons y sont à peu près de la même grosseur que ceux de l'Europe ; ils ont tous de petites cornes et une queue de 8 à 10 pouces de long sur presque autant de circonférence ; ce n'est qu'une pelotte de graisse pesant 4 et 5 livres.

Les volailles y sont très-communes et d'une espèce plus forte que les nôtres : les poules ont presque toutes des plumes aux pattes et

une huppe; leurs couleurs sont aussi plus belles, plus variées.

Les bœufs sont beaucoup plus gros et plus grands qu'en France : leurs cornes sont très-longues et très-ouvertes, et leurs jambes très-fines. Ils servent tous aux travaux champêtres, et chaque chariot, quelle que soit la faiblesse de sa charge, n'a pas moins de 8 bœufs d'attelage. J'en ai vu jusqu'à 18. Les voitures sont conduites par un noir assis sur le devant, armé d'un fouet proportionné à la longueur de son attelage. Un autre est à pied à la tête des bœufs pour les diriger. Avec ces attelages nombreux, les colons voyagent dans l'intérieur avec autant de vitesse que s'ils se servaient de chevaux, et avec beaucoup plus de sûreté, à cause des montagnes et des rochers qu'ils ont à gravir.

Les chevaux sont petits, maigres, et généralement roux, mais d'une vivacité extraordinaire. Ils ont beaucoup de rapport avec les chevaux sauvages d'Allemagne, et surtout avec les petits chevaux hongrois. On ne s'en sert guère que pour la monture.

On ne mange, au cap, que très-rarement du veau et du bœuf, attendu la défense qu'a faite la Compagnie des Indes hollandaises, de tuer les veaux, afin de conserver l'espèce, et

L'intérêt qu'a chaque habitant de ménager les bœufs.

Il y a une grande quantité de boucs et de chèvres. Le poisson n'y est pas rare ; ce sont des Malais, venus de Batavia, qui le pêchent et le vendent.

On y recueille tous les légumes et les fruits de l'Europe. La pomme de terre, et l'abricot, m'ont paru un peu dégénérés. Les oranges ont, je crois, un goût supérieur à celles de Malte. Les citrons et limons sont doubles en grosseur que les nôtres, et pleins de jus.

On y fait d'excellente eau-de-vie, et on y trouve beaucoup d'eau de genièvre, que les vaisseaux de la compagnie y apportent.

En général, on vit très-bien dans cette ville, et à bon compte.

Environs du cap de Bonne-Espérance.

Les Hollandais ont étendu cette colonie jusqu'à 80 lieues dans l'intérieur de l'Afrique.

A trois lieues de la ville, en allant à False-Bay, se trouve une belle habitation appartenante à M. H. Klooct, propriétaire héréditaire des vignes de Constance, nom de ce canton où se trouvent plusieurs autres habitations.

Le produit du meilleur canton de ces vignes

est destiné annuellement aux principaux monarques de l'Europe , et leur est vendu par la compagnie qui en tient compte au propriétaire. Ce qui est recueilli aux environs , et qui est presque aussi bon que le premier , se nomme le *bas Constance* , que M. Klooct vend 50 piastres l'alvraame , contenant 80 bouteilles , ce qui fait environ 3 fr. 20 cent. l'une. Ce vin sec , comme le vin du Cap et de Madère , traverse les mers et s'y bonifie.

La tradition du pays établit que les ceps de ces vignes précieuses viennent originairement de Candie , d'où ils furent portés à Madère et de-là au cap de Bonne-Espérance.

Les colons recueillent du blé , des légumes de toutes espèces , des fruits pour leurs besoins et leurs échanges , et du maïs pour la nourriture de leurs esclaves. Ils ont d'excellens pâturages pour leurs bestiaux qui font une partie de leur richesse.

On évalue aussi à 6000 la quantité de blancs qui habitent la campagne.

Les Hottentots qui occupaient cette partie de l'Afrique jusqu'au bord de la mer , ont été obligés de se réfugier plus avant dans le pays ; ils s'éloignent au fur et à mesure qu'il s'y forme de nouveaux établissemens.

Les éléphants, les lions, les tigres et les autres animaux féroces, se sont également retirés au-delà des habitations. Ils rodent néanmoins autour des plus éloignées, et en enlèvent souvent des moutons et autres bestiaux; quelquefois il en vient à 25 lieues du Cap, et même beaucoup plus près, surtout quand on leur fait la chasse. Il y avait un mois que l'on avait trouvé, à 5 lieues de la ville, une lionne avec cinq petits lionceaux quelle y avait mis bas : on la tua, et les petits furent amenés au général Dundas, gouverneur anglais.

Un habitant que je vis chez mon hôte, me dit avoir tué (il y avoit 8 jours) un tigre monstrueux qui rodait autour de sa campagne, et qui lui avait déjà dévoré un mouton.

On voit souvent aussi, autour des habitations, des hyènes très-féroces, qui font des ravages dans les troupeaux.

A quelques lieues de la ville est une petite île dans laquelle sont plusieurs hippopotames; la compagnie a défendu de leur faire la chasse pour les conserver à proximité.

Les malfaiteurs blancs et noirs, condamnés aux galères, sont enchaînés et mis dans l'île Robin, dans laquelle on les emploie à des tra-

vaux pénibles ; il y en a aussi dans le fort , qui travaillent aux fortifications.

Les noirs condamnés à mort sont exécutés derrière le principal fort et près de l'embouchure de la rivière Salée, au milieu de l'anse de la baie. On les laisse exposés sur les roues et accrochés aux potences pour servir d'exemple aux esclaves qui passent continuellement à portée.

Dans une promenade que je fis au pied de la montagne du Diable , je trouvai dans un petit ruisseau desséché une tortue de terre. Un Hottentot qui passait me dit que ces reptiles étaient communs dans ce canton. De l'autre côté du ruisseau est une habitation à la porte de laquelle étaient deux côtes de baleines qui servaient de bornes ; elles avaient chacune 20 pieds de longueur et 18 pouces d'épaisseur. Un peu plus loin , derrière le fortin situé près de l'anse de la baie , je vis de superbes sauterelles ; elles étaient de la grosseur de l'oiseau-mouche , avaient le dos d'un rouge écarlate , avec une espèce de cuirasse grenue sur la tête et de même couleur ; leur corps était garni de bandes jaunes et transversales. A une demi-lieue plus loin en suivant les plaines , j'en traversai une aride, remplie de trous qui servaient

d'asile à plusieurs serpens gris-de-fer, d'environ 4 pieds de longueur sur 6 pouces de circonférence.

Le 30 décembre je fis une promenade avec plusieurs passagers, sur la montagne de la Table. Quoique l'on prétende qu'elle n'est élevée que de 224 toises au-dessus du niveau de la mer, son escarpement et sa hauteur exigent néanmoins 4 heures de marche pénible pour parvenir à son sommet : aussi primes-nous un esclave pour nous accompagner avec des vivres. Le chemin qui y conduit est un sentier qui longe les derrières de la ville; le bas de la montagne est un ravin escarpé et creusé par l'écoulement des eaux; il sépare la gauche de la montagne en deux parties inégales. Parvenu au sommet qui, vu d'en bas, paraît aussi uni qu'une table, j'estimai que son plateau, formant une pente vers le Sud, pouvait avoir 500 toises de largeur et une demi-lieue de longueur. Nous y trouvâmes quelques petites éminences pierreuses, quelques trous de roche dans lesquels il y a de l'eau, et vers le milieu une source que forme un ruisseau d'eau jaunâtre, et qui se jette à Hout-Bay (Baie du Bois). MM. D'Eaubonne et Lorquet * ayant apporté

* MM. D'Eaubonne et Lorquet étaient des pas-

leurs fusils, chassèrent des perdrix rouges qui s'y trouvent en grande quantité. En parcourant les antrès formés par des parties de rocher et les éminences pierreuses, nous ne tardâmes pas à apercevoir une troupe considérable de gros singes; on leur lâcha un coup de fusil qui en blessa un légèrement, et ils se sauvèrent en aboyant comme des chiens. Un quart d'heure après nous en vîmes une troupe d'une espèce différente et beaucoup plus petite; ils étaient gros comme le petit carlin, et en avaient à peu près la tête. L'un d'eux, extrêmement joli, se percha sur la pointe d'un rocher, et nous regarda fixement comme pour observer nos mouvemens. On le tira, mais en vain; il nous échappa en faisant un cri qui fut le signal de retraite de toute la bande.

Un botaniste ferait une ample récolte sur ce plateau; car nous le trouvâmes rempli d'une immense quantité d'immortelles de diverses espèces, et de plantes dont les racines produiraient une superbe teinture jaune et d'un rouge-carmin très-vif: j'en fis l'épreuve sur un morsagers du navire *la Flore*, recommandables sous tous les rapports; ils allaient à l'Ile-de-France dans le dessein d'y établir une maison d'éducation pour les deux sexes. (*Note de l'Auteur.*)

ceau de papier, sur lequel la couleur s'est parfaitement conservée.

A 2 heures après midi, la montagne commençant à se couvrir de nuages très-épais, nous descendîmes du côté opposé, en continuant nos recherches, les uns de plantes, et les autres de gibier. Nous trouvâmes en descendant une petite caverne dans laquelle il y avait 2 pieds de fiente qui nous parut provenir de plusieurs espèces d'animaux, entre autres de porcs-épics qui sont assez communs sur cette montagne. Nous ne rencontrâmes et n'aperçûmes pendant le cours de notre promenade, aucune trace de bêtes féroces, quoique les habitans du Cap prétendent qu'il y en ait.

On ne peut se figurer le tableau charmant et majestueux que présente au sommet de la Table, la vue de la ville du cap de Bonne-Espérance, de sa rade, des navires qui s'y trouvent, de la mer, de la chaîne des montagnes qui se prolongent au N. et au S. de l'Afrique; enfin des sites sauvages et des habitations éparses.

Si la ville du Cap est située dans le plus agréable climat de l'Afrique, elle n'en a pas moins ses désagrémens : elle a à souffrir le vent du S.-E., qui souffle ordinairement en

novembre, décembre et janvier, et quelquefois avec une telle violence, que du moment où il commence, toutes les personnes qui sont hors de chez elles sont obligées de rentrer le mouchoir sur les yeux, pour se garantir des tourbillons de poussière et de sable dont les rues sont remplies, et qui les aveugleraient. Ces tourbillons durent ordinairement 12 et quelquefois 24 heures, et il ne se passe pas 5 jours de suite sans qu'ils ne se fassent sentir avec plus ou moins de force. Lorsque la montagne de la Table se couvre, dès 10 heures du matin, de nuages très-épais qui s'étendent presque jusqu'en bas, c'est un signe inmanquable que ce vent soufflera.

Les peuples sauvages qui ont leur village (kraal) près des habitations les plus reculées, sont les Hottentots, les grands et petits Namaquois et les Caffres; les trois premières nations sont douces et hospitalières, on peut voyager chez elles avec assez de sécurité. Mais les Caffres sont moins traitables; ils étaient en guerre avec la colonie, les Anglais la leur ayant déclarée depuis qu'ils en sont maîtres : aussi font-ils beaucoup d'incursions et de ravages chez les colons qui les avoisinent, pillent leurs troupeaux et brûlent leurs

maisons, si l'on n'y est pas sur ses gardes.

Tout était dans la plus grande tranquillité dans la colonie. Les habitans attendaient avec impatience le 1^{er} janvier, jour désiré où ils devaient être délivrés de la domination anglaise, et rentrer sous leur gouvernement; ils se réjouissaient d'avance, et chacun se préparait à célébrer ce jour avec pompe et allégresse, quand tout à coup la veille (31 décembre 1802) une corvette anglaise arriva de Plymouth en 59 jours, et apporta l'ordre au général Dundas de suspendre la remise de la colonie. A peine cet ordre fut-il arrivé, que ce général fit débarquer 1500 hommes de ses troupes, déjà à bord de la division de l'amiral Curtis, qui devait mettre à la voile le surlendemain et les transporter au Bengale, fit doubler tous les postes et consigner les troupes hollandaises dans le grand magasin de la compagnie où on les avait casernées; un jour plus tard, ce contre-ordre eût été inutile.

On ne peut se figurer la consternation des habitans, lorsqu'ils apprirent cette fatale nouvelle, qui ne tarda pas à se propager. Bientôt après, des bruits de guerre se répandirent. On avait tout lieu de croire, d'après cet événement, qu'il existait de la mésintelligence entre

les principales puissances de l'Europe, et l'on craignait une nouvelle rupture entre la France et l'Angleterre. On parlait déjà d'embargo sur tous les bâtimens; nous nous crûmes pris et faits prisonniers. J'étais accablé, consterné; mes respectables parens, tout ce que j'ai de plus cher, tout ce qui m'intéresse sur la terre, étaient présens à mon imagination : je les voyais attendant en vain de mes nouvelles; le tableau déchirant de leur situation, leur sort à venir étaient tout ce qui occupait ma pensée. La peine d'une captivité de plusieurs années en Afrique, à 3,000 lieues de l'Europe, que je regardais comme certaine, n'était rien en comparaison de celle qu'ils auraient à endurer, et des inquiétudes qui les tourmenteraient sans cesse sur mon existence. O doux sentimens de la nature, que vous avez de charmes! mais que de peines vous causez à l'homme sensible, éloigné des objets de son affection, et hors de situation de leur donner ni secours ni assistance dans les besoins les plus indispensables de la vie! J'étais dans cette cruelle perplexité lorsqu'on vint me prévenir qu'il fallait se rembarquer dès le soir, notre capitaine ayant obtenu de l'amiral anglais la permission de partir.

Nous fîmes toutes nos dispositions , et nous nous rendîmes à bord ; mais nos rafraîchissemens n'étant pas encore entièrement embarqués , le capitaine ne vint que le lendemain matin 1^{er} janvier 1803. Nous fûmes forcés de passer en rade toute la journée et la nuit suivante , faute de vent favorable pour mettre à la voile. Nous désirions bien vivement être hors de vue de terre , dans la crainte qu'un remords ne prît aux Anglais de nous avoir accordé cette permission , et qu'ils n'eussent la fantaisie de nous retenir provisoirement. Nous en eûmes une fausse peur à 10 heures du matin , en voyant venir à nous une chaloupe avec pavillon de cette nation. L'officier qui était à bord , sous prétexte de s'assurer si nous avions l'ordre de partir , demanda si la cargaison n'était pas en vin de Bordeaux. Sur ce qu'on lui répondit qu'elle n'était composée que de chaux et de charbon de terre , il se retira.

Enfin le lendemain , à 6 heures du matin , un petite brise s'étant levée , nous appareillâmes et partîmes , nous félicitant d'en avoir été quittes pour la peur dans une circonstance aussi critique , et avec l'intention de faire une fausse route , crainte de malencontre.



CHAPITRE III.

Départ du cap de Bonne-Espérance. — Vue de l'île Rodrigue. — Arrivée à l'Île-de-France. — Notre débarquement au Port-Napoléon (Port-Nord-Ouest).

LE brick *la Renommée*, qui, le même jour que nous, avait relâché au Cap, en partit en même temps et pour les mêmes raisons ; nous fîmes route ensemble pendant deux jours. Le soir du 2 janvier, les vents s'étant calmés tout à coup, et les courans très-rapides dans la passe où nous nous trouvions, portant contre terre, et pouvant nous faire échouer pendant la nuit sur les roches entre l'île Robin et la côte de la montagne Bleue, nous mouillâmes un peu au-dessus de celle-ci. La lune qui était dans son plein, était entourée d'un très-grand cercle d'un rouge de sang, tirant un peu sur le jaune. Les marins prétendent que ce météore est le présage des mauvais temps.

Le lendemain 3 janvier, au lever de l'aurore, une brise étant survenue, nous appareillâmes.

de nouveau et continuâmes notre route. *La Renommée* nous avait devancés ; mais gagnant sur ce bâtiment , nous ne tardâmes pas à le rejoindre et à le laisser loin derrière nous. Pendant toute la journée nous restâmes en vue de terre à environ 12 lieues de distance ; le soir à 7 heures nous étions par le travers du Cap ; la brise ayant fraîchi successivement , nous le doublâmes dans le courant de la nuit.

Le 4 , dès le matin , les vigies ne virent plus de terre ; la grosse mer que nous avions , et la violence du vent nous annoncèrent que nous étions sur le banc des Aiguilles , qui s'étend depuis la pointe orientale du cap de Bonne-Espérance , jusqu'à l'entrée du canal de Mozambique. Un coup de vent se déclara ; la mer était affreuse ; les lames s'élevaient à plus de 60 pieds au-dessus du bâtiment. Le pont était continuellement couvert d'eau , dès le commencement. Nous avions amené nos principales voiles , et quoique nous ne courussions que sous la misaine , nous n'en filions pas moins 10 nœuds à l'heure (3 lieues et un tiers). Cette tempête dura jusqu'au 6 janvier , à 2 heures du matin , que le vent commença à calmer. A 4 heures après midi , nous vîmes un arc-en-ciel marin ; ce phénomène nous représentait un

horizon tout en feu, effet de la réflexion des rayons du soleil; la surface de l'eau était couverte de plusieurs arcs les uns sur les autres, de diverses couleurs, entre autres de jaunes et de verts, ce qui ne se voit que lorsque la mer est extrêmement tourmentée, et que la superficie de ses vagues est agitée par les vents : un quart d'heure après, tout avait disparu.

Pendant la nuit du 7 au 8 janvier, nous quittâmes le banc des Aiguilles, et entrâmes dans le canal de Mozambique.

Le 8, au lever du soleil, on aperçut un navire qui paraissait nous suivre, ce qui nous inquiéta, pensant que les Anglais pouvaient avoir envoyé ce bâtiment à notre poursuite; mais il avait probablement toute autre destination, car nous le perdîmes de vue.

Le 11, nous nous trouvions, d'après notre estime, par 35 deg. de latit. et 27 de longit., environ au tiers du canal de Mozambique.

Le 14, à midi, nous étions à la hauteur du banc des Hollandais. Nous vîmes plusieurs oiseaux noirs que l'on nomme *cordonniers* (a), et beaucoup de pétrels, qui nous présagèrent quelque gros temps (b); le lendemain, à la même heure, nous doublâmes le banc,

Le 16, après midi, le ciel se chargea de vapeurs, et l'horizon s'obscurcit entièrement dans le Nord; peu après il sortit subitement de ces nuages épais, une brise tellement forte, que le bâtiment en éprouva de très-grandes secousses, jusqu'à ce que les hautes voiles aient pu être carguées; peu à peu la bourrasque augmenta, et devint un ouragan qui nous occasionna beaucoup d'avaries dans nos manœuvres et dans les voiles, par l'impossibilité de les assurer à cause de la force du vent qui, variant à chaque instant, forçait les lames prodigieuses à s'entre-choquer, à venir se briser sur les flancs du bâtiment, et même à l'encouvrir à chaque moment.

Le 17, à midi, nous étions encore à la Cape, personne ne pouvant se tenir debout, tant la mer était grosse; nous dinâmes comme la veille, assis les uns sur le plancher de la chambre, et les autres dans leurs cabanes.

Le 18, dans la matinée, quoique la brise eût un peu diminué, nous sortîmes du canal de Mozambique, si redouté des marins à cause des tempêtes que l'on y éprouve continuellement. A midi, nous l'avions dépassé d'après notre estime, et nous nous trouvions sous le

méridien de Sainte-Luce de l'île de Madagascar, dans la mer des Indes.

Nous vîmes journellement des moutons du Cap, des albatros, des taille-vents (*c*) et différens poissons, entre autres des chiens de mer et des bonites folles.

Le 24, nous étions par le travers de l'île de Madagascar, et à quelques lieues de distance, cependant hors de vue de terre. Il règne une si grande humidité dans ces parages, que, malgré le beau ciel que nous avons, tout le bâtiment était mouillé, ainsi que nos vêtemens.

Le 27, nous eûmes un très-gros temps qui ne dura que 10 à 12 heures. Nous n'avions pas eu encore une mer aussi mauvaise. Pendant la nuit du 27 au 28, personne ne put dormir, tant le bâtiment était battu par cette tempête.

Le 29, nous eûmes les vents du S.-E., après lesquels nous courions depuis plusieurs jours; on vit un paille-en-cul, oiseau qui nous annonça que nous approchions des îles de France, Bonaparte et Rodrigue; il en vient ordinairement, et ne s'en éloigne guère qu'à 200 lieues. A 3 heures après midi, nous manquâmes de perdre un homme: le nommé

Vrignon, pilotin, se trouvant sur le gaillard de devant, tomba à la mer. Ce jeune homme, âgé de 19 ans, ne perdit point la tête : il s'accrocha à un petit rebord au bas du navire, et s'y maintint suspendu jusqu'à ce qu'un matelot qui entendit appeler du secours, s'attachât à une corde, se laissât glisser le long du bâtiment, et en ayant passé une sous les bras de *Vrignon*, le hissât à bord, à l'aide de ses camarades. Il était resté 5 minutes dans l'eau, et en avait déjà beaucoup avalé, à cause des lames qui le submergeaient à chaque instant.

Le 30, à midi, nous étions par 25 deg. 20 min. de latit. d'après notre estime, et 58 deg. 40 min. de longit., à environ 120 lieues de l'Île-de-France; nous vîmes encore plusieurs paille-en-culs. Cet oiseau est gros comme un pigeon ramier, vole de même en poussant toujours un petit cri semblable à celui du corbeau; il est entièrement blanc, mais d'un blanc très-sale; sa queue, qui a environ 1 pied de long, est composée de deux plumes jointes ensemble. Il y a deux espèces de paille-en-cul, l'une à la queue jaune, et l'autre rouge (*d*). On prend ordinairement ces oiseaux en mettant un morceau de drap rouge sur la pomme de l'un des mâts, même du mât de pavillon.

Cette couleur les attire , ils viennent la bécqueter, ce qui donne la facilité de les tirer. Les queues rouges sont plus courtes que les autres ; elles sortent d'entre deux petites plumes noires qui forment l'éventail , et qui sont placées des deux côtés.

Les troupes de diverses espèces d'oiseaux que l'on voyait journellement , nous annonçaient notre approche de terre. Deux matelots furent mis en vigie le 3 février.

Le 4 février, à 5 heures du matin , nous vîmes l'île *Rodrigue* ; nous en étions dans l'Ouest , à environ 8 lieues de distance.

Cette île qui se trouve dans l'océan Indien par les 20 deg. 30 min. de latit. S. , appartient aux Français ; son gouvernement dépend de l'Île - de - France , dont elle est éloignée de 105 lieues. D'après l'estime de plusieurs de nos passagers qui avaient été à cette île , elle a environ 4 lieues de longueur et une lieue et demie de largeur ; elle est habitée par 8 familles de blancs , de mulâtres et de noirs libres : elle produit du riz , du maïs et un peu de blé. On y pêche la tortue , et cette pêche fait son seul commerce et sa principale ressource.

C'était un capitaine de l'ancien régiment de

Pondichéry ou de l'Île-de-France, qui avait le gouvernement de Rodrigue. Mais le capitaine général Decaen ayant su que les croisières anglaises qui sont continuellement devant l'Île-de-France, allaient prendre à l'île Rodrigue des rafraichissemens en fruits, légumes et volailles, la fit évacuer momentanément, et dédommagea les colons en leur concédant des terrains des réserves.

Le soir, à 7 heures, nous eûmes un des plus beaux couchers du soleil qu'on puisse voir. Que l'on se figure une voûte immense, veloutée en or, sur un fond d'un bel azur, des nuages couleur de feu représentant des chars, des caricatures, un éléphant, des amours, Orphée descendant aux enfers, Phaéton renversé du char de son père, et mille autres sujets charmans; qu'on se figure aussi sur les côtés de cette même voûte, des fonds couleur de vert d'eau, vert de pré, parsemés de petits nuages pomelés couleur de cuivre jaune et doré, et l'on n'aura encore qu'une faible esquisse du spectacle magnifique que nous donna ce superbe coucher du soleil.

Le 5, après midi, un navire que l'on vit à l'horizon, jeta presque l'alarme à bord; on craignait de trouver déjà une croisière anglaise

devant l'Ile-de-France dont nous approchions , et on pensait qu'il pouvait en faire partie ou être à notre poursuite depuis le cap de Bonne-Espérance. Comme la peur fait grossir les objets , tous les officiers et les matelots s'imaginaient voir des batteries à ce vaisseau ; les uns le jugeaient une frégate , les autres une corvette. Dans l'impatience de savoir ce que c'était , et pour nous mettre à l'abri de la chaleur que nous éprouvions , nous nous déterminâmes à passer tous la nuit sur le pont. A minuit précis , nous en étions très-près. Définitivement , c'était un petit négrier français revenant de la côte d'Afrique avec une traite de noirs ; marchant mieux que lui , nous ne tardâmes pas à le laisser loin derrière nous.

Enfin le 6 , au lever du soleil , les matelots en vigie découvrirent la terre ; c'était celle des *îles Ronde et aux Serpens* , qui ne sont séparées de celle de France que par des ressifs , lesquels sont entièrement couverts par les eaux dans les grandes marées ; nous en étions encore à plus de 15 lieues , et ce n'est qu'à 11 heures que nous distinguâmes parfaitement 2 petits mamelons et un pâtre qui formaient ces petites îles.

L'île Ronde tire son nom de sa forme : l'île

aux Serpens, de ce que l'on y en trouva une grande quantité lorsqu'on la découvrit, indépendamment de rats de diverses espèces dont elle était remplie.

Elles sont toutes deux inhabitables, tant par leur peu d'étendue, qu'à cause du manque d'eau et de la stérilité du terrain.

Il y a toute apparence que ces petites îles et celles qui avoisinent, sont des parties détachées de l'Île-de-France par quelque tremblement de terre. L'île aux Serpens, cependant, paraîtrait en avoir été toujours séparée, à cause de ces animaux dont on n'a jamais eu aucune trace dans l'île principale.

Le vent étant contraire, et le capitaine craignant de ne pouvoir mouiller que pendant la nuit, nous louvoyâmes jusqu'au lendemain 3 heures du matin que nous continuâmes notre route. A 11 heures, nous doublâmes l'île Ronde et le Coin de Mire, autre petite île près de laquelle on passe. Nous vîmes l'île Plate, qui est près du Coin de Mire. Cette île est la plus grande et la plus susceptible de culture. On y laisse paître des chèvres et des boucs. Les pêcheurs y vont; ils y établissent des cabanes pour pouvoir y passer quelques jours. Pendant la dernière guerre, les croiseurs anglais s'em-

parèrent de ces îles, et enclouèrent deux pièces de canon qui se trouvaient au Coin de Mire.

A une heure après midi, après avoir doublé la pointe aux Canonniers, il vint une chaloupe de terre qui nous amena un pilote, et à deux heures et demie nous mouillâmes dans le port Napoléon de l'Ile-de-France. Une demi-heure après vinrent à bord un officier de santé, deux municipaux en écharpe, et un employé de la poste, pour voir s'il n'y avait pas parmi nous des maladies épidémiques, des gens suspects à la colonie, et pour prendre les lettres dont on pouvait être porteur. A la suite d'une délibération d'une heure à l'assemblée coloniale, nous débarquâmes après 4 mois et demi de voyage, en y comprenant la relâche du cap de Bonne-Espérance.

Notes du Chapitre III,

Par M. SONNINI.

(a) IL n'est pas facile de deviner le motif qui a engagé les marins à donner le nom de *cordonnier* au goëland brun (*larus catharractes*). Je ne dirai pas avec Mauduyt (*Encycl. Méthod.*), que cette dénomination vient de ce que cet oiseau fond avec impétuosité sur sa proie qu'il perce de son bec comme d'une alène de cordonnier ; cette étymologie me paraît un peu forcée , et j'aime mieux croire que la teinte de brun sombre , répandue assez uniformément sur le plumage de cet oiseau , aura donné l'idée de le comparer à du cuir , ensuite à un cordonnier. Les Anglais connaissent ce goëland sous le nom de *port-egmont-hen*, poule du port Egmont, parce que les navigateurs de cette nation rencontrèrent , pour la première fois , cette espèce aux îles Falkland ou Malouines , où se trouve le port Egmont. On l'appelle aussi *fouquet*, *taille-vent*, *taille-mer* et *fauchet*, parce que , dans son vol , il semble tailler et faucher la mer.

La grosseur du goëland brun est à peu près celle d'une grande corneille ; il a du blanc au ventre et sous l'aile. Il appartient aux deux hémis-

phères et affecte les hautes latitudes. Le capitaine Cook l'a vu à 260 lieues de toute terre.

(b) Voyez la note (n), page 27.

(c) *Taille-vent*, dénomination usitée parmi les marins, pour désigner le goëland brun (*larus catharractes*).

(d) Paille-en-cul, ou paille-en-queue, ou oiseau du tropique (*phaeton*). Le paille-en-cul à queue jaune ou plutôt à queue fauve, n'est vraisemblablement qu'une variété d'âge dans l'espèce du petit paille-en-queue (*phaeton athereus* Var.). L'espèce à brins rouges (*phaeton athereus*) a aussi le bec et les pieds rouges, des traits noirs sur le dos et le croupion, les ailes noires.

Il faut remarquer, pour l'exactitude de la description du paille-en-cul, que les deux longues plumes qui ont valu à cet oiseau le nom sous lequel on le connaît presque généralement, ne forment pas la queue à elles seules. Douze autres plumes, ou grandes plumes, sont rangées en forme de coin, six de chaque côté des deux intermédiaires qui les surpassent de beaucoup en longueur.

CHAPITRE IV.

Description de l'Ile-de-France. — De la généalogie de son gouvernement. — De la rade du port Napoléon. — De la latitude et longitude des principaux lieux, de sa grandeur, de l'élévation des montagnes et petites îles qui en dépendent. — De la ville et du port Napoléon. — Des administrations civiles et militaires de la colonie.

L'ILE - DE - FRANCE , située dans la mer des Indes par les 21 deg. de latit. S., et 57 deg. de longit., fut découverte par les Portugais en 1500; ils la nommèrent l'île d'Acerno (île des Cygnes); ils n'y formèrent aucun établissement.

Les Hollandais l'ayant reconnue en 1598, en prirent possession, et la nommèrent *île Maurice*, du nom du prince Maurice, leur stathouder. Ils n'y formèrent néanmoins d'établissement qu'en 1640, au port Sud - Est, que l'on connaît plus communément sous le nom

de *Grand-Port*, et actuellement *Port-Impérial*; n'y ayant fait que fort peu de progrès, et l'ayant jugée très-peu avantageuse à leurs relations commerciales, et presque inhabitable par la grande quantité de singes, de rats et de sauterelles dont elle était remplie, ils l'abandonnèrent en 1708.

En 1715, le 27 juin, M. Dufresne, capitaine de vaisseau, arriva au Port - Napoléon (ci-devant Port-Louis, et ensuite Port-Nord-Ouest), en prit possession au nom du roi, et nomma l'île *Ile-de-France*.

En 1721, M. Durongay y commença un établissement; et M. Nyou, qui en fut nommé gouverneur le 11 octobre de la même année, y arriva en janvier 1722.

La France avait déjà l'île Bonaparte: M. Dioré, qui y était lieutenant du roi, vint commander par *interim*.

En 1725, on y établit un conseil provincial.

Le 28 août 1726, M. Dumas, résident à l'île Bonaparte, fut nommé gouverneur des deux îles.

Le 26 octobre 1728, M. Aupin fut fait gouverneur de l'île-de-France.

En 1735, M. de Labourdonnais le fut des deux îles, et il y établit un conseil supérieur.

En 1746, M. David remplaça M. de Labourdonnais, alors occupé de son expédition de Madras.

En 1750, M. Lozier Bouvet gouverna par *interim*.

En 1755, M. Magon fut nommé commandant général des deux îles.

En 1759, M. Desforges - Boucher, gouverneur général.

Les îles de France et de Bonaparte furent rétrocédées au roi en août 1764.

Le 14 juillet 1767, M. Dumas fut nommé commandant général des deux îles, et M. Poivre commissaire général de la marine, faisant fonctions d'intendant.

Le 27 novembre 1768, M. Steinaure remplaça M. Dumas.

Le 6 juin 1769, M. Desroches fut gouverneur général.

Le 21 août 1772, M. de Ternay releva M. Desroches en qualité de gouverneur général; et M. Maillard Dumesle, M. Poivre, en qualité d'intendant des deux îles.

Le 2 décembre 1776, M. Guirau la Brillanne fut gouverneur général.

Le 17 novembre 1777, M. Foucault rem-

plça M. Maillard Dumesle en la même qualité d'intendant.

Le 1^{er} mai 1779, M. De Souillac fut gouverneur général.

Le 4 juillet 1781, M. Chevreau fut nommé intendant des deux îles.

Le 12 octobre 1785, M. Motais, commissaire général ordonnateur des deux îles.

Le 5 novembre 1787, M. Bruny d'Entrecasteaux fut nommé gouverneur général.

Le 17 août 1789, M. Dupuis fut nommé intendant général des établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espérance. Ce fut sous son administration que le papier-monnaie fut créé.

Le 14 novembre 1789, M. Conway fut nommé gouverneur des établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espérance.

Le 26 août 1790, M. David Charpentier-Cossigny, commandant général par *interim* des mêmes établissemens.

Le 17 juin 1792, M. Malartic releva M. Cossigny en qualité de gouverneur général.

Le 5 novembre 1798, M. Chanvallon en fut nommé ordonnateur général.

Le 28 juillet 1800, M. Magallon-Lamorlière,

général de division , vint prendre le gouvernement général.

Dans l'an 1802 , le général de brigade Desbrulys vint commander en second ; il amena la 1^{re} compagnie d'artillerie à pied du 3^e régiment , et un détachement de la 15^e demi-brigade d'infanterie légère.

Le 26 septembre 1803 , le général Decaën fut reconnu capitaine général des possessions françaises dans l'Inde , et M. Léger , préfet colonial.

Le général de division Magallon-Lamorlière devint alors son lieutenant général , et prit le commandement de l'île Bonaparte , où M. Marchand fut sous-préfet.

Le général Vandermaessen , qui vint dans l'Inde avec S. Ex. M. le général Decaën , eut le commandement militaire à l'Île-de-France ; le général Desbrulys fut chargé de sa défense en tout ce qui concerne l'artillerie , et M. le colonel du génie Richemont , directeur des fortifications des deux îles , et de leurs dépendances.

Rade du port Port-Napoléon.

La rade du Port-Napoléon est fort belle : son entrée est bien défendue , d'abord d'un côté par un fort dit *le Fort-Blanc* , qui a un bon re-

vêtement, une double enceinte, beaucoup de capacité, et dont les ouvrages sont en bon état depuis peu de temps; de l'autre, par les batteries que l'on a réparées et celle en maçonnerie qu'on vient de construire sur l'île aux Tonneliers. Cette petite île de corail tient à la grande par une chaussée encaissée et construite dans l'eau pour y communiquer.

La passe qui est la seule, et qui se trouve entre l'île aux Tonneliers et la pointe sur laquelle est construite le Fort-Blanc, est très-étroite, et bordée de dangers, ce qui en rend l'accès difficile, et même presque impossible, pour un vaisseau qui chercherait à y pénétrer, malgré les feux croisés des ouvrages et les fusillades des batteries de seconde ligne. Il faut nécessairement un pilote pour y parvenir.

Le Corps-Mort, le plus près des Deux-Frères où l'on mouille par 7 brasses 2 pieds de basse mer, est à 509 toises du centre de l'île aux Tonneliers, et à 500 toises dans le N. E. d'un îlot formé par le vaisseau *le Séchelles*. Jusques au-dedans de l'île aux Tonneliers (E. et O. de la partie la plus S.), il y a 725 toises. Dans tout ce trajet, on trouve 12, 11, 10, 9, 8, 7 et 6 brasses et demie d'eau de basse mer.

Les deux terres les plus proches du Fort-Blanc , et de l'île aux Tonneliers , sont à 250 toises l'une de l'autre O. S. O. et E. N. E., sans égard aux vases et sables de chaque côté qui découvrent de basse mer.

En continuant d'entrer plus avant vers le port, on ne trouve pas moins de 14 pieds d'eau, en suivant la ligne des Corps-Morts établis.

La chaussée qui conduit à l'île aux Tonneliers , a 270 toises de longueur , à très - peu de chose près.

La longueur du Trou de Fanfaron (en comptant depuis la jetée qui est à gauche en y entrant) est de 100 toises moins longue que la chaussée qui joint l'île aux Tonneliers à la grande île.

Il y a assez d'eau dans le Trou de Fanfaron pour y caréner ou radouber tout vaisseau de guerre. La mer comme dans tous les ports, au temps de l'équinoxe, y monte de 3 pieds à pic; et, dans les marées ordinaires, elle ne monte que de deux pieds deux pouces, à peu de chose près, en observant que les brises influent sur les marées. Les vents d'O. au N. O. les font beaucoup monter.

Les jours de nouvelle et pleine lune, la mer

est pleine à l'entrée du Trou de Fanfaron , à une heure trois quarts.

Indépendamment du Trou de Fanfaron , il y a plusieurs autres chantiers dans le port , pour la réparation et la construction des navires , entre autres celui d'un nommé M. Piston , qui y a formé un établissement assez considérable : c'est un homme probe , actif , instruit dans son métier , qui a rendu de grands services au commerce , à la marine de l'état , et surtout à la division de M. de Linois.

Des Deux-Frères à l'endroit du port où abordent les canots , il y a en droite ligne 1,500 toises ou 9,000 pieds , ce qui fait environ 2 tiers de lieue , en comptant 2,283 toises à la lieue.

Latitude et Longitude des principaux lieux de l'Île-de-France.

Le port de l'Église du port Napoléon , qui est près du Champ-de-Mars , est situé par la latit. S. de 20° 9' 44"

Et par la longit. orient. de 55 deg. 8 min. 37 sec.

| | | | |
|---------------------------------|----|----|----|
| Le cap Malheureux , par la lat. | 19 | 58 | 40 |
| Le Sommet du Coin de Mire | 19 | 56 | 12 |
| L'île Ronde | 19 | 50 | 34 |
| L'île aux Serpens | 19 | 47 | 55 |

| | | | |
|------------------------------------|-----|-----|-----|
| L'île Marianne, au port Sud-Est. | 20° | 22' | 34" |
| La basse terre du Morne-Bra- | | | |
| bant. | 20 | 27 | 39 |
| D'Ariambel, au S. de l'île . . | 20 | 30 | 58 |
| La différence entre les parallèles | | | |
| de la terre ferme de l'île, est de | 00 | 32 | 26 |

Grandeur de l'Île-de-France.

La longueur de l'île du N. au S., prise depuis le cap Malheureux jusqu'à la pointe du bras de mer des Citronniers, est de 31,900 toises (14 lieues environ); sa plus grande largeur, depuis la pointe du Diable jusqu'à l'extrémité la plus N. de la plaine aux sables, est de 22,130 toises (9 lieues 2 tiers environ).

Son contour en total est de 90,630 toises, de 35 lieues et demie marines, ou environ 45 lieues françaises.

La surface totale est de 480,744,062 toises carrées, ou en arpens de 100 perches carrées à 20 pieds la perche, de 432,680 arpens.

Une grande partie a été concédée par terrains d'habitation, qui contiennent chacun 153 arpens 2 tiers. Originellement, lors de la fondation de la colonie, on en donnait au premier venu; ensuite, en récompense de services rendus soit comme militaire, soit comme

employé; après, en paiement de fournitures faites au gouvernement d'une manière quelconque, ou d'arrérages de traitement. Présentement le gouvernement vend les parties qui lui sont inutiles, et conserve le reste pour s'y procurer des bois de construction, nécessaires à la marine, au génie et à l'artillerie.

Élévation au-dessus du niveau de la mer des principales montagnes de l'Ile-de-France et des petites îles qui en dépendent.

| | |
|--|---------|
| L'élévation du pied du Mât de Pavillon de | toises. |
| la montagne du port, est de. | 166 |
| <i>Idem</i> de la montagne Longue. | 89 |
| <i>Idem</i> de la Découverte du Piton. | 134 |
| Le sommet de la montagne du Pouce. | 416 |
| de Piterbooth. | 420 |
| du Coin de Mire : | 81 |
| de l'île Plate | 54 |
| de l'île Blanche, ou Pain de | |
| Sucre | 27 |
| de l'île Ronde. | 165 |
| du Parasol, ou île aux Serpens | 83 |
| de la montagne du Corps-de- | |
| Garde | 369 |
| de la montagne de la Rivière | |
| du Rampart | 396 |
| La plus haute pointe des Trois-Mammelles | 342 |

| | |
|--|------------------------|
| | <small>toises.</small> |
| Le sommet du Morne de la rivière Noire | 424 |
| du Piton du Canot. | 274 |
| de la montagne de la Porte . | 309 |
| du Morne Brabant | 283 |
| du Piton de Fougue. | 276 |
| de la montagne de la Savanne | 355 |
| de la montagne des Créoles. . | 188 |
| du Morne du port Impérial | |
| S. E. | 249 |
| de la montagne du Diable . . | 53 |
| de la montagne des Bambous | 322 |
| du Piton du milieu de l'île . . | 302 |
| du Piton de la Fayence. | 223 |
| Le plus oriental de la montagne de la | |
| Fayence | 164 |

Des pavillons sont établis autour de l'île sur les principales montagnes, pour indiquer l'arrivée des bâtimens, leur capacité et les aires de vent dans lesquelles ils se trouvent.

En temps de guerre, lorsqu'il y a des croisières ennemies devant l'île, on lance toutes les nuits, de 2 heures en 2 heures, du haut des montagnes où sont les pavillons, 2 fusées successivement, pour indiquer la présence de l'ennemi aux bâtimens qui approchent. Dans le jour, des pavillons rouges constamment placés sur les mâts, servent à l'indiquer.

Le Port-Napoléon n'est pas le seul qui existe dans l'île ; c'est le seul , par exemple , qui offre ressource et sûreté en tout genre. Le port Impérial (dit *le Grand-Port*) peut contenir aussi beaucoup de bâtimens ; mais ses entrées sont difficiles ; il faut avoir vent-arrière pour y parvenir , également pour en sortir , à cause de leurs rétrécissemens et de la quantité de dangers au milieu desquels elles se trouvent , et qui ne permettent à aucun bâtiment d'y louvoyer. Ces entrées se nomment *grande et petite Passe* ; elles sont indépendamment bien défendues par des batteries qui se croisent et les enfilent. La petite passe offrant cependant plus de facilité pour un marin qui connaîtrait bien cette côte , on y a construit sur un rocher de corail , qu'il faut raser de près pour parvenir en-dedans , de très-bonnes batteries circulaires et en maçonnerie , ainsi qu'un petit corps de caserne. Comme elle est à une lieue de la côte , et que la mer ne permet pas toujours d'y communiquer , on porte ordinairement des vivres et de l'eau pour trois ou quatre jours , aux troupes qui sont chargées de sa défense.

L'embouchure de la rivière Noire a une assez belle rade ; on trouve en-dedans 12 et

115 brasses de bon fond ; mais la passe dans laquelle il y a 5 brasses et demie est étroite , et au milieu de ressifs couverts en tout temps. Il y a des bouées qui indiquent les endroits où les vaisseaux de guerre peuvent mouiller. Les bâtimens qui s'y réfugierient n'y seraient pas cependant à l'abri de l'ennemi , quoiqu'il y ait quelques batteries le long de la côte pour les protéger, parce qu'ils n'ont rien pour les couvrir. Les navires marchands seulement, peuvent entrer dans la petite rivière.

La pointe aux Pimens, celle des Canoniers, la Savanne ou le port Souillac, offrent de petites retraites à des bâtimens marchands qui seraient poursuivis par l'ennemi ; il y a des batteries à ces différens endroits, sous le feu desquelles ils pourraient se réfugier.

Division administrative, et description du Port-Napoléon (de la ville).

L'Ile-de-France est divisée en 10 cantons, qui ont chacun leurs municipalités, juges de paix, notaires et arpenteurs,

S A V O I R :

Le Port-Napoléon (Port-Nord-Ouest),
Pamplémouse,

La rivière du Rampart,
 Flacq,
 Port Impérial (Sud-Est),
 Les trois Ilots,
 La Savanne,
 La rivière Noire,
 Les plaines de Wilhems,
 Mocka.

Le Port-Napoléon, qui est le chef-lieu de la colonie, est une petite ville très-vivante ; ses rues sont presque toutes tirées au cordeau ; les principales où se trouvent tous les marchands détaillans, sont parallèles à la côte ; elles ne sont point pavées ; elles sont ferrées comme au cap de Bonne-Espérance. Les maisons sont toutes en bois ; elles ne sont composées généralement que d'un rez-de-chaussée, et faites de manière qu'elles peuvent être transportées à volonté d'un quartier à l'autre, sur des rouleaux, ce qui se voit très-communément. Il s'y fait un commerce d'échange considérable : on y trouve tout ce qu'on peut désirer en marchandises de l'Europe et de l'Inde ; elle est l'entrepôt général de ces deux extrémités du monde.

Le gouvernement, situé sur la place, vis-

à-vis de la porte du port, quoique ancien, est un assez beau bâtiment en pierres : il est composé d'un principal corps-de-logis et de deux ailes (on vient de le reconstruire). Derrière, perpendiculairement à la côte, est une grande rue conduisant à la plaine dite *le Champ de Mars*, qui s'étend jusqu'au pied de la montagne du Pouce. A l'entrée du Champ de Mars se trouve l'église bâtie en pierres ; ayant été incendiée en partie, elle sert présentement de magasin. A l'extrémité, presque au pied de la montagne, on voit le tombeau du général Malaric, qui fut gouverneur de l'île dans les momens les plus orageux de la révolution : ce monument a été érigé en l'honneur de son gouvernement, auquel la métropole doit la conservation de cette belle colonie.

Il y a un très-bel hôpital militaire, pouvant contenir quelques cents hommes, desservi en partie par plusieurs sœurs hospitalières, conservées dans ces fonctions pénibles à cause des services qu'elles ont rendus en tout temps aux malades. Elles sont sous la surveillance d'un curé-aumônier, ayant présentement le titre de préfet apostolique. Une partie de ce bâtiment sert à recevoir les esclaves malades de l'état.

Les établissemens pour les ateliers de l'ar-

tillerie et du génie , notamment celui de cette seconde arme , sont vastes et commodes. Le corps de casernes dont la cour est carrée et très-grande , est en bon état. La plus grande partie des officiers y est logée.

On a construit sur la place un édifice en maçonnerie , dans lequel se tient la bourse. Il s'y fait des affaires pour des sommes immenses , malgré les croisières continuelles des Anglais. Cette quantité d'opérations est due aux prises nombreuses que font les frégates de l'état , les corsaires de la colonie , à leur armement , et aux échanges qu'y viennent faire les nations neutres de l'Europe et de l'Inde.

Il y a aussi une belle salle de spectacle , construite depuis peu en bois. La colonie y entretient toute l'année une troupe de comédiens.

La population du Port-Napoléon est évaluée à environ 6,000 ames , dont un tiers Européens ou originaires Européens ; le reste de Malabars , Lascars et noirs libres qui y sont établis , et parmi lesquels se trouvent beaucoup de mulâtres. Les Malabars et Lascars ont leurs camps séparés sur la chaussée qui conduit à la montagne Longue et au canton de Pamplouse. Les noirs libres , généralement com-

posés d'Africains de la côte de Mozambique , de naturels de l'île Madagascar et d'Indiens , ou originaires de ces différentes nations , ont leur camp sur la route du canton de Mocka , jusqu'au pied de la montagne du Pavillon.

Chacune de ces nations suit librement sa religion , ses usages , ses mœurs. Beaucoup se sont faits catholiques ; mais tous les mulâtres provenant du commerce des Européens avec les femmes noires , suivent la religion de leurs pères.

Ancienne administration de la colonie , dissoute en septembre 1803.

L'ancienne administration était composée d'une assemblée coloniale formée de députés des divers cantons , au nombre de 45 , 2 secrétaires et un archiviste ;

D'une commission intermédiaire de 5 membres de l'assemblée coloniale : elle était permanente , et se renouvelait par moitié tous les mois ;

D'un directoire de 6 administrateurs , un agent national , 2 secrétaires et un archiviste ;

Enfin , d'un trésorier général et d'un caissier.

Tribunaux.

Il y avait

Un tribunal civil composé d'un juge faisant aussi fonctions de directeur du jury, d'un assesseur, d'un substitut du commissaire national, et d'un greffier;

Un tribunal criminel composé d'un président, un accusateur public et un greffier;

Un tribunal de commerce composé de 7 juges, d'un greffier et commissaire;

Un tribunal d'appel de 8 juges, un commissaire national, un greffier et 12 huissiers. Dans son ressort était établi un contrôle des actes et un bureau des hypothèques;

Et un tribunal de révision de 7 juges, d'un commissaire national et d'un greffier.

Il y avait aussi un corps électoral de 21 membres.

La colonie avait en outre 6 interprètes-jurés pour les langues étrangères, savoir: 2 pour la langue anglaise, 2 pour la portugaise, un pour l'espagnole, et un pour les langues du nord; ils ont été conservés.

Il y avait une commission d'instruction publique composée de 5 commissaires et 2 sup-

pléans, et d'une école centrale (conservée présentement sous le nom de *lycée*) composée d'un principal, de 13 professeurs pour les différentes sciences, d'un préfet d'étude, d'un dépensier et d'un chirurgien.

Des experts-vérificateurs-jurés sont chargés de la visite des vaisseaux; ils sont 4, dont 2 capitaines de vaisseaux de commerce, et 2 constructeurs de marine.

Ancien état militaire de la colonie.

L'ancien état militaire était composé ainsi qu'il suit :

Le général divisionnaire Magallon-Lamorlière était gouverneur et commandait en chef;

Le général de brigade Desbrulys commandait en second.

Forces de la colonie.

Gardes nationales.

1 Compagnie de chasseurs à cheval;

La légion du Port-Napoléon, commandée par un chef de légion, l'adjudant général et un sous-adjudant général;

1 Bataillon de chasseurs de 2 compagnies;

2 *Id.* d'arrondissement de 4 compagnies chacune;

- 1 *Id.* de chasseurs de 4 compagnies ;
- 2 Compagnies d'artillerie de bataille ;
- 1 de canonniers marins ;
- 1 de vétérans ;
- 1 d'invalides.

Troupes de ligne.

L'état-major général était composé d'un chef de brigade-chef et de 5 adjoints, compris l'adjutant de place.

Artillerie.

1 Directeur, 1 sous-directeur et 1 aide-major ; le 8^e régiment d'artillerie à pied ayant 4 capitaines de 1^{re} classe, 4 de seconde, 2 lieutenans et 1 garde-magasin général, avec une escouade d'ouvriers, commandée par son lieutenant ;

La 1^{re} compagnie du 3^e régiment d'artillerie à pied, arrivée avec le général Desbrulys ;

Et la 4^e compagnie de canonniers volontaires de la Haute-Charente.

Génie.

- 1 Chef de brigade directeur ;
- 1 Adjudant-garde des plans et journaux de la marine ;

3 Adjoints, 1 arpenteur en chef, 1 dessinateur et 1 chef de bureau.

Infanterie.

L'infanterie se composait des anciens 107 et 108^e régimens d'infanterie de ligne, en station à l'Île-de-France, et dont il restait très-peu d'hommes;

1 Compagnie de la 15^e demi-brigade d'infanterie légère, arrivée avec le général Desbrulys;

Et 1 compagnie d'invalides.

Marine.

La marine était composée comme ci-après:

Le gouverneur; M. Chanvalon, ordonnateur en chef, faisant fonction d'intendant, administrateurs en chef.

1 Notaire-greffier de l'administration, et secrétaire en chef de l'intendance et de la correspondance commune des administrateurs généraux;

1 Secrétaire général du gouvernement;

1 Commissaire général et contrôleur de la marine;

5 Commissaires particuliers de marine;

6 Sous-commissaires,

Et 4 gardes-magasins.

(Comme l'île de Bonaparte dépendait de la même administration, ces commissaires et gardes-magasins étaient répartis dans les deux îles.)

Trésor.

- 1 Payeur général comptable des deux îles ;
- 1 Caissier du trésor.

Officiers du Port.

- 1 Capitaine de vaisseau , capitaine de port ;
- 1 Lieutenant , 1 enseigne et 1 aide de port ;
- 1 Inspecteur en chef de vigie.

La colonie a également

Une école vétérinaire avec un directeur ;

Un jardin botanique situé à 2 lieues du port dans le canton et près de l'église de Pamplemousse , dirigé par M. Ceré père , correspondant de l'Institut impérial.

Telle était l'administration de la colonie , en septembre 1803.

La ville du Port-Napoléon est la seule qui existe dans l'île ; les autres cantons sont composés d'un certain nombre d'habitations éloignées les unes des autres de l'étendue de terrain qui dépend de chacune d'elles.

CHAPITRE V.

*Suite de la description de l'Ile-de-France. —
Son commerce. — Ses relations avec les
îles de Madagascar, Bonaparte et Batavia.
— Ses productions, et choses remarquables
dans l'intérieur.*

EN temps de paix, les meilleures opérations que l'on puisse faire avec cette colonie, sont d'y apporter des piastres. Alors les cargaisons qu'on y achète, composées ordinairement de café, girofle, sucre de son produit et de celui de Bonaparte, rendent presque toujours à leur arrivée en Europe 30 et 35 pour 100 de bénéfice; le meilleur armement est celui qui ne prend en France que du fret et des passagers, et dont le retour est prompt.

Dans les expéditions qui se font en marchandises, il en est qui réussissent, mais cela est rare; les chances courent toujours beaucoup contre les armateurs, parce que le concours devient si grand, et il y a en proportion si peu de consommateurs, que les marchandises

s'y vendent au prix de la facture d'Europe, et souvent beaucoup au-dessous, pertes considérables que les retours ne peuvent couvrir.

En temps de guerre, il arrive une grande quantité d'Américains; il vient aussi des Danois et des Hambourgeois. Il en résulte alors que l'on est obligé de vendre les marchandises à l'encan, souvent à 20, 30 et même 50 pour 100 de perte, ce qui réduit le rapport d'une cargaison de 50,000 piastres à 25,000.

L'instant favorable pour vendre les denrées d'Europe est celui de la déclaration de guerre. Le vin monte alors à 70 et 80 piastres la barrique; 5 à 6 mois après, il tombe à 30, 25 et 20 piastres, suivant la quantité qui se trouve sur la place; il se relève ensuite à 30, et se soutient de 25 à 40. Souvent les neutres, épouvantés par ces revers, s'absentent pendant 6 et 8 mois, et procurent un moment avantageux pour le bâtiment qui arrive ensuite le premier. Dans la dernière guerre, le vin s'est vendu de 100 à 140 piastres la barrique: il est vrai que nous étions en guerre avec l'Amérique, le Danemarck et l'Angleterre, et qu'Hambourg était bloqué; car il faut un concours de circonstances aussi malheureuses pour le faire monter si haut. Le vin de Bordeaux, le savon

et l'huile d'olive sont les objets de la plus grande consommation dans la colonie.

L'Ile-de-France et celle de Bonaparte consomment par mois 550 barriques de vin, si on peut les avoir ; 24,000 livres de savon, surtout de celui de Marseille, auquel on donne la préférence.

L'huile d'olive s'est vendue à l'encan 3 piastres le panier de 12 bouteilles ; son prix ordinaire est de 6 à 7 piastres, et quelquefois elle monte de 15 à 17 ; l'eau-de-vie 1 piastre et demie, et jusqu'à 5 et 6 piastres la velte. On y fait beaucoup de cas des anchois et des olives. L'anisette de Bordeaux, de Marie Brizart, est très-estimée ; on lui donne la préférence sur les autres liqueurs. On y consomme fort peu de fruits à l'eau-de-vie, aussi se vendent-ils une demi - piastre, et quelquefois une piastre le flacon.

Les bougies sont également un bon article de consommation. Le prix des belles bougies varie de 5 à 6 francs la livre.

Le luxe est extraordinaire, surtout depuis que les neutres ont importé dans l'île beaucoup de draps, indiennes et soieries.

Les beaux draps noirs de Sedan, les draps bleus de la même fabrique, ainsi que ceux de

Louviers et de Vigogne, y apportent presque toujours de 20 à 50 pour 100 de bénéfice, lorsqu'il ne s'en trouve pas une trop grande quantité.

Les objets qui offrent encore de l'avantage, principalement en temps de guerre, sont les bons et beaux chapeaux de Lyon, dont 2 tiers ronds et 1 tiers à 3 cornes; les bas de soie blancs, quelques noirs et point de couleur; des gants de peau blanche pour homme, gants de soie blanche pour femme; les beaux schals de soie de Lyon; des épaulettes en or, de capitaines et de lieutenans, quelques-unes en argent; des dragonnes et galons; un peu de passementerie et de cordonnerie; des aiguilles, façon anglaise; beaucoup de clous à bardeaux, un peu plus longs et plus forts que ceux qui sont employés aux caisses de vin de Bordeaux; de la faïence, façon anglaise, dont il se fait une très-grande consommation; enfin des graines potagères, mais en petite quantité et très-fraîches, parce qu'il en vient du cap de Bonne-Espérance.

Les frais de réparation d'un vaisseau sont immenses; aussi qu'un navire apporte double jeu de voiles neuves, de mâture et d'agrès, il est sûr d'en tirer un bon prix.

Les frais de port obligent les armateurs à vendre à leur arrivée leur cargaison, quel qu'en soit le prix. Elles se vendent en totalité à la même personne, ou à plusieurs qui s'associent pour les acheter; car si les capitaines ou les subrécargues les vendaient par petites portions, ainsi que cela se fait en Europe, cela les entraînerait à des longueurs et à des dépenses qui enlèveraient une partie des bénéfices, et ils manqueraient la saison des moussons.

Il y a dans toute la colonie environ 60,000 esclaves dont deux tiers Mozambiques et Caffres, et un tiers de Malgaches (naturels de l'île de Madagascar) et d'Indiens.

On emploie généralement les premiers à la culture. Les Malgaches ont beaucoup plus d'intelligence, et apprennent facilement toute espèce de métier, ainsi que les Indiens: cependant ces derniers sont plus utiles comme domestiques.

La traite de ces noirs est une branche de commerce assez considérable; il part continuellement des bâtimens pour Mozambique, afin d'y faire la traite en échange de clincaillerie, de fusils et de piastres.

Outre la traite qu'on fait à Madagascar, cette île alimente encore la colonie de bes-

tiaux; elle fournit aussi du riz. Les échanges s'y font en fusils, poudre, toiles bleues de l'Inde, quelque peu de clincaillerie et de l'arrack. La manière d'y traiter est assez singulière, quand on ne veut pas prendre d'intermédiaires parmi quelques Européens qui y sont établis, et qui font le métier de courtiers.

En débarquant, tous les naturels viennent vous offrir leurs femmes et leurs filles; c'est un honneur au-dessus de tout, que vous faites à celle que vous choisissez, parce que, s'il résulte de cette liaison quelqu'enfant mâle, il devient roi, prince ou chef de village. Si c'est une fille, elle est considérée comme une princesse, c'est-à-dire qu'on a beaucoup d'égards pour elle. Le costume de ces petits rois, et leur demeure, ne différent presque en rien de leurs sujets; on ne les distingue que par la considération et le respect qu'on leur porte, et l'obéissance qu'on leur voue. Ceux qui vont traiter prennent pour femme celle d'un chef ou l'une de leurs filles; ils achètent ou louent une maison faite de branches d'arbres, et couverte de feuilles de cocotiers; ils y déposent leurs marchandises; ils font connaître à cette femme ce qu'ils désirent en échange, et c'est

elle qui parcourt le pays et fait les marchés. Il y a toujours beaucoup d'avantage à la choisir parmi la famille d'un prince un peu puissant, parce qu'alors elle obtient plus facilement les noirs à des prix modiques. Quand la traite est complète et embarquée, on donne à cette femme une pièce ou deux de toile bleue, quelques mouchoirs ou colifichets, comme colliers de perles fausses, blanches ou rouges, une portion d'arack, et vous la congédiez. Pendant la durée de la traite, les parens vous rendent souvent visite : il faut leur faire de petits présens, surtout en arack, dont ils sont très-amateurs. On doit bien faire attention à leurs mains, parce qu'ils sont un peu voleurs : du reste ce sont d'assez bonnes gens; ils sont hospitaliers, et on peut voyager dans l'intérieur de leur pays avec assez de sécurité.

En examinant attentivement l'île de Madagascar, j'ai remarqué que si on y formait des établissemens un peu considérables, elle pourrait devenir une aussi belle colonie que Saint-Domingue. Elle offre en effet des ressources incalculables, par la richesse de son sol, ses récoltes, ses bestiaux, et une quantité de bois précieux, tels que l'ébène noir, blanc, vert et blanc moucheté, le sandal et beau-

coup d'autres bois indigènes propres à la construction et à l'ébénisterie ; en outre par ses mines riches, surtout en cristaux.

On voit au Port-Napoléon un métal semblable à l'argent épuré, attaché à des roches, du poids d'environ 30 livres ; on n'en connaît encore ni la nature ni la propriété, mais on prétend qu'il vient de Madagascar.

Il est arrivé aussi de cette île, avant mon départ, une petite cargaison de gomme copale ramassée dans les forêts et sous les arbres : elle est la première qui en soit sortie ; elle a été vendue à l'encan 9 s. la livre, ce qui offre une nouvelle branche de commerce.

Les esclaves que les Malgaches vendent sont, comme à Mozambique, des prisonniers qu'ils ont faits chez les princes leurs voisins, avec lesquels ils sont continuellement en guerre.

Les naturels qui habitent la partie orientale sont de couleur de cuivre rouge, et ont quelque rapport avec les Malais dans leur stature et la forme de leur figure ; leurs cheveux sont noirs et très-longs. Ceux de la partie occidentale qui regarde le côté de la grande terre d'Afrique, sont noirs comme les Mozambiques, et ont de la laine crépue au lieu de cheveux.

Le Malgache est grand, fort, bien fait, rêveur ; il conserve même, dans l'esclavage, un caractère d'indépendance : aussi est-il assez commun d'apprendre à l'Ile-de-France que 10 à 12, plus ou moins, hommes et femmes, se sont emparés la nuit d'une barque dans le port ou dans quelqu'anse de la côte, et se sont sauvés vers leur patrie, sans compas ni vivres, guidés seulement par le soleil ou quelque étoile qu'ils auront remarquée, au risque de périr de faim, et d'être engloutis. Pendant mon séjour, cet exemple eut lieu plusieurs fois : il y en a dont on n'a jamais eu de nouvelle ; d'autres étant parvenus à Madagascar, et forcés par les vents et les courans d'aborder une côte dépendante de leurs ennemis, ont été pris de nouveau et revendus.

L'île de Bonaparte n'ayant point de port, mais seulement des rades foraines toujours dangereuses pour les vaisseaux qui s'y trouvent mouillés, les habitans envoient en dépôt chez des commissionnaires de l'Ile-de-France, leur café, girofle et blé.

Le blé sert à la nourriture des blancs ; on leur envoie en paiement du vin, de l'huile, du savon, des draps, des modes et des piastres. Un grand nombre de petits bâtimens caboteurs

fait continuellement ce trajet pour transporter dans ces deux îles les objets de leur commerce.

En temps de paix, le café se vend 10 à 14 piastres le cent pesant, et, à l'île Bonaparte, 10 piastres. Pendant la guerre, il monte de 16 à 22 piastres.

Lorsque les Américains restent neutres, la guerre donne tous les ans à cette île la valeur de deux récoltes.

L'Île-de-France expédie aussi tous les ans à Batavia plusieurs bâtimens qui y portent du vin, de l'huile, du savon, beaucoup de bois d'ébène, des modes, des souliers d'hommes et de femmes, et des piastres. Ces bâtimens en rapportent du riz, la colonie étant loin d'en produire la quantité suffisante pour sa nourriture, du sucre candi, du sucre blanc, du café, du poivre, de l'arack qui est très-estimé, du calin que les capitaines mettent en lest, du nankin, de la porcelaine commune de Chine, et des gargoulettes qui viennent du royaume de Bantam.

On envoie annuellement deux ou trois petits bâtimens aux îles Séchelles pour y acheter le coton, quelques épices qu'on y recueille, et des tortues. Quelquefois les bâtimens neutres ren-

dent ces frais d'armement inutiles, en allant à l'avance et directement acheter eux-mêmes, des habitans de ces îles, le produit de leurs récoltes.

Les bâtimens qui, venant de l'Ile-de-France, relâchent au cap de Bonne-Espérance, en apportent du beurre, un peu de vin cuit, et beaucoup de graines potagères.

La colonie produit du sucre, du café, de l'indigo, du coton, du girofle, du blé, du manioc, du maïs, et tous les légumes d'Europe.

Ses principaux fruits sont les mangues, athes, bananes de diverses espèces, l'ananas, le papaia, l'avocat, la gouyave, le raisin, beaucoup de citrons et oranges, et des melons d'une excellente qualité (a).

Le café récolté à l'Ile-de-France est supérieur en qualité à celui de l'île Bonaparte; il s'en trouve de deux sortes: le petit grain vert rond et pesant, et l'autre de la même forme que celui de la Martinique. On y soigne la manipulation de ce grain pendant et après la récolte, on ne cueille que les grains qui sont mûrs. A l'île Bonaparte, au contraire, on dépouille une branche entière d'un seul trait: l'ouvrage par ce moyen s'accélère; mais beau-

coup de fruits , non encore mûrs , sont confondus et emballés avec les fruits mûrs.

On commence à l'Île-de-France à planter beaucoup de cafiers , sans cependant espérer de réussir aussi bien qu'à l'île Bonaparte, parce que le sol y est plus léger et moins profond, et que le cafier ayant une racine pivotante, s'enfonce toujours dans la terre, en sorte qu'il est vraisemblable qu'au bout de 12 à 15 ans, beaucoup de plantes qui seront parvenues jusqu'au tuf (terre rouge brûlée et stérile), dépériront.

Le cotonnier réussit bien dans les endroits secs et dans les quartiers où la terre n'est pas rouge. Le coton que cet arbre fournit est, ainsi que celui des îles Séchelles, d'une qualité supérieure, et peut le disputer en beauté au coton de Cayenne.

L'indigo n'est plus cultivé comme anciennement, ce n'est plus un article d'une demande soutenue depuis 1797, que les Anglais en apportent du Bengale une quantité plus que suffisante pour la consommation de toute l'Europe, et d'une qualité qui obtient souvent la préférence sur l'indigo guatimale, parce qu'au Bengale on ne cherche plus à en augmenter la quantité, et que l'on s'y attache à en améliorer la qualité.

L'indigo se vend ordinairement de 4 liv. 10 s. à 5 liv.

Ce n'est que depuis six ans environ que beaucoup d'habitans se sont livrés entièrement à la culture de la canne à sucre, sur une partie des terrains qui servaient aux indigoteries. La ruine totale de plusieurs de ceux qui ont commencé, occasionnée par les dépenses énormes que nécessitent ces établissemens et les usines, n'a pas empêché qu'il ne s'y soit formé des sucreries considérables et des guildiveries (fabriques d'arack). Ces établissemens, une fois formés, offrent de grands profits; la qualité du sucre est à peu près la même qu'à Saint-Domingue.

Les girofliers viennent parfaitement bien dans les plus mauvais sols; mais ce n'est pas un objet auquel on s'attache beaucoup, l'île Bonaparte en produisant elle seule de quoi alimenter toute l'Europe.

Il y a à peu près 15 arpens de muscadiers dans diverses habitations; ils y viennent en pleine maturité.

Le cannelier est un objet de curiosité, plutôt que de récolte; cependant la qualité de la cannelle que l'on recueille, prouve que

l'on pourrait en tirer parti si on cultivait cet arbre.

Le ravensera (ou quatre épices) y vient bien ; mais il est au-dessous de l'attention des habitans. On venait de vendre 400 liv. de feuilles de cet arbre , pour pareille quantité de savon d'Amérique (*b*).

Les principaux arbres qui se trouvent dans la colonie , et que l'on emploie dans la charpente et la menuiserie , sont les bois d'olive (*c*), le bois puant (*d*) , le bois de nattes à petites et grandes feuilles qui ressemblent à l'acajou par leur couleur (*e*) , le tatamaka (*f*) , le bois de fer (*g*) et le bois d'ébène (*h*) qui , à la Chine , est préféré à tout autre ; les capitaines des bâtimens qui, allant en Chine, relâchent à l'Ile-de-France, en emportent toujours pour lest , ainsi que ceux qui vont à Batavia ; mais l'ébénier commence à devenir rare , car on le coupe toujours et on ne le replante jamais , apparemment parce qu'il est trop long à venir.

L'arbre dit *le bois noir* y est aussi très-commun ; il y vient dans tous les terrains avec une vitesse et une facilité extraordinaire : on ne l'emploie que pour la cuisine , étant généralement noueux et tortueux , et peu propre par

sa nature à la construction. C'est le seul arbre de la colonie qui se dépouille de ses feuilles pendant la saison que l'on appelle hiver ; il en découle en abondance une gomme très-transparente d'un jaune rougeâtre et foncé, dont on ne fait aucun cas, et qui pourrait remplacer cependant la gomme arabique pour la liaison des couleurs (*i*).

Il y a également une très-grande quantité de tamariniers ; mais les habitans ne font pas un objet de spéculation des fruits (*k*). Le palma-christi y est très-commun ; il sert de haies dans beaucoup d'habitations. On sait que l'huile que l'on retire de son fruit est un grand vermifuge, et qu'elle a beaucoup d'autres propriétés.

On trouve en outre, à l'Ile-de-France, les arbres à arèque, à suif, à savon, à camphre ; l'arbre à pain, le poivrier, le sagou, le cacao, le coco, le benjoin, le bambou, le rotin, un pied de cocotier des Séchelles, dit vulgairement *coco de mer* ; le vakoua de Madagascar, de l'écorce duquel les naturels font des pagnes très-fines et de belles nattes ; le multipliant, beaucoup d'arbustes à thé, l'arbre dit *l'arbre du voyageur*, celui du sang de dragon, un pied de muscadier de Ceylan qui vient en

grand arbre, les feuilles étant très-grandes elles-mêmes, et la noix oblongue : tous ces arbres ne sont qu'objets de curiosité (l).

Il y a aussi un pied de saule pleureur, beaucoup de chênes importés, et quelques pieds de pin, mais on en ignore la qualité.

Les naturalistes disent qu'il y a, dans les forêts, une espèce de quinquina, mais aucun habitant ne la connaît.

On n'ose y planter le chanvre, parce que les noirs (à l'instar des Hottentots) en fument la tête en guise de tabac, ce qui les enivre et les rend furieux et intraitables.

Cette île offre encore quelques particularités dignes de remarque. Elle a été bouleversée par des tremblemens de terre ; on rencontre à chaque instant des preuves évidentes de l'existence de plusieurs volcans. A deux lieues du port Souillac, entre les quatre bornes des plaines Wilhems et la Savanne, on voit sur le sommet d'une des montagnes les plus élevées, que l'on nomme *le Grand-Bassin*, un lac qui a environ un quart de lieue de tour, dont l'eau est très-bonne, et au milieu duquel est une petite île. On y a sondé plusieurs fois, et dans quelques endroits on n'a pu trouver le fond à 100 brasses : tout prouve que c'est un ancien

cratère. En effet, en fouillant à l'entour, on trouve des laves; ce lac est un réservoir d'anguilles monstrueuses; on en a pêché plusieurs fois; une grande partie des rivières qui arrosent les environs de cette partie de la colonie, y prennent leur source. L'habitation des héritiers Audebert, à la Savanne, est partagée par un ravin assez large qui paraît avoir été formé de l'écoulement des laves de cet ancien volcan. Les voûtes crevées que l'on y voit à peu de distance l'une de l'autre, et qui ne sont composées que de cette matière, le prouvent. Je suis descendu dans plusieurs de ces souterrains qui avaient 10 pieds de large: on ne peut juger de leur profondeur, parce qu'ils sont encombrés de pierres volcaniques et de terres que les eaux y ont amenées. En parcourant ce ravin jusqu'à sa source, autant que les localités me l'ont permis, je me suis assuré qu'en effet, après avoir cerné une montagne du second ordre, il prenait son origine au pied de celle du Grand-Bassin.

Et la caverne d'un demi-quart de lieue de longueur, située plaine Wilhems, à une lieue et demie du port sur l'habitation de M. le docteur Stattmann, dont M. Bernardin Saint-Pierre donne la description, est certainement

digne des curieux : il y a apparence qu'elle correspond avec la petite montagne qui a la forme d'un grand mamelon , et qui se trouve à peu de distance dans la plaine. Cette opinion est fondée sur la direction et l'entonnoir de la petite montagne , sur son sommet , ce qui atteste qu'elle a éprouvé des éruptions volcaniques.

La grande rivière qui sépare ce canton de celui de Mocka , coule dans un ravin très-profond et très-escarpé qui pourrait fort bien avoir été formé aussi par l'écoulement des laves. On y trouve au moins différens rameaux de souterrains volcaniques qui y aboutissent , et de petites cavernes composées de différentes couches de fer fondu , notamment au bout de l'habitation de M. de Grancourt , ancien ingénieur-géographe.

Au milieu de la plaine du Bois-Rouge , sur l'habitation de M. Lemeure , s'est formée une crevasse qui , étant déblayée , a fait voir l'entrée d'un nouveau souterrain , composé également de ces mêmes matières.

La colonie possède un jardin botanique qui mérite d'être vu : il est situé à 3 petites lieues du port sur la chaussée , et à côté de l'église du canton de Pamplémouse. Il réunit non

seulement tous les arbres et plantes de l'Inde, mais encore ceux d'Afrique et d'Europe.

Le Réduit, campagne du gouverneur, sur la rive droite de la grande rivière, canton de Mocka, est intéressant par sa situation, ses vues pittoresques, ses jardins, ses cascades, et les arbres dont sont composées ses avenues; tels que le sang de dragon, le cannelier et le benjoin. On y voit aussi le multipliant dont les branches retombent, poussent et forment de nouveaux corps d'arbres, liés, soutenus et entrelacés les uns dans les autres.

L'Ile-de-France, quoique jouissant constamment du plus beau ciel que l'on puisse voir, d'une température agréable et d'un air pur, n'en a pas moins beaucoup de lépreux parmi ses habitans et les noirs; fléau qui ne se propage malheureusement que trop, et dont on prétend que les maladies vénériennes mal guéries sont l'origine.

Les gouverneurs ont fait plusieurs déportations des hommes affectés de la lèpre aux îles Séchelles et à celle de Garagayos, où les tortues sont abondantes, le bouillon et la chair de ce reptile étant très-salutaires pour cette maladie, qui n'en est pas moins considérée comme incurable : mais le vice étant resté

dans l'île, et beaucoup de personnes qui en étaient atteintes, ayant su se soustraire à la vigilance de la police, il s'est propagé de nouveau, et pourrait faire beaucoup de ravages, si on ne le prévenait d'une manière quelconque.

On s'aperçoit aussi que l'on y est devenu plus sujet aux maladies depuis 10 à 12 ans, parce que beaucoup de forêts y ayant été défrichées, sans qu'on eût replanté, les sécheresses sont plus longues.

Il n'y existe aucune bête féroce ni venimeuse; on y voit seulement une grande quantité de cent-pieds (*m*) et de scorpions (*n*); mais leurs piqûres n'occasionnent qu'une enflure que l'on fait disparaître avec un peu d'alcali volatil.

Les forêts sont remplies de singes de différentes espèces, mais toutes petites; ils font beaucoup de dégâts dans les habitations qui avoisinent les bois. Les colons sont obligés d'avoir des gardiens armés de fusils, afin de se garantir des ravages de ces animaux, surtout à l'époque de la récolte du maïs : on en surprend souvent des troupes entières, dont chaque individu emporte quelquefois jusqu'à 5 épis, un dans la gueule, un dans chaque main, et autant sous les aisselles; ils se sauvent

ainsi en courant sur les pattes de derrière.

Elles sont aussi pleines de gibier; le grand gibier, tel que le cerf et le sanglier, se trouve dans les terrains non défrichés, notamment près du Grand-Bassin. On y voit également une grande quantité de cochons marrons; c'est une espèce de très-gros rat qui a la tête, les yeux et le museau d'un cochon (*o*). Tous les noirs en sont très-friands, et ceux qui se sauvent dans les bois pour se soustraire à l'esclavage, ne se nourrissent en partie que de la chair de cet animal. Toutes les autres espèces de rats y sont communes; ils détruisent les campagnes cultivées en mangeant les grains ensemencés et les légumes.

Le rat musqué est répandu non seulement dans les campagnes, mais encore dans les maisons des habitans et au port. Son odeur est tellement forte et désagréable, que s'il en passe un dans une cave, tout le vin en bouteilles, quelque bien bouché qu'il puisse être, la contracte et le met hors d'état d'être bu. Il faut que les bouteilles soient droites pour garantir le vin de cet accident (*p*). Quelques chats tuent ces animaux, mais ne les mangent jamais; ils ont plus spécialement pour ennemis, dans la colonie, une espèce de chiens qui

leur font la chasse, et les étranglent. Les canards les dévorent, notamment ceux des Manilles qui sont très-multipliés. Toutes les volailles, d'ailleurs, mangent les scorpions et les cent-pieds. Les scorpions se tiennent dans les bois entre les planchers, dans les papiers, dans les livres et dans le linge. Les cent-pieds cherchent la fraîcheur et l'humidité, et se trouvent dans les pierres, dans les murs et dans les décombres de maçonnerie.

Toutes les maisons de la colonie sont remplies de petits lézards : comme ils se nourrissent d'insectes, et qu'ils ne sont ni incommodés ni désagréables, on ne cherche pas à les détruire. Les chats qui les mangent deviennent extrêmement maigres et dépérissent.

Originellement il y avait tant de sauterelles à l'Île-de-France, que des habitans ont été obligés d'abandonner leurs possessions. On en rencontre encore quelquefois des nuées du côté du Bois-Rouge, des Quatre-Bornes et du Grand-Port. Pour les détruire, on a apporté de l'île de Java un oiseau que l'on nomme *martin*, qui s'y est tellement multiplié, qu'il devient lui-même incommodé, et qu'il ravage les raisins et les fruits. Aussi chaque habitant est-il tenu, par un règlement de police, de

présenter tous les ans au chef-lieu de son canton une certaine quantité de têtes de martins, ainsi que de celles de moineaux. Le martin a la forme et la grosseur d'une pie; son plumage est noir; il a quelques taches blanches sur la tête et le cou; il s'apprivoise, et apprend aisément à parler. Cet oiseau contribue beaucoup aussi à la destruction des cent-pieds, des scorpions et des fourmis qui se trouvent partout, et rongent, ainsi que le kakerlaque, le linge et les effets (*q*).

Les chauves-souris y sont aussi communes; il y en a qui sont aussi grosses qu'une forte poule. On les mange en guise de lièvre, quand elles sont grasses. Il faut bien s'y connaître, quand on n'est pas prévenu, pour en faire la distinction, surtout quand on les mange en civet (*r*).

Les forêts abondent en petites perruches très-jolies, dont le plumage est vert (*s*). Il y a aussi quelques calfats et cardinaux, mais ces oiseaux viennent de Java (*t*).

On y trouve beaucoup d'espèces de scarabées et d'araignées. Il y a de ces dernières dont le corps est plus gros qu'une noix; leurs pattes sont très-longues; elles sont tachetées avec régularité de couleur rouge et blanche;

les toiles qu'elles font sont si grandes, si fortes et si épaisses, que les oiseaux de moyenne taille ne peuvent passer à travers. On en voit très-communément entre les aloès, plantes dont on connaît l'utilité pour faire des cordages, et qui servent de haies dans les habitations et le long des bois.

Une particularité qui tient à cette colonie et à celle de Bonaparte, est que l'on n'a pas connaissance qu'aucun animal y ait jamais été atteint de la rage.

*Notes et Additions du Chapitre V,*Par M. SONNINI.

(a) Les bananes, les ananas, les citrons, etc., sont trop connus pour que je ne me dispense pas d'ajouter des notes à leur indication. Je me contenterai de donner quelques éclaircissemens au sujet de fruits qui ne se trouvent point en Europe et qui sont communs dans plusieurs des contrées les plus chaudes de l'ancien et du nouveau continent.

Il ne faut pas confondre le manguiier avec le mangoustan, arbres qui sont également cultivés dans les Indes, mais qui n'appartiennent pas à la même famille de plantes. Le premier, indiqué par M. Tombe (*mangifera indica*), fait partie de la famille des *térébintacées*, l'autre de celle des *guttiers*. Le manguiier est un gros et grand arbre, à tête largement étalée, à écorce noirâtre, à très-longues feuilles opposées et pointues, à petites fleurs disposées en panicules lâches, enfin à fruits bons à manger, moins bons cependant que ceux du mangoustan. Ces fruits, que l'on appelle *mangues*, sont oblongs, ordinairement de la grosseur

d'un œuf d'oie, et à peu près de la forme d'un rein ; leur peau, mince, mais forte, luisante et polie, est verte ou jaunâtre, avec du rouge du côté le plus exposé au soleil ; leur chair est jaune, d'un goût et d'une odeur agréables, et plus ou moins filamenteuse ; leur noyau est aplati, et l'amande qu'il renferme a une grande amertume. La mangue est un fruit très-estimé ; on la sert sur toutes les tables des Européens, soit crue, avec ou sans sucre, soit confite dans le sucre ou cuite avec des œufs, du sucre et du beurre. Les Javans la mettent cuire dans l'eau salée et la mangent comme des olives ; et ce fruit vert, cuit et confit au vinaigre, avec du poivre, leur tient lieu de cornichons. De quelque manière qu'on l'apprête, c'est un des fruits les plus délicieux et les plus généralement recherchés dans l'Inde, d'où il est originaire. Transplanté à l'Ile-de-France, le manguiier a très-bien réussi, mais son fruit a perdu de ses bonnes qualités, et par une suite naturelle de la célébrité dont il jouit dans son pays natal. « En général, » dit M. Bory de Saint-Vincent, les Européens » se font difficilement aux mangues. Sur cin- » quante, à peine en trouve-t-on une de bonne ; » les unes ont le goût de la carotte, ou la chair » excessivement filamenteuse ; d'autres ont une » saveur résineuse et une odeur de térébenthine » qui soulève l'estomac. Les premières mangues

» que je mangeai à l'Île-de-France , troublèrent
 » ma digestion * . »

L'athe , ou ate , est le fruit d'une espèce de corossol , le corossol à fruit écaillé (*anona squamosa*), petit arbre des Indes , aussi bien que du midi de l'Amérique : ses feuilles sont alternes , pointues et d'un vert foncé ; ses fleurs sont petites et verdâtres , et ses fruits , couverts d'écaillés , sont très-bons à manger , lorsqu'ils ont atteint leur parfaite maturité et qu'on leur a enlevé l'écorce , dont l'odeur est désagréable. Les corossols forment un genre dans la famille des anones.

Un autre fruit , également commun aux deux Indes , est celui du papayer (*carica papaya*), arbre de la famille des orties. Cet arbre s'élève à près de 20 pieds ; sa tige est droite , revêtue d'une écorce raboteuse et verdâtre ; son bois a peu de consistance ; ses feuilles , larges et irrégulièrement découpées , forment au sommet de la tige une espèce de couronne ; ses fleurs sont blanches et exhalent une odeur délicieuse ; enfin , son fruit , dont la grosseur et la forme approchent de celles d'un petit melon , a , dans sa maturité , l'écorce et la chair jaunes et succulentes. La papaye , c'est le nom de ce fruit , a une saveur douce et une odeur légèrement aromatique. Les Européens la mangent rarement crue , mais les indigènes et les

* Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique , etc. , t. 1 , p. 260.

créoles s'en accommodent fort bien, et ils la cueillent aussi avant sa maturité, pour la faire cuire, coupée par morceaux, avec la viande, et elle a alors le goût du navet. Mais les papayes, confites dans du sucre, avec les fleurs de l'arbre, ou avec des citrons et des oranges, deviennent de très-agréables friandises; leur écorce se confit aussi avec l'écorce d'orange, et ces diverses préparations se conservent long-temps lorsqu'elles sont bien faites, et peuvent se transporter en Europe, où elles sont bien accueillies, comme se faisant distinguer au milieu des desserts les plus somptueux.

Les feuilles du papayer peuvent s'employer au lieu de savon pour blanchir le linge; les jeunes tiges, qui ne sont remplies que de moelle, servent à faire des pipes, et les semences qui ont la saveur du poivre, passent pour être un excellent vermifuge.

Les naturels du Mexique et du Pérou donnent à un arbre fruitier, indigène de leurs contrées, le nom d'*ahuaca*, que les Espagnols ont changé en celui d'*aguacate* ou d'*aoucate*, transformé par les Français en *avocat*. C'est une espèce de laurier (*laurus persea*), grande et d'une belle venue; ses feuilles alternes sont ovales et d'un beau vert; ses fleurs sont petites, mais nombreuses et blanchâtres; et son fruit, de la grosseur du poing, est ovale, verdâtre et violet. On le mange, comme le melon, avec du poivre et du sel. Sa chair, dont la

couleur approche de celle de la pistache, a la consistance du beurre et une saveur qu'on a comparée à celle de l'aveline, ou d'une tourte de moelle de bœuf. L'avocatier croît très-vite, fait de belles avenues, mais son bois trop tendre n'est bon à rien. Le noyau du fruit donne une couleur violette très-solide.

On cultive dans les deux Indes le goyavier ou gonyavier, arbrisseau de la famille des myrtes (*psidium pyrifera*). Cet arbrisseau est aussi commun en Amérique que l'est en Europe le néflier, auquel il peut être comparé sous quelques rapports. Sa hauteur n'excède pas 10 ou 12 pieds; son écorce est roussâtre; ses feuilles sont opposées, ovales et d'un vert pâle; ses fleurs sont blanches, assez semblables à celles du syringa, mais sans odeur; enfin, son fruit, de la grosseur d'une pomme, est couronné comme la nêfle, et renferme une pulpe blanche ou couleur de chair, d'un goût un peu musqué et assez agréable. On mange les gonyaves crues ou cuites, en compotes, en marmelades ou en gelée. Ces fruits, de même que toutes les autres parties de l'arbre qui les porte, sont astringens. L'écorce du gonyavier est préférée à toutes les autres pour tanner les cuirs, et ses racines sont employées pour les tisanes astringentes.

(b) Le ravensara (*ravensara aromatica*) est un arbre assez gros et touffu, à tête pyramidale et à

écorce roussâtre et odorante. Il a les feuilles alternes, ovales, fermes comme celles du laurier, vertes en-dessus et blanchâtres en-dessous; les fleurs sont très-belles et les fruits sont des noix arrondies de la grosseur d'une belle cerise. L'amande de ces noix, fraîchement cueillies, a une excellente et fine odeur aromatique; mais sa saveur est amère, très-âcre et piquante; cependant cette amande, gardée pendant quelque temps, ou préparée, acquiert un goût fort agréable, et elle devient, ainsi que les feuilles du ravensara, une épice d'un usage général dans l'Inde pour les assaisonnemens. La préparation des fruits et des feuilles, lorsqu'on veut leur conserver tout leur arôme, est très-simple : on en fait des chapelets et on les laisse à l'air pendant un mois, pour leur faire perdre leur suc aqueux; au bout de ce temps on les jette dans de l'eau bouillante, et on les y laisse quatre ou cinq minutes; on les fait ensuite sécher au soleil, ou à la cheminée, et ils ne se trouvent plus imprégnés que de leur huile qui les conserve plusieurs années*.

Les botanistes varient sur la classe ou sur la famille à laquelle le ravensara appartient.

(c) Cette dénomination de *bois d'olive* ne veut pas dire que l'arbre auquel on l'applique à l'île de France, soit une espèce d'olivier. Cet arbre n'a

* Voyez mon édition des Voyages aux Indes orientales et à la Chine, par M. Sonnerat, t. 2, in-4^o, p. 467.

en effet d'autre rapport avec l'olivier que quelque ressemblance dans la figure des feuilles et des fruits, ce qui lui a fait donner le nom d'*olivetier* (*elaodendron*). Jussieu l'a rangé dans ses *familles des plantes* à côté des nerpruns, et l'a nommé *rubentia*, parce que son bois est rouge.

(d) On a donné le nom de *bois puant* à plusieurs arbres d'espèces et de genres différens. Celui-ci est de la famille des gattiliers, et indigène de l'Inde où il est appelé *tek*. C'est le tek ou theke élevé (*tectona grandis*). Ce grand arbre se trouve aussi au midi de l'Afrique; les Hollandais du cap de Bonne-Espérance le nomment *stink-hout*. C'est le meilleur de tous les bois pour les constructions civiles et navales; sa dureté et son amertume le rendent inaccessible aux vers, ainsi qu'aux impressions de l'air; il est incorruptible à l'eau, et sa densité le rend peu sujet au feu. Les vaisseaux faits de ce bois ont une durée que ceux d'Europe ne peuvent égaler. On en fait aussi de fort beaux meubles. Ses feuilles, assez semblables à celles du noyer, servent, au rapport de Rhumphe, à corriger l'insalubrité de l'eau, à teindre la soie en rouge et à fournir des remèdes contre plusieurs espèces de maladies. Aussi le tek est-il presque vénéré dans l'Inde, comme le chêne le fut chez nos ancêtres. Les fleurs de cet arbre sont blanches, et son fruit est à peu près rond, sec et caché dans un calice renflé et membraneux.

(e) Le bois de natte, ou nattier, est un arbre de la famille des sapotilliers, et, je crois, le sapotillier découpé (*achras dissecta*). On le trouve aux Indes et dans l'Afrique méridionale. Les deux variétés, à grandes et à petites feuilles, donnent de très-beau bois de couleur rouge.

(f) Je ne puis rien dire de cet arbre que je ne connais pas sous le nom de *tatamaka*.

(g) Le nom de *bois de fer* a été appliqué à des arbres de sept genres différens, à cause de l'extrême dureté de leur bois. Celui dont il est question dans la notice de M. Tombe, est le *nagas* (*mesua ferea*) de la famille des guttiers. Cet arbre croît dans l'Inde; ses feuilles sont opposées, longues et argentées; ses fleurs répandent une odeur de musc, et son fruit est une noix à quatre angles et à une seule semence.

(h) L'arbre qui donne la véritable ébène, l'ébène noire, est une espèce de plaquemnier, le plaquemnier ébène (*diospyros ebenum*), de la famille de plantes à laquelle Jussieu a conservé le nom de *plaquemnier*. Cet arbre croît dans l'Inde et à Madagascar; ses feuilles sont oblongues, coriaces et veinées; ses fleurs sont solitaires. Le bois d'ébène est bien connu.

(i) L'arbre que l'on appelle *bois noir* est une espèce d'acacie, acacie lebbek (*mimosa lebbek*). Je ne puis mieux faire, pour donner une idée de

cet arbre de la famille des légumineuses, que de rapporter ce qu'en dit M. Bory de Saint-Vincent, dans son *Voyage aux principales îles des mers d'Afrique* (t. 1, p. 165).

« Le bois noir a été porté dans nos colonies
 » orientales, du Malabar et de l'Arabie, où on
 » le trouve naturellement ; il a l'inconvénient de
 » perdre ses feuilles, et alors le grand nombre de
 » gousses desséchées dont il est convert, produi-
 » sent, quand le vent les agite, un bruit particu-
 » lier, que dans le pays (l'Ile-de-France) on com-
 » pare à celui d'une friture. C'est au printemps que
 » le bois noir présente un spectacle charmant ; les
 » belles houppes de fleurs contrastent par leur
 » couleur blanche, jaune et rose tendre, avec une
 » verdure nouvelle et épaisse *. Le bois noir pro-
 » duit, comme toutes les autres *miméuses* (acacies),
 » mais en plus grande quantité, une gomme dont
 » certains morceaux sont aussi beaux que ceux de
 » la gomme arabique. »

* « Le bois noir est un des végétaux dans lesquels la nature
 » développe le plus de luxe, et qu'elle semble avoir pourvus
 » des moyens les plus nombreux de se reproduire. Le nombre
 » de ses étamines est prodigieux. Je m'amusai à calculer le
 » nombre de ces organes de la fructification dans un arbre
 » ordinaire de cette espèce, qui était dans la cour de la
 » maison où je demeurais : chaque tête de fleurs contenait
 » (par un terme moyen, pris entre plus de cent individus)
 » 36 corolles qui renfermaient 60 étamines. L'arbre produisit
 » cette année 91 bouquets, qui avaient chacun 9 têtes de
 » fleurs, en tout 32,724 corolles et 1,996,164 étamines. »

(k) Le tamarinier (*tamarindus indica*), bel arbre de la famille des légumineuses, croît non seulement aux Indes orientales, mais encore en Afrique et dans l'Amérique méridionale; on peut même l'élever dans nos climats, mais il n'y présente que les imperfections d'une éducation forcée et en même temps minutieuse; toujours enfermé dans les serres, il n'y fleurit presque jamais; ce n'est plus qu'un objet délicat de luxe et de curiosité, tandis que dans les contrées qui lui conviennent, le tamarinier donne des productions utiles. La pulpe acide de ses gousses, pétrie en masses ou gâteaux fort durs, sont une provision indispensable de voyages pour les Arabes qui traversent des déserts brûlans. On mange cette pulpe pour se désaltérer et se rafraîchir. On en fait de la limonade, des confitures; c'est un purgatif très-doux, fort en usage dans nos pharmacies; enfin, l'on assure que c'est un bon remède contre le mal de mer. Les semences, entourées de la pulpe, aplaties et luisantes, représentent quelquefois sur leur côté la figure d'un homme basané; on les monte et on les garnit d'une toque et de pendans d'oreille. La gousse qui contient la pulpe, ainsi que les graines, est oblongue et aplatie, son écorce extérieure est sèche et cassante, l'intérieure est membraneuse. Les fleurs auxquelles les gousses succèdent sont opaques, disposées en grappes et d'une odeur suave. Le tronc de l'arbre est droit, haut de 30

à 40 pieds, et revêtu d'une écorce gercée, d'un rouge brun.

(1) Je dirai un mot des espèces de ces arbres, qui ne sont pas connues dans nos climats.

La première de ces espèces est l'aréquier (*areca catechu*), espèce de palmier dont le fruit, nommé *aréque* ou *arec*, est aussi gros qu'un œuf, et d'un grand usage chez les Indiens; ils le coupent par morceaux qu'ils saupoudrent de chaux et qu'ils enveloppent de feuilles de bétel, espèce de poivre. Ils mâchent sans cesse cette préparation, dont la saveur aromatique est agréable, et qui fortifie les gencives et l'estomac, rend l'haleine douce, les lèvres vermeilles, mais gâte les dents.

On donne le nom d'*arbre à suif* à un arbre de la famille des tithymaloïdes et du genre des crotons. C'est le croton porte-suif (*croton sebiferum*), qui croît naturellement en Chine, à Sumatra, aux îles de la Mer du Sud, etc. Cet arbre a le port et les branches du cerisier et à peu près le feuillage du peuplier noir. Les Chinois retirent du fruit une espèce de graisse végétale, avec laquelle ils font une grande partie de leurs chandelles.

« Ce fruit ressemble beaucoup, extérieurement, » aux graines du lierre. Dès qu'il est mûr, la cap- » sule s'ouvre et se divise en deux, ou plus fré- » quemment en trois parties, qui, en tombant, » laissent à découvert autant de noyaux, chacun » desquels est séparément attaché à l'arbre et cou-

» vert d'une substance charnue et de la blancheur
 » de la neige, ce qui fait un très-béan contraste
 » avec les feuilles de l'arbre, lesquelles, dans cette
 » saison (l'automne), sont d'un rouge tenant à
 » la fois du pourpre et de l'écarlate. On écrase les
 » noyaux et on les fait bouillir dans de l'eau pour
 » en extraire la substance charnue ou graissense,
 » et les chandelles qu'on fait avec cette substance
 » sont plus fermes que celles de suif et n'ont au-
 » cune espèce d'odeur. Cependant elles n'égalent
 » ni la bougie, ni les chandelles de blanc de ba-
 » leine *. » La graisse du fruit de l'arbre à suif
 est d'un très-bon goût, et les insulaires de Sumatra l'emploient pour assaisonner leurs mets. Le fruit lui-même est singulièrement inflammable, et donne une lumière vive et pure. Les habitans des îles de la Mer du Sud se servent de ces fruits pour les éclairer dans leurs fêtes et leurs réjouissances.

Si le croton porte-suif sert à éclairer, le savonnier, ou arbre à savon, s'emploie au blanchiment du linge. Cet arbre (*sapindus saponaria*) fait partie de la famille des savonniers, et croît dans l'Amérique méridionale; c'est un des arbres les plus gros et les plus grands de ces contrées. Son bois est très-dur et très-compacte, son écorce grise et peu adhérente; sa feuille, ou pour parler plus

* Voyage dans l'Intérieur de la Chine et en Tartarie, par le lord Macartney, t. 3 de la traduction française, p. 338.

exactement, sa foliole longue et d'un vert foncé et luisant ; sa fleur, formant de longs bouquets, petite, blanche et dont l'odeur approche de celle de la vigne ; enfin, son fruit, de la grosseur d'une petite noix verte, brun à l'extérieur lorsqu'il est bien mûr, renfermant un noyau presque rond, recouvert d'une pulpe visqueuse et fort amère. C'est de cette matière dont on se sert pour blanchir le linge qu'elle dégrasse parfaitement, mais qu'elle use et brûle à la longue. L'amande du noyau a le goût de la noisette ; on en exprime de l'huile assez bonne quand elle est fraîche, et qui donne une belle lumière. Le noyau est assez dur et assez épais pour être travaillé sur le tour ; on en fait des chapelets et d'autres petits ouvrages que sa couleur noire et lustrée rend jolis.

L'arbre à camphre, ou camphrier, est une espèce de laurier (*laurus camphora*) qui vient naturellement au Japon, en Chine, à Sumatra et dans d'autres parties de l'Asie orientale ; il égale en hauteur et en grosseur les plus grands arbres qui fournissent des bois de charpente ; il conserve sa verdure pendant toute l'année ; son port est élégant ; ses feuilles sont alternes, ovales et peu grandes ; ses fleurs en panicules sont petites et blanchâtres ; les fruits qui succèdent aux fleurs ne sont pas plus gros qu'un pois, leur couleur est pourpre, et leur odeur tient de celle du camphre et de la cannelle. Le bois du camphrier est très-estimé

pour tous les genres de construction ; il est facile à travailler ; il dure long-temps , et les insectes ne l'attaquent pas. C'est de cet arbre que l'on retire plus particulièrement la substance connue sous le nom de *camphre*. Les méthodes employées pour cette opération varient dans les différens pays où on la fait , et leurs descriptions me meneraient trop loin.

Il n'est point d'arbre étranger au sujet duquel les relations des voyageurs se soient plus multipliées , et même avec plus de complaisance , que sur l'espèce de jacquier , appelée , par les botanistes , *jacquier découpé* (*artocarpus incisa*) , et généralement connue sous le nom d'*arbre à pain*. Il est arrivé en ceci ce qui arrive ordinairement lorsque l'on écrit beaucoup sur un objet nouveau , et qui possède des qualités réelles : l'exagération vient se mêler à de justes éloges , et l'on finit par dénaturer les choses même les plus recommandables. A en croire quelques relations , et particulièrement les écrivains qui , sans sortir de leur pays , se rendent les échos des récits merveilleux , l'arbre à pain fournissait la nourriture la plus abondante , la plus délicate et la plus savoureuse ; il pouvait , disait-on , tenir lieu de pain et d'autres alimens , et si on parvenait à le naturaliser dans nos contrées , ainsi que l'enthousiasme le conseillait avec beaucoup de chaleur , nous ne devions plus nous occuper de la culture du blé , des pommes de terre , etc.,

pour nous livrer uniquement à celle de l'arbre à pain. D'autres voyaient dans la culture de cet arbre, un moyen d'affranchir les colonies, sinon de la dépendance de la métropole, du moins de leur assujettissement à en attendre leurs moyens de subsistance. Le temps qui remet toute chose à sa place, n'a pas confirmé toutes les merveilles débitées au sujet de l'arbre à pain, sans néanmoins enlever à cette plante les propriétés aussi curieuses qu'utiles, dont la nature l'a douée.

Pour les peuplades de l'archipel de l'Asie, qui ne connaissent pas nos plantes céréales et nos racines alimentaires, qui d'ailleurs sont peu disposées aux soins et aux travaux de l'agriculture, l'arbre à pain est, sans contredit, une ressource précieuse, un vrai bienfait de la nature. Ces hommes, peu laborieux, trouvent dans les fruits de cet arbre un aliment tout préparé, qui ne leur coûte ni peines, ni sueurs. Transplanté dans les îles de l'Amérique, l'arbre à pain pourrait y devenir utile lorsque des circonstances extraordinaires y amènent la disette, si ces colonies ne possédaient déjà le manioc, avec lequel se prépare la cassave, véritable pain des créoles. En Europe, si on parvient à y naturaliser l'arbre à pain, ce sera une conquête pour la curiosité plutôt que pour l'utilité; en effet, le fruit de cet arbre tant vanté n'a rien qui puisse flatter le goût des Européens.

Ce fruit a la grosseur et la forme d'une tête

d'enfant ; sa couleur est verte quand il est mûr , et il présente à l'extérieur un dessin en réseau comme la truffe ; sa peau est épaisse et elle recouvre une pulpe jaunâtre et gélatineuse. Les insulaires de la Mer du Sud font la récolte de ce fruit avant sa maturité , avec un long bâton fourchu ; ils le pèlent avec une coquille affilée , et ils le font cuire dans une fosse creusée en terre , qu'ils recouvrent avec des pierres brûlantes. L'arbre s'élève entre 30 et 40 pieds de haut ; ses feuilles sont larges , ovales et profondément découpées ; ses fleurs ont une odeur douce , et son écorce est grisâtre , grenue et parsemée de petits tubercules. L'arbre a un beau port et un feuillage épais du plus beau vert.

C'est principalement aux îles Moluques et dans le Malabar que se trouve le poivrier aromatique (*piper nigrum*) de la famille des orties. Les tiges de cette plante sont sarmentenses et grimpantes ; les feuilles sont alternes , ovales et d'un vert foncé ; les fleurs , petites et blanches , viennent en grappes , et les fruits , de la grosseur d'un pois , d'abord verts , prennent , en mûrissant , un rouge éclatant. Ces fruits desséchés sont les grains de poivre du commerce ; ils se rident et noircissent en se desséchant. Si on veut avoir du poivre blanc , on enveloppe les grains avant qu'ils soient secs , dans de la chaux de coquilles calcinées , ce qui leur fait perdre la pellicule noire dont ils sont revêtus.

Une espèce de palmier qui croît aussi aux Mo-

luques , à Amboine , à Sumatra et dans d'autres lieux des Indes orientales , donne une féculé connue sous le nom de *sagou* , et qui fait la principale nourriture des habitans des pays où croît cet arbre. Le sagoutier (*sagu genuina*) vient dans les forêts , à la hauteur de 25 à 30 pieds ; il se multiplie lui-même par ses graines et par ses rejetons. Son écorce , ligneuse et épaisse d'un pouce environ , couvre une multitude de fibres alongées qui , s'entrelaçant les unes dans les autres , enveloppent une masse de farine gommeuse. On connaît que l'arbre est mûr et qu'il est près de donner la substance qui lui est propre , à une poussière blanche dont ses feuilles sont saupoudrées ; alors on le coupe et on en tire une matière visqueuse que l'on fait macérer et que l'on pile dans une auge remplie d'eau constamment renouvelée ; le sagou se dépose au fond de l'auge , on verse l'eau qui le recouvre , et on l'enferme dans des sacs faits avec une espèce de roseau ; quand on veut le manger , on le lave de nouveau. Le procédé ordinaire pour le cuire , consiste à le faire rôtir sur la flamme dans un bambou très-mince. Un arbre donne quelquefois jusqu'à 200 livres de sagou.

Le cacao est un objet considérable de commerce pour le midi de l'Amérique ; l'arbre qui le produit s'appelle *cacaoyer* (*theobroma cacao*) , et fait partie de la famille des malvacées. Il est naturel à plusieurs contrées de la zone torride du nouveau con-

minent, particulièrement au Mexique, dans les provinces de Nicaragua et de Guatimala, ainsi que le long des bords du fleuve des Amazones, et sur la côte de Caraque. Cet arbre forme une des grandes cultures des colonies, et les plantations que l'on en fait se nomment *cacavyères*. Il est d'une grandeur et d'une grosseur médiocres; son bois est poreux et fort léger; ses feuilles sont longues, d'un vert un peu foncé, et ses fleurs petites et de couleur de chair pâle; les gousses qui remplacent les fleurs ont la figure d'un concombre pointu par la base et taillé à sa surface en côtes de melon; les amandes qu'elles contiennent sont envoyées en Europe, où on les emploie à la fabrication du chocolat et à d'autres usages de moindre importance.

Le palmier qui donne les fruits connus sous les dénominations de *cocos* ou de *noix de coco*, s'appelle *cocotier* (*cocos nucifera*). Il s'élève très-haut, et porte des fleurs jaunâtres auxquelles pendent de gros fruits qui renferment une amande dont la blancheur et le goût approchent de ceux de la noisette, aussi bien qu'une eau claire, agréable et très-rafraîchissante. On retire de l'amande une huile fort douce, et l'écorce extérieure du fruit, ou le brout, qu'on nomme *caire*, est garnie de filamens dont on fabrique des cordages pour les vaisseaux. On a éprouvé ces années dernières, dans l'Inde, que les cordes de *caire* sont préfé-

rables, sous tous les rapports, à celles de chanvre. L'expérience en a été faite par un fabricant, avec tant de succès que le gouvernement anglais a adopté son procédé. La matière première se recueille aux îles Laquedives, où les cocotiers sont très-abondans. On en a fait des câbles qu'on a employés sur l'escadre de l'amiral Blankett. L'essai a réussi parfaitement, et l'on a observé qu'en raison de leur élasticité, ces câbles étaient plus utiles dans les gros temps que ceux de chanvre. Le cocotier se trouve également dans l'Inde, en Afrique et en Amérique. Presque toutes les parties de cet arbre ont quelque usage utile ou agréable. Percival rapporte que les ambassadeurs, envoyés par le roi des îles Maldives au gouverneur hollandais à Colombo, arrivèrent dans un petit navire, dont le cocotier avait non seulement fourni la charpente et les agrès, mais encore nourri de ses fruits les ouvriers qui l'avaient façonné *.

La résine qui entre dans le commerce, sous le nom de *benjoin*, découle d'une espèce d'aliboufier (*styrax benjoin*), indigène de l'île de Sumatra, où il s'appelle *caminyan*. Cet arbre ne s'élève pas fort haut, et son bois n'est d'aucune utilité. Il a les feuilles oblongues, ridées et rudes au toucher; les grappes de fleurs composées et plus longues que les

* Voyage à l'île de Ceylan, traduction française, t. 2, page 121.

feuilles, et les semences brunes, rondes et de la grosseur d'un pois. Les insulaires de Sumatra cultivent de grandes plantations de benjains, pour en retirer la résine qui découle des incisions faites dans l'écorce, dès que l'arbre a acquis 6 à 8 pouces de diamètre *. L'arbre ne supporte guère, au delà de 10 à 12 ans, ces incisions répétées. La résine la plus pure, qui découle la première, est blanche, molle et odorante; on l'appelle *benjoin tête*, et on le distingue en *tête d'Europe* et *tête d'Inde*: le premier est d'une qualité supérieure, et le seul qui soit envoyé dans les marchés d'Europe; l'autre, avec la plus grande partie de celui qu'on appelle *ventre*, est exporté en Arabie, dans le golfe Persique, et dans quelques lieux de l'Inde, où on le brûle, comme dans les îles Malaises, pour parfumer les maisons, chasser les insectes incommodés et purifier l'air. La médecine, la parfumerie, font usage du benjoin, et on le fait fumer, dans les églises, au lieu d'encens.

Soit qu'on considère, avec Linnæus et presque tous les botanistes, le bambou comme une espèce de roseau (*arundo bambos*), soit qu'on en fasse un genre particulier, ainsi que le veulent d'autres botanistes, il est vrai de dire que cette plante

* Des naturalistes modernes n'ont écrit que *deux pouces*. Il vaut mieux s'en rapporter au témoignage de Marsden qui a demeuré long-temps à Sumatra. Voyez l'Histoire de Sumatra de cet auteur, traduct. française, p. 234.

est d'une utilité générale dans les contrées où la nature l'a fait naître, et que ses usages sont si nombreux et si variés, qu'on peut la considérer comme une des plus utiles que l'Inde ait produites. « On ne conçoit plus, dit un missionnaire, » comment la Chine pourrait se passer aujourd'hui de ce roseau précieux. Il n'y a point d'exportation à dire que les mines de ce grand empire lui valent moins que ses bambous, et qu'après le riz et les soies, il n'a rien qui soit d'un aussi grand revenu *. » Les botanistes chinois comptent 63 espèces de bambous; les nôtres n'en distinguent qu'environ 30. En général, le bambou s'élève à la hauteur de 30 à 40, et quelquefois 50 à 60 pieds. Il pousse une multitude de rameaux, d'un bois noueux, très-dur et creux en-dedans, recouvert d'un enduit qui ressemble au plus beau vernis. Suivant les différentes espèces, les nœuds sont plus ou moins éloignés les uns des autres, et le bois est blanchâtre, citron, orangé, marron, verdâtre, noirâtre, moucheté, ou bleu pâle. Les feuilles sont rares et de formes différentes aussi suivant les espèces. Lorsque les tiges sortent de terre, elles ressemblent à des asperges; alors on les confit au vinaigre: Quoique plus léger que ne le serait un roseau de la même grosseur, le bambou supporte les fardeaux les plus pesans, sans plier ni se rompre. Deux morceaux de bambou, de

* Mémoires des Missions de la Chine, t. 4.

. 10 pieds de longueur sur 3 pouces de diamètre , peuvent porter 1500 livres. Plusieurs nations de l'Inde construisent avec des bambous les charpentes , les boiseries et les parquets de leurs maisons , des vergues pour leurs navires , des tuyaux pour la conduite des eaux , des mesures pour le vin , des coffrets , des boîtes , des leviers pour porter des fardeaux , de jolis éventails , des parasols , du papier , des nattes , de la toile et une infinité d'autres ouvrages.

On distingue plusieurs espèces de rotins ou rotangs , plantes de la famille des palmiers. Les deux principales sont 1^o le rotang commun (*calamus rotang*) , dont on fait les cannes connues généralement sous les noms de *joncs* et de *jets* ; 2^o le rotang vrai (*calamus verus*) qui fournit les badines , les baguettes à battre les habits , etc. Dans l'Inde on en fait des nattes , des cordes , etc. Les rotins ont encore d'autres propriétés ; mais ne sachant pas quelle est l'espèce dont M. Tombe veut parler , je ne puis indiquer celles de ces propriétés qui sont particulières à cette espèce.

Le cocotier des îles Séchelles , que l'on a longtemps et improprement nommé *coco des Maldives* , *coco de mer* , *coco de Salomon* , est un grand palmier du genre des rondiers (*borassus lontarus*). On ne l'a trouvé jusqu'à présent que dans l'île Praslin , l'une des Séchelles. Le fruit de ce palmier , que l'on voit dans les cabinets des curieux , est très-

gros, d'une forme extraordinaire, aussi indécente à décrire qu'à montrer; l'amande a un goût amer et désagréable.

A Madagascar, on nomme *vallona* un arbre que nous appelons *vacois* ou *baguois* (*pandanus utilis*). Sa forme est élégante, son écorce d'un cendré rougeâtre, et comme soyeuse et luisante; ses feuilles, disposées en spirale, sont très-longues; ses fleurs ont une teinte de blanc jaunâtre, et une odeur suave; enfin, ses fruits ont la forme d'un cône souvent gros comme la tête, d'un beau vert luisant, et hérissé de tubercules pyramidaux*.

Thé est un mot Chinois, qui, en passant dans notre langue, s'est adouci par la suppression d'une lettre; en Chine on écrit et on prononce *theh*. Tout le monde connaît les feuilles de thé dont on fait une si grande consommation. Elles appartiennent à un arbrisseau indigène de la Chine et du Japon; en latin de botanique *thea*, de la famille des oranges.

La gomme-résine, employée en médecine et par les peintres, découle de plusieurs espèces d'arbres.

Je ne sais à quelles espèces doivent être rapportés les arbres *du voyageur* et *multipliant*; ces

* Voyez une excellente description du vacois, par M. Bory de Saint-Vincent, t. 2, p. 3, de son *Voyage aux quatre principales îles de l'Afrique*.

dénominations vulgaires ne me sont pas connues.

(m) *Cent-pieds, centipèdes, mille pieds*, sont des dénominations données à la scolopendre, insecte de l'ordre des aptères, c'est-à-dire, qui sont privés d'ailes dans les deux sexes. Ils ont le corps mou, les antennes sétacées et une multitude de pieds, d'où leur viennent les noms que je viens de rapporter.

L'espèce qui se trouve à l'Ile-de-France, et dans d'autres parties de l'Afrique, est la scolopendre mordante (*scolopendra morsitans*), laquelle se reconnaît à ses huit yeux, aux vingt-un segmens de son corps d'un brun-noirâtre, à ses pieds au nombre de vingt-un de chaque côté. La morsure de cet insecte ne laisse pas d'être très-douloureuse, ainsi que je l'ai éprouvé moi-même dans mon voyage chez les Yolofs. Le remède que ces nègres employent avec succès pour la guérir, est l'application des excréments d'un chien, remède fort vanté dans les anciennes pharmacopées où on le décorait du nom d'*album græcum*.

(n) Le scorpion, très-commun à l'Ile-de-France, est fort petit et nullement dangereux; sa piqure se guérit d'elle-même en peu d'instans. Ce petit scorpion aime à s'introduire dans les livres, les papiers, les herbiers, etc.

(o) Ce *cochon marron* ne serait-il pas le tenrec (*erinaceus ecaudatus*), ou le tondrac (*erinaceus se-*

tosus), communs dans les forêts de l'Ile-de-France?

(p) Ce quadrupède que l'on a nommé aussi *rat de senteur*, est la musaraigne musquée de l'Inde (*sorex murinus*). Il n'est pas plus grand qu'une souris, son museau s'allonge en forme de groin, et sa couleur est brune, à l'exception des pieds et de la queue dont la teinte est cendrée. La musaraigne musquée a été transportée par hasard de l'Inde à l'Ile-de-France. Son cri est semblable à celui de l'écureuil, mais néanmoins plus aigre et plus fort. Cet animal est très-commun dans plusieurs contrées de l'Inde, et particulièrement à l'île de Ceylan. « A peine y a-t-il à Colombo une seule maison » qui n'en soit pas entièrement infectée. Une » foule de choses ne peuvent plus être bonnes à » rien, lorsqu'un animal de cette espèce a simplement passé dessus. La liqueur qu'il laisse » couler est si pénétrante, que quelque bien bou- » chée ou cachetée qu'ait été une bouteille, il » n'est pas possible de boire le vin qu'elle conte- » nait, lorsqu'un rat musqué en a seulement » touché le bouchon; et une futaille pleine peut » être perdue de la même manière * ». Je rap- » porte ce passage qui confirme pleinement ce que M. Tombe raconte de la musaraigne musquée, parce que plusieurs naturalistes ont révoqué en

* Robert Percival, Voyage à l'île de Ceylan; traduct. française, t. 2, p. 86.

doute les effets si prompts et si pernicious de l'odeur pénétrante de ce quadrupède.

(*q*) Le martin (*gracula tristis*) est du genre des mainates, dans l'ordre des pies.

Le kakerlaque, ou kakkerlac, est une espèce de blatte (*blatta americana*), excessivement multipliée au midi de l'Amérique, et que les vaisseaux ont malheureusement apportée dans nos ports.

(*r*) Ces grosses chauve-souris deviennent tous les jours plus rares, parce que la délicatesse de leur chair provoque leur destruction.

(*s*) Cette espèce de perruche, commune aussi à Madagascar, dont le plumage, généralement vert, a une nuance grise sur la tête, la gorge et le devant du cou, est la *perruche à tête grise* de l'Histoire naturel e de Buffon, la *petite perruche de Madagascar*, des planches enluminées, n° 791, fig. 2, le *psittacus canus* de Linnæus et de Latham.

(*t*) On ne sait pas trop pourquoi le nom des ouvriers, chargés principalement de remplir d'étoupes les joints des bordages des vaisseaux, a été donné à une espèce de bruaud, décrite, pour la première fois, par Commerson.

Il est probable que le cri de cet oiseau a quelque ressemblance avec le bruit que font les outils des calfat. La taille de l'oiseau calfat (*emberiza calfat*) est moyenne entre le moineau et la linotte; il a

toutes les parties supérieures d'un cendré bleuâtre , avec le dessus de la tête et la gorge noirs, une couleur vinense sur la poitrine et le ventre , le bec et les pieds couleur de rose.

Le cardinal qui se trouve à l'Ile-de-France et en d'autres contrées de l'Afrique et de l'Inde , est une espèce de gros-bec (*loxia madagascariensis*). A Madagascar, il porte le nom de *fondi lehémené*, dont Buffon a formé celui de *fondi* qu'il a donné à cet oiseau. Le plumage des fondis varie d'une manière très-marquée par l'âge , le sexe et les mues. Lorsque les mâles se sont revêtus de leur parure complète, ils ont la tête, le cou et tout le corps d'un très-beau rouge ; un trait transversal noir sur les côtés de la tête ; les couvertures des ailes d'un rouge affaibli ; les plumes des ailes et celles de la queue brunes ; le bec noir.

 CHAPITRE VI.

Ma situation critique. — Les Anglais refusent de rendre Pondichéry au général Decaën. — Son arrivée inattendue à l'Ile-de-France sur la division du contre-amiral Linois. — La nouvelle guerre y est annoncée par une corvette. — Il y est nommé et reconnu capitaine général de nos établissemens à l'Est du cap de Bonne-Espérance. — Nouveau gouvernement de la colonie.

C'EST en vivant particulièrement avec les hommes qu'on apprend à les connaître, c'est dans leurs vies privées qu'on peut les juger et les apprécier; quelque dissimulés qu'ils soient, on parvient toujours à les deviner. Aussi mon séjour de deux mois et demi à Nantes et la traversée, me firent facilement soupçonner, et même reconnaître dans l'homme, sous les auspices et d'après les conseils duquel je voyageais, les principes de l'immoralité, et un caractère naturel de fausseté et d'intrigue. A peine débarqué à l'Ile-de-France, tout me fut

confirmé par des habitans des plus respectables : dès ce moment , je rompis entièrement avec lui.

Des lettres de change qu'un ami de Paris m'avait confiées pour me procurer quelque avantage , en les convertissant en marchandises , se trouvaient dues par des personnes insolubles , de manière que tout me manquant à la fois , je me trouvais à 4,000 lieues de l'Europe , sans amis ni connaissances , et sans la moindre ressource , devant 1,800 francs pour les frais de mon passage et le fret de mes effets.

Nous savions qu'une division française ayant des troupes à bord , était partie d'Europe pour se rendre directement à Pondichéry et en reprendre possession , ainsi que de nos autres comptoirs , conformément au traité de paix générale , et qu'une autre division était attendue , devant amener le général de division Montchoisi , désigné comme capitaine général des îles de France et de Bonaparte. J'avais en conséquence l'espoir d'obtenir de l'emploi dans mon arme , sous le nouveau gouvernement de la colonie , M. Magallon de Lamorlière , qui était alors gouverneur , et auquel j'avais offert mes services , n'ayant pu prendre sur lui de m'en

donner, attendu les changemens qui allaient avoir lieu, et dont il ignorait le résultat. L'iman de Mascate venait d'envoyer en ambassade un ancien général de Typo-Saïb qui était à son service, pour demander que son pavillon fût respecté dans nos comptoirs de l'Inde, et qu'il lui fût accordé quelques officiers français pour instruire ses troupes. Voyant alors que ma situation empirait journellement, et que la division n'arrivait pas, je me déterminai à faire des démarches pour entrer au service de ce prince arabe. Le général Magallon, auquel j'en fis la demande, me fit observer qu'il ne pouvait s'y prêter en aucune manière, attendu que l'iman de Mascate, ami des Marattes, pouvait d'un moment à l'autre être en guerre contre quelques princes indiens alliés des Anglais, avec lesquels nous venions de faire la paix.

Déçu de tout espoir, dénué de toutes ressources, et ne sachant que devenir, j'accepte une place de professeur, vacante dans un collège nouveau qui se formait, et qui devait s'ouvrir incessamment. Je m'installe dans le local qui m'était destiné à cet effet : mais la commission d'instruction publique défend, le lendemain, l'ouverture de ce collège. Dans ces

entrefaites, un négociant m'offrit la place de premier commis-teneur de livres dans sa maison, avec espoir de m'intéresser dans son commerce. J'accepte avec empressement, et je me loge à proximité de sa demeure. Une fatalité sans exemple me poursuivait. Le jour où je devais commencer à travailler chez ce négociant, son associé absent depuis plusieurs jours, et qu'il n'avait pas consulté, arrive, et s'oppose absolument à mon admission, par raison d'économie. Ayant tout épuisé au Port-Napoléon, je cherchai, mais en vain, une place de régisseur de quelque habitation. Enfin je fus forcé, et encore après beaucoup de démarches, à me mettre précepteur, ou plutôt maître d'école des enfans d'un habitant (M. Loumeau) des bords de la rivière de l'Arsenal, canton de Pamplémouse, en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur et la nouvelle organisation de la colonie. C'est dans le sein de cette aimable et respectable famille que je suis resté quelques mois, jusqu'à ma mise en activité. Dans cet intervalle, une division hollandaise, composée de 8 bâtimens, venant de Batavia, destinée pour l'Europe, et se proposant de relâcher au cap de Bonne-Espérance, vint prendre langue au Port-Napoléon, où elle apprit avec plaisir

que les Anglais avaient évacué cet établissement depuis le 6 mars.

Le 8 août, à 11 heures du matin, la frégate de l'état *le Géographe*, capitaine Baudin, de retour du voyage qu'il venait de faire autour du monde, par ordre du gouvernement, entra dans le port, venant de Tymor. Il avait une belle collection d'objets d'histoire naturelle, pour le Cabinet d'Histoire Naturelle et le Jardin des Plantes de Paris. Peu de jours après il fit une maladie dont il mourut, et M. Mélius, son second, fut chargé du commandement de la frégate.

Le 17 suivant, à 8 heures du matin, la frégate française *la Belle Poule*, capitaine Brouillac, faisant partie de la division de l'Inde, vint mouiller au Port-Napoléon; ce bâtiment revenait de Pondichéry; il n'y avait plus trouvé la division à son retour de Madras, où il avait été expédié par le général Decaën, pour porter au gouvernement anglais des paquets relatifs à la remise de nos comptoirs de l'Inde, conformément au traité de paix d'Amiens, le gouvernement de Pondichéry s'étant refusé à rendre cette place. Le capitaine Brouillac croyant la guerre recommencée par la disparition de la division française de la rade de

Pondichéry, et ayant vu derrière lui plusieurs vaisseaux de guerre qu'il ne put reconnaître, et qui paraissaient le chasser, prévint à son arrivée le gouverneur de la nécessité de se mettre sur ses gardes. On doubla aussitôt tous les postes. Les ouvrages de l'île aux Tonneliers furent garnis de troupes, les canons furent chargés et les mèches allumées. Dans ces entrefaites, on signala 5 vaisseaux qui furent reconnus vaisseaux de l'état. Les uns croyaient que c'était la division arrivant de France pour l'organisation de la colonie, les autres pensaient que ce ne pouvait être que celle de l'Inde, vu son départ de Pondichéry; enfin, à 10 heures, on fut convaincu que ces derniers avaient raison.

A 2 heures après midi, le vaisseau de guerre *le Marengo*, de 80 canons, capitaine Larue, les 2 frégates *la Semillante*, capitaine Mortard, *l'Attalante*, capitaine Gaudin-Beauchêne, et la corvette *le Béliet*, capitaine Hulot, entrèrent dans le port et y mouillèrent. Cette division était commandée par le contre-amiral de Linois, qui avait à son bord M. Decaën, capitaine général, son état-major, et M. Léger, préfet colonial. Leur retour inattendu et précipité ne nous présagea rien de bon. En effet,

nous ne tardâmes pas en savoir le véritable motif. M. Léger, préfet colonial, étant arrivé à Pondichéry sur *la Belle Poule*, 25 jours avant la division, y était débarqué avec son épouse. M. Decaën, à son arrivée, apprenant le refus que faisaient les Anglais de remettre ce comptoir, expédia de suite cette même *Belle Poule*, avec un officier d'état-major, au commodore anglais qui réside à Madras, pour lui notifier le traité de paix, lui en demander l'exécution, et lui communiquer les ordres qu'il avait du premier consul, de prendre le commandement de nos comptoirs de l'Inde. A peine cette frégate fut-elle partie, que la corvette *le Bélier* arrivant d'Europe, apporta l'ordre au général Decaën de faire appareiller au reçu de sa lettre, quelle que pût être sa situation, et de se retirer à l'Ile-de-France. D'après ces ordres, M. Decaën, pour ne laisser rien transpirer, envoya une invitation à M. Léger de venir souper à bord. Ce préfet arrivé, il lui communiqua les ordres qu'il venait de recevoir, fit couper les câbles, appareiller et partir. M. Léger eut beau représenter que sa femme et ses enfans étaient à terre, les circonstances paraissaient trop impérieuses pour avoir égard à ses réclamations.

L'officier de l'état-major, parti pour Madras sur *la Belle Poule*, y fut assez mal reçu du général anglais. A son retour, cette frégate trouva en rade de Pondichéry, 11 vaisseaux de guerre, dont 5 de 74. Comme elle s'esquiva après les avoir reconnus, et avoir été un instant chassée, elle crut, à la vue de la division de l'amiral Linois, qu'elle rencontra et qu'elle laissa loin derrière elle, sans avoir pu reconnaître les signaux qu'on lui fit, elle crût, dis-je, que c'était une division ennemie qui la poursuivait, ce qui donna lieu aux préparatifs de défense, sitôt son entrée dans le Port-Napoléon.

Deux bâtimens de transport, ayant chacun 500 hommes de troupes, qui étaient en arrière, donnaient de l'inquiétude. Le brick *l'Alfred* arrivant le même jour au soir, de Pondichéry, fit part au gouverneur de l'arrestation par les Anglais, de l'un de ces bâtimens qui y était arrivé peu d'heures après le départ de la division française.

Le général Bineau, chef de l'état-major, arrivé sur *la Belle Poule* avec quelques officiers et 200 hommes, étaient restés à terre. Il reçut de M. Decaën, avant le départ de la division, des instructions nécessaires pour rece-

voir nos comptoirs , si les Anglais se déterminaient à les rendre.

Les nouvelles incertaines d'Europe, et l'arrivée de la corvette *le Béliet*, donnèrent quelques soupçons aux Anglais : aussi la division du contre-amiral Linois n'avait point fait une lieue, qu'elle rencontra deux frégates qui l'observaient; une d'elles l'ayant reconnue, lança un pot-à-feu pour signal, qui fut répondu par 2 coups de canon que tira l'escadre qui se trouvait devant Goudelour.

Huit cents hommes de troupes que le général Decaën avait, débarquèrent et furent casernées le même soir de leur arrivée au port Napoléon.

Un vaisseau anglais de Bengale y arriva le lendemain ; on mit embargo dessus, mais il fut relâché 5 jours après, par le retour de la *Côte-d'Or* arrêtée à Pondichéry, et que l'on avait renvoyée, le gouverneur de Madras ayant désapprouvé cette violation du droit des gens.

Le 24 août, *le Malabar*, second vaisseau de transport chargé d'agrès, d'argent et de vivres, et dont on avait été très-inquiet, arriva d'Europe après 4 mois et demi de traversée.

Dans cet intervalle, les Anglais qui étaient en guerre dans l'île de Ceylan avec le roi de

Candi, éprouvèrent une perte considérable; 1000 à 1200 hommes de troupes qu'ils y avaient stationnés, furent massacrés. Ils avaient dans leur armée un corps de troupes malaises quise joignit aux Chingulais (naturels du pays). Ladéfection de l'armée ayant ranimé le courage de ces Indiens, ils surprirent à la faveur de la nuit, un des postes anglais auquel ils firent mettre bas les armes, et ils le massacrèrent impitoyablement au mépris du traité qu'ils venaient de conclure. Cet événement arriva à la fin de juin.

On eut à l'Ile-de-France, à cette époque, une preuve bien convaincante et bien consolante pour l'humanité, de l'heureuse efficacité de la vaccine.

Le brick français *la Jeune Caroline*, capitaine Baron, revenant de la traite, et ayant une grande quantité de nègres atteints de la petite-vérole, le conseil de santé décida, avant de l'envoyer en quarantaine, qu'on y embarquerait six enfans vaccinés avec leur mère, pris parmi les esclaves de l'état, enfans dont le vaccin servit pour les noirs qui n'avaient pas encore été atteints de l'épidémie régnante. Ce brick qui avait été envoyé en quarantaine à Coëtivi, petite île déserte de

l'Archipel de l'Inde, en arriva le 30, après 3 mois et 15 jours de départ, pendant lequel temps les enfans vaccinés furent couchés parmi les enfans infectés, dans les mêmes couvertures, portèrent les mêmes chemises, burent dans les mêmes vases, et furent même inoculés par le chirurgien du bâtiment, sans éprouver la moindre incommodité.

Quelque temps avant cette époque, on avait eu des nouvelles directes, disait-on, de M. de La Pérouse, lesquelles malheureusement ne se sont pas confirmées. Je vais cependant les rapporter telles qu'elles ont été publiées le 21 juillet 1803.

Nouvelles de M. de La Pérouse.

Du 16 juillet 1803.

« Les dernières nouvelles reçues de *Batavia*
 » contiennent quelques particularités ignorées
 » sur les suites malheureuses de l'expédition
 » de M. de La Pérouse.

» Un capitaine portugais, arrivé de Macao,
 » a rapporté que, passant par l'Est des Philip-
 » pines près d'un rocher aride au S. E. de l'île
 » de Timor, il avait aperçu sur la plage un
 » homme qui, par ses signaux, implorait du

» secours; qu'aussitôt il avait dépêché son
 » canot à terre, et qu'il avait ramené un
 » français nommé *Dagelet*, astronome de
 » l'expédition de M. de La Pérouse; que
 » ledit sieur Dagelet avait donné les détails
 » suivans :

» M. de La Pérouse partant de Botany - Bay
 » le..... avec les deux bâtimens sous son
 » commandement, fit route dans le S. O. de
 » la nouvelle Hollande, prolongeant une
 » chaîne de rochers dont le gisement et la
 » situation n'ont point été déterminés par
 » M. Dagelet. La gabare *l'Astrolabe* a tou-
 » ché de nuit et s'est perdue : l'équipage a
 » été en partie sauvé; mais peu de temps après,
 » pressé de faire de l'eau et des vivres, et
 » continuant à parcourir cette chaîne de
 » rochers, M. de La Pérouse a fait la décou-
 » verte d'une île située, d'après le rapport,
 » dans le Sud de la nouvelle Hollande. Cette île
 » peut avoir 12 ou 15 lieues de circonférence.
 » Après en avoir fait le tour, il est entré avec
 » le seul bâtiment qui lui restait, dans une
 » baie profonde et sûre, où il a pris mouil-
 » lage. Il y a été bien accueilli, y a trouvé
 » une peuplade hospitalière, des secours en
 » vivres de toute espèce, et a obtenu la per-

» mission d'établir des tentes à terre pour y
 » déposer ses malades. Rien n'avait jusqu'alors
 » troublé la bonne intelligence qui régnait
 » entre ses gens et les naturels du pays ; mais ,
 » par une imprudence du cambusier , le feu
 » ayant pris à bord , le vaisseau fut incendié.
 » Les soins de M. de La Pérouse se portèrent
 » alors à en sauver tout ce qui lui était pos-
 » sible en voiles , cordages , ustensiles , armes
 » et munitions. Son projet était de construire
 » un bâtiment pour porter la nouvelle de son
 » malheur dans quelque colonie européenne ;
 » mais les naturels du pays qui lui laissèrent
 » établir son camp et faire toutes les disposi-
 » tions pour sa sûreté , s'opposèrent constam-
 » ment à ce dessein. Il ne lui resta donc plus
 » d'autre espoir que celui que l'incertitude
 » sur son sort déterminerait le gouvernement
 » français à envoyer à sa recherche.

» Cependant les années s'écoulèrent ; nul
 » bâtiment ne paraissait : ce fut après avoir
 » passé 12 ans dans cette cruelle attente ,
 » qu'enfin il forma de nouveau le projet de
 » construire une embarcation.

» Ayant donné ordre de couper dans le bois
 » les pièces nécessaires , les naturels du pays
 » regardèrent cet ordre comme un acte

» d'hostilité de sa part ; bientôt la guerre
 » s'alluma entre les deux partis : obligés d'être
 » toujours sur la défensive, les Français ne
 » purent ou n'osèrent exécuter leur projet.
 » M. de La Pérouse tenta plusieurs fois de
 » rallier les esprits, mais sans succès. Enfin,
 » après une guerre dans laquelle le peu de
 » munitions qui restaient, se trouva bientôt
 » épuisé, les Français, accablés par le nombre,
 » cédèrent, et furent massacrés : les Indiens
 » incendièrent le camp.

» M. Dagelet commandait un petit poste
 » avancé, composé de 17 hommes. Instruit
 » de la défaite totale de M. de La Pérouse, et
 » ne pouvant douter du sort qui l'attendait
 » lui et ses compagnons, il abandonna sa
 » petite batterie, et eut le bonheur d'atteindre
 » une anse où se trouvaient quelques canots
 » indiens, dont il s'empara. A l'aide de ces
 » frères nacelles, il gagna le large sans rames,
 » sans instrumens, et sans provisions : il eut à
 » lutter contre toutes les horreurs qui pré-
 » cèdent une mort inévitable. Cependant le
 » vent et les courans le jetèrent, après plu-
 » sieurs jours, sur le rocher aride d'où le
 » navire portugais l'avait tiré : il y séjourna
 » deux ans pendant lesquels il eut la douleur

» de voir périr , l'un après l'autre, les tristes
 » compagnons de ses infortunes ; il fut le seul
 » qui survécût : encore succomba-t-il le neu-
 » vième jour de son arrivée à bord du navire
 » portugais. Sa déclaration a été consignée et
 » ses journaux déposés à Macao , par le capi-
 » taine portugais. On y trouve déterminées
 » les longitude et latitude de l'île où M. de la
 » Pérouse resta si long-temps. Le gouverneur
 » de cette place a fait parvenir les uns et les
 » autres à Batavia d'où ils ont été expédiés en
 » France : ils y ont été compulsés et con-
 » frontés avec ceux de M. d'Entrecasteaux par
 » M. Philz , l'un des officiers de cette dernière
 » expédition ; et il résulte , de cet examen , que
 » la division de M. d'Entrecasteaux a passé ,
 » dans ses recherches , à une distance de 8 à
 » 10 lieues seulement de l'île où M. de La Pé-
 » rouse périt : mais la relation de M. d'Entre-
 » casteaux ne fait pas mention de terres aper-
 » çues dans ces parages. »

Le 28 août , la corvette de l'État *le Diligent*, capitaine Ruant , arriva de Trinquebar où elle avait été envoyée en mission ; le capitaine rapporta qu'un bâtiment anglais , porteur de dépêches qui étaient venues de Suez par la

caravane , s'était perdu corps et biens dans le Gange. Ces malheurs arrivent fréquemment; dans le courant de la mousson , tous les bancs du Gange changeant de place , occasionnent des remous tellement considérables , qu'un navire qui y passe est perdu en 2 et 3 minutes.

Le 15 septembre , les consuls français destinés pour Mascate et Mocka , venus sur la division de M. de Linois , s'embarquèrent sur la frégate *l'Attalante* , qui fut chargée de les conduire à leur destination.

A la même époque , plusieurs navires américains venant de l'Inde , annoncèrent que la guerre entre les Anglais et les Marattes était nouvellement déclarée ; le bruit courut même que les Anglais avaient été battus dans la première affaire , et que les environs de Bombay étaient brûlés , ainsi que la ville noire de Madras , où sont les magasins de la compagnie.

Le 25 , la corvette *le Berceau* , capitaine Halgan , partie de Lorient le 25 juin , arriva au Port-Napoléon ; elle mouilla à 11 heures du matin. Le capitaine étant descendu tout de suite à terre , se rendit au gouvernement pour remettre ses dépêches. Jusqu'à 5 heures et demie du soir , rien ne transpira ; enfin , on ap-

prit que la guerre existait de nouveau entre la France et l'Angleterre qui nous l'avait déclaré le 16 mai ; qu'il y avait garnison française dans toutes les villes anséatiques ; que le continent était prononcé en notre faveur ; que nous nous étions emparés du Hanovre , et avions fait prisonniers de guerre 25,000 hommes qui s'y trouvaient ; que le général Mortier y commandait en chef ; qu'enfin nous avions cédé la Louisiane aux Américains.

La guerre ayant changé les dispositions du gouvernement , et par conséquent suspendu le départ de la division destinée pour cette colonie , le général Décaën reçut sa nomination de capitaine général des possessions françaises à l'Est du cap de Bonne-Espérance ; et M. Léger , celle de préfet colonial des deux îles. M. Magallon devint alors lieutenant général de M. Décaën , et prit le gouvernement de l'île Bonaparte ; M. Chanvalon en fut le sous-préfet.

Le lendemain 26 , à 9 heures , toute la garnison se mit sous les armes , et le général Décaën et M. Léger furent reconnus en leur nouvelle qualité. Une heure après , le capitaine général fit dissoudre l'assemblée coloniale , la commission intermédiaire , et cassa toutes les autorités civiles et les tribunaux de la colonie.

Le général Vander-Maessen fut chargé du commandement des troupes ; le général Montigny, destiné pour le gouvernement de Chandernagor, où il avait déjà été, reçut sa retraite provisoire, vu son grand âge. Le général Desbrulys fut chargé de la défense de la colonie, en ce qui est relatif à l'artillerie. M. de Richemont, colonel du génie, connu déjà par ses talens et sa bravoure dans la campagne d'Albanie, et notamment à la bataille de Prevesa *, eut la direction des fortifications des deux îles ; les capitaines du génie Mécuson, Soleil et Chappe le secondèrent. Le premier fut envoyé en mission à Mascate, et à son retour au port Impérial, comme ingénieur en chef. Le second vint à Batavia, et à son retour fut chargé des ouvrages de l'île Bonaparte. On lui adjoignit le capitaine Chappe, et l'ingénieur-géographe Chandelier : M. Lilet-Geoffroi, capitaine-adjoint, créole et officier de mérite, resta sous les ordres de M. de Richemont.

Les tribunaux de première instance, d'appel et de commerce renouvelés, furent sous la direction d'un commissaire provisoire de justice. On nomma un commissaire civil, un

* Voyage en Morée, en Albanie et à Constantinople, par M. Ponqueville, t. 3, p. 107.

maire, un inspecteur et un commissaire de la marine, ainsi qu'un sous-préfet chef d'administration. Enfin, les autorités de la colonie furent établies conformément à l'arrêté du gouvernement. Un habitant fut nommé commandant militaire dans chaque canton, pour organiser le rassemblement des colons en cas d'événement, et on y institua des municipalités.

Un grand-voyer fut nommé; il fut chargé de la construction et des réparations des ponts et communications, et de la surveillance des réserves de l'état.

Tels furent les changemens qui s'opérèrent en deux jours dans le gouvernement militaire, et dans l'administration civile de la colonie.

CHAPITRE VII.

Je suis compris dans l'organisation de l'arme du génie de la colonie , en ma qualité de lieutenant de première classe adjoint. — Une expédition secrète pour l'Inde se prépare. — Je suis nommé capitaine de mon arme par le capitaine général. — Je m'embarque et fais la campagne sur la division du contre-amiral Linois. — Prise de plusieurs vaisseaux anglais dans les mers de l'Inde. — Attaque et incendie de leur comptoir de Bencoule dans l'île de Sumatra.

J'AVAIS eu l'honneur de voir M. le général Decaën , lors de son arrivée , et de lui offrir mes services , en lui remettant un état de mes campagnes actives aux armées du Nord et d'Allemagne. Il eut la bonté de me promettre de me donner du service à Pondichéry , lorsqu'il y retournerait. Tout ayant changé , et la guerre recommençant , je lui rappelai ma demande deux jours après qu'il eut été reconnu capitaine général. J'ai pensé à vous ,

me dit-il avant de savoir le motif de ma nouvelle démarche. En effet, je reçus le lendemain, à l'habitation où j'étais retiré, la plus grande preuve de sa franchise. M. de Richemont m'y envoya copie de l'arrêté par lequel le général organisait l'arme du génie pour les deux colonies, et dans lequel j'étais compris en ma qualité de lieutenant de première classe adjoint; il me donnait en même temps l'ordre de me rendre sans délai au port, pour y recevoir les instructions relatives au service que j'aurais à faire. Je ne quittai certainement pas sans peine la famille respectable qui m'avait accueilli dans son sein pendant plusieurs mois. Le lendemain nous fîmes une visite de corps au capitaine général, qui me donna de nouvelles marques de faveur et de confiance, en me faisant part qu'une expédition secrète se préparait, qu'il m'avait destiné à en faire partie, et que je devais me tenir prêt à m'embarquer sur un des vaisseaux de la division de M. de Linois. Le 12^e bataillon de la République, en garnison au Port-Napoléon, qui avait été pendant 6 ans à Batavia, ayant reçu également l'ordre de s'embarquer, le bruit courut avec raison que cette colonie était notre destination; mais nous devions chemin faisant,

et avant de nous y rendre, faire une campagne dans les mers de l'Inde. Déjà on embarquait les vivres et provisions à bord des vaisseaux de la division composée *du Marengo*, de 80 canons, des frégates *la Belle Poule*, *la Semillante*, et de la corvette *le Berceau*.

Le 9 octobre 1803, je reçus l'ordre de M. Darsonval, chef de l'état-major, de m'embarquer le même jour à 2 heures après midi à bord de la corvette *le Berceau*. M. Soleil, capitaine du génie, faisant aussi partie de la division, et sous les ordres duquel je devais être, dès que je serais rendu à terre, à une destination quelconque, reçut celui de monter à bord du vaisseau amiral. Toutes les troupes furent embarquées dès le matin. A 4 heures, nous mîmes à la voile pour aller mouiller au pavillon qui se trouve à l'entrée de la passe.

Le lendemain 10, à 5 heures du soir, l'amiral fit le signal d'appareiller, et nous partîmes sur-le-champ. MM. les lieutenant général Magallon, sous-préfet Chanvalon, et quelques compagnies destinées pour la garnison de l'île de la Réunion (actuellement Bonaparte), étant à bord *du Marengo*, nous les y conduisîmes.

Le 11, à 2 heures après midi, nous mouillâmes en rade de Saint-Denis, chef-lieu de l'île Bonaparte, par 36 brasses d'eau, ainsi que *la Semillante*; *le Marengo* et la frégate *la Belle Poule* ayant manqué la rade, furent forcés de louvoyer toute la nuit pour se mettre au vent de l'île, et ne purent mouiller que le lendemain dans la matinée. On s'occupa aussitôt du débarquement du gouverneur, des autorités, des troupes, ainsi que de leurs effets: toute communication avec la terre fut expressément défendue pour ceux qui ne devaient pas y rester.

Le 13, l'adjudant général Gosson, commandant le 12^e bataillon, et chef des troupes de terre de l'expédition, ouvrit en rade les paquets que lui avait remis le capitaine général Decaën. Ils contenaient les instructions relatives à sa mission et à l'expédition; plus, une commission de chef de bataillon pour le capitaine Soleil, et une de capitaine pour moi. Le chef de bataillon Soleil me la fit parvenir à bord, de la part de l'adjudant général Gosson: ces commissions étaient datées du 5 octobre, 4 jours avant notre embarquement, et 4 jours après ma remise en activité. J'ai été et serai

toujours singulièrement pénétré de reconnaissance de la confiance et des bontés dont le capitaine général m'a honoré.

Campagnes du contre-amiral Linois dans l'Inde.

Le même jour 13, à 6 heures du soir, l'amiral ayant fait le signal d'appareiller, nous levâmes l'ancre et partîmes. La corvette sur laquelle j'étais fut celle qui appareilla avec le plus d'ordre et de promptitude. Le capitaine Halgan, qui la commandait, est un officier de mérite, brave, actif et d'un sang-froid qui convient dans les circonstances périlleuses qui se présentent assez fréquemment sur mer; il était parfaitement secondé par M. Lemarant, enseigne de vaisseau, qui ne pourra qu'honorer la marine française. Son état-major était bien composé; MM. Ducrest, Simian et Jansen sont des officiers qui promettent beaucoup: M. Ducrest a déjà fait les campagnes de l'Inde, sur la division de M. l'amiral Cercei, et depuis il s'est trouvé dans le fameux combat qu'essuya le capitaine de vaisseau Lucas. Enfin, j'ai navigué sur des vaisseaux de différentes capacités des principales puissances de l'Europe, et je n'en ai pas trouvé où il y eût plus d'ordre ni plus de discipline.

Le lendemain 14, dès le matin, nous étions hors de la vue de terre.

Le 17, l'amiral nous donna l'ordre, à 8 heures du soir, de chasser en avant et de sonder à 2 heures et à 4 heures du matin pour chercher un banc sûr lequel ou près duquel nous devions être. Nous ne trouvâmes pas fond à 150 brasses; nous étions à midi par 15 deg. 13 min. de latit. et par 56 deg. de long. dans l'Archipel des Séchelles. On vit quelques oiseaux.

Ayant, le lendemain, rendu compte à l'amiral des sondes faites pendant la nuit, il nous fit le signal à 2 heures et demie de changer de route; nous nous portâmes alors vers l'île Mahé. A 6 heures du soir, il nous ordonna de chasser en avant sans le perdre de vue, et de sonder à minuit, nous prévenant que les frégates *la Belle Poule* et *la Semillante* avaient également ordre de sonder à 8, 9 et 10 heures du soir. *La Belle Poule* trouva fond à 33, 36 et 38 brasses; *la Semillante* à 25 brasses fond de roche, et un quart d'heure après à 44 brasses; et nous à 40 brasses, fond vaseux.

Le 19, *la Belle Poule* sonda encore, suivant de nouveaux ordres, à 10 heures du ma-

tin, et trouva fond à 139 brasses. Nous étions, depuis la veille, sur le banc de Saya-Mala (banc de Malheurs). Nous continuâmes à faire route dans le Nord; à midi, nous nous trouvâmes par 9 deg. 9 min. de latit. S., et par 56 deg. 20 min. de longit. A 2 heures trois quarts, *la Belle Poule* arriva subitement et annonça un danger par un coup de canon. Au même instant, nous aperçûmes le fond très-distinctement; on en prévint aussitôt l'amiral qui également arrivait, de même que *la Semillante*; on sonda: nous trouvâmes 10 brasses, fond de corail, et nous virâmes de bord; nous avions des vents du S. E. et le Cap au N. E. quart E. Nous nous ralliâmes au général qui nous ordonna de passer en avant et de continuer à sonder. A 3 heures, nous fîmes route à l'O., nous trouvâmes tout l'après-midi 13, 14, 16; 15, 16, 18; 12, 13, 19 et 20 brasses. A 9 heures et demie du soir, après nous être ralliés, nous passâmes en avant pour sonder de nouveau; on trouva alors 30 brasses, fond de roche et corail; à 10 heures, 60 brasses; et de 10 et demie à 11 heures, on ne trouva plus fond à 120 brasses. La variation était de 6 deg. 6 min. N. O.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails sur les bancs de Saya-Mala et de Saint-Michel, leur situation et leur fond n'étant pas exactement déterminés sur aucune des cartes qui existent de cet archipel de l'Inde.

Pendant tout le temps que nous parcourûmes ces deux bancs, à côté l'un de l'autre, nous vîmes passer le long du bord, beaucoup de petites branches d'arbres et des feuilles vertes, ainsi que divers oiseaux, ce qui nous fit présumer que l'un de ces bancs est à découvert dans quelques-unes de ses parties. La mer était belle fort heureusement, et il ventait petit frais; si nous avions eu quelque gros temps pendant la durée de ce danger, nous aurions pu tous nous perdre.

Le lendemain 20, nous nous trouvâmes à midi par 7 deg. 56 min. de latit. S. et 58 deg. 8 min. de longit.; la longitude observée était de 57 deg. 16 min. Le soir, nous eûmes l'ordre d'aller en avant pour reconnaître l'île Saint-Georges; nous ne pûmes la voir, ayant passé au vent d'elle à 11 heures, et environ à 7 lieues de distance.

Le 26, l'amiral, profitant d'un peu de calme, tint conseil à son bord avec ses capitaines de vaisseau.

Le 7 novembre, un homme du *Marengo* tomba à la mer, mais on le sauva.

Le 9, nous nous trouvâmes à midi par 56 min. latit. S. et par 85 d. 11 min. de longit. A 11 heures du soir, la frégate *la Belle Poule*, ayant vu un feu dans l'Est, nous chargea d'en prévenir l'amiral, et de l'aviser qu'elle allait se mettre au vent pour reconnaître cette voile. Comme elle faisait même route que nous, nous la suivîmes de très-loin. A 1 heure du matin, elle brûla plusieurs amorces pour indiquer où elle était; une demi-heure après, on tira deux coups de canon du *Marengo*, pour faire brûler les amorces aux amures de tribord et savoir où était *la Belle Poule* qui se trouvait bien avant et dans un grain. Le lendemain, dès le matin, elle se rallia ayant perdu de vue la voile.

A midi, nous nous trouvâmes par 5 min. S. de la ligne, et par 86 deg. 41 min. de longit. A 5 heures, un de nos mousses tomba de la grande hune à la mer, et quoique l'on eût mis tout de suite en travers et la chaloupe et la bouée de sauvetage, on ne put le sauver. Il paraît qu'il s'était tué en tombant sur une de nos ancres, car il ne montra aucun signe de vie lorsqu'il passa le long du bord, et

qu'il parut à 10 ou 12 pieds dans l'eau.

Le 11, nous avons passé la ligne, nous trouvant par 3 min. N.

Le 12, on prit un requin; et comme nous étions en calme plat, on suspendit une bori-
nette le long du bord, et nous nous bai-
gnâmes.

Le lendemain, à midi, nous avons repassé la ligne, nous trouvant par 8 min. S. Nous vîmes flotter un tronçon de mât, plusieurs arbres entiers et des branches de cocotiers, ce qui nous fit prendre quelques précautions, présumant qu'il pouvait se trouver dans ces parages quelque île inconnue, de laquelle nous ne pouvions être éloignés.

Les orages que nous eûmes plusieurs jours sans discontinuer, rendaient les nuits si noires qu'on ne pouvait rien distinguer à un pied de distance. Aussi le 17, à 8 heures du soir, manquâmes-nous d'aborder *la Semillante*.

Le 18, nous nous trouvâmes à midi par 1 deg. 16 min. de latit. S., et 92 deg. $\frac{3}{4}$ min. de longit.

Le 19, à 8 heures du matin, nous vîmes plusieurs oiseaux de terre dont nous n'étions éloignés que de 70 lieues. Un matelot prit un joli poisson que les marins nomment *colibri*

vert. Il a à peu près la forme de la bonite ; il est plus allongé , plus délicat ; son corps est moins gros ; il avait 2 pieds 6 pouces de long , les nageoires et la queue fourchues , et jaunes comme celles du thon ; le dos vert , et , sur chacun des côtés , quatre raies d'un bleu d'émail. On lui trouva dans le corps une petite couleuvre de mer qui pouvait avoir 6 pouces de long sur 1 ligne et demie de diamètre ; ses yeux m'ont paru très-grands et gros en comparaison de son peu de longueur ; elle avait en-dessous une petite poche à environ un pouce de l'extrémité de la tête.

Le lendemain 20 , nous étions à midi par 1 deg. 19 min. de latit. , et 92 deg. 22 min. de longit.

Le 21 , à 2 heures après midi , nos vigies aperçurent un navire ; il était environ à 4 lieues devant nous , et courait à l'Est. Nous le signalâmes à l'amiral , et tirâmes un coup de canon ; il ordonna aussitôt à toute la division de lui donner la chasse. Comme la corvette *le Berceau* , sur laquelle j'étais , gagnait de marche et se trouvait toujours en avant , nous l'atteignîmes à 5 heures et demie du soir ; il était tellement grand et si haut mâté que nous le primes au moins pour une frégate , jusqu'au moment

où nous en fûmes très-proches. On avait fait, à sa vue, branle bas de combat, chacun était à son poste, les canons étaient chargés, les canonniers à leurs pièces, et les soldats et matelots sur la dunette, armés de fusils, sabres et lances. Sitôt que nous en fûmes à portée, nous hissâmes pavillon anglais et tirâmes un coup de canon; ayant reconnu ce bâtiment pour anglais, nous arborâmes sur-le-champ le pavillon français, que nous assurâmes par un second coup de canon. Le capitaine anglais n'amenant pas, nous lui envoyâmes successivement 10 boulets, dont 3 portèrent. Enfin, il diminua de voile et amena; il eut sa chaloupe percée et deux hommes blessés. M. Lemarant se rendit à bord de ce bâtiment, et le conduisit près de l'amiral qui le fit amariner.

Ce navire était un bâtiment de la compagnie des Indes, nommé *la comtesse Sunderland*, du port de 1500 tonneaux, armé de 10 pièces de canon et de 104 hommes d'équipage, dont 6 Européens formant l'état-major; le reste était des Lascars et Malabares. Il était chargé de 7520 balles de coton, de 2 de mousselines, et de 4000 sacs de riz; il venait de Calcutta et allait en Chine.

Nous apprîmes, par les officiers, qu'un fort

convoi, escorté par deux frégates, était parti du Bengale pour la Chine.

Nous étions à midi par 1 deg. 50 min. de lat. S. et 95 deg. 30 min. de longit. Pendant la nuit du 21 au 22 et la matinée du 22, on s'occupa du déchargement des agrès du navire capturé, et de leur répartition à bord de chacun des bâtimens de la division; nous eûmes 30 Lascars et Malabares, et le bâtiment fut expédié pour l'Ile-de-France afin d'y être vendu à notre profit.

L'atmosphère était tellement chargée de vapeurs, que pendant la nuit tous les mâts des bâtimens étaient illuminés par le météore connu sous le nom de *feu Saint-Elme*, qui paraissait sortir des ponts.

A midi, nous nous trouvâmes par 1 deg. 59 min. de latit. S., et par 94 deg. 30 min. de longit. observée.

A 2 heures, *la comtesse de Sunderland*, notre prise, appareilla et partit pour sa destination. Nous vîmes plusieurs oiseaux de terre que nous présumâmes venir de l'île de la Grande-Fortune, dont nous étions encore éloignés de 40 lieues; cette île est située vis-à-vis de la côte occidentale de Sumatra.

Le 24, nous étions à midi par 5 deg. 12 min.

de latit. S. Tout nous annonçait une tempête affreuse , le ciel était en feu de toute part , le tonnerre ne cessait de gronder autour de nous et la mer était tellement mugissante que ses flots étaient couverts d'écume ; en effet , la tempête éclata tout-à-coup et dura jusqu'au lendemain deux heures du matin. Plusieurs orages réunis se combattaient et s'entrechoquaient avec furie sur nos têtes ; les éclairs qui embrasaient tout le ciel , et se succédaient , sortant des ténèbres les plus noires , offraient le tableau le plus effrayant , et éblouissaient ceux qui étaient sur le pont. La foudre paraissait tomber à chaque instant sur les bâtimens. Bientôt après , le calme le plus profond paraissait vouloir succéder à la tempête ; c'était un feu s'embrasant sous la cendre : le tonnerre grondait toujours , mais plus sourdement. Enfin , à 4 heures du matin , les nuages amoncelés se fendirent de nouveau , nous vîmes encore le ciel en fureur ; le vent soufflait avec tant de force qu'on n'eut que le temps de carguer toutes les voiles et de dégréer les plus hautes. Nous éprouvions des secousses terribles par le choc des lames. Enfin le jour survint et calma la tempête.

Le 25 , nous nous trouvâmes à midi par

3 deg. 9 min. de latit. S., et par 95 deg. 31 min. de longit.; comme nous n'étions qu'à 25 lieues de terre, nous virâmes de bord le soir, dans la crainte d'en approcher de trop près pendant la nuit.

Le lendemain matin, nous revirâmes de bord; nous étions à midi par 96 deg. 25 min. de longit. observée.

Le 27, nous vîmes des troncs d'arbres flottans, sur lesquels se trouvaient des oiseaux dont nous ne pûmes distinguer l'espèce. On crut voir plusieurs fois la terre, n'étant qu'à 5 ou 6 lieues de l'île de Nassau, d'après les observations des montres marines, dont *le Marengo* et *la Semillante* étaient munis. La mer était trouble et vaseuse. A midi, nous étions par 2 deg. 57 min. de latit. S., et par 97 deg. 3 min. de longit. observée. Nous vîmes un diable de mer; ce poisson est plat et a la forme à peu près d'une raie. Il avait 12 à 15 pieds de diamètre, deux petites nageoires sur le dos en forme d'ailerons, et une tête presque comme celle d'un chien dogue (a). Nous louvoyâmes toute la nuit. Le lendemain, dès le matin, nous sondâmes sans trouver de fond à 150 brasses, quoique la mer fût toujours trouble et vaseuse; de grands roseaux

passèrent le long de notre bord. A midi , nous nous trouvâmes par 2 deg. 50 min. de latit. S., et 96 deg. 5 min. de longit. estimée. Le soir , l'amiral nous ordonna de passer en avant et de lancer deux fusées lorsque nous découvririons la terre. Le 29 , à midi précis , nous la découvriâmes dans le N.-E. C'était la pointe la plus S. de l'île de Nassau. Nous étions par 3 deg. 28 min. de latit. S., et par 97 deg. 25 min. de longit. estimée. Le soir , nous nous ralliâmes tous au vaisseau amiral , et restâmes toute la nuit en calme plat à la vue de cette île. Le lendemain , dès le matin , nous en étions à 2 lieues, les courans nous en ayant rapprochés.

Cette petite île est couverte de bois ; la pointe la plus S. est beaucoup plus basse que les autres , et elle l'est tellement que les arbres qui la couvrent paraissent sortir du sein des eaux. Nous restâmes à environ une lieue et demie de distance pendant toute la matinée.

A 10 heures du matin , nous vîmes dans l'O. la petite île La Heague , fort peu éloignée de celle de Nassau. A 6 heures et demie du soir , nous doublâmes la première , et à 9 heures la seconde. Nous eûmes toute la nuit un fort orage , mêlé de beaucoup de pluie.

Le 1^{er} décembre , à 7 heures du matin ,

ayant le Cap à l'E., nous découvrîmes l'île de Trieste, dans le S. S. E. Nous la signalâmes à l'amiral par un coup de canon. Cette île n'est qu'un rocher entouré de ressifs qui s'étendent très-au large; nous en étions à environ 7 lieues. Une heure après, nous découvrîmes dans le N. E. la grande terre de l'île de Sumātra; elle s'étendait à notre vue depuis l'E. jusqu'au N.; on voyait des mornes et une chaîne de montagnes très-élevées qui paraissaient bien au-dessus des nuages. Dans le même moment, on vit le long du bord un tronçon d'arbre, sur lequel étaient plusieurs oiseaux, ainsi que plusieurs branches de badamiers portant feuilles et fruits.

A 10 heures du matin, l'amiral prévint la division que son intention était de mouiller à la côte le soir, dans le cas où l'on ne pourrait arriver dans la rade de Bencoule, comptoir anglais à la côte de l'île de Sumatra, que nous devions attaquer; qu'alors le lendemain à la pointe du jour, on appareillerait pour s'y rendre; il ordonna que l'on fit branle bas, qu'il ne restât rien à la traîne, et très-peu de monde sur les gaillards, de manière que l'on ne pût voir que les Lascars et Malabares; enfin, que s'il venait à bord quelques bateaux de terre,

de les retenir jusqu'à nouvel ordre ; il défendit le son de la cloche et les coups de sifflet. Nous reçûmes en même temps l'ordre de rester à une encablure de son bossoir de sabord pour y recevoir ses ordres ultérieurs , et peu après d'aller en avant en sondant pour lui indiquer un bon mouillage de 18 à 20 brasses. Enfin , à près de 6 heures du soir , nous mouillâmes très-au large de la rade de Bencoule par 21 brasses. Nous distinguâmes parfaitement trois vaisseaux anglais au mouillage , et un instant après un quatrième qui y arriya. Le soir , il y eut alors conseil à bord du *Marengo*.

Attaque et incendie des vaisseaux et magasins anglais dans la Baie de Silebar.

Le 2 décembre à 9 heures du matin , nous appareillâmes et forçâmes des voiles pour nous approcher de Bencoule ; à 2 heures , nous arborâmes tous le pavillon anglais , afin de tromper l'ennemi , et nous nous préparâmes au combat. Dès le lendemain , nous nous aperçûmes qu'il ne restait plus que deux vaisseaux au mouillage ; à 3 heures , nous virâmes de bord , et nous nous ralliâmes ; le vent calma , mais à 4 heures , la brise fraîchissant , nous nous approchâmes de terre : à 5 heures et

demie, il vint un canot à bord de l'amiral; le patron, vieux Malais, naturel de l'île de Sumatra, était porteur d'une lettre du gouverneur de cet établissement, qui, nous croyant de sa nation, pria l'amiral de lui dire en réponse, de quelle escadre il était, le nom des bâtimens de sa division, d'où il venait, où il allait, et le prévenait qu'il attendait ses ordres; il le pria aussi dans le cas où il serait de l'escadre de l'amiral Reigner, d'arborer le pavillon rouge au haut de son mât de misaine, et de l'assurer par un coup de canon. M. de Linois voyant l'erreur du général anglais, suivit ses instructions de reconnaissance, en arborant le pavillon rouge qu'il fit assurer. Le fort Malbouroug y répondit par deux coups de canon. Mais ne pouvant naturellement répondre à la lettre du gouverneur, et gardant le patron et sa pirogue, nous parûmes plus que suspects. A 6 heures et demie du soir, nous mouillâmes tous à une petite lieue de la côte; il y eut conseil à bord de l'amiral. Pendant notre approche, nous nous aperçûmes de la retraite des bâtimens anglais dans une baie qui se trouve à 3 lieues E. de Bencoule, au-dessus de l'île aux Rats; ce qui nous fut confirmé par le patron malais, qui nous prévint qu'il s'y trou-

vait même six navires de différentes capacités , et que cette baie se nommait *Pullo-Baie* , ou *Baie de Silabar*. D'après ces renseignemens , nous reçûmes , à 11 heures du soir , l'ordre d'appareiller , et la frégate *la Semillante* celui d'aller attaquer les vaisseaux anglais dans leur refuge et de les amariner. A peine en route , nous fûmes forcés de mouiller de nouveau , à cause de la faiblesse du vent. A une heure du matin , l'ennemi tira trois coups de canon , et alluma des feux le long de la côte , afin d'éclairer notre marche et de prévenir les vaisseaux retirés à *Pullo-Baie*. Une heure après , le vent ayant fraîchi et nous étant favorable , nous continuâmes à faire route.

Enfin le 3 , à 4 heures et demie du matin , après avoir doublé les ressifs de *Bencoule* , de *l'Île-aux-Rats* , et ceux de la baie , nous parvînmes dans cette baie près de *la Semillante* qui y était déjà mouillée depuis une demi-heure. Cette frégate avait devant elle un bâtiment anglais à trois mâts : elle envoya à notre rencontre son pilote (le patron malais) , ainsi qu'un *Lascar* , interprète , pour nous conduire à un mouillage , de manière que le navire ennemi fût entre deux feux. Nous fûmes très-surpris de voir ce navire seul , sachant qu'il

devait y en avoir cinq autres, et aucun n'ayant pu échapper à notre surveillance : mais bientôt le jour commençant à paroître, nous aperçûmes des mâts au-dessus des arbres et des broussailles de la côte, et nous vîmes qu'ils s'étoient renfermés dans un barachois (*b*) formé par une langue de terre près de laquelle nous étions mouillés.

A 5 heures, le capitaine Mothard commandant *la Semillante*, fit mettre ses embarcations à la mer, et en dépêcha une, armée, pour attaquer le bâtiment anglais mouillé à l'entrée du barachois, et le prendre à l'abordage. Lorsqu'elle fut à portée de fusil, elle fit une décharge de mousqueterie; elle fut soutenue par les batteries de *la Semillante*; l'ennemi riposta par plusieurs coups de canon, et nous craignons à chaque instant de voir couler l'embarcation : mais petit à petit, elle se mit à l'abri de son feu, sous sa batterie de tribord, l'équipage sauta à l'abordage, et s'empara du vaisseau. M. Maurice, enseigne de vaisseau, commandait la chaloupe, et M. Fleuron, lieutenant du douzième bataillon, commandait les troupes. Ce dernier fut tué, ainsi qu'un tambour, en montant à bord : un matelot anglais fut blessé. Les officiers anglais se rendirent en

réclamant la vie à genoux. Ce bâtiment se nommait l'*Elisa-Anna*. Le premier coup de canon qu'il tira contre l'embarcation, fut le signal d'un incendie ; les Anglais mirent le feu à un des principaux vaisseaux à trois mâts, richement chargés, qui se trouvaient dans le barachois. Aussitôt après la prise de l'*Elisa-Anna*, on mit toutes les embarcations à la mer pour effectuer un débarquement sur la langue de terre, attaquer les autres vaisseaux, et s'emparer des magasins. MM. Lemarant et Ducrest, enseignes de notre bord, commandèrent chacun un détachement ; ils furent secondés par deux autres embarcations de la *Semillante*, soutenues et favorisées par un feu nourri de mitraille et de boulets de notre batterie de tribord, dans la crainte que l'ennemi n'eût rassemblé, dans les broussailles, ses équipages et des Indiens armés de flèches pour s'opposer à cette attaque.

Le débarquement s'effectua sans éprouver de résistance ; les troupes se divisèrent en deux colonnes, et traversèrent la langue de terre, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Parvenues dans l'intérieur du barachois, elles virent les quatre autres bâtimens échoués et abandonnés ; les officiers et les équipages s'étaient sauvés

dans l'intérieur des terres , ainsi que les Indiens qui habitaient un *campong* (village) situé dans le milieu de cette enceinte , et que l'on trouva désert. Pendant ce temps , l'autre colonne s'était emparée des magasins qui contenaient pour 12 à 15,000,000 de marchandises en opium , nids d'oiseaux , poivre , baume de benjoin , camphre , patenas , etc. N'ayant pas les moyens nécessaires pour remettre ces bâtimens à flots , ni pour emporter les marchandises , on mit dans les embarcations quelques pièces d'opium , indigo , poivre , patenas et tabacs , et on brûla le reste. *L'Elisa-Anna* , échouée a la marée basse , fut remise à flots ; les troupes se rembarquèrent , et revinrent chargées de dépouilles de tout genre. Nous remorquâmes *l'Elisa-Anna* jusque vis-à-vis de Bencoule , où *le Marengo* nous attendait , et où nous arrivâmes à midi , suivant l'ordre qu'en avait donné l'amiral Linois. Nous aperçûmes *la Belle Poule* occupée à donner la chasse à un brick ennemi qu'elle prit le soir.

Le lendemain 4 , on expédia , dès le matin , ce brick , nommé *la Menatchi* , pour l'Ile-de-France , afin d'y être vendu au profit de la division , et pour annoncer au capitaine général le résultat de notre campagne ; il était chargé

de poivre et de riz. Il fut décidé que *l'Elisa-Anna*, chargée de draps, de sel et de 80 balles de mouchoirs madras, viendrait avec nous à Batavia, où nous devions nous rendre. A 11 du soir, le brick appareilla et partit pour sa destination; une heure après, nous levâmes l'ancre, et en fîmes autant.

Au retour de notre expédition de Silabar, le patron malais qui nous avait pilotés, demanda à retourner à terre; mais l'amiral voulut le retenir, lui observant qu'il s'exposait à être pendu; que, restant avec la division, il serait bien traité. Ce vieillard, âgé de 60 ans, ne voulut jamais y consentir; il avait un fils à Bencoule, il ne voulait pas, disait-il, l'abandonner; et, malgré la promesse que lui fit l'adjudant général Gosson de lui procurer à Batavia un brick pour faire le cabotage avec l'île de Sumatra, ce qui le mettrait à même de venir chercher son fils, il aima mieux, au risque de sa vie, le rejoindre, dans la crainte que son absence ne le rendit victime des services qu'il avait été forcé de nous rendre. On le paya généreusement; on lui fit un certificat qui constatait qu'il avait été retenu par force, et il partit. O tendresse paternelle, on te trouvera plutôt dans l'homme de la nature que dans l'homme civilisé!

L'île de Sumatra a 300 lieues de long et 70 de large; elle est habitée par des Malais couleur de cuivre noirâtre; ils sont tous mahométans, et gouvernés par différens rois, dont le plus puissant est celui d'Achem; ils sont naturellement traîtres et méchans; ils ont pour armes des arcs, des flèches et poignards empoisonnés.

Leur langue est la plus belle et la plus douce de toutes les langues orientales: aussi est-elle répandue dans tout l'orient de l'Asie et dans les îles des mers du Sud.

Sumatra produit de la poudre d'or, des nids d'oiseaux, beaucoup de poivre, de riz et de l'ivoire. Il y a deux arbres précieux qui donnent le baume de benjoin et le camphre: cette dernière substance obtient la préférence sur le camphre du Japon.

Pour se rendre de la rade foraine de Bencoule dans la baie de Silabar (Pullo-Baie), il faut passer entre la côte et la petite île aux Rats qu'on laisse à droite, et qui se trouve à peu près au tiers du chemin. Cette petite île est entourée de ressifs, principalement à sa pointe Nord; il y a un magasin et un corps-de-garde de cypayes, ombragés par une trentaine d'arbres.

A l'entrée du barachois, sur la côte opposée à celle où nous débarquâmes, est une batterie de quelques canons ; mais nous ne nous en aperçûmes qu'à notre départ, parce qu'elle tira quelques coups sur *la Semillante*, quoique déjà hors de portée. Il est probable que les canonniers qui la servaient l'avaient abandonnée à notre approche, et qu'ils n'y revinrent que lorsqu'ils nous virent en partir (c).

Le résultat de cette campagne a été la prise de trois vaisseaux anglais, l'incendie de cinq autres richement chargés, et de tous les magasins de l'établissement de Bencoule.

*Notes du Chapitre VII,*Par M. SONNINI.

(a) LES navigateurs et les pêcheurs ont donné le nom de *diable de mer* à plusieurs espèces de poissons d'une forme hideuse et en apparence armées de cornes. L'animal marin dont parle M. Tombe, est un énorme poisson plat du genre des raies. On le rencontre rarement et toujours dans les mers de la zone torride. Sparrman a vu deux de ces monstres, l'un sous le tropique du Cancer, et l'autre dans l'Océan Indien*. Levaillant rapporte que trois diables de mer parurent à la fois autour de son vaisseau, pendant un long calme, par 10 deg. 10 min. de latit. N. et 355 deg. de longit. J'ai pu observer aussi un animal de cette espèce, peu de temps après avoir passé le tropique du Cancer, en me rendant à Cayenne sur le senu *le Rateau*, capitaine Andreau, de la Rochelle. Le temps était beau, le vent faible, la mer calme

* Voyage au cap de Bonne-Espérance et autour du monde; traduct. française, t. 1, p. 4.

et la chaleur extrême ; dans la matinée, le cri *nous touchons*, jeté tout-à-coup par le timonnier, sema l'alarme et la consternation parmi tous les habitans de notre petite colonie flottante ; en effet, malgré les efforts de plusieurs hommes réunis, le gouvernail restait immobile, et le navire qui avait reçu une légère secousse ne semblait plus être soutenu par les eaux. Cependant, quelques instans après, le gouvernail reprit sa mobilité et le bâtiment sa route. On s'épuisait en conjectures sur la cause de cet événement, lorsqu'un diable de mer se montra contre le bord du bâtiment à la surface de l'eau. Sa longueur et sa largeur étaient au moins égales à celles du navire, si même elles ne les surpassaient pas ; et nous reconnûmes avec plaisir que le prétendu haut-fonds qui nous avait donné tant d'inquiétude, n'était que ce diable qui s'était avisé de se placer sous la quille du vaisseau. Des matelots lancèrent des harpons sur la large superficie que présentait le corps de l'énorme raie ; mais leurs coups ne produisirent d'autre effet que de forcer le diable à s'enfoncer dans les abîmes de l'Océan.

La tête de cette raie, au lieu de se terminer en pointe, forme à son extrémité un croissant, dont les bouts s'allongent en avant, comme des cornes. Des remoras et des pilotes accompagnent toujours cet animal, comme les requins.

Des trois diables de mer que Levaillant a vus , et qui ne quittèrent pas son bâtiment pendant trois jours , l'un avait 50 à 60 pieds de large. On prit le plus petit des trois ; il avait , dans sa plus grande largeur , 28 pieds , sur 21 de long , depuis l'extrémité des cornes jusqu'à celle de la queue , laquelle avait 22 pouces de longueur et une grosseur proportionnée à celle du corps. La bouche , placée absolument comme celle de la raie , était assez large pour avaler facilement un homme tout entier. La peau , blanche sous le ventre , avait sur le dos les couleurs brunes qui sont propres à la raie. Enfin , on estima que l'animal pouvait peser au moins deux mille *. On doit regretter que Levaillant n'ait pas publié le dessin qu'il dit avoir pris de ce poisson.

(b) Bassin entre des ressifs , dans lequel les bâtimens peuvent être à flot.

(c) L'île de Sumatra fut célèbre dans l'antiquité , sous le nom de *Taprobane*. Quelques-uns prétendent que c'est l'*Ophir* de l'Écriture , où le roi Salomon trouvait l'or qu'il employait à la construction du temple de Jérusalem. Quoi qu'il en soit , cette île fameuse ne fut bien connue que par l'expédition d'Alexandre dans l'Inde ; on la regardait

* Second Voyage de Levaillant en Afrique , t. 3 , p. 511 et suivantes.

auparavant comme un continent, un autre hémisphère, la terre des antipodes. Pline qui a recueilli ce que l'on avait dit avant lui sur le sujet de la Taprobane, rapporte que le nombre des villes de cette île n'était pas moindre de 400, que le seul palais du roi contenait jusqu'à 200,000 personnes, que la mer des environs est de couleur verte, et qu'il y pousse du fond des eaux une si grande quantité d'arbres, que le gouvernail des vaisseaux en rompt souvent les branches; que le marbre y a la variété et la transparence de l'écaïlle; que les tortues y sont si grandes que leur écaïlle sert de toit à une famille entière; que la durée moyenne de la vie de l'homme y est de 100 ans, etc., etc. *.

Mais tous ces récits merveilleux sont autant de fables. L'étendue de Sumatra surpasse celle de l'Angleterre et de l'Écosse prises ensemble. Les habitans ne sont qu'à demi-civilisés. La nation la plus considérable de l'île, celle des *Battas*, est anthropophage. Ils mangent, dans d'horribles festins, la chair encore palpitante des prisonniers de guerre, ainsi que des criminels condamnés pour des crimes capitaux. Le prisonnier ou le malfaiteur, la tête couverte d'un morceau d'étoffe et d'un grand plat de sel et de suc de citrons, est attaché à un poteau autour duquel les habitans se pres-

* Histoire naturelle, liv. 6.

sent avec une avide fureur; ils lui jettent leurs lances, et quand il est blessé mortellement, ils courent sur lui, le mettent en pièces avec leurs couteaux, trempent les lambeaux dans le sel et le jus de citron, les font légèrement rôtir, et les dévorent avec une sorte d'enthousiasme féroce. William Marsden a publié une histoire très-curieuse de Sumatra; elle a été traduite en français.

CHAPITRE VIII.

Départ de la côte de Sumatra. — Rencontre d'un bâtiment malais appartenant au roi de Natal. — Notre arrivée à Batavia. — Débarquement des troupes formant l'expédition. — Conditions auxquelles elles sont reçues par la Haute-Régence. — Je reste seul de mon arme à Batavia. — Retour des officiers de l'état-major à l'Ile-de-France. — Refus de l'isman de Mascate de recevoir notre consul. — Arrivée d'Europe d'une division hollandaise.

LE 5 décembre 1803, à 5 heures, nous étions encore très-près de terre, les vents nous ayant contrariés; nous chassâmes un petit bâtiment qui allait à Bencoule; mais nous ne pûmes l'atteindre, il se réfugia dans le barachois de Pullo-Baie. A midi, nous vîmes un autre navire que nous chassâmes également; à 7 heures et demie du soir, il s'approcha du vaisseau amiral: c'était notre prise *le Menatchi*, que nous ne pûmes reconnaître à cause de l'obs-

curité. Elle avait été expédiée avec tant de célérité, que l'officier qui la commandait avait oublié de compléter l'eau et le bois qui lui étaient nécessaires pour sa traversée. Toute la nuit fut employée à lui fournir, du *Marengo* et de *la Belle Poule*, toutes ces provisions, ce qui ne fut pas facile, à cause d'un violent orage que nous essayâmes depuis 10 heures jusqu'à minuit, et qui nous força même à amener toutes nos voiles.

Le lendemain 6, nous rencontrâmes un bâtiment malais dont le pavillon était bleu; il fallut lui tirer plusieurs coups de canon, et que *la Belle Poule* lui lâchât de ses gaillards de devant, quelques coups d'espingoles et de fusils pour le faire amener; nous le remorquâmes, et le conduisîmes à l'amiral, suivant son ordre. On vit, par ses papiers et sa déclaration, qu'il venait de Natal à la côte de Sumatra; qu'il était chargé de poivre pour le compte du roi de cette contrée, et qu'il allait à Bencoule. On lui rendit ses papiers, et on le renvoya en considération de ce prince indien, auquel l'amiral fit témoigner beaucoup d'amitié de la part du gouvernement français.

Le capitaine remercia M. de Linois, et promit de rendre compte à son roi du bon accueil

qu'on lui avait fait. On le quitta à midi ; mais une heure après , l'amiral ayant réfléchi que la division manquait de poivre , que cette épice est indispensable à la mer , notamment dans celle de l'Inde où les chaleurs sont excessives , et que cette marchandise était adressée au gouverneur de Bencoule , renvoya un officier à bord du malais , lui fit prendre 60 balles de poivre , et lui laissa définitivement la liberté de s'en aller.

Ce bâtiment indien était à peu près de la forme d'un petit brick , mais plus étroit ; il pouvait contenir environ 80 tonneaux , et il avait deux gouvernails.

La nuit entière du 6 au 7 fut extrêmement orageuse ; une pluie abondante , le tonnerre et les éclairs qui ne discontinuaient pas au milieu de la plus grande obscurité , nous menaçaient à chaque instant du choc des bâtimens.

Le 7 , à 9 heures du matin , nous découvrimés l'île Trompeuse au S. quart S. O. Nous étions en calme. A midi , nous trouvions par 4 deg. 53 min. latit. S. ; à 3 heures , on vit deux navires ; nous eûmes l'ordre de les chasser , mais ils nous échappèrent.

Le 8 , dans la matinée , nous vîmes l'île de Pullo-Pisang située à environ demi-lieue de la

grande terre de Sumatra : c'est une petite île sur laquelle on peut faire de l'eau. A midi, nous étions par 5 deg. 8 min. de latit. S.; nous louvoyâmes le reste de la journée pour entrer dans le détroit de la Sonde.

Le 10, dès le matin, nous découvrîmes la pointe la plus méridionale de l'île de Sumatra; à 10 heures et demie, l'île de Curatacoa; à midi, celle du Prince, et à 1 heure, celle de Keflsech, qui sont toutes à l'entrée du détroit de la Sonde. A midi, nous étions par 6 deg. 11 min. de latit. S. Le temps s'étant éclairci, et la brise ayant fraîchi, nous entrâmes enfin par un bon frais dans le détroit. A 6 heures du soir, on releva la pointe de Poivre sur l'île de Java à l'E. S. E., la pointe de Bonne-Arrivée sur la même île au S. E., et la pointe E. de l'île du Prince au S. S. E. 5 deg. S.; à minuit, la pointe de Poivre à l'E. L'amiral nous ayant ordonné le soir de chasser en avant pendant 4 lieues, et de chercher un mouillage par 18 brasses, nous mouillâmes à 1 heure du matin par 31 brasses.

Le lendemain 11, à 6 heures du matin, nous appareillâmes, et reçûmes l'ordre, ainsi que *la Semillante*, d'aller en avant et de reconnaître la baie de Bantam, dans laquelle

quelques vaisseaux anglais auraient pu être réfugiés. A la même heure , on releva la pointe S. E. de l'île du milieu au N. E., la Grande-Toque au N. E. quart N., et la pointe Saint-Nicolas au N. E. 3 deg. E. A 8 heures, nous passâmes près du poste de Danières ; à 9 heures, nous aperçûmes devant nous un navire à trois mâts ; nous le signalâmes à l'amiral, et continuâmes notre route en prolongeant la côte de Java : c'était un bâtiment américain qu'on laissa passer après l'avoir visité.

A midi, nous relevâmes la pointe de Bantam au S. E., et celle de Pullo-Baby à l'E. N. E.

Ne voyant aucun bâtiment dans la baie de Bantam, nous mîmes en travers pour attendre *le Marengo* et *la Belle Poule*. Pendant ces entrefaites, plus de 40 *prausw* (bateaux plats malais) sortirent de la baie, et longèrent une petite île plate qui est à l'entrée. Nous avions l'espoir qu'ils viendraient nous offrir quelques rafraîchissemens en volailles, fruits et légumes ; mais, au contraire, ils parurent nous craindre, car une partie se réfugia le long de cette petite île. Ces insulaires vont à la pêche dans l'Archipel du détroit de la Sonde, et en vendent le produit pour vivre. A 1 heure et demie, tous les vaisseaux étant réunis, nous appro-

châmes des îles Cambuses, d'où l'on nous tira un coup de canon; nous passâmes au S. de la plus grande, qui a, du côté opposé, un banc de sable sur lequel il n'y a que 18 pieds d'eau; après les avoir doublées en sondant, nous mouillâmes près de ces îles, par 17 brasses, à 5 heures du soir.

Le 12, à 6 heures du matin, un prauw vint de terre à bord de l'amiral, qui fit sur-le-champ tirer un coup de canon; nous appareillâmes et partîmes. Nous passâmes devant et au milieu de plusieurs petites îles, qui toutes tirèrent également un coup de canon. A 8 heures et demie, nous passâmes devant la petite forteresse de l'île d'Oonrus, où se trouve le chantier de réparations des navires de la compagnie des Indes hollandaises: il y avait dans sa rade une frégate et une corvette; nous fûmes salués par ce petit fort. M. de Linois, s'apercevant que tous les bâtimens qui étaient en rade de Batavia appareillaient à notre approche, et présumant, par leurs manœuvres, que l'on craignait que nous ne fussions Anglais, malgré notre pavillon, nous donna ordre de chasser en avant, d'aller rassurer les Hollandais, et de venir mouiller près de lui. A 9 heures et demie, nous arrivâmes en rade; on mit le canot à la

mer ; et M. Ducrest , enseigne de vaisseau , fut chargé d'aller à bord de la frégate hollandaise , qui y commandait , prévenir le capitaine que nous étions Français , et l'instruire du motif qui nous amenait. Enfin , à 10 heures du matin , la division mouilla en rade.

L'amiral invita à son bord le commandant de la rade et ses officiers.

Le lendemain 13 , l'adjutant général Gosson et son état-major descendirent à terre. Nous avions également l'espoir de recevoir , d'un moment à l'autre , l'ordre de débarquement ; mais , contre notre attente , on nous laissa à bord jusqu'au 21 au matin , quoique nous fussions dans la saison la plus malsaine. La haute régence ayant appris , au débarquement de M. Gosson , qu'il se trouvait à bord plusieurs officiers sans troupe , faisant partie de son état-major , et des officiers de cypayes à la suite du 12^e bataillon , qui n'était composé que de 240 hommes ; qu'indépendamment de ces circonstances , il y avait deux officiers d'artillerie et deux de l'arme du génie , aussi bien que quatre chefs de bataillon , dont deux avaient reçu leurs commissions de M. Gosson pendant la traversée ; qu'en outre , M. Gosson avait de grandes prétentions bien au-delà de ses ins-

tructions et de ses pouvoirs, considéra cette expédition comme devant être à charge plutôt que comme un secours. La régence observa qu'elle venait de faire partir plusieurs vaisseaux pour demander à l'Ile-de-France 1000 hommes de troupes, mais qu'elle n'entendait pas entretenir un bataillon d'officiers et de sous-officiers. Ces observations et ces difficultés avaient leur source, disait-on, dans la jalousie du brigadier Sandolroy, Suisse, chef des troupes hollandaises dans l'Inde, ayant la réputation d'être le plus grand ennemi de tout ce qui est Français, qui entrevoyait une rivalité de grade dans M. Gosson avec lequel il avait eu anciennement quelques démêlés. Il usa, dans cette circonstance, de toute son influence près du gouverneur général Siberg, qui lui laissait d'ailleurs toute la latitude possible pour tout ce qui concernait les militaires. Il y eut en conséquence beaucoup de pourparlers, et il fallut l'intermédiaire de M. de Linois pour arranger ces différends et obtenir notre débarquement.

Toutes les troupes étant casernées dans une plaine dite de *Wette-Freden*, à une lieue et demie de la ville, à cause de l'insalubrité de

cette dernière, j'y trouvai M. Gosson qui me procura un logement derrière le camp français, à côté d'un village chinois et malais. Il me prévint que le lendemain il y aurait chez lui conseil des officiers supérieurs et capitaines de l'expédition. Nous y étant rendus à l'heure indiquée, quelle fut notre surprise à tous, lorsqu'il nous déclara que la haute régence ne voulait pas le reconnaître en sa qualité, ni employer les officiers de son état-major et ceux de cypayes; qu'il se démettait de son grade, autorisait le 12^e bataillon, commandé par M. Jauffret, lieutenant-colonel, à rester provisoirement au service de la Compagnie des Indes-Bataves, et que chaque officier sans troupe et à la suite avait la liberté de prendre tel parti qui lui conviendrait le mieux! On dressa procès-verbal de cette déclaration, qui fut envoyé à l'Île-de-France; et j'attendis, pour me déterminer, d'être instruit de la résolution de M. Soleil; sous les ordres duquel j'étais.

Dans l'arrêté pris par la haute régence, il y avait un article qui nous concernait: il y était dit que les officiers d'artillerie et du génie pourraient seuls rester, et qu'on les emploierait, mais aux conditions de quitter le service

français pour entrer à celui de la Compagnie ; conditions auxquelles aucun de nous , bien entendu , ne voulut consentir.

Définitivement , il y eut une convention provisoire , faite pour l'emploi des troupes et des officiers à la suite ; elle fut ainsi conçue :

Convention.

« Entre le gouvernement de Batavia , d'une part ,

» Et le chef de bataillon Jauffret , commandant le 12^e bataillon de la république française , de l'autre ,

» Et en vertu de l'ordre suivant de l'adjudant-général Gosson , en date du 3 janvier 1804 :

« CITOYENS ,

» D'après les circonstances où nous nous
» trouvons , je prends sur ma responsabilité
» de vous autoriser , jusqu'à ce que le capitaine général Decaën vous rappelle , à servir
» la république Batave dans cette colonie , en
» qualité de troupes auxiliaires , et sous les
» ordres immédiats du chef militaire des forces
» de terre dans les Indes orientales , le sieur
» Simon Sandolroy , ou , en son absence , du

» plus ancien officier batave, à prêter le ser-
» ment déjà usité à la première arrivée du
» 12^e bataillon dans cette colonie.

» En conséquence du présent ordre, vous
» vous conformerez, à compter de ce jour,
» aux ordres dudit chef; vous déclarant, par
» le présent, *que dès ce moment vous devez*
» *me considérer comme étant sans activité de*
» *service.*

» Vous suivrez, quant à ce qui a rapport à
» la police, à la discipline et à l'administra-
» tion, ce que prescrivent les réglemens mi-
» litaires en usage chez les troupes françaises.
» Le traitement et la solde de votre bataillon
» seront déterminés par une convention que
» je vous autorise à signer jusqu'à ce que le
» capitaine général Decaën l'ait acceptée, ou
» qu'il ait ordonné votre rappel.

» L'adjutant-général,

» *Signé Gosson* ».

ARTICLE 1^{er}.

» Lesdites troupes seront traitées comme
les troupes nationales européennes, officiers,
sous-officiers et soldats, tant pour la solde que
pour les rations, l'équipement, etc., ainsi qu'il
suit :

| | |
|--|-------|
| » Lieutenant-colonel, chef des troupes fran- çaises dans cette colonie , ci. rixdales | 416 |
| » Capitaine | 128 |
| » Capitaine-lieutenant, ou 1 ^{er} lieu- tenant | 92 37 |
| » Lieutenant | 64 42 |
| » Sous-lieutenant | 50 34 |
| » Sergent-major. | 20 |
| » Sergent. | 8 16 |
| » Caporal. | 5 40 |
| » Grenadiers | 4 3 |
| » Fusiliers, tambours et fifres. | 3 36 |

» Outre ce , les sous-officiers , à commencer par les sergens - majors , étant sur un pied fixe , de leur 20 rixdales , recevront 3 rixd. , et les soldats 2 et 24 sous chacun , sous titre d'argent de pension , dont la distribution se fera de même que les appointemens , afin que les troupes se nourrissent elles-mêmes.

» *Nota.* Comme il n'est point parlé dans cet article d'un officier de santé , on le payera comme ceux de la garnison.

» Le florin est de 20 sous de Hollande , la rixdaler de 48 sous , en raison de cela la piastre vaut 64 sous.

ART. 2.

» En arrivant ici , elles recevront un habil-

lement complet pour chaque homme, sous-officier et soldat. Ledit habillement composé :

D'un habit d'uniforme de drap,

Une veste,

Un pantalon à guêtres de toile blanche,

De deux chemises,

D'une paire de souliers,

Un chapeau,

Une paire de bas.

» S'ils n'ont pas besoin pour le moment des susdits habillemens, ils pourront se réserver de les recevoir par la suite.

ART. 3.

» La comptabilité sera organisée d'après les lois pour les troupes françaises, bien entendu qu'en soumettant ces lois à l'examen de la haute régence, elle n'y trouve rien de préjudiciable aux intérêts du gouvernement.

ART. 4.

» Le paiement commencera à compter du jour du départ des troupes de l'Ile-de-France, déduction faite néanmoins durant le voyage du paiement pour les subsistances.

ART 5.

» Il sera, en outre de l'article ci-dessus,

payé à chaque homme , tant officier que sous-officier et soldat , deux mois d'appointemens , comme gratification , pour s'installer en arrivant , bien entendu que les officiers à la suite du 12^e bataillon , pour le service de place seulement , ne pourront prétendre de paiement què du jour de leur arrivée à Batavia , non plus qu'aux deux mois de gratification.

ART. 6.

» Le paiement sera fait en même nature de monnaie que celles des troupes nationales , c'est-à-dire , en papier , argent et cuivre , dans les proportions déjà établies pour les troupes européennes qui sont ici ; il suivra aussi les hausses et les baisses , suivant la garnison , ainsi que celui desdites troupes.

ART. 7.

» Quoique dans les troupes françaises il n'est pas en usage de faire des engagements par année , ils jouiront de la même douceur par an qu'on accorde aux troupes nationales.

ART. 8.

» Lesdites troupes étant à la même solde que les troupes nationales , seront en tout sur le même pied ; en conséquence , les officiers

seront logés comme les officiers nationaux, les sous-officiers et soldats casernés comme ceux des troupes nationales, au camp de Welte-Freden, dont la salubrité est bien reconnue; en outre, ils auront part à toutes les gratifications extraordinaires et augmentations que l'on ferait pour les autres troupes, suivant les circonstances qu'il est impossible de prévoir et de déterminer.

ART. 9.

» Le commandant desdites troupes présentera à la haute régence les sujets qui auraient droit à l'avancement et quand il y aura lieu, ce qui ne se pourra qu'après la ratification, et en suivant le mode d'avancement adopté par la république française.

ART. 10.

» Dans le cas où les compagnies seraient réduites à moins de trois quarts, soit par mortalité, désertion ou autrement, elles seront complétées par incorporations les unes dans les autres; les officiers des compagnies incorporées serviront à la suite, et, au cas d'avancement des officiers en activité, ceux à la suite les remplaceront suivant l'ordre de service; ce à quoi ne pourront prétendre les

officiers arrivés à la suite, qui ne le sont que pour le service de place.

» En conservant cet article en son entier, la haute régence consent, sur l'observation de l'adjudant général Gosson (qu'il n'avait pas le droit de rien changer à la forme actuelle des compagnies), d'attendre là-dessus le sentiment du capitaine général Decaën ; mais aussi le remplacement des officiers n'aura pas lieu.

ART. 11.

» Les susdites troupes marcheront partout où le gouvernement de Batavia jugera nécessaire de les employer, soit en partie ou en totalité.

ART. 12.

» A commencer du commandant en chef jusqu'au dernier officier, ils commanderont et seront commandés suivant les dates de leurs brevets de la république française, c'est-à-dire, dans les détachemens, batteries, etc. Le plus ancien des deux nations commandera.

ART. 13.

» L'organisation actuelle de l'état militaire de notre colonie ne comportant point de grade plus élevé que celui de lieutenant-colonel, pour chef des troupes dont il est ques-

tion , le chef desdites troupes ne pourra en avoir un plus élevé ; il pourra dans la suite espérer un avancement dans son corps ; mais il ne pourra , dans aucun cas , parvenir au commandement général des troupes de la colonie , qui est expressément réservé à un officier supérieur des troupes nationales , à moins que la haute régence , en raison des circonstances , ne juge à propos de déroger à la présente condition ; droit qu'elle se réserve uniquement et expressément.

ART. 14.

» Les malades seront guéris dans les hôpitaux de la colonie ; leurs appointemens y resteront pour paiement , excepté ceux qui pourraient être blessés au service , lesquels seront , sans aucune retenue , traités aux frais du gouvernement.

» Chaque militaire desdites troupes , estropié ou ayant perdu quelques membres en défendant la colonie , sera récompensé comme les ordonnances de la compagnie l'accordent à ses propres troupes.

ART. 15.

» Lesdites troupes seront soumises entièrement aux ordres du gouvernement et des

officiers supérieurs de la garnison. Elles assimileront leurs manœuvres, autant que possible, aux réglemens militaires usités dans cette colonie.

ART. 16.

» Les troupes prêteront, à jour nommé, serment de fidélité à la république batave, à la haute régence de Batavia, et d'obéissance aux lois pendant tout le temps qu'elles serviront; si elles y manquent, elles seront punies d'après le Code pénal de la république française pour les délits militaires. Quant aux délits civils, elles seront assimilées aux autres habitans de la colonie, et les individus remis au conseil de justice. Dans aucun cas, ni pour aucune raison, les officiers ne pourront être éloignés des troupes sans l'aveu du gouverneur général qui en sera préalablement prévenu par le chef, et les sentences de mort ne pourront être mises à exécution, sans avoir été soumises à la sanction de la haute régence.

» Sur l'observation faite par l'adjudant-général Gosson, que les troupes françaises ont un code pénal dans lequel tous les délits civils et militaires sont prévus, la haute régence s'expliquera sur cet article, par un décret par-

ticulier , après qu'on aura soumis à son examen ledit code pénal.

ART. 17.

» En conformité des observations de l'adjudant général Gosson , la présente convention ne peut avoir lieu que pendant la guerre présente , et non autant de temps que la haute régence le jugera à propos comme il est dit par l'art. 15 de la capitulation du 11 octobre , envoyée à l'Ile-de-France , se réservant le droit de les renvoyer , même pendant la guerre , lorsqu'elle le croira nécessaire : dans ces cas , les compagnies seront renvoyées aux frais du gouvernement batave , à l'Ile-de-France : à leur départ chaque individu des dites troupes recevra outre le mois courant , deux mois d'appointemens à titre de gratification , bien entendu que leur départ se fasse avec l'agrément de la haute régence.

» Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance de la présente convention , déclarent l'accepter dans tout son contenu.

» A Welte-Freden , près Batavia , le 5 janvier 1804.

» Signé GUILLE, JAUFFRET, FLORENTIN,
» BELLARD ET FAUQUET. »

Dans ces entrefaites , M. le contre-amiral Linois , avait fait approvisionner sa division et était parti le 29 décembre 1803 , pour croiser à l'entrée du détroit de Malacca où devait passer le convoi de la Chine ; il avait emmené avec lui le brick hollandais *l'Aventurier* , ayant laissé à Batavia la prise *l'Élisa-Anna* pour compléter son chargement en riz , et lui être ensuite adressée à l'Île-de-France pour y être vendue , comme les autres , à notre profit. M. Tiroche , capitaine attaché à l'état-major de M. Gosson , demanda et obtint son passage sur ce bâtiment , pour retourner à l'Île-de-France , et y porter de la part de son chef la relation officielle de tout ce qui s'était passé. M. Soleil , lieutenant - colonel du génie , ne pouvant être employé dans son grade , demanda également son retour : la haute régence lui répondit que par sa délibération du 16 janvier , elle avait délibéré et accordé son passage ainsi que celui du jeune Andouard , dessinateur créole , venu avec nous sur le navire *l'Harmonie* , armé à Batavia par la maison Perrot , et frété par la compagnie : que , quant à ce qui me concernait , sur une lettre qu'il avait écrite quelques jours auparavant , je ne pourrais jouir de mes appointemens que du jour de

mon débarquement sans espoir d'aucune gratification, s'en référant, d'ailleurs, à sa précédente décision, portant que je serais employé en ma qualité de capitaine du génie, comme auxiliaire, aux ordres du colonel du génie hollandais, directeur des fortifications, et que mon traitement serait égal à celui des capitaines de mon arme.

Le 20 janvier suivant, les Français dénommés ci-dessus, s'embarquèrent à 6 heures du soir, ainsi que M. Gauffre, chirurgien-major du 12^e bataillon, chargé par la haute régence d'aller chercher la vaccine à l'Ile-de-France.

Le gouverneur général Siberg, ayant reçu en présent de la part du capitaine général Decaën, un superbe fusil de la manufacture de Versailles, et venant de recevoir également par le bâtiment du Japon, celui que lui envoie annuellement l'empereur de ce pays, l'adressa en totalité et tel qu'il lui était parvenu, à M. le capitaine général Decaën, pour le remercier du sien : ces présens chargés sur *l'Harmonie*, consistaient en meubles précieux pour différens usages.

L'adjudant général Gosson demanda alors officiellement à la haute régence son retour à l'Ile-de-France sur un bâtiment neutre, et par

décision du 24, son passage fut accordé et arrêté sur un vaisseau américain. Quelques jours après MM. Marbot, Robillard et Land-Voisin, officiers de son état-major, victimes de cet incident et de l'animosité qu'on montra constamment envers M. Gosson, demandèrent et obtinrent aussi leur retour sur le même bâtiment.

Le 26 janvier, plusieurs vaisseaux de guerre furent signalés dans le détroit de la Sonde : les uns pensaient que c'était la division de M. de Linois, que quelques avaries forçaient de rentrer ; d'autres que c'était celle du contre-amiral Decker de retour de l'Île-de-France ou du cap de Bonne-Espérance, car on était bien persuadé que ce ne pouvait être une escadre anglaise. Les échecs que cette nation venait d'essuyer dans l'île de Ceylan de la part des naturels et du roi de Candi, et à la côte de la part des Marattes qui les avaient tellement battus, qu'ils avaient perdu dans un seul combat 3 généraux et 20 officiers, tant Européens que cypayes, suivant le rapport d'un capitaine danois arrivant de Trinquebar : ces échecs, dis-je, nécessitaient naturellement la réunion de leurs forces sur ces différens points. Enfin, l'on reconnut que c'était une division hollan-

daïse composée de 4 vaisseaux , dont 2 de 74 et 2 frégates , commandée par le vice-amiral Hartzing ; elle venait du Férol en Espagne et avait relâché à Rio-Janéïro au Brésil ; elle était destinée à la défense de l'île de Java.

Elle entra en rade le 1^{er} février , et mouilla à midi.

Le lendemain , à 8 heures du matin , toutes les troupes prirent les armes et se rendirent au château pour recevoir le vice-amiral , et les jours suivans il reçut la visite de tous les corps civils et militaires.

Le 8 , la frégate française *l'Atalante* arriva de l'Île-de-France ; elle en était partie le 18 décembre , chargée de conduire à Mascate M. Cavaignac qui y était nommé consul ; elle l'en avait ramené , l'iman de ce pays ayant refusé de le recevoir en cette qualité. Ce prince arabe l'avait néanmoins très-bien accueilli et assuré de sa protection , s'il voulait rester comme particulier ; mais il observa qu'ayant un grand nombre de vaisseaux dans les mers de l'Inde , les Anglais les lui prendraient infailliblement , s'il avait chez lui un agent du gouvernement français , parce qu'ils le considéreraient comme allié de notre nation ; qu'enfin , il n'avait pas de forces suffisantes

pour leur résister s'ils lui déclaraient la guerre, et que si le premier consul voulait le secourir et le seconder, il recevrait tous ses envoyés.

L'Atalante ignorait malheureusement à son départ de Mascate la nouvelle déclaration de guerre, car, elle aurait pu faire, avant d'arriver à sa destination, une riche prise. En effet, comme elle allait mouiller à Mascate, il en sortait un navire anglais sur son lest, ayant à bord 5 millions de roupies (environ 12 millions de notre monnaie), et un autre navire de la même nation y était encore à son arrivée, lequel avait 500 mille piastres et beaucoup de marchandises : le capitaine de celui-ci soupçonnant de nouvelles hostilités, fit débarquer le tout à l'arrivée de la frégate française, et ce ne fut que 8 jours après que l'on y apprit la guerre par un bâtiment maure.

Nous apprîmes aussi, dans le même temps, qu'il était arrivé en Chine une de ces révolutions assez ordinaires en ce pays. Une somme (navire chinois) arrivée dès le 6, s'était échappée des ports de cet empire ; le capitaine déclara que l'empereur étant mort sans enfans mâles, tout ce vaste pays était en révolution : les mandarins (gouverneurs de ces provinces) étaient en guerre les uns contre les autres, et

l'on avait même arrêté la femme , les filles , la mère et les sœurs de l'empereur défunt. Le 13 février , un brick anglais pris par la division de M. de Linois près du détroit de Malacca , arriva ; il était chargé de toiles blanches de l'Inde , de mousselines , etc.

Le lendemain MM. Gosson , Marbot , Robillard et Land-Voisin , s'embarquèrent sur le navire américain qui devait les reconduire à l'Ile-de-France , et partirent.

Le 18 , l'*Atalante* ayant fait ses provisions , appareilla pour aller rejoindre la division de M. de Linois.

CHAPITRE IX.

Description de Batavia. — Sa situation. — Son Gouvernement. — Son commerce. — Ses relations avec le Japon. — Manière de traiter avec ce pays. — Observations générales sur le commerce des Productions Coloniales.

BATAVIA, situé à la côte N. de l'île de Java dans l'ancien royaume de Jacatra, par le 6^e deg. 10 min. et 122 deg. 47 min. long. S., est traversé par une grande rivière qui a son embouchure dans la mer à un petit quart de lieue de la ville.

Cette ville est une des plus grandes et des plus riches de l'Asie; toutes les rues sont arrosées par des canaux navigables pour de moyens bateaux. Elle est le chef-lieu des possessions hollandaises, aux grandes Indes, et le siège du conseil supérieur. Celui-ci est composé de 12 membres, dont le gouverneur général fait partie, et qu'il préside. Ces membres étaient lors de mon arrivée :

S. Ex. M. Siberg, gouverneur général,
président;

MM. Wise, directeur général de l'administration ;

Engelhart, directeur général et gouverneur de Java ;

Eyseldyck

Rymsdeck

Cantersvicher

Bailly

Van-Hausen

Rose, résidant à Tcheribon,

Holl

Waldeck

Sandolhe-Roi, brigadier. . .

Van-Bram, }
Mooress. . . } secrétaires.

Edlers
(conseillers
des Indes).

Mais deux jours avant mon départ de Batavia (le 1^{er} décembre 1804), un bâtiment neutre arrivant d'Europe, apporta des dépêches qui occasionnèrent quelques changemens dans l'administration. Le gouverneur général Siberg reçut sa démission que son grand âge lui avait fait demander plusieurs fois ; il fut remplacé par M. Wise, et celui-ci le fut par le conseiller Eyseldyck.

Le conseil se tient ordinairement les mardis et vendredis, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi. Ces jours-là, la garde du poste du

gouverneur rend les mêmes honneurs militaires à chacun des conseillers des Indes, lorsqu'ils passent devant le poste, qu'à un général. Dès qu'on aperçoit les deux coureurs qui précèdent leur voiture, la troupe sort, prend les armes, et le tambour bat aux champs.

Ce conseil a une autorité absolue : il fait les lois, en suspend l'exécution ; il entretient des troupes, nomme les rois, leur déclare la guerre, fait, enfin, des traités de paix et d'alliance avec tous les princes de l'Orient, et a près d'eux des résidens. Il traite en outre de toutes les affaires du commerce, ainsi que des affaires civiles et militaires.

On peut cependant considérer toute l'autorité de ce conseil, comme réunie sur la tête du gouverneur général, président. Car il peut prendre sur sa responsabilité toutes les décisions proposées qui n'y sont pas adoptées, contre son opinion.

Un fiscal est chargé de la police et des affaires criminelles : il a beaucoup d'autorité, et il peut régler assez arbitrairement les amendes et les punitions.

Un shabendar (agent général du commerce) exerce le consulat pour toutes les nations : c'est l'intermédiaire pour toutes les opé-

rations du commerce ; il est enfin chargé de présenter au conseil les étrangers , princes ou particuliers. Un fiscal de mer est chargé de ce qui est relatif à la police de la rade , de la rivière et des canaux navigables.

Le commerce qui se fait à Batavia est considérable , mais il n'est , à proprement parler , qu'un commerce d'échange ; car l'exportation du numéraire en est expressément défendue ; aucun capitaine de vaisseau marchand , aucun négociant qui apporte des piastres , ne peut en remporter , il faut qu'il les emploie. Les Chinois qui ont affermé la douane , ont soin de visiter scrupuleusement tout ce que l'on remarque , et s'il se trouvait de l'or ou de l'argent monnayés , non seulement ils le confisqueraient , mais encore les propriétaires seraient punis d'une amende et de la prison.

Lorsqu'un bâtiment arrive , le capitaine s'adresse au shabendar et lui remet la note de sa cargaison : celui-ci choisit les objets qui conviennent à la compagnie des Indes , notamment ceux dont elle s'est réservé exclusivement le commerce , tels que l'opium , le camphre , le benjoin , le caliu , l'étain , le fer , le salpêtre , la poudre à tirer , les canons , etc. ; et il convient des articles qu'il donnera en échange ,

et de la valeur de chacun d'eux. Cet accord se fait chez le directeur général ; le capitaine fait ensuite un état de ce qui lui reste , et présente une pétition au conseil (toujours par l'intermédiaire du shabendar) pour obtenir la permission de vendre ce restant au plus offrant. Lorsqu'il a obtenu une décision qui lui est toujours favorable en pareil cas , il affiche cet état à l'auberge privilégiée de la ville , et dès ce moment les négocians peuvent traiter avec lui.

Il est rare que ces capitaines obtiennent la totalité de ce qu'ils demandent en échange : la compagnie les force presque toujours à recevoir un quart ou un tiers en épices , ce qui assure à celle-ci un égal débouché pour tout ce qu'elle a en magasin.

Comme la ville est le dépôt général de toutes les épices des Moluques et des productions de l'île de Java , consistantes en riz , café , sucre , arack et poivre , il y arrive continuellement des navires de toutes les parties de l'Inde , de l'Amérique , des îles d'Afrique et même de l'Europe ; et malgré la guerre et l'insalubrité de Batavia , la rade est toujours remplie des pavillons de toutes les nations attirées par les bénéfices certains qu'on y fait.

On y apporte du *Bengale*, des drogues, patenas, toiles bleues, étoffes de différentes espèces, et de l'opium pour échanger contre le riz, sucre, café, thé, épices, arack, un peu de soierie et de la porcelaine de Chine.

Les bâtimens des rois d'Achem et de Natal dans l'île de Sumatra, y apportent du camphre (le meilleur qui soit connu), du benjoin, des nids d'oiseaux, du calin et des dents d'éléphants; ils chargent en retour du riz, de l'opium, quelques patenas et des sarraux qui se font à Java, à Macassar et aux Moluques.

Les bâtimens des princes de l'île de Bornéo, apportent de la poudre d'or, des diamans et des nids d'oiseaux; ils en tirent du riz, de l'opium, des patenas, des sarraux, de la poudre à tirer, et quelquefois de petits canons pour se défendre, disent-ils, contre les pirates, mais plutôt pour s'en servir eux-mêmes comme tels.

Les Américains apportent des casimirs, des draps, des chapeaux, du fil d'or, d'argent, des galons, de la papeterie, du vin, de la bière, de l'eau de Selz, des comestibles et des piastres; pour avoir des épices, du sucre, de l'arack, du thé, du café, du riz, des jons, et un peu de soierie et de porcelaine de Chine.

Les bâtimens de Mascate apportent des piastres et de la gomme arabique , en échange de sucre , thé , poivre , riz et porcelaine.

Ceux de l'Ile-de-France y portent du vin , des comestibles , tels que , huile d'olive , vinaigre , jambon , fromage , savon ; de la quincaillerie , un peu de mercerie et du bois d'ébène : ils reçoivent en échange beaucoup de riz , du sucre blanc et candi , du café , du poivre , de l'arack , du thé , une grande quantité de porcelaine de Chine et de poterie de Bantam , des satins et pékins , du calin et des rotins.

On y reçoit du cap de Bonne - Espérance , des semences potagères , du beurre , du vin de Madère et de Constance ; en échange de riz , sucre , café , thé et épices.

Les Chinois y apportent une immense quantité de porcelaine et de soieries de toute espèce : on leur donne en échange , des piastres , de l'opium , du bois d'ébène , de sandal , des épices et des nids d'oiseaux dont ils sont très-friands.

Ces nids sont à peu près gros comme la moitié de la main d'une femme ; ils sont faits par une très-petite hirondelle de mer , et composés d'une substance gluante et d'écume de

mer, entrelacées par filamens. On en trouve le long des côtes de toutes les îles de la Sonde, et dans l'intérieur des cavernes et rochers les plus escarpés. Le moyen employé par les Indiens pour en prendre, est celui-ci : ils plantent un poteau sur le sommet des précipices, y attachent une échelle de corde et descendent ainsi dans les endroits les plus périlleux pour en faire la recherche. Ces nids forment une branche de commerce très - considérable avec la Chine. Quoiqu'ils n'aient aucun goût ni odeur, ils ont la propriété de réchauffer, de donner du ton aux estomacs délabrés, et de réveiller toutes les sensations : c'est, enfin, un stimulant des plus forts. On en fait d'excellent bouillon, et chez tous les princes et gouverneurs de l'Inde, on en met dans tous les ragoûts. Leur prix excessif ne permet pas aux simples colons d'en faire usage, car ils coûtent 5 et 6 louis la livre; les nids blancs sont les plus recherchés. Pour les apprêter il faut d'abord les laver dans trois ou quatre eaux tièdes; ils se gonflent comme le gros vermicelle, quand ils y ont été quelque temps (a).

Relations avec le Japon.

Les Hollandais étant les seuls Européens qui communiquent avec le Japon , le gouverneur général des Indes y expédie de Batavia , tous les ans au mois de juillet , un vaisseau du port , de 12 à 1500 tonneaux pour y porter des casimirs , des draps fins , de l'horlogerie et des épices : toutes ces marchandises sont échangées presque entièrement contre des lingots de cuivre dont on fait de la monnaie très-grossière pour le paiement des troupes indiennes et européennes , ainsi que des employés des comptoirs de l'île de Java et des Moluques. Ces lingots sont d'un des beaux cuivres rouges qu'on puisse trouver , et gros comme un doigt ; on les coupe par morceaux de 2 , 4 , 6 et 8 sous de Hollande , la valeur y est empreinte ; on appelle cette monnaie en langue malaise *batou* , qui veut dire *pierre* . La compagnie tire aussi du Japon , du camphre ; mais il est d'une qualité bien inférieure à celui de Sumatra.

Ces voyages sont d'un avantage considérable pour les capitaines des bâtimens qui en sont chargés. Comme ils ont plusieurs tonneaux de port permis , indépendamment de leur chambre et du pont , ils apportent pour leur compte des

meubles de différens genres, des éventails, différens objets en cuivre et des sabres dont les lames sont d'une trempe qui équivaut au meilleur damas de Turquie. Ces sabres y sont marchandise de contrebande : ainsi, dans tout pays, l'intérêt et la cupidité exposent à tout, les commerçans qui enfreignent les lois.

On vend ces lames de sabres à Batavia, depuis 4 jusqu'à 8 louis l'une.

Dans la cargaison, il y a toujours un présent d'usage pour l'empereur de ce vaste pays : ce prince, en retour, en adresse également un au gouverneur général des Indes hollandaises. Celui-ci consiste ordinairement en secrétaires, commodes, nécessaires d'un bois précieux marquetés ou unis, couverts d'un vernis unique de ce pays, et incrustés de fleurs ou de différens autres dessins en nacres de diverses couleurs.

La manière de traiter au Japon est toute particulière depuis que les jésuites missionnaires en ont été chassés pour avoir voulu y semer la discorde en propageant leur doctrine. La compagnie des Indes y a un commis en permanence sur une petite île (Naugazacki) peu éloignée de la Grande-Terre. Lorsque le navire de Batavia en est à peu de distance, un agent de l'empereur

hêle pour demander au capitaine s'il est chrétien ; celui-ci répond qu'il est Hollandais ; alors on lui fait signe d'approcher : dès ce moment il est entouré d'une infinité de barques armées. On le visite d'abord pour s'assurer qu'il n'a ni femmes ni livres ; car une loi sévère défend l'approche d'aucune femme dans cette île , et l'entrée d'aucun livre : un bâtiment hollandais qui s'aviserait d'en avoir à son bord , serait renvoyé de suite sans pouvoir obtenir aucun échange , et cela suffirait pour occasionner une rupture dans les rapports commerciaux. Après cette visite , on débarque toutes les marchandises , on désarme et on dégréé le bâtiment sans que le capitaine et son équipage aient à s'en mêler : le tout est transporté à terre ; il remet l'état de sa cargaison à l'agent de l'empereur , et la note de ce qu'il veut en échange , et il attend ses marchandises de retour. On lui envoie sans retard , dans l'île , les vivres et les femmes qu'il demande et qui lui sont nécessaires , ainsi qu'à son équipage (leurs lois permettent la communication avec les femmes de leur pays). Dans cet intervalle , le capitaine fait ses affaires personnelles et ses échanges particuliers. Quand tout est terminé , les marchandises de retour ren-

dues à la côte, et l'empereur ayant envoyé l'état de ce qu'il veut l'année suivante, les Japonnais chargent encore eux-mêmes le bâtiment, l'arment, y remettent son gréement, et rendent toutes les armes, tous les papiers et effets dont ils s'étaient assurés à l'arrivée. Il n'est point d'exemple qu'il se soit rien égaré : en effet, la probité est portée à un si haut degré dans cet empire, que les marchands laissent presque toujours leurs boutiques et magasins sans gardiens ni commis. Un Japonnais a-t-il besoin de quelque chose, il entre dans la boutique où elle se vend : s'il n'y trouve personne, il la prend, met en place la valeur qui y est indiquée, et sort.

Toutes les rues des villes sont fermées la nuit par des grilles de fer ; chaque Japonnais répond de son voisin, de manière qu'ils ont tous intérêt à ce qu'il n'arrive aucun événement : en outre, s'il se commettait, dans un quartier, un vol ou un autre crime dont on ne pourrait découvrir l'auteur, le crieur qui est une espèce d'agent de police, le commissaire de police chargé de la surveillance, le juge du quartier, et les voisins, seraient obligés de rembourser l'objet et de subir une peine corporelle très-rigoureuse : la famille

de ces deux derniers serait mise à mort.

Ce peuple est très-rigide observateur de ses lois , de ses usages , et de ses mœurs civiles et domestiques. Les Hollandais , dans leurs ambassades , ont été et sont encore obligés de se soumettre à des situations et à des postures humiliantes pour communiquer avec le Japon. Afin que les ambassadeurs et leur suite n'aient aucune connaissance de l'intérieur du pays , on les transporte jusqu'à la capitale dans des palanquins bien fermés de jalousies immobiles , et rien ne pourrait déterminer les porteurs à leur laisser la liberté de jouir de la vue du pays qu'ils parcourent , et de prendre des connaissances locales , de sorte que l'on a fort peu de renseignemens certains sur l'intérieur de ce pays. Les mers qui baignent les côtes du Japon sont très-mauvaises et peu connues , et on n'en a pas une seule bonne carte ; aussi ce sont des officiers pratiques de la marine marchande hollandaise qui commandent presque toujours les vaisseaux qu'on y envoie de Batavia.

M. Mouskitire , ancien capitaine de frégate , dont je fis la connaissance à Samarang à la côte septentrionale de Java , eut le commandement du bâtiment en 1805 ; il en arriva avec son vaisseau démâté de ses trois mâts par l'effet

d'une tempête affreuse qu'il essuya en revenant, et pendant laquelle il ne dut son salut qu'à la solidité de son bâtiment, et à la bonté de son équipage.

Cet officier rectifia dans son voyage la mauvaise carte des côtes du Japon qu'on lui avait donnée, et il reconnut une infinité de hauts-fonds et de rochers sous l'eau, dont il détermina la latitude et la longitude.

Il manqua d'être pris par une frégate anglaise qu'il rencontra : son sang-froid le sauva. A la vue de ce bâtiment, il arbora pavillon anglais ; mais la frégate lui tira un coup de canon pour le faire approcher. M. Mouskitire parle parfaitement l'anglais, ainsi qu'une grande partie de ses matelots, au nombre desquels se trouvaient des Américains, et d'autres qui avaient été prisonniers en Angleterre dans la dernière guerre. Il commanda, sans se déconcerter, la manœuvre en anglais, se mit dans son canot, et se rendit à bord de la frégate ; là il se plaignit amèrement de ce procédé, se disant bâtiment de la compagnie du Bengale, revenant de Chine, et prévint le capitaine qu'à son arrivée à Calcutta, il en rendrait compte au gouverneur. La manière vive avec laquelle il s'énonça, déconcerta tellement le capitaine

anglais, et le mit si bien dans l'erreur, que, craignant des reproches à son retour, il lui fit des excuses, et la paix se fit entre eux. M. Mouskitire déjeûna avec lui et l'engagea à venir dîner à son bord; mais l'anglais refusa, l'inconstance des vents ne lui permettant pas de s'absenter de sa frégate. De retour à son bord, le capitaine hollandais continua à commander la manœuvre en anglais: les deux bâtimens firent route ensemble pendant la journée entière, et les officiers conversaient de temps en temps entre eux avec le porte-voix. A la nuit M. Mouskitire fit fausse route, et s'esquiva. La prise de son vaisseau aurait été bien préjudiciable au commerce de Batavia, et notamment à la compagnie; car il y avait à bord pour environ 2 millions et demi de lingots de cuivre, et 5 à 600,000 liv. de marchandises diverses.

Quelque temps après mon retour à l'Ile-de-France, j'appris avec regret que ce brave capitaine hollandais était mort de la funeste maladie de Batavia.

Observations générales sur le commerce des productions coloniales.

Les établissemens croissant en nombre dans la Louisiane, ceux que les Anglais ont formés depuis 12 ans à la Trinité, les grandes plantations augmentant toujours dans l'Inde, de nouvelles sucreries s'élevant tous les ans à Java, enfin celles qui ont été établies à l'Île-de-France, et qui sont déjà d'un grand rapport, parviendront, en peu d'années, à remplacer Saint-Domingue pour le sucre.

Le poivre est devenu trop abondant pour que son prix ne baisse pas, malgré les demandes de l'Europe.

Le thé commun de la Chine et le girofle, servant actuellement en Europe pour la teinture, leurs prix se soutiendront.

La cannelle vient présentement dans tous les pays colonisés, sous les tropiques.

La muscade se soutient encore; mais, par le procédé nouvellement découvert à l'île Bonaparte, de greffer par attache et de changer ainsi tous les muscadiers mâles en femelles, cet article pourra devenir surabondant pour la consommation de l'Europe.

Le café aura long-temps la même valeur,

toutes les classes de citoyens en ayant contracté l'usage; en outre, les quantités que produisent et produiront les colonies françaises et hollandaises, ainsi que le Levant, ne pouvant surpasser les demandes; d'ailleurs cet arbuste ne peut prospérer que sur le terrain qui lui est propre, et lorsqu'il est exposé à une trop forte chaleur, ou à de grands vents, il dépérit.

*Note du Chapitre IX,*Par M. SONNINI.

(a) Ces nids si recherchés, particulièrement à la Chine, sont l'ouvrage d'une espèce d'hirondelle, la salangane (*hirundo esculenta*), d'un gris noirâtre, tirant un peu sur le vert, avec une nuance d'un gris de souris sur le dos et sous le ventre; le doigt du milieu, mesuré avec l'ongle, surpasse le pied en longueur; l'ongle de ce doigt est très-long, aigu et recourbé; l'oiseau s'en sert pour s'accrocher aux rochers; la queue a plus de longueur que le corps, le cou et la tête pris ensemble; elle est aussi un peu fourchue. Cette hirondelle est à peu près de la taille de l'hirondelle de rivage, mais elle est si délicate et si légère, que dix oiseaux de cette espèce ne pèsent qu'environ deux onces et demie.

Les salanganes préparent leurs nids avec leurs excréments, et mettent deux mois à cette préparation. La forme de ces nids est celle de la moitié d'un ellipsoïde creux, alongé et coupé à angles droits par le milieu de son petit axe. Dans deux de ces nids que j'ai vus, on trouvait des plumes

engagées dans leur substance à demi-transparente. Plus les nids approchent de la couleur blanche, plus ils sont estimés. Les Chinois en font le plus grand cas, et ils les servent, apprêtés de diverses manières, sur les tables opulentes, non seulement comme un mets exquis, mais encore comme un restaurant et un des plus puissans aphrodisiaques. Le palais des Européens ne trouve dans ce singulier aliment qu'une pâte insipide, approchante du vermicelle.

CHAPITRE X.

Défense de Batavia. — Ses bancs. — Troupes indiennes et européennes. — Sa population. — Nations diverses dont elle est composée. — Ses promenades. — Son insalubrité. — Productions de son sol.

LA ligne de défense de Batavia qui contient le dépôt de toutes les richesses des Hollandais aux Grandes - Indes , s'étend depuis l'embouchure de la rivière d'Antijol, jusqu'à celle d'Anckée.

Indépendamment de l'enceinte de la ville , composée de bastions bien revêtus en maçonnerie , entourée d'un fossé plein d'eau, très-large et très-profond , il y a aussi une citadelle en assez bon état, formée de 4 bastions également revêtus de brique. Cette citadelle domine la ville , et défend l'entrée de la rivière de Jacatra, nommée *la Grande-Rivière*, qui traverse Batavia, arrose ses fossés et ceux de la citadelle. A l'embouchure de cette même ri-

vière, et à l'extrémité de sa rive gauche, est un fort dit le *Water-Castel*, lequel est baigné par la mer. Son terre-plein est revêtu de maçonnerie, et ses parapets bien gazonnés : il contient 30 pièces de 24 et de 16 ; il a dans son enceinte une caserne en bambous pour environ 100 hommes, quelques logemens d'officiers, et un puits : le tout est en bon état. Ce fort est flanqué par de bonnes batteries placées sur les rives gauche et droite, avant d'arriver à la citadelle et au corps de la place.

L'aile gauche a pour sa défense 4 ouvrages, savoir : une redoute dite *la Flûte*, située un peu au-dessus de l'embouchure de la rivière d'Anckée dont elle défend l'entrée, les embarcations pouvant y pénétrer, et une très-belle chaussée qui y communique conduisant au pied des murs de la ville.

Le long de la côte sont le *Beschekerme* et le *Middel* batterie : ce dernier ouvrage se trouve intermédiaire avec le *Water-Castel*. Pour flanquer le *Beschekerme* et défendre la grande chaussée d'Anckée, on venait de construire sur cette chaussée une redoute dite *la Siberg*.

L'aile droite est aussi défendue par 4 ouvrages, dont 3 sont le long de la côte, savoir :

Le Castor, près de l'embouchure de la rivière des Émerades, dans laquelle on trouve 3, 4 et 5 pieds d'eau. Le Bottelier dont on venait d'arrondir les flancs, également situé près d'une petite rivière, mais dans laquelle une grande embarcation entrerait difficilement. Le Zelucht placé à l'embouchure et sur la rive gauche de la rivière d'Antijol, que l'on venait de construire en remplacement de la batterie qui se trouvait isolée, et qui était située à la pointe de Stingerland. Enfin le Tolbruck, forte batterie placée près et au-dessus du grand pont de bois qui traverse la rivière d'Antijol, pour en défendre le passage et la communication de la grande chaussée qui vient de Tijelenking par Tanijong-Priock.

Le Tolbruck venait d'être construit aussi en remplacement de l'ouvrage qui était traversé par la chaussée de Tijelenking à Batavia, lequel était appuyé d'un côté à la rivière d'Antijol près d'un temple chinois, et de l'autre à des marais qui bordent la côte.

Le petit fort d'Antijol est très-ancien, bâti en briques : ses parapets n'ont guère que 4 pouces d'épaisseur ; aussi ne pourrait-il servir tout au plus que contre les naturels du pays. Il est comme abandonné.

En seconde ligne sur la grande chaussée de Batavia au Tolbruck , est une bonne batterie qui y communique et qui le flanque.

Les cartes annexées à ce journal indiqueront plus facilement aux lecteurs l'emplacement de ces batteries; elles sont une copie de celles dont j'ai eu l'honneur de faire hommage le 20 décembre 1807, à Venise , à S. M. l'empereur et roi, et qu'elle a eu la bonté d'agréer.

Tous ces ouvrages sont en terre revêtue de gazons : ils ont dans leur enceinte une caserne de bambous pour environ 100 hommes.

Aux Tolbruck , Bottelier et Water - Castel , il y a toujours un officier d'artillerie européen ; dans les autres ce sont des sergens de cypayes qui y commandent de petits détachemens de 15 à 20 Malais et Chinois , lesquels montent la garde armés de sabres et de lances.

Toute l'aile gauche est si malsaine par les marais qui la composent , et d'où il sort des exhalaisons pestilentiellles, que les malheureux chargés de ce service , tombent souvent malades cinq à six heures après être arrivés aux postes ; il faut journallement renouveler une partie de ces gardes : ceux qui s'y soutiennent y mènent une vie languissante, quoique nés dans le pays.

Les deux côtés de la chaussée qui s'étend depuis la redoute *la Flûte* jusqu'aux fossés de la ville , ont été anciennement ornés de jolies maisons de campagne et de jardins de plaisance dont on voit encore quelques débris ; elles ont été toutes abandonnées à cause de l'insalubrité de l'air qu'on y respire.

Toutes les terres de la plaine qui forment cette ligne de défense , ne sont composées que de marais fangeux et impraticables : elles s'étendent jusqu'au-delà de la ville et sont en outre entrecoupées de canaux. Dans les grandes sécheresses, le grand banc qui se trouve à l'embouchure de la rivière de Jacatra , et qui est de vase, est à découvert à marée basse, vers son sommet : les embarcations sont obligées de le tourner du côté de l'Est , afin d'y entrer. Quand elles sont rendues dans la rivière au commencement de la jetée dite *le Jacpatte* , elles trouvent des chevaux qui les remontent jusqu'à la douane , lieu du débarquement.

A l'embouchure de la rivière d'Anckée , le fond est de sable , avec 5 pieds d'eau jusqu'auprès de la côte.

A celle d'Antijol , nommée par les naturels *rivière des Caïmans* , parce qu'elle est remplie de ces reptiles , le fond est de sable et vase ,

ainsi que le banc qui s'est formé à l'entrée depuis 4 à 5 ans; mais à la pointe de Stingerland, le fond commence, sur la côte, à être un mélange de sable et de corail; de temps en temps il est mêlé de petits coquillages jusqu'au près de Tijelenking.

La côte, depuis la pointe de Stingerland jusqu'au grand village de Tijelenking, est moins malsaine : aussi y voit-on de jolies maisons de campagne, quelques villages assez grands et des hameaux.

Un ennemi qui voudrait attaquer Batavia, ne pourrait, tout au plus, que forcer les vaisseaux à faire côte; il pourrait peut-être ensuite avec ses péniches, en s'exposant aux feux des batteries, en brûler quelques-uns, ce que l'escadre anglaise a fait en l'an 7 ou en l'an 8, lorsqu'elle vint bloquer cette rade. Et en supposant qu'il parvînt à s'emparer de Batavia malgré la défense naturelle et ses ouvrages, il serait loin d'être maître des possessions hollandaises dans l'île de Java, et il lui serait même impossible de s'y maintenir; car les environs de cette ville ne peuvent, à beaucoup près, produire la quantité de vivres nécessaires aux naturels et à l'immense population chinoise qui l'habite; il aurait à craindre, en

outré, le roi de Bantam, prince voisin et fidèle allié des Hollandais, dont le pays est très-peuplé; ensuite le conseil des Indes se retirant à Samarang situé à la côte Nord, le gouverneur général y trouverait de grandes ressources chez l'empereur de Mataran et le sultan d'Ioucki, lesquels lui procureraient facilement 25 à 30,000 hommes courageux et bien armés, indépendamment des Européens et des Maduriens et Sammanapps enrégimentés et commandés par des princes de leur nation.

C'est Samarang qui reçoit les productions de tous les établissemens de la côte Nord, de l'Est et de celles des principautés intérieures; et c'est de ce dépôt que l'on remplit les magasins de Batavia. Je donnerai, en son lieu, une description de cette petite ville.

Les troupes européennes et indiennes, chargées de la défense de Batavia et de ses postes extérieurs, sont composées,

S A V O I R :

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| En troupes françaises auxi- | |
| liaires du 12 ^e bataillon | 240 hommes environ. |
| Du 23 ^e bataillon hollan- | |
| dais | 600 |
| 3 bataillons, troupes na- | |
| tionales | 2400 environ, |

D'autre part 3240

dont 200 hommes, tant officiers, sous-officiers, que grenadiers européens; le reste Maduriens et Sammanapps.

1 bataillon de chasseurs à pied 400 Maduriens et Sammanapps.

Artillerie à pied (majeure partie en recrues) . . . 600 Maduriens.

1 compagnie d'artillerie légère 100 Maduriens.

Et cavalerie 200 Européens.

4540 hommes.

Il y a, de plus, un corps d'ingénieurs militaires, dont la plus grande partie est composée d'Européens. Parmi eux sont deux officiers français, le colonel Barbier, directeur des fortifications, et un capitaine; les autres sont Allemands et Hollandais.

Le chef de toutes ces troupes est Suisse; il a le grade de brigadier, et est conseiller des Indes. Le second chef, M. Vaugine, Français, colonel du régiment des troupes nationales, est chargé de tout le détail du service et de l'administration.

L'artillerie est également commandée par un Français qui habite ce pays depuis 40 ans. Ce colonel se nomme d'Ormancey d'Hormois; il est de Dijon.

Toutes ces troupes sont casernées dans les environs, à cause de l'insalubrité de la ville et de la côte; il ne reste en ville que le 5^e bataillon des troupes nationales pour faire le service du château et des portes, ainsi que quelques artilleurs indiens dans les batteries de la côte, comme je l'ai dit plus haut.

Il faut convenir que malgré le courage et l'espèce de férocité naturelle des Malais, si ce peuple n'était secondé, soutenu et commandé par des Européens, dirigé en outre par des princes de leur nation, on aurait beaucoup de peine à les maintenir dans une action un peu vive. Il est à présumer qu'ils lâcheraient le pied, et que rien ne pourrait ensuite les rallier. Journallement les recrues qui arrivent désertent par 40 et 60 à la fois. Il faut employer la voie de leurs princes qui résident à Batavia, et pour lesquels ils ont beaucoup de vénération et d'affection, afin de les soumettre et les rallier; mais il faut aussi être assez prompt pour les rejoindre avant qu'ils se soient embarqués dans des pirogues qui sont toujours le long de la côte,

et avec lesquelles ils gagnent facilement l'île de Madure, leur patrie; ou ils se sauvent dans le royaume de Bantam, qui est ordinairement le refuge de tous les déserteurs et brigands, tant malais que chinois. Ce royaume où tous les mauvais sujets trouvent toujours des secours, quoique le roi soit allié de la Compagnie hollandaise et presque son tributaire, a sa frontière située à Tangarang, à deux lieues de Batavia.

Il faut ajouter à cet inconvénient celui de la mésintelligence qui règne continuellement entre une grande partie des officiers supérieurs, occasionnée par le défaut de confiance dans le brigadier, lequel, avec son caractère difficile et ses principes, n'a jamais su l'obtenir d'aucun d'eux. D'ailleurs, il ne peut exister de véritable esprit militaire et de corps, par conséquent d'union, dans un gouvernement mercantile, où le moindre écrivain a un rang supérieur, et où tous ceux qui arrivent peuvent être indistinctement reçus officiers, parvenir, en peu de temps, aux grades les plus élevés, et ne cherchent qu'à faire fortune par tous les moyens qu'offre cette colonie où il y a tant de ressources. Cependant, c'est à ces étrangers qu'elle doit sa population nombreuse

d'Européens, sans lesquels elle serait réduite au peu de colons qui y sont fixés. On sentira parfaitement que sans la défense naturelle de cette île, la douceur de son gouvernement et son adroite politique à maintenir une division constante entre les plus puissans princes qui gouvernent sous les titres d'alliés, de tributaires et de protégés de la compagnie, et qui sont véritablement sous sa domination; sans ce concours de circonstances, dis-je, les Hollandais, à moins d'avoir des forces européennes bien plus considérables, auraient eu beaucoup de peine à conserver leurs établissemens dans l'île de Java. On doit ajouter que la Compagnie a le plus grand ascendant sur les princes des autres îles de la Sonde, ascendant tel que tous les petits rois des environs, quoiqu'ils n'aient aucun rapport de commerce avec Batavia, ne se croient pas assurés de leur pouvoir, s'ils n'ont obtenu l'approbation du gouverneur général, qu'ils envoient réclamer par des ambassadeurs.

La population de Batavia est évaluée à environ 160,000 habitans, y compris celle des faubourgs.

Les Chinois seuls sont 100,000, et habitent en très-grande partie le faubourg principal;

le reste demeure à la ville. Les naturels, les Arméniens, les Persans, les Arabes et les Européens, complètent cette population. Ces derniers n'y sont guère qu'au nombre de 12 à 1500, tant employés de la Compagnie que négocians particuliers. Peu d'entr'eux couchent à la ville; ils y ont leurs magasins où ils se rendent dès le matin à 6 heures, y font leurs affaires jusqu'à 10 et 11 heures, et chacun d'eux retourne ensuite à sa campagne à cause de l'insalubrité de la ville et des grandes chaleurs, ce qui oblige le plus petit particulier à avoir des voitures; la chaleur est trop forte, et il y aurait trop de dangers à faire la route à pied. S'il reste en ville quelques Européens, ce n'est que la cupidité seule qui les y engage, au risque de périr ou de tomber dans un état de langueur, afin d'être plus à portée de faire quelques affaires avec les capitaines ou subrécargues des navires qui arrivent journellement.

A midi, tout le monde dîne, et à 1 heure on fait la sieste. Cette vie est indispensable à cause de la température; aussi jusqu'à 5 et 6 heures du soir ne voit-on personne avec qui l'on puisse traiter d'affaires; elles se font presque toutes le matin.

Après la sieste, les Hollandais montent en

voiture , et se promènent autour de l'ancien royaume de Jacatra , en traversant le grand cimetièrè chinois qui est à peu près au centre. On voit dans ce cimetièrè une immense quantité de tombeaux en pierres de taille , avec des inscriptions qui indiquent l'époque de la mort , l'âge , le nom , les bonnes qualités et les vertus de chacun de ceux qui y sont ensevelis. Ces tombeaux sont entourés de cyprès et de divers autres petits arbres , et ornés plus ou moins élégamment , suivant les facultés des parens. Ils sont construits d'une pierre de taille de 3 pieds de largeur sur 3 pieds de longueur ; à la tête est une autre pierre élevée , ayant la forme elliptique , et adossée perpendiculairement à une masse de terre qui finit derrière en talus ; c'est sur cette pierre qu'on lit l'inscription ; aux deux côtés sont des banquettes de terre gazonnées , ou de pierre , afin que les parens puissent s'asseoir et se reposer à l'ombre des cyprès , lorsqu'ils viennent s'acquitter des devoirs funèbres.

Cette promenade est une des plus belles qu'on puisse voir ; toutes les communications qui y aboutissent sont ornées de palais magnifiques , demeures des conseillers des Indes , des principaux employés de la compagnie et des

plus riches négocians. En face de ces palais, parallèlement à la chaussée, est un canal navigable qu'on traverse sur des ponts de bambous très-ingénieusement construits, communiquant sur la rive opposée, laquelle est couverte de hameaux indiens, dont on aperçoit à peine quelques cases par la quantité de cocotiers, bananiers, papaia et autres arbustes touffus qui les masquent, et dont chaque case est entourée.

Lorsqu'on va de la ville directement à Jacatra, on voit avant d'arriver au cimelière chinois, et près d'une des loges des franc-maçons, l'ancien fort de ce royaume où se retira le malheureux prince de ce pays lorsque les Hollandais en firent la conquête pour s'y établir, et où il mourut glorieusement dans la dernière action.

On peut attribuer la cause de l'insalubrité de Batavia en partie au grand banc de vase qui s'est formé vis-à-vis de l'embouchure de la rivière de Jacatra et qui le traverse, aux canaux d'eau croupie qui sont dans les différens quartiers, où toutes les immondices et les charognes sont jetées, séjournent et répandent une odeur infecte dans un climat aussi chaud; enfin à la nature du sol, composé de marais

fangeux , remplis de miasmes qui s'exhalent sans cesse et occasionnent tant de maladies putrides si funestes aux Européens et même aux naturels et aux Chinois.

L'homme le plus sain et le plus robuste qui n'aura point fait d'excès , peut , d'un instant à l'autre , être attaqué d'une maladie , et mourir peu d'heures après par les progrès rapides que la putridité fait dans les viscères. Il faut s'exposer le moins possible à la fraîcheur de la nuit , user d'un peu de tout avec sobriété , prendre beaucoup d'exercice à cheval : tels sont les seuls moyens de conserver plus sûrement sa santé.

Au camp même de Welte-Freden et à Jacatra, qui sont à une lieue et une lieue et demie de la ville et où demeurent tous les Européens en général , comme les endroits les plus sains , on n'est pas encore à l'abri des maladies ; car dans ce pays on est toujours en transpiration , les pores sont continuellement ouverts ; et si l'on éprouve alors une petite fraîcheur , ce qui arrive assez communément le matin et le soir par les brises du large et de terre , les pores aussitôt se resserrent , et l'on ne tarde pas à ressentir un petit frisson de fièvre. A peine êtes-vous couché , qu'elle augmente : si on ne parvient à en arrêter promptement l'effet , l'on perd connaissance

5 à 6 heures après. Avant 12 heures la putridité a déjà fait des ravages, et l'on périt ainsi sans que les parens ou les amis avec lesquels vous vous êtes trouvé la veille, puissent s'en douter. Aussi n'ai-je pas vu de pays où l'on s'étonnât si peu de la nouvelle d'une mort, quel que soit l'intérêt qu'on prenne à l'existence de celui qui en est la victime.

Lorsqu'un Européen se marie, le notaire chargé du contrat fait en même temps le testament des deux époux. Les célibataires qui ont des enfans naturels ou adoptifs, ce qui est très-commun dans cette colonie, ou qui veulent faire des avantages à des amis, font également le leur (*). Cette précaution est nécessaire à cause d'une loi qui autorise le gouvernement à s'emparer de toutes les successions dont les héritiers ne sont pas indiqués par un testament ou un contrat de mariage (**). On peut également croire que le gouvernement, en rendant cette

* Les frais d'un testament sont fixés à 10 rixdallers papiers, qui équivalent à 5 piastres, de quelque nature qu'il puisse être, et quelle que soit la valeur des legs.

** Hors les légitimes, il faut un testament pour que les héritiers aient droit à l'autre portion d'une succession.

loi, a voulu prévenir les conséquences désavantageuses pour les familles, des mortalités subites occasionnées par le climat.

Le seul moyen, je crois, de rendre Batavia moins malsain, serait de curer les bancs qui se trouvent aux embouchures des rivières d'Antijol, de Jacatra et d'Anckée, de faire la même opération dans tous les canaux, de leur donner assez de pente pour que les eaux n'y séjournent pas et qu'elles aient un libre cours et assez de rapidité pour emporter toutes les immondices dont ils sont toujours remplis; d'établir de bonnes écluses de nettoiemment un peu au-dessus de leurs embouchures, notamment de celle de Jacatra, afin qu'une masse d'eau considérable, poussée avec force, puisse nettoyer tout ce qui se trouverait à l'entrée de la rivière, et empêcher que les vases ne viennent s'y amonceler de nouveau et y former encore un banc. Le banc de Jacatra est toujours rempli d'une quantité prodigieuse de requins et de caïmans monstrueux, prêts à dévorer les charognes qui descendent la rivière.

Il faudrait aussi dessécher les marais et les rendre productifs. On avait commencé cette opération; sur ma carte de la ligne de défense de Batavia, on voit figurée, sur la rive gau-

che de la rivière de Jacatra , entre la ville et la côte , une grande plaine dans laquelle on a travaillé ; mais cet ouvrage n'est qu'ébauché , on n'a épongé qu'une partie de ce terrain , et il est toujours marécageux , fangeux et impénétrable.

La politique hollandaise entre peut-être pour quelque chose dans la continuation de cette insalubrité. D'abord ces marais sont une défense naturelle , et l'escadre anglaise , lors de son blocus de Batavia , en l'an 7 ou 8 , ne l'abandonna peu de temps après qu'à cause de la mortalité qu'elle éprouva dans ses équipages : officiers , matelots , aucun n'échappait. Ils perdirent enfin tant de monde dans cette rade , que lorsqu'ils voulurent lever les ancres pour partir , ils furent obligés de réunir ce qui leur restait d'équipage sur 2 et 3 frégates pour y parvenir. Quand une frégate était à la voile , on faisait la même opération pour les autres. Un autre motif semble aussi justifier cette négligence à assainir le pays : ce défaut de salubrité en éloigne beaucoup d'étrangers qui multiplieraient trop les concurrens des fortunes qu'on peut y faire. Les gouvernans et négocians européens qui y habitent , sont acclimatés , et leur résidence continuelle à la campagne les

met à l'abri des mauvais effets de cette insalubrité et de cet air , funestes seulement à ceux qui y arrivent pour y résider , ou aux étrangers qui y séjournent quelque temps pour leur commerce.

Les environs de Batavia ne produisent qu'un peu de blé , du maïs et du riz. Les arbres fruitiers sont le cocotier , le palmiste , l'areck , différentes espèces de bananier , le papaia , le pamplemousse blanc et rouge , le mangoustan , le ramboutan , une quantité énorme d'ananas ; enfin beaucoup de bétel , qui , comme on sait , est une liane , dont la feuille aromatique est mâchée par tous les Indiens. Ils étalent sur cette feuille verte un peu de chaux éteinte mettent à l'un des bouts un petit morceau de noix d'areck et du cardamome ; ensuite ils la roulent et la mâchent continuellement. Ils conservent cette composition des heures entières dans la bouche , ce qui noircit leurs dents et rongit leurs lèvres et leurs gencives ; mais c'est une beauté chez les Chinois et les Malais d'avoir les dents noires comme du jais. Beaucoup de Malais ajoutent , au bout du rouleau de bétel , un peu de tabac frisé , qui sort toujours de leur bouche.

On recueille aussi à Batavia du safran et

toutes les espèces de piment , dont on fait un grand usage dans tout ce que l'on mange , notamment dans le riz qui est la principale nourriture , en qualité de tonique si nécessaire dans un climat aussi chaud , où les estomacs se délabrent si facilement.

Les vivres ne sont pas chers en ce pays ; la volaille y est abondante , notamment les canards de Manille : 10 grosses poules ne coûtent que 5 francs , le reste en proportion. Le vin seul coûte beaucoup ; à mon arrivée la bouteille valait 10 francs. Quelques bâtimens neutres et français de l'Ile-de-France en ayant apporté pendant mon séjour , il tomba au prix de 50 sous la bouteille , ce qui est ordinairement son plus bas prix.

CHAPITRE XI.

Cérémonies des Chinois le jour de leur fête des morts. — Quelques particularités sur ce Peuple. — Son industrie. — Ses vertus domestiques.

LE 4 avril , un des marchands chinois qui m'apportaient mes provisions de bouche , m'ayant annoncé que le lendemain était le jour de la fête de leurs morts , je me rendis avant le lever du soleil , au milieu des tombeaux , pour être témoin de la cérémonie que je vais décrire.

Dès le lever du soleil une multitude infinie de Chinois des deux sexes et de tout âge , les uns à pied , les autres à cheval ou en voiture , se rendirent à Jacatra près de l'emplacement de la capitale de cet ancien royaume , où sont tous les tombeaux de cette nation. Ces tombeaux étaient déjà ornés de bandes de papiers ou de soie de différentes couleurs , et sur chacun d'eux brûlaient trois cierges de cire rouge. Chaque Chinois apporta ou fit ap-

porter par ses esclaves , différens mets qui furent déposés en offrande sur ces tombeaux. On distinguait facilement l'opulence de quelques-uns d'entre eux par le luxe de leurs mets; il y avait des plats garnis de tout ce que la table orientale , la plus splendidement servie , pourrait offrir en viandes , poissons , desserts , sucreries et boissons. Après avoir laissé ces différens mets plusieurs heures sur les tombeaux , ils en mangèrent , en offrirent aux étrangers qui étaient spectateurs , et enlevèrent le reste. Plusieurs cependant y laissèrent des volailles rôties qu'ils avaient exprès conservées entières.

Des femmes pleuraient sur les tombeaux de leurs époux , des enfans déploraient la perte des auteurs de leurs jours , des vieillards gémissaient sur celle de leurs fidèles compagnes et paraissaient regretter de leur avoir survécu.

Après avoir parcouru une partie des tombeaux , je me rendis aux temples situés dans la même plaine , et aux théâtres ambulans construits à côté. Ces temples sont de vastes salles ornées de grotesques et antiques statues , notamment de celles qui représentent Josi au milieu de sa famille.

Josi , disciple de Confucius , dont il avait été le domestique , ensuite l'ami , le confident

intime , et qui devint le plus grand législateur de cette antique nation , était né dans la classe la plus basse et la plus malheureuse du peuple. Après la mort de Confucius , il fut disgracié et banni par l'empereur. Il se retira dans le sein de sa famille et fut réduit à reprendre son état primitif , où , disait-il , il retrouva le bonheur qu'il avait perdu pendant tout le temps qu'il dirigea les affaires de l'empire. C'est à lui et à ses lois que les Chinois doivent la conservation de leurs mœurs , de leurs usages et de leur costume. C'est dans sa retraite , entouré de ses parens , qu'il est représenté et adoré dans les temples ; ce qui prouve que les Chinois ont senti toute la perte qu'ils ont faite dans le changement d'administration , et qu'ils reconnurent la bonté et la sagesse des lois de Josi. Vis-à-vis de chacune de ces gothiques idoles , brûlaient des cierges de cire rouge de différentes grosseurs , et des petites mèches d'encens , qui répandaient un parfum agréable. Devant et au milieu de ces statues est une espèce d'autel couvert des mets les plus recherchés ; dans une chambre derrière cet autel , est un autre autel adossé au premier et surmonté de la statue de Josi et d'autres figures. Un vieux bonze , d'une figure vénérable , avec une barbe longue et blan-

che, se tenait debout récitant des prières à basse voix ; il était couvert et se balançait le corps continuellement d'une manière assez régulière ; il tenait un petit morceau de bois ayant la forme d'une roulette, qu'il laissait tomber de temps en temps, et qu'il ramassait chaque fois ; au bout d'une demi-heure, il se retira. Sous le vestibule de l'un des temples, étaient en holocaustes deux victimes égorgées et placées sur un chevalet ; elles étaient dépouillées, avaient les entrailles arrachées et placées devant elles. L'une était un porc, l'autre une chèvre à laquelle on avait laissé les cornes. Le choix de ces animaux, pour les sacrifices, vient originairement de Josi, qui justifia cette préférence en ce que ces animaux mangeant et détruisant tout ce qui peut servir à la nourriture des hommes, ne pouvaient être qu'un holocauste agréable.

L'intérieur des temples était rempli de tables où l'on mangeait des sucreries, des fruits confits, on buvait du thé et l'on fumait. Il paraît néanmoins que cela n'était permis qu'aux bonzes et aux riches ; car la multitude resta dehors sans oser approcher. Tout se disposant pour les cérémonies, je restai au milieu d'eux, nous nous y trouvâmes deux Européens. Je

m'introduisis dans une chambre qui sert aux mêmes usages que nos sacristies ; elle renfermait les ornemens et les habillemens du culte , les bonzes s'y habillaient et disposaient le tout ; derrière cette chambre était une cuisine qui servait probablement pour la préparation des offrandes.

Costumes des Bonzes et Bonzesses.

L'habillement des bonzes consiste en une tunique de soie violette , transparente comme le crêpe ; ils la mettent par-dessus leurs vêtemens ordinaires ; ils se ceignent ensuite d'une ceinture de soie tressée , ornée de dorures , à laquelle ils attachent des ornemens et les instrumens nécessaires aux cérémonies ; ils mettent par-dessus une robe dont les longues manches , brodées en or , se retroussent sur les poignets en forme de paremens. Ces robes sont également violettes , mais d'une espèce de pékin broché , très-fort et beau ; elles sont fermées devant et derrière , et n'ont , ainsi que les chasubles des prêtres catholiques , qu'une ouverture par en haut pour y passer la tête. Sur la poitrine et le dos , sont deux plaques de broderies en or , très-riches et parfaitement travaillées. Ces broderies représentent un oi-

seau à peu près semblable à l'aigle. Ils ont aux bras des ornemens également brodés, et qui ont beaucoup de rapport avec les amusses. Ils tiennent à la main un grand éventail, dont l'étui pend à leur ceinture comme une gaine de couteau. Leur coiffure consiste en un chapeau blanc de paille ou de jonc, de forme conique, à la pointe duquel est une petite boule d'or ou de cristal, et derrière laquelle une petite touffe de soie rouge pend et couvre la moitié du bonnet. Leur chaussure consiste en pantoufles brodées en or, dont les bouts sont carrés. Ils ont les jambes nues.

Plusieurs bonzesses étaient dans cette sacristie; elles baissèrent les yeux en me voyant, et détournèrent la vue. Elles avaient aussi des robes de soie violettes, mais sans dorures ni broderies. Ces robes étaient ouvertes par devant et leur couvraient tout le corps. Leurs cheveux, tressés et retroussés par derrière, formaient une touffe ronde, fixée avec deux épingles, dont les têtes étaient de diamans. Ces touffes de tresses étaient entourées à la malaise avec d'autres épingles ou aigrettes très-riches, formant les rayons d'un soleil très-éclatant. Leur chaussure était la même que celle des bonzes. Elles ne participent pas aux

cérémonies extérieures, comme je me l'étais imaginé d'après leurs vêtemens. Elles restèrent dans la sacristie, probablement pour des cérémonies particulières.

Cérémonies.

L'heure des cérémonies étant arrivée, les bonzes, au nombre de quinze, sortirent de la sacristie au son d'une musique bruyante et glapissante, insipide pour des Européens. Ils se rendirent devant l'autel, et y firent plusieurs genuflexions et gestes; on présenta ensuite au grand prêtre, chef des bonzes, auquel je ne vis aucune marque distinctive, plusieurs mets qui étaient sur l'autel; il fit différens signes, en prononçant des paroles d'un ton gémissant et lamentable; après avoir fait diverses libations de plusieurs liqueurs qu'il mélangea et répandit sur ces offrandes, les autres bonzes les replacèrent sur l'autel. L'un d'eux prit ensuite un carton qui contenait des caractères qu'il chanta. Les paroles me parurent peu analogues au jour et à la cérémonie par le rire éclatant d'une partie des auditeurs. Chaque bonze avait à la main une boîte ou petit étui rempli de mèches d'encens, allumées, et qu'il rallumait chaque fois qu'elles s'éteignaient.

Après avoir réitéré cette cérémonie, pendant laquelle la musique ne cessa de jouer, ils entrèrent dans la chambre à côté pour s'y rafraîchir. Ils y prirent du thé, et sortirent ensuite en procession pour se rendre au second temple, où ils firent la même cérémonie. De-là, ils se rendirent au théâtre; arrivés au pied, ils s'arrêtèrent; le chef des bonzes monta seul dessus, fit beaucoup de gestes, perora avec de grandes exclamations, et les acteurs commencèrent le spectacle.

Pendant toutes ces cérémonies et ces scènes, les portes des temples et les deux côtés du théâtre étaient remplis de Chinois, et notamment d'enfans, jouant différens jeux de hasard, passion dominante de ce peuple. Telles sont les cérémonies de ce jour, que les Chinois consacrent à la mémoire de leurs ancêtres et de leurs amis.

Une grande partie des volailles rôties resta la nuit sur les tombeaux. La classe vulgaire, toujours la plus superstitieuse chez toutes les nations, s'imagine que pendant la nuit qui suit cette cérémonie, les morts se rassemblent et se régalent. Les malheureux sèment, le long des tombeaux de leurs aïeux qui les intéressent le plus, des amulettes, afin qu'ils puissent

y prendre part. Ces amulettes sont des morceaux de papiers de soie, sur lesquels se trouve appliquée une feuille d'argent battu ; ils les considèrent comme papier-monnaie ayant cours chez les morts.

Comédie chinoise.

Les Chinois sont si nombreux à Batavia , et si remuans , que la politique hollandaise a soin de leur donner toujours quelques sujets de distraction. Pour y parvenir , leur chef , qui a le titre de capitaine , est obligé d'entretenir à ses frais une troupe de filles publiques malaises , qu'on nomme *ronguines*, et à la côte de Malabar et de Coromandel, *bayadères*. Ces filles , tous les jours indistinctement depuis neuf heures du soir jusqu'à l'aurore, jouent la comédie au milieu de la rue , sur une espèce de théâtre construit dans le camp chinois. On ne peut guère se faire une idée de cette comédie , qui m'a semblé représenter toujours des guerres de Tartares contre les Chinois. Il m'a paru d'abord que plusieurs chefs , sous différens costumes , avec des figures barbouillées de noir et de blanc ou masquées , venaient annoncer au peuple une nouvelle guerre , dont ils se promettent beaucoup

de succès; ils haranguent les soldats en faisant différens gestes ou grimaces; vient ensuite un général ou un grand-prêtre, car il en a le costume, lequel, après avoir beaucoup parlé, crié et gesticulé, monte et s'assied sur un banc de bambous, exhaussé sur une petite table de même bois, placée à demeure au fond et au milieu du théâtre. Après qu'il a fait une espèce de discours, viennent les combattans. Les Chinois ont chacun une coiffure et un costume différens; ils sont armés de lances, ou plutôt de bâtons ferrés de 7 à 8 pieds de long, qui leur servent d'armes offensives et défensives; ils les font tourner autour de leur corps, et ils s'en servent à parer les coups, comme les Bretons avec leurs bâtons à deux bouts; ils les manient avec assez d'adresse. Les Tartares sont en uniformes: ce sont des habits courts, pantalons larges, et des chapeaux ou bonnets en formé de calotté; ils sont armés d'un sabre et d'un bouclier très-grand avec lequel ils se couvrent la tête et la moitié du corps. Ces combats se terminent par de nouveaux discours, que font les chefs et le grand-prêtre sur le courage des soldats.

Une musique bruyante de gongoms, qui rendent le son de 4 à 5 chaudrons sur lesquels

on frappe, ne cesse de jouer pendant tout le spectacle : ce sont les ronguines qui remplissent tous les rôles. On y trouve toujours un grand nombre de spectateurs chinois et quelques Européens étrangers, qui y viennent de Batavia par curiosité.

Autour du théâtre et le long de la rue principale du camp chinois, au milieu de laquelle il est construit, on voit une immense quantité de tables de jeux et de restaurateurs de cette nation. Tous les bancs et tables sont en bambous; beaucoup d'étrangers viennent y souper en se promenant : on n'y mange qu'avec de petits bâtons qui servent de fourchettes; les cuillers sont de porcelaine commune, et leur manche est très-court et recourbé. Ils ont, dans leurs restaurants, une infinité de mets divers; chaque portion est servie dans une petite assiette comme une soucoupe. Tout le manger est en marmelade, haché, ou en soupe, et presque toujours froid : leurs boissons, au contraire, sont toujours chaudes; ils en ont une qu'ils appellent *touijou*, composée d'arack, de sucre et d'eau chaude.

Un de leurs mets favoris, c'est le chien, dont ils mangent à toutes sauces. Ils ont une espèce particulière de ce genre dont le poil est ras,

qu'ils engraisent, et dont ils sont très-friands, ainsi que du porc; car il n'y a point de nation qui en mange autant que les Chinois. On peut compter que les 100,000 Chinois qui vivent à Batavia, nourrissent 3 et même 400,000 cochons; il n'est pas de famille qui n'en ait beaucoup, ce qui ne contribue pas peu à entretenir le mauvais air et la malpropreté qui règnent dans leur camp et autour de leurs maisons.

Indépendamment de la comédie, on rencontre, le long des rues du camp, des processions d'hommes masqués ou barbouillés, avec des timbales, des gongoms et des tambourins; parmi ces hommes il s'en trouve plusieurs déguisés en diables, qu'on porte en triomphe sur des brancards, et d'autres en mannequins ornés de papiers, de rubans et de grelots, assis sur des monstres, ou ce que nous appelons des *chevaux marins*.

Je leur ai demandé la raison de ces fêtes du diable; ils m'ont répondu que le dieu du ciel et de la terre étant infiniment bon, il n'était pas nécessaire de le prier; qu'au contraire c'était le diable qu'il fallait prier et fêter pour l'amuser, et l'empêcher, par ce moyen, d'occasionner des tentations et de faire quelques

tours funestes à la nation : aussi il n'y a pas une maison chinoise qui n'ait dans la boutique et dans la chambre une grande et grosse figure peinte sur papier ou sur le mur , représentant Confucius leur premier législateur , auquel ils donnent la figure d'un monstrueux Chinois , et à côté le diable qui cherche à le tenter. Des deux côtés sont des pots de fleurs et des cierges de cire rouges et dorés , qu'on allume certains jours , ainsi qu'une petite lampe pendue en face , comme dans nos petites chapelles.

Mariages chinois.

Les filles chinoises sont toujours renfermées, occupées à coudre et à broder; jamais on ne les voit en public, et on ne sait qu'il y en a dans une maison que par un vase de terre, grand comme un pot de fleurs ordinaire, placé sur le toit, et que l'on casse le jour qu'elles se marient pour indiquer que celles qui s'y trouvaient ne sont plus disponibles. Les mariages se font entre les parens, sans que les futurs puissent jamais communiquer ensemble avant le jour de la célébration; une fois mariées, les femmes sont également retirées dans l'intérieur de leur ménage, ne pouvant voir que leurs parens; les pauvres seulement les laissent tra-

vailer et servir dans leurs boutiques , mais elles y sont surveillées avec rigueur. Malgré ce genre de vie , cette sévérité et cet esclavage dans lequel sont les femmes chinoises , il n'est point de peuple qui ait plus de vertus domestiques : le Chinois est bon fils , bon père , bon mari et bon ami ; il pousse la reconnaissance jusqu'au plus haut degré ; elle est innée chez lui , et on en a vu souvent offrir et partager leur fortune ou le peu qu'ils avaient avec des Européens qui les avaient aidés ou leur avaient rendu quelques services , et qui se trouvaient à leur tour dans le besoin. Cependant , il est beaucoup de Chinois dont les mœurs sont très-dépravées , ainsi que chez toutes les nations ; la cupidité de quelques-uns est telle souvent qu'ils louent leurs filles , et leurs nièces lorsque celles-ci se trouvent sous leur dépendance.

On a beaucoup d'exemples , à Batavia , que des Chinois , ayant besoin de fonds pour remplir leurs engagemens ou augmenter leur commerce , ont livré à des Européens leurs filles , en nantissement de sommes prêtées. Les malheureuses , victimes de cette infâme négociation , sont alors esclaves jusqu'à ce qu'il plaise aux parens de rendre la somme prêtée

et de les dégager. Il est vrai qu'ils livreront de préférence les veuves ; mais cette coutume n'en est pas moins barbare.

Caractères, Mœurs, Coutumes, Habillemens et Droits singuliers.

Je ne dirai que peu de chose de l'industrie et du génie commercial des Chinois ; on connaît assez leurs dispositions à cet égard. Ce sont eux qui, à Batavia et dans les environs, exercent tous les arts et métiers, entreprennent toutes les bâtisses et toutes les constructions, et font tout le commerce en détail. Ils sont très-actifs, très-ingénieux, et d'une intelligence particulière. Donnez-leur un plan quelconque à exécuter, tel difficile qu'il soit, ils réussiront ; mais ils ont un amour-propre excessif, et une présomption de leur savoir, qui est ridicule. Aucun peuple, selon eux, ne peut atteindre, comme eux, à la perfection. Dans la comparaison de deux objets semblables, faits, l'un dans leur pays, l'autre chez une autre nation, si mal exécuté que serait le premier, ils lui donneront la préférence.

Ils sont peu propres à l'art militaire ; mais quoique lâches, mous, efféminés, ils sont enclins à la révolte. Leur immense population les

rend très-remuans , mais leurs soulèvemens n'ont jamais lieu que lorsqu'ils ont la ferme persuasion d'être trois ou quatre fois plus nombreux que leurs adversaires ; il en est de même dans leurs querelles particulières.

Le 6 février , une somme chinoise arriva en rade de Batavia ; elle déclara s'être échappée des ports de cet empire qui était en révolution. L'empereur venait de mourir sans enfans mâles , et tous les mandarins s'étaient livré une guerre cruelle ; la femme , les filles , les sœurs et la mère de l'empereur défunt , avaient été arrêtées et enfermées. Mais la tranquillité s'y rétablit bientôt après la prise de possession du nouvel empereur élu ; car nos communications commerciales n'en furent point interrompues.

Dans les villages de l'île de Java , il y a toujours un chef chinois , qui a le titre de capitaine. Dans les villes , il y en a deux ; le second a le titre de lieutenant. Ces chefs sont chargés de tout ce qui concerne leurs lois , religion , et police particulière. Dans les cas graves , et dans leurs débats avec les Européens et les naturels du pays , on en réfère au fiscal.

Les Chinois payent annuellement , pour leur

industrie et leur commerce, des droits énormes, perçus par la compagnie. Ils sont sujets à un droit pour avoir la liberté de laisser pousser leurs ongles très-longs, notamment ceux des petits doigts. C'est un luxe très-grand chez eux, et qui fait connaître d'une manière non équivoque qu'ils n'ont pas besoin de travailler pour vivre.

La queue tressée qu'ils portent extrêmement longue (elle leur pend quelquefois jusqu'aux jarrets), paye en raison de sa longueur; cette longueur est déterminée par un règlement, et mesurée tous les ans à une époque fixe.

Leur costume se compose de pantalons larges à la matelotte, et d'habits ronds qui ne vont qu'au milieu des cuisses; ces deux vêtemens sont toujours d'une toile de coton noir, ou d'un bleu de ciel très-clair. La couleur blanche est adoptée pour les deuils; le deuil des parens les plus proches est, en outre, indiqué par une déchirure au collet des habits.

Je ne sais pourquoi ils conservent l'habitude dangereuse de garder leurs morts dans leurs maisons pendant sept jours entiers. Dans un climat aussi chaud, un cadavre est corrompu peu d'heures après sa mort. La police

de Batavia devrait obliger ce peuple à supprimer cet usage pernicieux non seulement à la famille du mort , mais encore au voisinage. On reconnaît la maison chinoise où un mort est exposé, par un drapeau blanc qui ferme l'entrée et remplace la porte.

 CHAPITRE XII.

Environs de Batavia. — Welte-Freden, Tanabang, Mester-Cornélis, Iles d'Onrus et de Cambuse. — Description de Tijelenking; sa fausse Baie. — Arbres sacrés. — Tombeaux de Kramates.

LE camp, situé près de la ville, où toutes les troupes étaient logées dans des casernes de bambous, se trouvant dans un endroit bas et malsain, surtout pour des Européens non acclimatés, et la haute régence de Batavia ayant reçu, en 1799, le 12^e bataillon français comme troupe auxiliaire qu'elle avait demandée, on fit établir un nouveau camp dans une plaine boisée, à une lieue et demie dans l'intérieur de l'île, dans un site bien aéré, dont le terrain sec est environné de très-peu de marécages. On lui donna le nom de *Welte-Freden* et de *camp des Français*, parce qu'il fut établi pour eux. Le chemin qui y conduit est la belle chaussée qui fait partie de la promenade de Jacatra. Comme je l'ai déjà

dit, l'un de ses côtés est garni des maisons de campagnes appartenantes aux conseillers des Indes, et qui sont autant de palais; l'autre borde un canal navigable, sur la rive droite duquel sont des hameaux indiens. En sortant de la ville, on laisse à gauche un ouvrage dit le *Water-Platz*, dans lequel il y a quelques pièces de canon de moyen calibre; il y a une caserne et un corps-de-garde de Maduriens et de Sammanapps. A un quart de lieue avant d'arriver au camp, on laisse à droite la caserne et le poste de la cavalerie, toute composée d'Européens. On passe ensuite vis-à-vis de l'hôpital militaire, et de là sur le pont d'une très-belle écluse, construite sur la grande rivière pour conserver l'eau qui se perdrait dans une branche qui y aboutit, et pour alimenter tous les canaux navigables et inonder les environs au cas d'événemens militaires qui nécessiteraient cette mesure.

Après avoir passé l'écluse, on laisse à gauche l'avenue conduisant au milieu des tombeaux chinois, et on aperçoit le camp, ayant la forme d'un carré long, dont le tour peut avoir environ une demi-lieue; sur les deux premières faces sont construites toutes les habitations des officiers; celles des chefs sont

isolées; les autres ne font que deux corps de bâtimens , dans lesquels chacun a un logement particulier , approprié à son grade. Les corps de casernes qui sont construites en charpente et maçonnerie , occupent le tiers du terrain , et le côté opposé à l'entrée. Le reste sert aux manœuvres. Le camp des ingénieurs dans lequel j'étais logé , est disposé pour sept officiers ; il est isolé et à deux portées de fusil derrière l'extrémité de la face droite du grand camp , dans une petite plaine formée par une anse de la grande rivière. Nos logemens occupaient deux faces de cette anse ; le terrain qui nous séparait était garni de cocotiers et de différens arbres très-gros , qui nous procuraient toujours de l'ombrage , de la fraîcheur et une promenade agréable : la situation en est très-pittoresque. Comme cet endroit est entièrement solitaire , et que les naturels du pays sont un peu voleurs et cruels , surtout quand ils ont fumé de l'opium , on y place toutes les nuits un factionnaire européen. A l'extrémité de nos petits jardins coulait la rivière ; vis à-vis du mien , sur la rive opposée , était un hameau malais , et le cimetière de l'hôpital , garni d'arbres de différentes espèces. Une avenue , formant la face

gauche de Welte-Freden , conduit à un grand village chinois , lequel n'est séparé des casernes que par un fossé , sur lequel est bâti un pont. Il se tient tous les jours , dans ce village , un fort marché où l'on trouve tout ce que l'on peut désirer. Le chemin de Mester-Cornélis dont je parlerai , aboutit au pont ; vis-à-vis du logement des officiers , qui occupe la face droite du camp , passe le grand chemin conduisant à une jolie maison de campagne de M. Siberg , ancien gouverneur. Elle touche d'un bout au camp ; en face de l'autre est le village chinois , et derrière la grande rivière. Les jardins en sont magnifiques ; ils sont ouverts au public.

Entre l'hôpital militaire et le poste de la cavalerie , dont j'ai parlé plus haut , on trouve la chaussée de Tanabang , à droite de laquelle est le grand cimetière de Batavia entouré d'un mur de 7 pieds de hauteur.

Tanabang est un grand village malais où habitent beaucoup de familles chinoises : il s'y tient toute l'année un grand marché. Ce village est situé à 2 lieues et demie de la ville sur une hauteur ; on y voit une très-jolie maison de campagne appartenante à M. Rymesdeck , conseiller des Indes.

Sur cette même chaussée de Tanabang , un peu plus loin que le cimetièrè de Batavia , et du même côté , est une plaine immense où se font les revues générales et les grandes manœuvres. J'ai assisté à une de ces revues pour lesquelles on avait préparé des tentes très-richement décorées pour le gouverneur général et les conseillers des Indes : dans l'une d'elles on fit servir un déjeuner froid et somptueux auquel furent admis tous les officiers indistinctement.

Mester-Cornélis est un petit fort situé à une bonne lieue du camp de Welte - Freden ; le chemin par lequel on y arrive est très-beau et uni : après avoir quitté le camp , on passe vis-à-vis de la principale porte d'entrée de la campagne de M. le gouverneur Siberg. Une portée de fusil plus loin , à droite du chemin , est une bourgade considérable d'Indiens ; un peu avant , et de l'autre côté , un hameau est habité par des Chinois ; ensuite , de distance en distance , on voit plusieurs autres bourgades malaises du même rang que la première , séparées par des prairies : à gauche est une plaine immense cultivée en maïs , dans laquelle est encore bâti un très-grand village de Malais et de Chinois ; une avenue conduit

ensuite à une maison de campagne ornée d'un belveder donnant sur la plaine.

On trouve sur cette route plusieurs *Varons* ou cabarets indiens dans lesquels on vend du riz cuit et du maïs grillé, que les Chinois et les Malais aiment beaucoup, ainsi que quelques fruits, et du bétel.

En approchant de Mester - Cornélis, on monte insensiblement, et on le découvre à un demi-quart de lieue. Ce fort est dans un fond sur le bord de la grande rivière, et dominé par la petite hauteur : à droite et à gauche du chemin sont des corps de casernes de bambous, pour les Maduriens destinés à l'artillerie ; c'est là qu'est le dépôt. Il y avait alors six cents recrues qu'on exerçait journellement.

Ce fort est construit en maçonnerie : il a peu de relief ; ses épaulements n'ont guère que 2 pieds d'épaisseur et 4 pieds de hauteur ; il contient quelques pièces de canon de moyen calibre ; il est entouré d'un fossé sec, en partie comblé ; on y entre par un pont dormant en bois ; dans son intérieur est un corps de bâtiment occupé par M. Phils, Français d'origine, qui, de major d'artillerie hollandaise, fut fait lieutenant-colonel commandant cette arme.

M. Phils est un jeune officier de mérite qui

fut employé dans l'expédition de M. d'Entrecasteaux, autour du monde, à la recherche de M. de La Pérouse; il resta après son retour à Batavia, où il prit du service, et se maria avec la fille d'un conseiller des Indes.

A côté de ce même corps de bâtiment il y a un corps de garde où l'artillerie européenne fait le service; du côté opposé, on sort du fort par un autre pont communiquant à plusieurs corps de casernes en bois, où logent les officiers d'artillerie et les compagnies qui y sont formées et exercées.

Un prince malais est enfermé dans ce fort depuis plusieurs années; il loge dans une petite chambre derrière le corps-de-garde: il est fils aîné de l'avant-dernier roi de Bantam. A la mort de son père il avait voulu jouir de son droit d'hérédité; mais la compagnie des Indes ayant cru plus convenable à ses intérêts de donner la couronne à son oncle, ce prince s'était fait un parti considérable dans le royaume, et avait déclaré la guerre à son oncle pour recouvrer le trône; mais il avait été vaincu et pris, et ensuite conduit et renfermé à Mester-Cornélis sous la responsabilité du chef d'artillerie qui y commande.

Ce malheureux prince marche pieds-nus, et n'a d'autre costume que celui des simples

Malais ; il ne vit que de riz, de piment et de poisson ; on lui fournit aussi du bétel ; il a un javan pour le servir ; je le vis plusieurs fois se promener dans la cour du fort, où il a la liberté d'aller. Je lui demandai un jour pourquoi il avait été arrêté et conduit là : il me répondit qu'il l'ignorait, mais qu'il espérait sous peu de temps retourner dans son pays, et prendre les rênes du gouvernement. Il était si content lorsque les officiers européens lui portaient un verre d'arak, qu'il leur promettait des présens lorsqu'il serait roi : quelque temps après, les factionnaires eurent la consigne de ne le laisser parler à aucun de nous.

En venant à Batavia par le détroit de la Sonde, on passe, comme je l'ai déjà dit, entre plusieurs petites îles, entre autres à côté de celle de la Grande-Cambuse, que sa petitesse empêche d'habiter. Il y a toujours un petit poste d'artilleurs, ainsi qu'une pièce de canon, pour signaler les vaisseaux qui entrent dans le détroit ; ensuite on trouve à droite l'île d'Aurus ; elle est fortifiée : il y a plusieurs pièces de canon, 50 hommes d'infanterie européenne, et quelques artilleurs, le tout commandé par un lieutenant ; c'est un poste très-désagréable à cause de l'insalubrité de l'île. En effet, on a

remarqué qu'il n'en est jamais revenu un détachement complet ; il en meurt toujours une partie , et le reste est languissant. C'est cependant le seul endroit où la compagnie puisse faire construire et radouber ses vaisseaux : les chantiers sont assez beaux.

A environ 5 lieues E. de Batavia , on rencontre près de la côte le grand village malais de Tijelenking ; il est traversé par une rivière qui se joint à celle d'Antijol , et dont l'embouchure est dans un enfoncement semblable à une petite baie dans laquelle on ne trouve partout que 6 et 8 pouces d'eau fond d'huitres. Dans le milieu , un chenal conduit en serpentant à l'embouchure : il a 12 et 15 pieds de large , et depuis 4 jusqu'à 2 pieds d'eau ; il n'est propre que pour les petits bâtimens du pays et les grandes pirogues. La rivière en est toujours remplie , jusqu'à un grand pont de bois qui la traverse , et qui communique à un bazar considérable , tenu toute l'année par les Chinois , et où l'on trouve toute espèce de comestibles et d'étoffes communes de l'Inde. C'est à Tijelenking qu'on fait toutes les couvertures de maisons , faites de feuilles de cocotiers , et qu'on emploie dans les environs de Batavia ; c'est de là que vient en grande partie

tout le poisson salé et frais qu'on consomme à la ville et dans les campagnes voisines. On y fait aussi beaucoup de sel.

Les Anglais y étaient débarqués en l'an 7 ou l'an 8. Dirigés dans le chenal par le chef des Malais, qu'ils avaient gagné, ils étaient parvenus au village, dont ils ont brûlé et pillé quelques maisons. Un détachement du 12^e bataillon français, et quelques compagnies maduriennes, accourues de Batavia, les forcèrent à se retirer et à se rembarquer.

Il y a au bout du bazar une assez belle campagne, qui appartient à un négociant européen.

Le long de la côte, et près de la pointe qui forme cette fausse baie, il y a jusqu'à 10 pieds d'eau fond de sable. En sortant de la baie, on trouve 4 pieds d'eau à l'entrée du chenal, et ensuite graduellement 6, 8 et 10 pieds.

A peu de distance du village, sur la rive droite de la rivière, au-dessus du pont, sont deux communications qui traversent le pays, et conduisent sur les derrières de Batavia. A la rive gauche, au bout du pont, est un grand chemin, qui va rejoindre les bords de la mer à la pointe de Tanijong-Priock, et de-là à la

ville par le Tolbruck. Du bout de ce même pont, où commence le grand chemin, on communique directement à la côte par une diguë très-étroite, construite dans des marécages, et il faut traverser un petit bois pour y parvenir.

A une demi-lieue de Tijelenking, on voit le long de la côte, et sur la chaussée de Batavia, une assez jolie campagne, appartenante à M. Van-Basel, négociant hollandais. Elle est entourée d'un village malais. Les naturels qui l'habitent ne vivent que de la pêche et du produit des cocotiers, dont la côte et les environs sont remplis. L'huile qu'ils tirent du coco, quand elle est fraîche, est aussi bonne que l'huile d'olive; au bout de quelques jours elle n'est propre qu'à brûler et à la tannerie; cependant, les Indiens s'en servent pour leur friture.

Un peu plus loin, en venant du même côté, est le grand village de Coijack, dont la moitié des habitans sont Chinois. Les maisons occupent un quart de lieue de côte. La pêche et les cocotiers sont aussi une partie de leur ressource: les Chinois y ont plusieurs chantiers sur le bord de la mer pour la construction et réparation de grandes pirogues.

Lorsque je levai le plan de cette côte, et que je fus à ce village, tous les principaux Indiens y vinrent me voir travailler. Le pati, chef malais, qui paraît jouir d'une grande considération, me fit beaucoup d'honnêtetés; je déjeûnai chez lui. J'avais fait acheter du poisson et du riz, que je fis cuire dans sa cuisine; une de ses filles en fut chargée; mais je ne la pus envisager, les mœurs et la religion des Malais ne permettant pas aux femmes de paraître en public, surtout quand elles sont jeunes. Cette jeune fille ajouta à mon déjeûner plusieurs petits plats de fruits confits, et du thé pour me servir de boisson.

Presque toutes les maisons de ce village sont construites de bambous, et élevées sur pilotis à 10 pieds de terre, notamment celles qui sont situées sur le bord de la mer. Cette précaution est nécessaire pour se garantir des tigres et des serpens; une seule chambre sert à toute la famille; les planchers sont faits de rotins à jour, afin que l'air puisse circuler facilement; les lits sont composés d'une seule natte, comme chez tous les autres naturels des îles de la Sonde.

Après ce village, et en suivant toujours la côte, on arrive à la pointe de Tanijong-

Priock, nom d'une grande et belle maison de campagne en maçonnerie, appartenante à M. Rymesdeck, conseiller des Indes. Elle est entièrement isolée sur les bords de la mer, et n'a d'autres dépendances que quelques cases indiennes pour les gardiens. L'opération qui m'y avait conduit m'obligea à y coucher deux nuits.

La pointe de Tanijong-Priock est remarquable par plusieurs arbres qui entourent un tombeau de Kramates.

Les Kramates sont des prêtres malais qui, ayant fait le voyage de la Mecque, sont considérés comme saints après leur mort. Ceux qui survivent, afin de faire respecter l'emplacement de leurs tombeaux, y plantent des arbres qui ont la forme du tamarinier, et qu'ils disent sacrés et empoisonnés; il en découle une gomme très-corrosive. Ils plantent, en outre, au pied de chaque arbre, une liane qui embrasse en peu de temps le corps et les branches, et d'où sort une liqueur qui est un poison très-subtil. M. de Lechenault, naturaliste français, né à Châlons-sur-Saône, dont j'ai eu l'avantage de faire la connaissance à Surabaya, dans le détroit de Madure, et qui voyage continuellement dans les îles de

Java et de Madure, pour faire des recherches en tout genre, a dû envoyer des échantillons de cette liane à M. Céré, directeur du Jardin des Plantes à l'Île-de-France.

Il est assez vraisemblable que c'est cette liane qui a donné lieu à la fable écrite par un docteur hollandais, sur le boom-upa, arbre dont « l'odeur, dit-il, est tellement forte et » empoisonnée, qu'aucune plante ne peut » croître à une lieue et demie à l'entour, et que » tous les oiseaux qui en approchent à cette » distance, meurent. »

Les Malais sont si superstitieux et si crédules, que, lorsque je levai cette partie de la côte, ayant planté un pavillon à la pointe un peu au-delà d'un tombeau, et ne pouvant apercevoir le pied de mon graphomètre, lequel était placé vis-à-vis de la maison de campagne dont cette côte porte le nom, je ne pus jamais déterminer ceux qui portaient mes instrumens à aller couper les branches de ces arbres qui empêchaient mon opération. Ils me faisaient observer que tous ceux qui touchaient à cet arbre mouraient sur-le-champ. Je me disposais à couper moi-même ces branches, mais les Malais me refusèrent les poignards qu'ils nomment *krit* et *kloban*, dont

ils sont toujours armés. Je fus obligé d'envoyer chercher une arme tranchante dans la campagne voisine. Ayant vu enfin que j'avais coupé ce qui me gênait, et pris mon angle sans éprouver d'incommodité, ils se décidèrent, mais non sans peine, à passer au milieu des branches abattues, pour mesurer la distance de mes deux points.

C'est ce petit événement qui me fit prendre des renseignemens positifs sur la nature des arbres qui entourent les tombeaux; car pour le boom-upa, il n'est nullement connu dans le pays. J'ai demeuré un an consécutif à Batavia et aux environs; j'ai voyagé par terre dans l'intérieur de l'île de Java, pendant plus de 80 lieues, depuis la partie la plus Est du pays de Balembouang, dans le détroit de Baly, jusqu'à Surabaya, dans celui de Madure; j'ai ensuite parcouru toute la côte Nord de cette île, et aucun prince malais, ni aucun Chinois, que j'ai consultés, n'ont pu m'en donner la moindre connaissance, quoique, parlant un peu la langue malaise, je me fusse bien fait comprendre; enfin le peu d'Européens que j'ai rencontrés dans les comptoirs de la Compagnie, n'en savaient pas plus à ce sujet (a).

Avant de terminer ce chapitre, je dois

rendre compte des incommodités que nous faisaient éprouver dans notre camp de Welte-Freden, les serpens, les salamandres, les fourmis blanches ailées et non ailées, les carias, moutoukes, lézards, etc.

L'île de Java contient d'abord toutes les espèces de serpens. Les plus dangereux, ceux dont les morsures sont mortelles, sont les plus petits; ils ont à peu près la grosseur d'une chandelle ordinaire, et 2 à 3 pieds de longueur; leur couleur varie: il en est de gris avec des taches blanches; d'autres verts, avec des taches d'un beau rouge et des raies blanches. Ils sont assez communs dans la plaine de Welte-Freden, et autour du camp des ingénieurs; aussi avait-on l'attention de visiter de temps en temps les logemens, car ces reptiles se fourrent souvent sous les tables et sous les lits. Un jour, je faisais la *sieste* la porte ouverte, tout-à-coup je suis réveillé par un lieutenant du génie hollandais, mon voisin, lequel poursuivait un très-grand serpent qui s'était introduit chez moi. Cet officier qui me réveilla pour me prévenir, était armé d'un gros bâton: l'animal s'était réfugié dans un coin derrière ma porte; il cherchait à s'élancer sur son agresseur, afin de se défendre des coups

qu'il lui donnait pour l'étourdir et le tuer. M'étant réuni à lui, je parvins à donner sur la tête du serpent deux coups de mon sabre, qui le firent saigner, et nous firent croire qu'il était tué. Nous le transportâmes alors sur le bâton dans une grande caisse que j'avais dans ma cour; mais nous ne fûmes pas peu surpris, une heure après, de le voir se remuer. Il vécut encore 15 jours sans manger, ce qui n'est pas surprenant, cet animal étant celui qui digère le plus lentement. Il avait 16 pieds de longueur, était gris de fer avec des taches blanches, et de l'espèce la plus dangereuse.

M. le colonel Legrevisse, Français natif de Givet, au service de la Compagnie depuis 25 ans, avait chez lui un serpent vivant, que tous les Européens allaient voir. Il était gros comme le bras d'un homme, et avait près de 20 pieds de longueur. Il avalait une poule comme on avale une huître; mais il n'était pas dangereux. Ce colonel avait un autre de ces reptiles, empaillé, lequel était gros comme un homme, et avait 15 pieds de longueur. Ces grandes espèces se trouvent plus communément dans les cimetières chinois et malais.

La salamandre est un lézard gros comme

le bras, et long de 2 pieds environ. Cet animal fuit l'homme, mais détruit les volailles, si on n'y prend garde; aussi les Indiens l'appellent-ils *le mangeur de poules*. Comme il est amphibie, j'en trouvais tous les matins dans mon jardin sur le bord de la rivière, que mes domestiques poursuivaient (b).

Mais une des plus grandes incommodités que j'éprouvais, surtout dans la saison des pluies, c'était celle des nuées de grosses fourmis ailées qui venaient m'assaillir en bondissant de telle manière que j'étais obligé, au milieu de la nuit, de quitter mon lit et de me promener dans ma cour jusqu'à ce qu'elles fussent toutes entrées dans mon logement et tombées; car, une fois entrés, ces insectes tombaient un instant après et s'éparpillaient partout, notamment autour de ma lampe de nuit: aussi je la mettais souvent dans un baquet plein d'eau, afin de les y attirer toutes. J'étais aussi forcé de souper dans l'obscurité pour m'en garantir. Le lendemain matin, ces insectes, gros comme des mouches à miel, étaient gisans à terre comme morts ou rampans; et ceux qui ne trouvaient pas assez promptement des trous pour se retirer, étaient dévorés et entraînés par une

autre espèce de fourmi noire et des plus petites, dont on trouve des fourmilières à chaque instant dans toutes les maisons. Quelque précaution que l'on prenne pour s'en garantir, elles se font jour partout. Pour conserver les provisions, il faut que les pieds du meuble qui les contient soient posés dans des vases ou sabots de bois pleins d'eau, qu'on renouvelle tous les jours.

On a encore la fourmi maçonne; celle-là est la plus destructive. En une nuit ces fourmis construisent des conduits en terre; ainsi couvertes, elles parcourent tout le contour et l'intérieur des meubles, et rongent une malle de linge, de livres et de papiers, de manière à ne pouvoir plus s'en servir. Si les domestiques négligeaient une seule fois de détruire ces espèces de galeries, on risquerait de perdre ses effets. Ces fourmis, qu'on nomme *carias*, sont tellement destructives, qu'elles minent le bois petit à petit, au point que des maisons ont été abandonnées parce qu'elles étaient prêtes à tomber, tant la charpente en était remplie (c).

Le moutouke est un animal moins incommodé, mais aussi dévorateur. C'est un gros ver blanc qui vit dans le bois, et qui le mine

tellement, que des bâtons de chaise et des pieds de commode, quoique paraissant solides à l'extérieur, sont souvent pourris en dedans, et tombent en poussière au moment où on y pense le moins. On entend quelquefois cet animal travailler. Le moutouke est gros comme le ver à soie, et très-blanc; ce n'est qu'une pelotte de graisse. On le mange rôti; on enfle une trentaine de ces vers dans un petit bâton pour les faire cuire; c'est un manger très-délicat. On trouve communément de ces animaux dans les pieds de vieux bambous (d).

Notes du Chapitre XII,

Par M. SONNINI.

(a) ON ne peut guère douter de l'existence du bohon-upa dans l'île de Java; et si M. Tombe n'a pas rencontré cet arbre dangereux, c'est que cet officier n'a pas eu occasion de voyager dans les cantons où le bohon-upa végète pour le malheur de l'humanité. Le passage suivant, traduit du *Monthly Repertory*, donne quelques particularités sur l'arbre dont il est question. L'auteur de cet article est un Anglais, qui s'est contenté de signer par les lettres initiales de ses noms : C. H.

« Cet arbre extraordinaire est appelé, par les
» Malais, *bohon-upa*, et a été décrit par plusieurs
» naturalistes; mais leurs relations ont été si
» mêlées de merveilleux, que la plupart des lec-
» teurs prennent la description entière pour une
» fiction ingénieuse. On ne sera même pas étonné
» de ce défaut de croyance, en faisant attention
» aux détails que je vais faire avec véracité dans
» ma relation.

» En 1774, je fus employé, en qualité de chi-
» rurgien, au service de la compagnie hollandaise
» des Indes orientales, à Batavia. Pendant le sé-

» jour que j'y fis, j'entendis souvent parler du
 » bohon-upa [et des effets violens de son poison ;
 » ils me parurent incroyables, mais ils excitèrent
 » tellement ma curiosité que je résolus d'examiner
 » moi-même la chose et de ne m'en rapporter
 » qu'à mes propres observations. Je demandai,
 » en conséquence, au gouverneur général,
 » M. P. A. Vander Parra, un permis pour
 » voyager dans l'intérieur des terres, et il me
 » l'accorda.

» Le bohon-upa se trouve dans l'île de Java, à
 » 27 lieues de Batavia, à 14 de Sourra-Charta
 » qui est la demeure de l'empereur, et entre 18
 » et 20 lieues de Tinckjoe, résidence du sultan
 » de Java. Il est entouré de tous côtés par un cer-
 » cle de hautes montagnes, et dans le rayon de
 » 10 à 12 milles de l'arbre, la campagne y est
 » tellement stérile qu'on n'y aperçoit ni arbre, ni
 » arbuste, ni même une herbe quelconque. J'ai
 » fait le tour de ce lieu dangereux à la distance
 » d'environ 18 milles du centre, et j'ai trouvé de
 » tous côtés l'aspect aussi horrible. La partie des
 » montagnes d'où l'on peut descendre avec le plus
 » de facilité, est celle où demeure un vieux prêtre.
 » C'est de cette maison que l'on envoie les crimi-
 » nels chercher le poison dans lequel se trempent
 » toutes les armes; il est d'un haut prix, et rap-
 » porte à l'empereur un revenu considérable. Le

» poison que donne cet arbre est une gomme qui
 » sort entre l'écorce et le tronc, comme le cam-
 » phre. Les criminels condamnés à mort, sont
 » les seules personnes qui aillent recueillir ce
 » poison, et c'est la seule chance qu'ils aient pour
 » se sauver la vie. Le vénérable prêtre m'a assuré
 » que depuis 30 ans qu'il habitait ce lieu, il
 » avait envoyé à l'arbre plus de 700 malfaiteurs,
 » et qu'il en était à peine revenu un sur dix. J'ai
 » assisté à plusieurs de ces funestes départs, et
 » j'avais prié plusieurs des coupables de me rap-
 » porter une petite branche ou quelques feuilles
 » de cet arbre extraordinaire; je leur avais même
 » donné des cordons de soie pour mesurer la gros-
 » seur du tronc; je n'ai pu avoir que deux feuilles
 » sèches, ramassées par un d'entre eux à son re-
 » tour. Il m'apprit que cet arbre croissait sur le
 » bord d'un ruisseau, qu'il était d'une grosseur
 » médiocre, que cinq ou six jeunes arbres de son
 » espèce étaient auprès de lui, mais qu'on ne
 » voyait autour ni plantes, ni herbes; qu'enfin
 » le sol paraissait être d'un sable noirâtre, rempli
 » de pierres qui en rendaient l'approche pres-
 » qu'impraticable, et couvert de corps morts. C'est
 » une chose difficile à croire, mais dans un rayon
 » de quinze à dix-huit milles, autour de cet arbre,
 » non seulement aucune créature humaine ne
 » peut exister, mais on n'a jamais vu dans ce

» grand espace de terrain aucun animal vivant.
 » J'attribue en grande partie les effets éloignés
 » de ce poison , aux vents peu violents qui souf-
 » flent constamment dans cette partie , et qui
 » n'ont pas assez de force pour diviser et emporter
 » les miasmes empoisonnés. J'en suis d'autant
 » plus convaincu , que le respectable ecclésiasti-
 » que m'assura que , par les temps calmes , le dan-
 » ger augmentait beaucoup , parce que l'arbre
 » est dans une transpiration continuelle , que l'on
 » voit s'élever et se répandre dans l'air comme la
 » vapeur putride d'une grotte marécageuse ».

» Dans l'année 1776 , je fus présent , à Sourra-
 » Charta , à l'exécution de 13 concubines de l'em-
 » pereur , lesquelles furent convaincues d'infidé-
 » lité et condamnées à être piquées par une lan-
 » cette empoisonnée avec l'upa. Cinq minutes
 » après la piqure , il leur prit un tremblement ac-
 » compagné de soubresauts dans les tendons ; au
 » bout de seize minutes , aucune de ces femmes
 » n'existait. Quelques heures après leur mort ,
 » j'observai que leur corps était couvert de taches
 » livides , leur visage enflé , etc.

» Il n'y a pas d'année qu'il ne périsse plusieurs
 » centaines d'habitans de Java ou d'Européens ,
 » des suites de ce poison donné intérieurement ou
 » appliqué à l'extérieur. Tout homme distingué
 » a son poignard ou ses autres armes empoison-

» nées avec l'upa, et en temps de guerre les Ma-
 » lais empoisonnent les sources. Au moyen de
 » cet usage perfide, les Hollandais perdirent,
 » dans la dernière guerre, la moitié de leur ar-
 » mée.

» J'espère que cette relation pourra satisfaire la
 » curiosité de mes lecteurs, et que les exemples
 » que j'ai rapportés lui paraîtront une preuve de
 » l'existence de cet arbre pernicieux et de la sub-
 » tilité de ses funestes effets. J'ajouterai seule-
 » ment qu'il existe une espèce d'upas sur la côte
 » de Macassar; son poison agit à peu près de la
 » même manière, mais il n'est pas de moitié aussi
 » violent et aussi pernicieux que celui de Java ».

D'autres voyageurs ont dit à peu près les mêmes choses du bohon-upa; mais ces relations approchent plus du merveilleux que de la vérité. Un savant qui accompagnait d'Entrecasteaux dans son expédition à la recherche de La Pérouse, M. Deschamps, médecin, assure que le bohon-upa existe bien réellement à Java; mais que les merveilles, dont on a grossi son histoire, ne sont dues qu'à un mal-entendu. Voici les notes que M. Deschamps a communiquées, au sujet de cet arbre, à M. Malte-Brun, qui les a publiées dans son édition du *Voyage à la Cochinchine, etc.*, par Barrow, t. 2, p. 267 et suiv.

« Le bohon-upa est assez commun dans les

» forêts de la province de Balamboang. Il a le
 » port d'un orme ; il s'élève à 30 ou 40 pieds. Les
 » feuilles sont alternes, ovales et rudes au toucher.
 » Les fleurs sont dioïques et axillaires. La fleur
 » mâle, formée d'un réceptacle arrondi, parsemé
 » d'étamines, est semblable à celle d'un *doors-*
 » *tenia* ; la fleur femelle a deux pistils. Le fruit
 » est arrondi et renferme un noyau. Lorsqu'on
 » casse une branche de cet arbre, il en sort un
 » suc laitoux qui se condense aussitôt ; c'est le fa-
 » meux poison. Mêlé avec le sang, il donne la
 » mort presque instantanément. Les Javanais
 » mangent impunément les animaux qu'on a tués
 » au moyen de ce poison.

« Il s'en faut bien que la seule atmosphère de
 » cet arbre soit mortelle ; j'en ai coupé des bran-
 » ches. La fable qu'on a répandue à cet égard,
 » se fonde sur un autre fait. Les souverains de
 » Java, très-embarrassés du grand nombre de
 » frères que l'usage de la polygamie leur met sur
 » les bras, s'en défont en les exilant pour quel-
 » que temps avec d'autres criminels d'État, dans
 » des îles très-marécageuses et très-malsaines, si-
 » tuées sur la côte méridionale de la grande île.
 » Comme la plupart de ces exilés y périssent, le
 » peuple s'est imaginé qu'ils étaient morts par
 » les exhalaisons du bohon-upa ».

(b) J'ai peine à croire que le reptile, dont

M. Tombe parle en cet endroit, soit véritablement une salamandre. Il me paraît plus vraisemblable que c'est une espèce d'iguane, l'iguane d'amboine (*iguana amboiniensis*), que Daubenton appelle *iguane porte-crête*. Ce reptile est assez commun dans les îles de Java et d'Amboine; sa chair est délicate et savoureuse.

(c) Ces fourmis blanches sont les *termès*.

(d) C'est la larve de quelque gros scarabée.

CHAPITRE XIII.

Rencontre du convoi anglais venant de Chine, par la division française du contre-amiral de Linois, dans le détroit de Malaca. — Combat. — Événement malheureux. — Les naufragés sont sauvés. — Leurs aventures. — Projets des Hollandais sur l'île de Banca. — Sa description. — Ressources qu'elle peut offrir. — Suite des aventures des naufragés.

LE 18 février arrivèrent trois sommes chinoises, sur lesquelles étaient 5 à 600 familles, qui venaient s'établir à Batavia. Elles confirmèrent la révolution de leur pays, et annoncèrent que la guerre venait d'éclater entre eux et les Tartares.

Ces sommes apportèrent beaucoup de thé, de la porcelaine, de la quincaillerie, du nan-kin, du pékin, et d'autres soieries de différens genres.

Le 25 suivant, l'escadre de M. de Linois revint de sa croisière. Elle mouilla à 6 heures du soir en rade; elle amena un brick ennemi

qu'elle avait pris. Le bruit courut le lendemain qu'elle avait eu un engagement assez vif; que le convoi de Chine, composé de 14 bâtimens, était escorté par deux frégates anglaises; qu'en outre, chacun des vaisseaux de la Compagnie était armé de 50 pièces de canon, et de 200 hommes d'équipage; qu'au moment du combat le vent ayant manqué au *Marengo*, qui se trouva ensuite sous le vent, il n'avait pu donner; que les frégates et les corvettes s'étaient seules battues; que ne pouvant enfin espérer de succès, l'amiral de Linois avait ordonné la retraite; mais voici au vrai ce qui se passa. La division étant en croisière dans le détroit de Malaca, rencontra effectivement, près de Pulo-Aor, par les 20 deg. 35 min. latit. N. environ, le convoi de Chine, composé de 27 voiles, toutes armées de 50 pièces de canon, et ayant chacune au moins 150 hommes d'équipage; 2/4 de ces bâtimens étaient à 3 mâts. L'amiral de Linois attaqua le convoi, et il se battit pendant plusieurs heures à mi-portée de canon, ainsi que les frégates; mais les Anglais étant quatre fois plus forts que sa division, et faisant une manœuvre pour le cerner, il fut forcé d'ordonner la retraite; l'ennemi lui

donna la chasse pendant plusieurs heures; enfin, il ne perdit pas un seul homme; il n'eut que ses voiles percées, et quelques manœuvres coupées, les Anglais ayant cherché à le démâter. Le brick hollandais l'*Aventurier*, qui faisait partie de la division, marchant très-mal, et se trouvant par conséquent toujours à la queue pendant la retraite, essuya plusieurs bordées d'un bâtiment anglais qui le suivait de près; mais il échappa, et n'eut personne de blessé, quoiqu'ayant reçu un boulet à son bord; enfin, un des vaisseaux ennemis fut presque rasé par le feu du *Marengo*.

Tel fut le résultat de cette expédition, qui aurait coûté aux Anglais plus de 60 millions, si elle avait pu réussir; car on estime la valeur de chacune des cargaisons des vaisseaux de la Compagnie, lors de leur retour de la Chine, à environ 3 millions de francs.

Avant la rencontre de ce convoi, la division éprouva un de ces événemens funestes auxquels on n'est malheureusement que trop exposé à la mer.

La division prit un beau bâtiment du Bengale, chargé en partie d'opium, et allant à Bornéo. Il était nuit lorsqu'on l'envoya ama-

riner par MM. Martel, lieutenant de vaisseau, faisant fonction d'adjudant-général de M. de Linois; Lanoue, enseigne, et Robinot, commissaire de la division. La mer était extrêmement grosse et mauvaise; ils partirent dans le grand canot, avec 26 hommes d'équipage. Ne revenant pas après plusieurs heures d'attente, on s'imagina qu'ils passaient la nuit à bord de la prise. Le lendemain, n'en ayant aucune nouvelle, l'amiral envoya à bord; mais avec quelle douleur n'apprit-on pas qu'ils en étaient partis la veille pour retourner rendre compte de l'exécution de leur mission. On monta en vain au haut des mâts pour les découvrir; toute la division mit en panne pendant quelques heures, dans l'espoir que les vigies les apercevraient aux environs, car ils ne pouvaient être fort éloignés des bâtimens, à moins cependant que des courans violens ne les eussent entraînés pendant la nuit. Ayant attendu inutilement, on pensa que ces malheureux officiers et matelots avaient été engloutis après avoir lutté contre la mort la plus affreuse, et qu'ils étaient devenus la proie de quelques monstres marins. Ce fâcheux événement arriva par les 2 deg. 35 min. latit. N., dans le détroit de Malaca, à 15 ou

20 lieues de cette côte, et à environ 6 lieues de Pulo-Aor.

Comme on cherche toujours à se bercer de quelque espoir, parce qu'il tempère l'affliction qu'occasionnent les grands malheurs, on pensa d'abord qu'ils auraient pu être jetés à la côte de Malaca par les courans rapides et les vents qui y portaient. On se figura alors quel sort ils auraient pu trouver sur cette côte, dont une partie est déserte, et l'autre habitée par des peuples méchans et cruels.

Le 1^{er} mars, l'amiral hollandais Hartzing mit à la voile avec deux vaisseaux et une frégate pour une expédition particulière dans les îles de la Sonde : rien ne transpira sur cette mission.

Le dimanche suivant, 4 mars, le contre-amiral de Linois partit de Batavia, et mit également à la voile avec toute sa division à sept heures du matin : on lui donna pour le piloter, jusqu'à la sortie du détroit de la Sonde, un petit brick commandé par un ancien capitaine hollandais de la marine marchande. Il reçut avant son départ 155,000 piâstres pour la vente du navire anglais *la Henriette*, qu'il avait pris, y compris les 35 caisses d'opium

dont il était chargé, et qui furent évaluées chacune à 1600 piastres.

Le 6 mars je reçus par le courrier de Java des nouvelles du navire *l'Harmonie*, qui, reconduisant à l'Ile-de-France M. Soleil, lieutenant-colonel du génie, avait passé dans le détroit de Madure pour y prendre un chargement de riz, et sortir par celui de Baly. J'appris que ce navire avait manqué de se perdre sur la pointe de Japara à cause des calmes et des courans qui passent à un quart de lieue de cette pointe, et il ne dut son salut qu'à l'état sain de la côte. On m'annonçait aussi que *l'Élisabeth-Anna*, vaisseau anglais que nous avons pris à Pulo - Bay à la côte de Sumatra, en était parti deux jours auparavant pour suivre sa destination, après avoir également complété son chargement en riz.

Les naufragés sauvés.

Le 11 mars 1804, après midi, arriva en rade de Batavia un petit brick hollandais; mais avec quelle surprise et quelle joie n'en vit-on pas débarquer MM. Martel, Lanoue, officiers de marine, et Robinot, commissaire de la division du contre-amiral Linois, ainsi que

14 matelots qu'on croyoit engloutis dans le détroit de Malaca , ou jetés à la côte dange-reuse et déserte de cette presqu'île ! Ils se ren-dirent aussitôt au camp de Welte-Freden , où chacuns'empessa de leur exprimer les craintes qu'on avoit eues sur leur sort , et le plaisir qu'on avoit de les revoir. Ils descendirent tous trois chez M. Jauffret , lieutenant-colonel comman-dant les Français. Les matelots furent logés dans une caserne où l'on eut soin d'eux.

M. Martel nous raconta ainsi leurs aven-tures :

« Après avoir amariné et quitté la prise *la*
 » *Henriette* , et étant tellement près d'aborder
 » *le Marengo* , qu'ils distinguaient les objets
 » dans la sainte-barbe , une forte brise accom-
 » pagnée d'un grain violent survint tout-à-
 » coup , et fit aller le canot en dérive , malgré
 » toutes les peines que se donnaient les ma-
 » telots pour ramer. L'obscurité de la nuit,
 » la violence du grain , les mirent dans des té-
 » nèbres si épaisses , qu'il leur était impos-
 » sible de savoir positivement où ils se trou-
 » vaient : ils passèrent ainsi toute cette nuit.
 » Le lendemain , à la pointe du jour , ils se
 » trouvèrent seuls au milieu d'une mer agi-
 » tée et de flots écumans , hors de vue de

» terre et de la division. Ils continuèrent à
 » ramer ; bientôt ils aperçurent le bout des
 » mâts d'un bâtiment : s'approchant ensuite ,
 » ils reconnurent la corvette *le Berceau* qui
 » avait le cap sur eux , ils se crurent sauvés ;
 » mais, hélas ! tout-à-coup la corvette vira de
 » bord et disparut avec le jour , après avoir
 » fait des signaux qu'ils distinguèrent par-
 » faitement. Ils passèrent encore un jour et
 » une nuit au milieu des flots, ayant la mort
 » devant les yeux et dans la perplexité la plus
 » cruelle. S'étant laissés aller en dérive, seul
 » moyen qu'ils avaient à prendre, étant peu
 » éloignés de terre, ils abordèrent le lende-
 » main à une petite île inhabitée, aux environs
 » de Pulo-Aor, et peu éloignée de la pointe
 » de Malaca : ils avaient l'espoir d'y trouver
 » quelques cocotiers, car il y avait 48 heures
 » qu'ils n'avaient ni bu ni mangé, mais ils n'y
 » trouvèrent qu'un chou-palmiste qu'ils se
 » partagèrent en 23 parts ; car ils avaient avec
 » eux trois officiers anglais de la prise qu'ils
 » avaient amarinée, ainsi que leurs domes-
 » tiques. Le capitaine parlait français, et le
 » second (qui était Américain) malais, ce qui
 » leur fut très - utile par la suite. Étant entrés
 » dans le fond d'une petite baie, ils eurent le

» bonheur d'y voir une pirogue et deux Malais
 » qui y étaient en vedette par ordre du sultan
 » de Rio, pour surveiller les pirates qui
 » rôdent dans ces mers. Alors ils se firent
 » piloter par ces Indiens jusqu'à Rio, au
 » risque d'y être massacrés par les naturels ;
 » mais c'était le seul parti qu'ils eussent à
 » prendre dans la cruelle situation où ils
 » étaient, et qui ne leur offrait de tous côtés
 » qu'une mort presque certaine. Ces Malais
 » ne voulaient point d'abord les conduire
 » chez leur prince : on leur proposa de l'ar-
 » gent ; ils voulurent 100 piastres : on leur en
 » offrit 10 ; ils les refusèrent. Voyant cepen-
 » dant que ces officiers étaient décidés à
 » gagner la grande terre sans eux, ils les ac-
 » ceptèrent et les conduisirent.

» Ils arrivèrent à Rio à la côte de Malaca ;
 » ils y trouvèrent un bâtiment marchand an-
 » glais qui y faisait des échanges avec les na-
 » turels du pays. Ce capitaine était seul Euro-
 » péen ; le reste de son équipage était com-
 » posé de Lascars et de Malabares. Il respecta
 » le malheur des naufragés, leur donna une
 » carte des îles de la Sonde, qui, quoique
 » mauvaise, leur servit ; un compas et
 » quelques vivres.

» Ils se présentèrent ensuite chez le sultan ;
 » l'officier américain parlant malais leur
 » servit d'interprète : ayant raconté leurs
 » aventures , ce prince leur répondit que ,
 » n'étant en guerre avec aucune nation euro-
 » péenne , il les protégerait et les ferait res-
 » pecter : il leur fit donner quelques vivres ;
 » ce fut M. Martel lui-même qui alla chez le
 » sultan. Pendant ce temps le chef des Chinois
 » qui habite Rio , vint inviter les autres offi-
 » ciers à dîner : ils furent surpris agréable-
 » ment , lorsqu'ils se virent servis à l'euro-
 » péenne , et que ce chef leur fit boire d'ex-
 » cellent vin de Bordeaux pour les restaurer.
 » M. Martel ayant remercié le sultan des
 » secours qu'il lui avait donnés , et du bon
 » accueil qu'il en avait reçu , en lui promet-
 » tant d'en rendre compte au gouvernement
 » français , dont il lui garantissait la recon-
 » naissance , revint rejoindre ses compa-
 » gnons.
 » Munis d'un compas , pourvus de vivres
 » qu'ils augmentèrent avec 120 piastres que
 » leur prêta l'officier américain , et après
 » avoir , sur leur demande , laissé les officiers
 » anglais à bord du bâtiment de leur nation ,
 » qui se trouvait à Rio , ils se rembarquèrent

» dans leur canot avec l'intention de gagner
 » Palimbang, dans l'île de Sumatra, où ils sa-
 » vaient que les Hollandais avaient un résident.
 » Le sultan de Rio , alors allié de la haute
 » régence dont il secoua le joug depuis la der-
 » nière guerre , est chef de pirates : ces insu-
 » laires attaquent tous les petits bâtimens
 » marchands qui passent dans ces mers , et
 » surtout ceux des Chinois , ordinairement
 » mal armés. Ils ont des praws sur lesquels il
 » y a deux pièces de canon de petit calibre
 » suspendus à chaque bout sur des bambous ;
 » c'est le timonnier qui pointe la pièce par la
 » direction qu'elle en reçoit. Il y a , dans
 » chacun de ces frêles bâtimens , 25 à 30 Ma-
 » lais armés de krits ou poignards ; ils rôdent
 » dans toutes les îles de la Sonde , et sont
 » toujours 30 ou 40 ensemble pour entourer
 » et attaquer un bâtiment. Le sultan habite
 » ordinairement Lingen , petite île sous la
 » ligne , qui lui appartient , parce qu'il y est
 » plus libre et plus à portée d'exercer ses pi-
 » rateries.
 » Partant de Rio pour se rendre à Palim-
 » bang , ils reconnurent l'île de Banca , les
 » 3 baies du nord , entrèrent jusque dans les
 » deux premières , et y furent même attaqués

» par des pirates, notamment en entrant dans
 » la première baie. Ils y virent des Malais qui
 » ont une case de bambous sur le grand ro-
 » cher à droite, lesquels leur firent signe d'ap-
 » procher et de descendre : fort heureusement
 » qu'ils firent peu de cas de cette invitation ;
 » car ayant ensuite continué de s'enfoncer
 » dans les baies en longeant la côte, ils y
 » trouvèrent six praws de pirates, dont un
 » n'était composé que de ces mêmes Malais
 » qu'ils avaient vus sur le rocher. Ces six praws
 » les poursuivirent pour les attaquer, malgré
 » les signes qu'on leur faisait pour leur indi-
 » quer qu'on n'avait rien. Cinq de ces pirates
 » ne purent atteindre le canot, quoiqu'il eût
 » vent debout et qu'il fût par conséquent
 » forcé de louvoyer : mais le sixième marchant
 » beaucoup mieux, s'en approcha ; et s'y ac-
 » crocha. Ces messieurs avaient caché sous
 » l'eau, qui était au fond de leur embarca-
 » tion, ce qui leur restait des piastres que
 » l'officier américain leur avait prêtées. On
 » était décidé à leur en donner 10 pour s'en
 » débarrasser : M. Robinot en ayant 7 dans sa
 » poche, les leur donna, en leur faisant com-
 » prendre que c'était tout ce qu'ils possé-
 » daient, et qu'ils devaient voir que leur

» canot ne contenait absolument rien. Les
 » Malais prirent les 7 piastres ; mais ils n'é-
 » taient pas satisfaits : et ayant aperçu un
 » petit paquet contenant quelques mouchoirs
 » et morceaux de toile qu'un des matelots
 » avait ramassés à bord de la prise , ils les
 » demandèrent , et voulurent absolument les
 » avoir. Dans l'espoir de s'en débarrasser, on
 » les leur donna : l'avidité avec laquelle ils
 » reçurent ces mouchoirs et s'en firent le par-
 » tage, pour s'en mettre un autour de la tête,
 » absorba toute leur attention, leur fit lâcher
 » le canot, et donner le temps à ceux qui le
 » montaient de s'éloigner à force de rames,
 » et de s'approcher de l'ouverture de la baie,
 » afin d'en sortir. Le partage des mou-
 » choirs terminé, les pirates voyant le canot
 » déjà loin d'eux, firent force de voiles et de
 » rames pour le rattraper; ils en approchèrent
 » à très-peu de distance sans pouvoir cepen-
 » dant le raccrocher. S'apercevant alors que
 » ces malheureux naufragés étaient disposés
 » à se défendre jusqu'à la dernière extrémité
 » s'ils les attaquaient de nouveau, le com-
 » missaire Robinot leur montrant son poi-
 » gnard, et un matelot une fouane (espèce
 » de trident dont les pointes de fer sont en

» forme de lames, et dont on se sert en mer
 » pour percer le poisson), jugeant en outre
 » par la bordée que le canot courait, qu'il
 » pourrait être sorti de la baie avant qu'ils
 » eussent pu l'atteindre, ils cessèrent leur
 » poursuite, leur firent signe de s'en aller, et
 » allèrent rejoindre les 5 autres praws qui
 » suivaient à peu de distance.

» Ces pirates, qui massacrent impitoyable-
 » ment tous ceux qu'ils peuvent prendre,
 » notamment les Européens et les Chinois,
 » n'étaient armés que de krits et de sagayes.
 » Ils ont pour chef le neveu du sultan de
 » Palimbang, mauvais sujet, que le défaut
 » de forces n'a pas encore permis de sou-
 » mettre. En quittant la cour de Palimbang
 » pour venir se mettre à la tête des pirates
 » de Banca, il enleva la femme du sergent
 » hollandais. Ce chef s'est réfugié à Munlok,
 » petit village près de Rangam, où il a établi
 » sa principale demeure.

» Après être sortis des baies du nord de
 » Banca, et avoir heureusement échappé aux
 » pirates, les naufragés longèrent la côte de
 » cette île pour entrer dans son détroit; ils
 » virent en passant la rade de l'Ouest, qui
 » est profonde. Indépendamment de cette

» rade, il y en a une autre dans l'Est, mais
 » moins grande; on y trouve 12, 11, 10, 9
 » et 8 brasses d'eau; bon fond dans les deux.
 » Elles sont indiquées sur ma carte. Après
 » avoir traversé le détroit de Banca, et par-
 » venus à l'embouchure de la rivière de
 » Palimbang, sur la côte de Sumatra, ils
 » croyaient trouver l'établissement indiqué
 » sur la carte que leur avait donnée le capi-
 » taine anglais à Rio; ils furent très-surpris,
 » après avoir remonté cette rivière pendant
 » plusieurs lieues, de ne rencontrer aucune
 » trace d'habitation, ils crurent s'être trom-
 » pés. Quelques Indiens qu'ils avaient vus à
 » l'embouchure, et un peu plus avant de la
 » côte, et auxquels ils avaient prononcé le
 » mot *Palimbang*, leur avaient indiqué par
 » un signe de bras qu'il fallait avancer en-
 » core plus; mais quelle confiance avoir en
 » ces Malais, qui leur avaient fait courir de
 » si grands dangers à Banca? Ils résolurent
 » enfin de sortir de cette rivière, et en lon-
 » geant la côte, de chercher celle qu'ils
 » croyaient véritablement devoir être la ri-
 » vière de Palimbang. Ils arrivèrent à l'em-
 » bouchure de la Salsen. L'ayant remontée
 » également pendant plusieurs lieues, sans

» apercevoir d'habitations , ne voyant qu'un
» pays couvert de bois et de montagnes, ab-
» solument désert , ils se crurent de nouveau
» perdus ; la faim , la fatigue les accablaient ;
» tous leurs vêtemens étaient dans l'état le
» plus pitoyable , par les grains qu'ils avaient
» eus constamment jour et nuit. C'est dans
» cette nouvelle et cruelle perplexité , qu'ils
» redescendirent la rivière , la quittèrent , et
» revinrent chercher celle qu'ils avaient pré-
» cédemment quittée , décidés à la remonter
» jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé quelques
» bourgades indiennes , où ils espéraient
» avoir des renseignemens sur Palimbang ,
» persuadés que ces rives n'étaient pas entiè-
» rement inhabitées , surtout depuis la ren-
» contre des deux Malais. Ayant retrouvé
» l'embouchure de la rivière , et l'ayant re-
» montée plusieurs lieues , ils eurent enfin le
» bonheur de trouver un poste militaire ,
» dont le chef était un sous-officier hollan-
» dais ; on ne peut se figurer la joie qu'ils
» éprouvèrent. On leur donna sur-le-champ
» un homme armé , qui les conduisit jusqu'à
» Palimbang , chez M. Palm , résident hollan-
» dais , lequel leur fit le meilleur accueil ,
» leur prêta des vêtemens et du linge , leur

» procura tous les secours imaginables , et
 » fit faire des chemises et des pantalons aux
 » matelots.

» M. Palm voulut profiter de la circons-
 » tance malheureuse qui avait fait aborder nos
 » compatriotes dans cette île, pour les pré-
 » senter au sultan et à ses princes , et les dé-
 » tromper sur le portrait affreux qu'avaient
 » fait de nous quelques Anglais venus en ce pays
 » pour y faire des échanges. Nous étions dé-
 » signés comme des monstres , des scélérats ,
 » des anthropophages ; et c'est ainsi que nous
 » croyaient ce sultan et sa cour. *Voyez*, dit
 » M. Palm au sultan , en lui présentant les
 » naufragés , *voyez ces braves Français ; tels*
 » *sont les hommes que l'insigne calomnie et*
 » *l'atroce méchanceté vous ont dépeints comme*
 » *féroces ; jugez comme on les outrage , et*
 » *comme on vous a trompé : ils sont les amis*
 » *et alliés de ma nation , et ils sont dignes de*
 » *votre estime et de votre amitié.*

» Après quelque séjour de repos , M. le
 » résident leur prêta un brick , sur lequel ils
 » revinrent fort heureusement à Batavia ; ils
 » y restèrent environ 3 mois , en attendant
 » une occasion pour retourner à l'Île-de-
 » France , dans l'espoir d'y rejoindre la di-

» vision du contre-amiral de Linois. Mais
 » M. Martel n'eut pas ce bonheur, car il
 » succomba aux fatigues et aux privations
 » qu'ils avaient éprouvées. Il mourut regretté
 » de tout le monde; et ses camarades d'in-
 » fortune eurent la douleur d'assister à son
 » convoi funèbre, le jour même qu'ils se
 » rembarquèrent. »

Le sultan de Palimbang dont je viens de parler, était en guerre avec celui de Rio, lorsque les naufragés abordèrent dans cette île; et comme le sultan de Rio le menaçait depuis long-temps de lui envoyer 100 praws de pirates armés, le premier se tenait sur ses gardes; les deux rives de la rivière, jusqu'à 10 lieues en descendant de Palimbang, étaient garnies de petites pièces de canons, et les principaux points étaient commandés par des princes.

Ile de Banca; projets des Hollandais sur cette île.

Je n'ai pas voulu interrompre le récit des aventures et du naufrage de nos compatriotes, pour parler de l'île de Banca, dans les baies de laquelle ils furent exposés à de grands dangers par la poursuite des Malais. Je vais à présent donner des détails sur cette île, et

sur les projets que les Hollandais ont formés pour s'en emparer.

Palimbang, situé sur la rivière de ce nom, qui se jette dans le détroit de Banca, est le chef-lieu de l'empire du sultan de ce pays. Cette ville est bâtie à 20 lieues de l'embouchure de la rivière, dans l'intérieur de l'île de Sumatra. Le sultan ayant senti la nécessité de communiquer avec une puissance européenne pour vendre les productions de son territoire, d'ailleurs trop faible pour soutenir la guerre contre ses voisins, et se défendre des pirates qui le menaçaient depuis longtemps, parce qu'ils savent que ce prince est un des plus riches de l'Asie en diamans et en poudre d'or (*a*) ; le sultan, dis-je, réclama les secours du gouvernement de Batavia. Dès-lors il en devint le tributaire ; on fit avec lui un traité, en vertu duquel il s'engagea à payer annuellement une somme assez considérable, et à fournir à un très-bas prix tout le riz, le poivre et le calin de son pays. On lui envoya alors un détachement européen, composé de 18 hommes, et commandé par un sergent ; il y eut un résident, et à mon départ, c'était M. Palm, major hollandais, ainsi que je l'ai déjà dit ; mais il fut

cessaires à leur transport, serait dans le Nord, où est un enfoncement qui forme trois baies l'une après l'autre ; ce sont celles où nos compatriotes naufragés furent attaqués par les pirates ; les plus grands vaisseaux peuvent mouiller dans les deux principales ; il n'y a pas moins de 5 brasses et demie d'eau, bon fond ; il y a ensuite un barachois très-vaste, avec assez d'eau pour les bâtimens de transport ; car on trouve près de la côte 2 brasses et demie et 3 brasses de fond. On ne pourrait à la vérité entrer et sortir dans ces baies que vent arrière, par l'impossibilité d'y louer, à cause des ressifs et des roches qui se trouvent à l'entrée, et du peu de largeur des passes ; mais les bâtimens et les magasins y seraient à l'abri de toute attaque, par les positions favorables qu'offre la nature, pour y construire quelques ouvrages, lesquels, secondés par les ressifs, en imposeraient à un ennemi bien supérieur en forces.

Aussi, je pense bien que le gouvernement de Batavia ne s'en tiendra pas à l'établissement de Rangam, qui ne peut, ou plutôt ne pourra être considéré que comme provisoire. Tel est le sentiment que j'exprimai sur la partie Nord de cette île, lorsqu'on me le de-

manda ; toute l'importance de ce projet avait déjà été saisie, et on en avait projeté l'exécution aussitôt que les circonstances le permettraient. C'est pourquoi le directeur des fortifications me demanda le plan des trois baies sur une grande échelle, afin d'y tracer les établissemens.

L'île de Banca est presque inhabitée, et n'a que quelques villages de pirates le long de la côte, et sur le bord des rivières. Elle est située entre les 15 min., et le 5^e deg. de latit. S. ; ce qui fait environ 50 lieues de longueur ; elle en a à peu près 25 de largeur. D'un côté est l'île de Bornéo ; de l'autre, celle de Sumatra. Elle est en outre voisine de la presqu'île de Malaca, avec laquelle elle pourra avoir des relations commerciales très-importantes et avantageuses ; aussi pourra-t-elle former non seulement un bon établissement, mais encore une belle et riche colonie. Le terrain est bon, très-fertile, la végétation forte. Il y a de très-belles mines de calin, qui seront d'un grand rapport lorsqu'elles seront exploitées avec soin ; elle peut enfin produire une quantité considérable de poivre, et probablement toutes les épices des Moluques.

L'air y est très-sain, quoique sous la ligne, parce que l'île est très-élevée, remplie de montagnes couvertes de bois, au sein desquelles l'on trouve des moellons en abondance pour la construction.

J'étais occupé à faire la carte de cette île et du détroit, lorsque MM. Martel et Lanoue, officiers de marine naufragés, arrivèrent à Batavia; ils vinrent me voir. Comme ils avaient côtoyé l'île de Banca, en revenant de Rio pour se rendre à Palimbang, je vis avec plaisir qu'ils donnèrent des éloges à la justesse et à l'exactitude de ma carte; ils y reconnurent les trois baies du Nord et leur position.

Notes du Chapitre XIII,

Par M. SONNINI.

(a) Marsden, *Histoire de Sumatra*, t. 2, p. 173 de la traduction française, révoque en doute les immenses richesses, attribuées au roi de Palembang ; il n'a jamais entendu les naturels parler de ces richesses, dont le bruit aurait dû parvenir aux oreilles de ceux avec lesquels les Anglais ont des relations dans l'intérieur du pays, en supposant qu'elles existassent réellement. Cependant le commerce fait entrer à Palembang une prodigieuse quantité d'argent pour l'achat du calin ou étain ; les Hollandais eux-mêmes étant obligés de payer en piastres une grande partie des objets qu'ils achètent pour leurs cargaisons. Mais, ajoute Marsden, cela prouverait que le pays doit être riche, si le roi ne l'est pas, car celui-ci paraît n'avoir aucun droit exclusif sur le produit des mines ; au demeurant, on n'aperçoit aucune marque de ses richesses.

(b) M. Tombe confirme ce que les remarques des navigateurs modernes avaient à peu près rendu certain, savoir que la partie orientale de l'île de

Banca, de laquelle les cartes anciennes font une île, sous le nom d'*île de Sel*, est une péninsule liée à la grande terre de Banca par des terrains assez bas pour n'être pas aperçus à une certaine distance. Les rochers qui bordent la côte N. E. de cette presque-île, et dont la couleur est blanche, ont l'apparence de rochers de sel, d'où cette partie saillante de Banca, prise mal à propos pour une île, a reçu le nom d'*île de Sel*.

CHAPITRE XIV.

Assassinat du roi de Bantam.—Couronnement de son successeur. — Idée de ce royaume.— Projets des Hollandais sur le pays des Lampons.— Comptoirs des îles de Bornéo, de Timor et de Byman.

LE 20 mars 1804, on apprit dès le matin la fin tragique du roi de Bantam, qui fut assassiné dans son lit la nuit du 18 au 19 du même mois par un de ses petits-neveux, jeune prince, fils de celui qui était renfermé dans le fort de Mester - Cornélis. Ce prince, pour exécuter son dessein, se déguisa en femme, afin d'entrer dans le sérail de son oncle, et de pénétrer dans sa chambre. Il se cacha sous le lit, et attendit le retour du roi qui était allé dîner à bord du vaisseau de l'amiral hollandais Hartzing, dont la division était mouillée en rade.

Cet événement fut, dit-on, le résultat d'une conspiration populaire contre le roi, qu'on prétendait n'être pas le légitime souverain,

n'étant que le frère du dernier roi mort, ainsi que je l'ai dit à l'article de Mester-Cornélis.

L'auteur de cet assassinat, au lieu de se sauver ou de courir, et attaquer ceux qui se trouvaient autour de lui ou à sa rencontre, ainsi que font d'habitude tous les Malais en fureur, avoua son crime, et se livra au résident hollandais : *il venait, disait-il, de venger l'injustice commise envers son père légitime, souverain du pays, que l'on tenait prisonnier.*

Aussitôt que l'amiral Hartzing eut connaissance de cet événement, il fit débarquer 500 hommes européens afin de prévenir toute révolution.

Suivant la loi du talion qui existe chez les Indiens de cette partie de l'Asie, l'assassin fut mis sur-le-champ à mort de la même manière que son crime avait été commis; et la haute régence s'assembla extraordinairement pour procéder à la nomination du successeur de ce malheureux prince.

Le même jour M. Van-Bram, Shabandar, perdit le beau navire anglais *la Henriette*, pris dans le détroit de Malaca par la division de M. de Linois, et que cet amiral lui avait vendu avec la cargaison. Il avait eu l'imprudence de laisser à bord quelques Lascars et des officiers

anglais qui mirent à la voile pendant la nuit, et partirent sans qu'on pût même envoyer à leur poursuite, n'ayant dans la rade aucun bâtiment disponible.

M. Eyseldyck, conseiller des Indes, actuellement directeur général, fut choisi par la haute régence pour aller élire et couronner le nouveau roi au nom de la compagnie. Il partit le 27 mars suivant pour se rendre à Bantam sur un bâtiment armé exprès, accompagné des quatre premiers marchands, nommés commissaires. Il avait en outre une garde d'honneur composée d'un lieutenant, d'un sergent, de 2 caporaux, de 18 grenadiers du 12^e bataillon français, et d'autant de Hollandais : cette garde était commandée par M. le lieutenant colonel Legrevisse, alors major.

A son arrivée à Bantam, le conseiller des Indes fit assembler les princes et tous les patys et mandors en présence du peuple : il les harangua sur les devoirs qu'ils avaient à remplir envers leur souverain, et leur annonça le prince que la haute régence avait désigné pour les gouverner. On fit placer une grande balance devant la porte du palais ; de jeunes filles apportèrent, dans des corbeilles, des fruits, des fleurs et des légumes de toutes les

espèces que produit le pays : elles les placèrent d'un côté de la balance. Le prince désigné s'étant mis du côté opposé, et l'ayant emporté par son poids sur toutes ces productions qui figurent celles de la terre, il fut de suite reconnu et proclamé roi. Le conseiller lui mit en même temps la couronne sur la tête, et l'embrassa : tous les princes, ses frères, et même son père, se prosternèrent à ses pieds pour lui témoigner leur respect. Le roi promit alors d'être fidèle allié de la compagnie, et ratifia les engagements de ses prédécesseurs envers elle, relativement aux secours en hommes dont elle pourrait avoir besoin en cas de guerre, et à la livraison de toutes les productions de son territoire et dépendances, aux prix et conditions portés par les anciens marchés.

Cette cérémonie se fit au bruit du canon du fort et du palais, et se termina par des fêtes qui durèrent 15 jours. Pendant ce temps on installa le roi dans ses fonctions, et il prit connaissance de la situation du royaume. Chacun reçut du nouveau roi un présent en numéraire, depuis le conseiller jusqu'au dernier soldat : ce présent fut pris sur le trésor.

Ces cérémonies à Bantam sont toujours fu-

nestes à ceux qu'on y envoie , car l'air y est encore plus pestilentiel qu'à Batavia ; aussi tous les grenadiers et les sous - officiers européens moururent , soit pendant le séjour qu'ils y firent , soit après leur retour : il n'y eut que 2 ou 3 Français et les officiers qui furent sauvés. Le secrétaire Schmith succomba aussi.

M. Eyseldyck , son épouse qui l'avait suivi , et le major Legrevisse , ainsi que les 4 marchands , éprouvèrent ensuite des maladies putrides qui les mirent aux portes du tombeau.

Ce royaume de Bantam était anciennement le plus grand , et ses souverains étaient les plus puissans de toute l'île de Java ; mais il est bien déchu depuis que les Hollandais l'ont éloigné de ses communications avec les autres pays de Java , en s'emparant du royaume de Jacatra. Il occupe malgré cela une grande étendue de pays ; il s'étend en effet depuis la rivière de Tangarang , qui est à 2 lieues de Batavia , et lui sert de limites jusqu'à la pointe la plus Ouest de l'île. Sa population est considérable , et s'accroît encore par tous les déserteurs maduriens , les esclaves , les esclavines , les banqueroutiers chinois et même les assassins qui s'y réfugient : car outre la proximité

du voisinage , ils y sont attirés par la certitude de trouver asile , parce que les naturels n'étant pas sujets de la compagnie , le pays est privilégié , et la justice hollandaise ne peut y poursuivre ni arrêter aucun de ceux qui s'y retirent , quoique les souverains soient sous la domination de la haute régence.

La ville capitale , toute construite en bambous , est située sur le bord de la mer et presque à l'embouchure d'une grande rivière qui se jette dans la baie. Le roi y demeure dans une espèce de palais bâti à l'européenne , dans l'enceinte d'un vieux fort en ruine qui a 80 pièces de canon de fonte de tout calibre , en partie sans affût , et entièrement hors de service.

Les Hollandais ont au contraire , à côté , un fort en assez bon état qui domine celui du roi , ainsi que la ville. Ils y entretiennent un commandant , quelques officiers d'artillerie , un du génie , et 50 hommes de troupes européennes , lesquels sont campés hors de la ville à cause de son insalubrité.

Le roi de Bantam est habillé à l'européenne les grands jours de cérémonie ; il a un habit écarlate ou d'autre couleur , brodé en or , avec bottes , éperons , chapeau , sabre et poignards.

Les autres jours il a le costume des autres Malais , mais très-riche , et il est toujours armé de deux poignards. On distingue ordinairement les naturels de son royaume de ceux du Java : les premiers portent leurs cheveux épars avec un petit bonnet ou chapeau rond , étroit et sans bord ; ils ont aussi les yeux et le regard plus farouches que les Javanais.

Le sérail du roi est composé de 3 à 400 femmes.

Ce royaume produit une immense quantité de riz et de poivre , et quelque peu d'étain et de calin. Il y a 30 lieues par terre de Batavia à Bantam.

Le pays des Lampons dans l'île de Sumatra , plus considérable que le royaume de Bantam , en est une dépendance. Le roi en retirait beaucoup plus il y a quelques années ; mais les Lampons s'étant soulevés , et ayant accordé un refuge aux pirates avec lesquels ils font cause commune , son autorité y est presque méconnue , et les mines de calin n'y sont point exploitées.

Projets des Hollandais sur la baie des Lampons.

Le gouvernement de Batavia désirait ardemment , depuis long - temps , d'avoir un

comptoir dans l'île de Sumatra, avec d'autant plus de raison, que cette île n'est séparée de celle de Java que par le détroit de la Sonde, et qu'elle peut faciliter l'ouverture de diverses branches de commerce lucratives par ses productions en camphre, qui est le meilleur connu, et beaucoup de benjoin, de poivre, de riz et de calin. Il jeta donc ses vues sur la baie des Lampons, baie large, profonde, avec un bon mouillage pour tout bâtiment, et située à l'entrée du détroit de la Sonde, près de la pointe S. de l'île, presque vis-à-vis de celle de Bantam; mais cette baie et ses environs étant le refuge d'une grande partie des pirates qui infestent ces mers, on n'a pu y former d'établissement par la presque impossibilité de les en chasser, ou plutôt par le peu de moyens qui furent employés pour y parvenir. On y a envoyé plusieurs fois des bâtimens de guerre, qui brûlèrent les villages de ces pirates; mais comme on se bornait à cette expédition, ils revinrent toujours. Toute cette contrée, habitée seulement par des Indiens vagabonds et des voleurs, est même, en grande partie, en insurrection contre le roi de Bantam, son souverain.

Néanmoins, dans la dernière expédition

que la haute régence y fit faire, elle y envoya M. Brandels, officier du génie, afin de chercher un emplacement favorable à la construction d'un fort, de casernes et de magasins. Cette expédition n'eut pas plus de succès que les autres; on brûla les cases, les Indiens se réfugièrent dans l'intérieur, et cet officier rapporta n'avoir pu découvrir un endroit convenable pour cet établissement. Il n'avait trouvé que marécages impénétrables le long de la côte et jusque bien avant dans le pays.

Les Hollandais ne se rebutèrent pas du peu de succès de ces tentatives. Le gouvernement de Batavia, afin de parvenir à l'accomplissement de ses desseins, y intéressa le roi de Bantam, le même qui fut assassiné pendant mon séjour dans l'île; ce prince, venant d'être mis sur le trône, s'était engagé à fournir au gouvernement une quantité considérable de poivre et de riz à vil prix; mais ne pouvant la rassembler en totalité, puisqu'il devait en tirer la plus grande partie du pays des Lampons, qui est la plus riche de ses possessions, et que la rébellion de ses sujets, ainsi que le nombre des pirates, l'en empêchaient, il sentit qu'il était de son intérêt de seconder la haute régence. Il se chargea, en consé-

quence, de soumettre et de ramener à l'obéissance ces rebelles à tel prix que ce fût, si la haute régence voulait lui envoyer à sa solde et à son entretien, 300 hommes de troupes européennes. Sa proposition fut acceptée, et on lui envoya ces 300 hommes, commandés par le major Legrevisse. Ces troupes se rendirent donc à Bantam, où elles restèrent à la disposition du roi, en attendant que tout fût prêt pour les embarquer pour le pays des Lampons. Mais, dans cet intervalle, la guerre actuelle ayant été annoncée à Batavia par un navire américain, le gouvernement se hâta de rappeler ses troupes, et l'exécution du projet fut encore ajournée à un temps plus favorable.

Il est constant que si les Hollandais parvenaient à s'établir d'une manière respectable dans le pays des Lampons, et y ayant un fort, une garnison de 3 à 400 Européens, quelques compagnies maduriennes et un résident, ils pourraient facilement communiquer avec le sultan de Palimbang; s'allier également avec les différens rois et les petits princes qui s'étendent jusqu'à la ligne qui sert de limite au royaume d'Achem, dont le souverain est le plus puissant prince de toute l'île; détruire

et anéantir, par la suite, et peu à peu, le comptoir que les Anglais ont à Bencoule ; balancer enfin par leurs alliances, les forces du pays d'Achem, et se procurer presque toutes les productions de la majeure partie de l'île de Sumatra, qui sont immenses, par la richesse de son sol et son étendue.

J'ai déjà observé qu'indépendamment du riz et du poivre que ce pays produit, il a encore de riches mines de café, dont l'exploitation a été abandonnée depuis la rébellion.

Le 2 avril, à 9 heures et demie du soir, arrivèrent en rade de Batavia 4 vaisseaux hollandais de transport, et une corvette de la même nation, qui les avaient escortés depuis le cap de Bonne-Espérance d'où ils étaient partis le 15 janvier. Ce convoi amenait le 23^e bataillon hollandais, qui venait renforcer la garnison ; il débarqua le lendemain.

Quelques jours après, la division de l'amiral hollandais Hartzing rentra à Batavia, et y mouilla.

Le 11, un commis de la Compagnie revint de Malaca par les praws. Il annonça que les Anglais avaient été tellement battus par les Marattes, qu'ils venaient de redemander pour la côte de Coromandel les 300 Européens

qu'ils avaient dans leurs comptoirs de cette presque île, et qu'ils avaient laissé leur établissement sous la sauve-garde du sultan de Rio.

Le 20 du même mois, la frégate *le Scipion*, et le vaisseau de transport *le Mousquetaire*, arrivèrent aussi, ayant à bord 200 hommes de troupes, restant du 23^e bataillon hollandais.

Le même jour, M. Eyseldyck, conseiller des Indes, qui avait été chargé de couronner le roi de Bantam, arriva de sa mission avec sa suite. On envoya au-devant de lui 300 hommes, et il fut reçu au château, au bruit de plusieurs salves d'artillerie. Il était accompagné du premier ministre du nouveau roi, et de deux princes du sang.

Le 30 mai, on célébra l'anniversaire de la conquête et de la prise de possession du royaume de Jacatra, qui fut également celui de la fondation de la ville de Batavia, conquête qui fut dirigée par l'amiral Couny, commandant l'expédition. Une salve d'artillerie, tirée dès le matin de tous les forts et batteries de la ligne de défense, annonça cette fête. Le gouverneur général Siberg, accompagné de tous les conseillers des Indes,

se rendit en grand costume, dès sept heures, dans la salle d'audience du château. L'Edlerbailli, président des magistrats de la ville, les quitta, prit l'habit et le manteau noir, et vint à la tête de tous les échevins revêtus du même costume, renouveler au conseil leur serment de fidélité à la noble compagnie, à la haute régence, et à la république batave ; après quoi le gouverneur leur fit un discours analogue à la circonstance, et ils se retirèrent dans le même cérémonial. L'Edlerbailli revint ensuite siéger parmi ses collègues, et il y eut grand conseil jusqu'à une heure après midi. Le soir, le gouverneur tint chez lui un cercle extraordinaire.

Le 7 juin arriva en rade le navire français *la Minerve*, capitaine Dumaine, armé à l'Ile-de-France.

Ce capitaine, qui était resté 9 jours dans le détroit de la Sonde, faute de vent, ce qui l'avait forcé de remettre les dépêches du gouvernement au poste d'Anières, d'où on les envoya par terre, était porteur d'un paquet adressé à M. Jauffret, lieutenant-colonel, commandant toutes les troupes françaises. Ce paquet contenait un arrêté du capitaine général Decaën, qui approuvait tout ce que ce

chef avait fait, et qui autorisait les officiers sans troupe, dont je faisais partie, à servir sous les drapeaux de la république batave comme auxiliaires, et de la manière qui serait la plus avantageuse pour eux et les deux gouvernemens. C'était ainsi que je servais déjà depuis mon arrivée à Batavia, dans mon grade de capitaine du génie, sous les ordres du colonel hollandais directeur des fortifications. Mes principales occupations, pendant une résidence d'un an, ont consisté à dresser divers projets de travaux, à tracer différens plans, et à lever une partie de la côte de Java, aux environs de Batavia, dans laquelle se trouve comprise sa ligne de défense. Tous ces travaux m'avaient été ordonnés par la haute régence, et je jouissais des mêmes appointemens que les capitaines du génie de la Compagnie.

Comptoir de l'île de Bornéo.

Bornéo, qui était la plus grande île du monde avant la découverte de la Nouvelle-Hollande, est encore presque inconnue; aucune autre nation que les Hollandais, n'a pu parvenir à s'y établir, ni à communiquer avec les naturels. Les Anglais, cependant, se ha-

sardent quelquefois le long de la côte; ils y viennent du Bengale avec des bâtimens bien armés , pour échanger de l'opium , de la poudre à tirer , des patenas et toiles bleues de l'Inde , contre des nids d'oiseaux et de la poudre d'or ; mais ils sont obligés de faire ce trafic avec beaucoup de précaution , car les naturels sont méchans , et même féroces. J'appris , pendant mon séjour à Java , qu'un navire anglais , faute de prudence et de surveillance , avait été pillé , et tout l'équipage massacré.

Malgré ces difficultés , la haute régence est cependant parvenue à former une alliance avec le roi de Bagnar-Messin , dont le pays est à peu près dans le S. E. de l'île. Ce chef-lieu , habité par ce prince , est situé près de la côte , au fond d'une baie , où il y a un bon mouillage pour les bâtimens marchands. La régence y entretient dans un petit fort une garnison européenne composée de 27 hommes , 1 sergent , 2 caporaux et 1 lieutenant , ainsi que quelques artilleurs. Ils y sont sous les ordres d'un résident , chargé des opérations de commerce de la Compagnie , et d'entretenir les liaisons amicales.

Le roi de Bagnar-Messin s'est bien trouvé

de son alliance avec les Hollandais ; plusieurs fois , sans ce fort et cette petite garnison , il aurait été attaqué , pillé , et son pays peut-être saccagé par des peuplades errantes qui vivent en république autour de son royaume , et cherchent continuellement à lui faire la guerre.

La reconstruction de ce fort doit avoir eu lieu depuis mon départ , car on la projeta pendant mon séjour , et je fus chargé par le directeur des fortifications de mettre au net cet ouvrage. C'est une espèce d'étoile palissadée , à double chemin couvert , dont les embrasures sont dans les angles rentrants. Il y aura dans chacun de ces angles un arbre , pour que le soldat puisse être à l'abri de l'ardeur du soleil ; le pavillon de la Compagnie sera attaché au bout de l'un de ces arbres ; l'ouvrage sera garni de quatre pièces de canon.

Ce pays est malsain ; l'air y est humide , et il y pleut continuellement.

Il fournit beaucoup de poudre d'or , de poivre et de nids d'oiseaux.

La férocité des peuples de l'île de Bornéo est telle , qu'un jeune homme ne peut se marier , s'il n'a apporté une certaine quantité de têtes des ennemis de sa famille et de sou

pays. Ils ont pour armes des poignards, ainsi que toutes les autres nations malaises, des arcs, et en outre un instrument avec lequel ils envoient à une très-grande distance, et en soufflant, de petits dards dont la pointe en fer est imprégnée du poison le plus violent. Cette arme a la forme d'un cône renversé et creux, la moitié est remplie d'une espèce de moelle de bois, au bout se place le dard. Ils se servent aussi des poignards des Malais (les *krits*). Enfin, ceux de la côte ont en outre des fusils, qu'ils se procurent chez eux par les échanges, ou à Batavia et dans les établissemens de la côte Nord de Java, dans lesquels les principaux princes font même construire de petits bâtimens.

Il s'est formé depuis long-temps dans cette île une colonie chinoise. On estime qu'il vint originairement, et à plusieurs reprises, environ 40 mille Chinois, qui se sont ensuite répandus dans les différens royaumes. Mais comme ils n'ont pu s'y renouveler depuis cette époque, et qu'ils habitent avec des peuples féroces, ceux qui y sont présentement ont beaucoup dégénéré sous le rapport des mœurs, de la civilisation et des usages antiques de leur nation.

*Île de Timor près de la terre de Papou, et de
Biman près de celle de Sombawa.*

Indépendamment du comptoir de Bagnar-Messin, la Compagnie en a encore deux autres. Le premier est à l'Ouest de l'île de Timor. Elle a conservé des liaisons avec un des principaux rois de cette partie; elle en retire annuellement le chargement d'un vaisseau en bois de sandal et en cire. La haute régence y entretient à cet effet un résident, un chirurgien-major, et quelques soldats, qui gardent un petit fort, où il y a 3 ou 4 pièces de canons. Ils restent tous à Keppen, rade dont le fond n'est en grande partie que corail. Un bâtiment obligé d'y relâcher, doit toujours prudemment demander un pilote avant de mouiller.

Les Portugais y ont aussi un comptoir, mais du côté tout opposé, et à l'extrémité de l'Est.

Le second établissement est dans la petite île de Biman, près de celle de Sombawa, située elle-même près de celle des Flores. La Compagnie y entretient aussi un résident et quelques soldats. Elle n'en retire que des chevaux, qui sont petits, mais d'une vivacité ex-

traordinaire, et d'une excellente race ; aussi sont-ils très-estimés dans toute l'île de Java et à Batavia.

Il s'y trouve aussi beaucoup de terres salpêtrées, dont la Compagnie n'a jusqu'à présent tiré aucun parti.

CHAPITRE XV.

Mes dispositions de départ pour retourner à l'Ile-de-France. — Ambassade du sultan de Palimbang. — Mon embarquement. — Nous nous jetons sur des ressifs. — Impossibilité de sortir du détroit de la Sonde à contre-mousson.

PENDANT que le navire français *la Minerve* resta à Batavia pour faire ses échanges, j'eus le malheur, en levant le plan de la fausse baie de Tijelenking, d'être attaqué d'une espèce de charbon. J'étais dans une pirogue, occupé à reconnaître les sinuosités du chenal qui se trouve au milieu de la baie, et à faire planter des balises à chacun de ses angles, pour en avoir un plan juste en les relevant de la côte; je me sentis saisi d'une petite fraîcheur, occasionnée par une brise qui survint du large. D'abord je n'y fis pas trop attention; mais le lendemain je ne fus pas peu étonné de me voir le corps couvert de taches rouges comme des clous qui auraient voulu sortir. Étant à

la fin du travail de la levée de la ligne de défense de Batavia et de ses environs, auquel j'étais employé depuis trois mois et demi, je n'en continuai pas moins mon opération, désirant la terminer, ayant encore deux jours à travailler avant de retourner chez moi. Je revins donc dans ma pirogue, où les Malais que j'avais avec moi, placèrent une chaise pour ma commodité. Le soir j'éprouvai un malaise général; le lendemain, à peine pouvais-je m'habiller. Je retournai, malgré cela, à la côte, et je terminai mon opération; mais les Indiens furent obligés de me transporter dans ma voiture, et je revins à Batavia, couvert de clous de la tête aux pieds.

Le docteur Rasp, originaire de Prusse, qui depuis 12 ans avait acquis la plus grande célébrité à Batavia, par ses connaissances et le traitement des maladies du pays, vint me voir sur-le-champ, me purgea, et m'ordonna de prendre tous les jours deux bouteilles d'eau de Selz, coupée avec du lait: ce remède simple me sauva. Pendant 6 semaines je ne pus me coucher ni m'asseoir. Dans cet intervalle, le capitaine Dumaine, commandant *la Minerve*, termina ses affaires. Je profitai alors de son retour à l'Ile-de-France, pour écrire au ca-

pitaine-général Decaën , lui exposer ma situation , et lui demander mon rappel , afin de rétablir ma santé. Je l'obtins, et je le reçus six mois après , c'est-à-dire , dans le mois de novembre suivant , par un navire marchand de Batavia. J'arrêtai aussitôt mon passage sur *le Petit Alphonse* , capitaine Souriac , armé à l'Île-de-France par la maison Carosin , qui en arrivait avec une cargaison de vins et de chapeaux , et qui devait partir le mois suivant. Ayant mis mon travail au net malgré ma maladie , la haute régence m'accorda une gratification de 100 piastres pour mon passage. Dès-lors je fis toutes mes dispositions ; j'étais presque rétabli , n'ayant eu qu'une maladie locale qui avait eu tout son effet , ayant d'ailleurs joui constamment d'une santé excellente sur mer ; je me sentais donc en état de supporter la traversée , avec d'autant plus de raison que j'éprouvais le plaisir de quitter un pays où l'on n'est jamais sûr d'exister le lendemain , et où l'homme le plus sain et le plus robuste éprouve continuellement des incommodités , soit par les grandes chaleurs , soit par l'insalubrité de l'air : tant de motifs étaient plus que suffisans pour m'encourager.

Le 25 novembre , une ambassade de Palim-

bang arriva à Batavia; elle était composée d'un prince du sang et de deux ministres. Ils venaient pour traiter avec la haute régence, au sujet des contestations qui existaient depuis long-temps entre les deux gouvernemens, à cause des retards apportés par le premier dans l'exécution de ses engagements envers la Compagnie, aussi pour renouveler leur ancienne alliance, réclamer des secours en cas d'attaque de la part du sultan de Rio, qui l'en menaçait continuellement, et enfin pour prendre des arrangemens sur la cession de l'île de Banca en dédommagement. Je ne fus pas fâché de voir, avant mon départ, la réception de cette ambassade; elle fut indiquée pour le 1^{er} décembre suivant.

Cette réception eut lieu au château, comme toutes celles des grands personnages; 100 hommes d'infanterie européenne, et 50 de cavalerie furent commandés et se rendirent dès le matin à la citadelle. Ces détachemens étaient commandés en chef par M. le colonel d'artillerie d'Ormencey d'Ormoi, Français, depuis 40 ans au service de la compagnie des Indes, et commandant alors la place de Batavia. L'ambassade y arriva à 8 heures, dans deux carrosses magnifiques, d'une richesse

extraordinaire par les dorures et les ornemens; elle était accompagnée de M. Van-Bram, shabendar (agent général de la Compagnie), et du premier marchand. La suite du prince y était déjà rendue. Elle se composait d'une trentaine de Malais sans uniforme, armés, indépendamment de leurs krits, de lances, sabres et boucliers; trois portaient les parasols et trois autres les boîtes de béthel. Le parasol du prince était distingué par la couleur fond jaune, insigne de la famille impériale; la boîte de béthel était d'or de ducats. Le parasol du premier ministre était moins haut et n'avait qu'une petite bordure jaune; la boîte de béthel était également d'or, mais moins grande et moins riche, et plus unie. Le parasol du second ministre était d'un mélange de rouge et de violet, et sa boîte en argent.

Le gouverneur général Siberg, n'étant arrivé qu'à 9 heures, on fit attendre pendant une heure l'ambassade dans la cour du château, sous la varangue d'un petit magasin qui se trouve près du corps-de-garde, où il n'y avait ni chaises, ni fauteuils. Le gouverneur vint dans sa voiture de cérémonie, toujours devancée par deux trompettes d'ordon-

nance européenne, habillées en écarlate, galonnées d'or, et par des coureurs malais, avec cannes à pommes d'or. MM. Van-Braam et Mooress, secrétaires du conseil des Indes, suivaient chacun dans leurs voitures.

L'infanterie se plaça en deux lignes dans la cour, et la cavalerie se posta au pied de l'escalier du château. Au moment où l'ambassade se mit en marche, les canons du château l'annoncèrent. La garde se mit sous les armes, et le tambour battit aux champs. Le prince-ambassadeur, conduit par le shabendar qui le tenait par la main, marchait en tête; suivaient, le premier ministre, conduit de même par le premier marchand, et le second ministre, par le second marchand. Ce dernier ministre portait un plat d'or massif, sur lequel était la lettre que le sultan de Palimbang écrivait au gouverneur général. Il marchait sous un dais supporté par quatre ordonnances européennes, habillées à l'antique: ces quatre hommes avaient des jupons courts d'écarlate, au bas desquels étaient des franges d'or; le dais était cramoisi, richement brodé, et également garni de franges d'or. Ils marchèrent à pas lents entre les deux files de soldats qui présentèrent les armes, et

dont les tambours battirent encore aux champs; les trompettes sonnèrent en même temps; le canon ne cessa que lorsque la députation fut entrée dans la grand'salle d'audience, où le gouverneur l'attendait dans son fauteuil de président du conseil des Indes. Après une heure environ d'audience, les députés sortirent dans le même cérémonial, et furent reconduits avec les mêmes honneurs, par les mêmes ministres et la même suite jusqu'à leurs voitures. On leur assigna un grand et beau logement, disposé à cet effet dans le camp chinois.

Les présens que le prince-ambassadeur apporta de la part du sultan, et qui furent déposés près de l'escalier qui conduit à la salle d'audience, étaient composés de 6 dents d'éléphants, de 5 pieds de longueur, 6 grandes caisses de nids d'oiseaux, 6 ballots de soie de Cochinchine, 6 dessus de grandes tables, de bois rares, et de 4 rouleaux de grandes nattes de rotins, artistement faits. Le tout fut transporté, aussitôt après la cérémonie, dans le magasin général de la Compagnie, lequel est situé dans le château même.

La salle d'audience est grande et riche en ornemens et en dorures, mais très-antique.

Elle est ornée des portraits en grand de tous les gouverneurs généraux, depuis l'origine de la colonie de Batavia.

Les gouverneurs habitaient anciennement le château, et le conseil y tenait ses séances. Mais son insalubrité les a déterminés à résider à la campagne, et à avoir chez eux une salle particulière pour les conseils ordinaires. En effet, l'air qui entoure le château est si épais, et l'atmosphère est chargée de tant de vapeurs dans cette partie de Batavia, que souvent la flamme des bougies et des lampes ne peut rester perpendiculaire, et se soutient toujours horizontalement, tant elle est affaïssée par l'air, et tant l'action du feu y est gênée.

Le capitaine Souriac m'ayant fait prévenir le 13 qu'il fallait que je m'embarquasse, ses affaires étant terminées, ainsi que son chargement qui consistait en sucre blanc de Java, arack et calin, je me rendis le lendemain 14, à 10 heures du matin, à bord du *Petit Alphonse*. J'avais pour compagnon de voyage un jeune négociant français, M. Janssaud, de Forcalquier, avec lequel je m'étais lié d'amitié à Batavia. Il était venu avec nous de l'Île de-France, sur le vaisseau le *Marengo*, en qualité de secrétaire de M. Gosson, et avait

obtenu un emploi dans les bureaux du gouverneur général. Le peu d'avantages que cette place lui procurait et lui offrait à l'avenir, surtout pour un étranger, l'avait décidé à se démettre de son emploi, et à suivre la carrière du commerce. MM. Marolles, capitaine-aide-de-camp du gouverneur, et Jauffret, commandant les Français, nous conduisirent jusqu'en rade; nous y déjeûnâmes sur le pont du bâtiment. Ce fut avec un bien vif et sincère regret, que je quittai ces deux bons et vrais amis.

Nous trouvâmes aussi à bord, et pour passagers, un sergent du 12^e bataillon français, et un caporal d'artillerie, qui étaient renvoyés à l'Ile-de-France, pour cause de maladies.

L'équipage était composé du capitaine, d'un premier et d'un second lieutenans, d'un charpentier qui, ayant la fièvre tous les jours, s'était fait débarquer d'un navire arabe, sur lequel il servait. Il avait obtenu de passer à l'Ile-de-France, en sa qualité, espérant que deux ou trois jours de pleine mer le rétabliraient; d'un mousse, fils du capitaine; et, enfin, de 14 Indiens, parmi lesquels étaient un Américain, un Malais, et le reste de Lascars et de Ma-

labares , mais tous malades , excepté trois.

Il faut deux mois , et même deux mois et demi , pour aller de l'Ile-de-France à Batavia , à cause des vents ; mais en retour , les traversées ne sont que de 30 à 35 jours ; les vents de S. E. qui soufflent à la sortie du détroit , par les 10 et 11 deg. , conduisent les vaisseaux à l'Ile-de-France , sans changer de voilures ; de sorte que , malgré le mauvais équipage de notre bâtiment , nous espérions arriver à bon port , et le capitaine nous en donnait l'assurance ; d'ailleurs , on n'y regarde pas de si près , quand il s'agit de quitter Batavia , et qu'on ne compte que 30 jours environ de voyage pour revenir au milieu de ses compatriotes , respirer un air pur. Enfin , tout étant embarqué , ainsi que les provisions nécessaires pour notre table , suivant ce que nous dit notre capitaine , nous appareillâmes , et partîmes le dimanche 16 décembre , à 3 heures et demie du matin. L'équipage était si mauvais , que le capitaine vint nous prier d'aider ses officiers pour virer au cabestan , afin de lever l'ancre plus promptement. Notre intérêt nous commandant d'accéder à sa demande , nous mîmes la main au travail , tout en observant au capitaine qu'il aurait dû prendre 6 ou 8

matelots de plus , et bien portans ; mais il était trop tard , et il fallut en passer par-là.

Le même jour , à cause des vents contraires , nous mouillâmes , à 5 heures après midi , par le travers de l'île d'Harlem ; on la releva à l'E. et demi S. , et la pointe d'Edimbourg , autre petite île , à l'O. 5 deg. N.

Le lendemain 17 , à 5 heures du matin , nous appareillâmes de nouveau , et continuâmes notre route. Il nous fallut encore aider les officiers au cabestan. Nous espérions que ce serait pour la dernière fois. Les vents et courans nous étant contraires , parce que le capitaine voulut se hasarder de sortir à contremousson , nous louvoyâmes toute la journée pour doubler toutes les petites îles , et gagner la pointe Saint-Nicolas , qui est à l'entrée du détroit ; mais l'équipage malade ne nous permettant pas de faire la voile nécessaire pour vaincre les courans qui nous portaient sur l'île de l'Arme , de l'île de Hoorns , nous tombâmes sur les ressifs à une heure du matin ; fort heureusement l'ancre fut jetée assez à temps pour arrêter le choc du navire , qui se serait brisé à l'instant. On mit aussitôt la chaloupe à la mer , et chacun de nous pensa au moyen de sauver sa vie. Le capitaine

courait sur le pont comme un désespéré, en se lamentant, et en criant que nous étions perdus, et qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de se sauver dans l'île au moyen du canot. En effet, le derrière du bâtiment était à six pouces d'une masse de roches inégales, dont les pointes horizontales étaient aiguës; la moindre brise du large nous eût engloutis, ces roches étant à pic, et la mer profonde de 30 brasses. Quant à moi, je courus à ma malle; je me passai deux chemises l'une sur l'autre, et mon habit d'uniforme, parce qu'il était au-dessus; je pris mon chapeau, les dépêches du gouvernement de Batavia, dont j'étais chargé pour celui de l'Île-de-France, mes papiers, ainsi que ma ceinture qui contenait 50 à 60 louis, afin de les sauver avec moi s'il était possible, et en attendant le résultat de ce naufrage, qui pouvait être regardé comme inévitable.

On convint alors de mettre dans la chaloupe les quatre fusils qui étaient à bord, et nos armes, afin de nous défendre contre les pirates qui seraient venus immanquablement nous attaquer pendant le séjour que nous serions forcés de faire dans l'île.

Au milieu des préparatifs que chacun fai-

sait pour éviter le naufrage, on n'en cherchait pas moins les moyens de sauver le bâtiment, lorsque tout-à-coup une petite brise venant d'un goulet qui sépare la petite île en deux parties, et près duquel nous étions, nous en offrit un. On mit la petite ancre à jet dans la chaloupe, on la porta et on la jeta à 50 brasses au large du navire. La chaloupe revenue, on coupa le câble de l'ancre qui, en retenant le bâtiment, l'avait empêché d'être brisé et englouti, et chacun de nous hâla sur le petit câble, pour approcher de l'ancre à jet; nous y parvînmes; et les voiles étant appareillées par un vent favorable, on coupa également ce câble, et nous eûmes le bonheur, en perdant deux ancres, d'éviter un naufrage qui, au jugement de tous les marins, était inévitable, surtout dans l'état où était l'équipage, formé de 14 hommes tous malades; d'un autre côté, la chaloupe qui nous restait seule, étant pourrie, et faisant eau de toute part, et enfin, n'y ayant à bord ni bois, ni clous pour la raccommo-der. C'est dans les momens de dangers que les passagers, étrangers à tous les besoins d'un navire, s'aperçoivent de ce qui peut y manquer, et de la bonne ou mauvaise composition de l'é-

quipage. Je dirai, avec vérité, que jamais aucun navire n'a pu être aussi mal armé, aussi mal équipé, ni aussi mal approvisionné.

A 2 heures et demie après midi, nous étions à la voile, en route, et hors de danger. Pendant toute la nuit suivante, qui était celle du 18 au 19, nous courûmes des bordées pour doubler l'île, et gagner celle de Pulo-Bay. Les vents nous refusèrent encore, et les courans nous portèrent de nouveau sur la première île, et à peu près à la même heure. A 2 heures du matin nous en étions encore très-près; nous eûmes le bonheur de virer de bord assez à temps pour nous en éloigner. Je m'étais un peu livré au repos, ainsi que M. Jansaud, lorsqu'une heure après, le capitaine vint nous réveiller, pour nous supplier de nous lever promptement, et de venir aider à la manœuvre pour virer de bord, ce qu'il fallait faire d'heure en heure jusqu'au jour, pour reconnaître l'île de la Grande-Cambuys, et retourner sur nos pas, afin de sortir par le détroit de Baly, le capitaine s'y étant enfin décidé, plus convaincu que jamais de l'impossibilité de sortir de celui de la Sonde à contre-mousson, surtout sans équipage, avec une seule ancre, et

une mauvaise chaloupe ; notre existence en dépendait , et nous y souscrivîmes ; j'engageai aussi les deux sous-officiers à nous aider , car ils s'étaient refusés de travailler sur l'invitation du capitaine , attendu la fatigue que chacun de nous avait éprouvée depuis notre départ , obligés de faire constamment le service des matelots sur le pont. Deux heures après , le capitaine , qui prétendait connaître tous ces parages , nous dirigea si bien , que nous échouâmes sur le banc de sable de l'île de Manchester. On sonda , et on ne trouva que 11 pieds d'eau sur le devant du navire , et autant derrière. Nouveau danger ! On convint de jeter à la mer une partie des barriques d'eau , et tout ce qui était sur le pont , afin de nous alléger ; on chargea un canon , pour demander du secours à la côte , dans le cas où l'on n'aurait pu se relever , et en supposant que quelques praws de Malais ou de Chinois auraient pu nous entendre. Enfin , on mit la chaloupe à l'eau ; mais , encore par un heureux hasard , à peine y fut-elle , que la marée montant tout-à-coup , nous nous trouvâmes à flots , grâce à la petitesse du bâtiment , qui était du port de 160 tonneaux , et qui ne tirait

que 12 pieds d'eau ; c'est ainsi que la chaloupe avait suffi pour l'alléger. Nous quitâmes de suite ce banc pour continuer notre route , nous félicitant d'avoir échappé à ce nouveau péril. Nous doublâmes dans la journée la Grande et Petite-Cambuys.

Toutes ces petites îles sont désertes à cause de leur peu d'étendue et du manque d'eau douce. Sur la Grande-Cambuys il y a un canon , et quelques artilleurs indiens , ainsi que je l'ai déjà dit , pour signaler les vaisseaux qui entrent dans le détroit.

Un bâtiment bien armé, bien équipé , peut sortir à contre-mousson du détroit de la Sonde , en profitant tous les matins des brises de terre , qui sont favorables pour avancer , en louvoyant dans la journée , et forçant de voiles , afin de vaincre les courans ; enfin , en mouillant tous les soirs.

Nous étant aperçus depuis notre départ que le capitaine avait beaucoup promis , et peu tenu ; qu'indépendamment de son mauvais armement , il n'avait pas fait les provisions nécessaires , et que celles que nous avions en particulier ne pourraient y suppléer , nous l'engageâmes fortement , ainsi que ses officiers , puisque nous retournions

sur nos pas pour passer le détroit de Baly, à s'arrêter deux ou trois jours dans la rade de Batavia, devant laquelle nous devions passer, pour y remplacer les ancres, y prendre quelques matelots européens et des provisions. En effet, quand on paye pour être nourri passablement, on n'aime pas à être ainsi trompé. On sait bien qu'on ne peut avoir ses aises en mer, encore faut-il vivre; d'ailleurs, nous ne nous étions pas engagés à travailler, les dangers seuls nous avaient déterminés à donner des secours. Telles étaient les représentations bien inutiles que nous fîmes au capitaine, il ne voulut jamais s'y rendre, s'étant vanté à Batavia d'avoir pratiqué ces passages, et d'être capable d'en sortir malgré son mauvais équipage; son amour-propre mal placé eût été humilié. Il nous promit seulement de s'arrêter quelques jours à Gressac et Surabaye, dans le détroit de Madure, pour s'y réparer et y prendre des provisions, et trois ou quatre matelots malais qu'il espérait y trouver. Il nous fit même passer très-au large de la rade de Batavia, dans la crainte d'y être reconnu par les navires qui y étaient mouillés.

Voilà comme la cupidité de beaucoup d'ar-

mateurs exposent des voyageurs à périr, et les particuliers qui ont des marchandises à fret à bord des bâtimens, à être ruinés. Ils prennent par économie et spéculation des officiers souvent sans moyens, pour commander leurs navires, et n'y mettent pas la moitié des objets nécessaires en cas d'événemens.

Qu'importe aux armateurs, qui sacrifient ainsi tout à leurs intérêts ! ils sont tranquilles, parce qu'ils font assurer le bâtiment et la partie de cargaison qu'ils ont à bord, et souvent pour plus que leur valeur.

Le jeudi 20 décembre, à 2 heures après midi, en longeant la côte Nord de l'île de Java, nous passâmes près d'un brick malais qui faisait même route que nous ; il était armé de 20 canons, et avait au moins 40 hommes à son bord. Il arbora pavillon rouge, auquel nous répondîmes en arborant le nôtre. Toutes ces mers sont tellement remplies de pirates, que nous nous méfiâmes de lui : on prépara et chargea les quatre fusils qui étaient à bord, ainsi que les deux canons ; mais marchant beaucoup mieux que lui, quoique avec moins de voiles, nous ne tardâmes point à le laisser derrière

nous. Ce qui nous donna sujet de nous en défier, c'est qu'il avait son canot à la traîne, coutume de tous les pirates qui profitent ordinairement de la nuit pour envoyer une partie de leurs équipages, armés de poignards, prendre les bâtimens à l'abordage.

A 3 heures après midi, nous relevâmes la roche qui est à la pointe Moordenaar au S. O.

Le 21, nous vîmes encore le bâtiment malais, mais loin derrière nous; nous longeâmes la côte de Java pour attérer à Samarang ou à Japara. Le soir, nous eûmes de forts grains.

A 6 heures et demie du soir, on releva l'île Racheit au N. N. E. demi E., et la pointe d'Indermayer au S. S. O. demi S. Indermayer est un village qui appartient à l'empire de Tcheribon; la Compagnie y a un résident qui dépend de celui de Tcheribon.

Le lendemain samedi, à 6 heures du matin, nous relevâmes le pic de Tcheribon au S. O. quart S., et celui de Tagal au S. quart S. O.

Le 23, nous relevâmes à 8 heures du matin, la petite île Mandalique au S. E. Elle est près de la côte dont nous étions éloignés de deux lieues. Cette petite île n'est qu'un rocher couvert d'arbrisseaux.

Nous diminuâmes de voiles à 10 heures , pour attendre un petit bâtiment qui nous suivait , et lui demander des renseignemens sur l'endroit où l'on pourrait se procurer un pilote qui nous fit entrer dans le détroit de Madure , le capitaine n'y ayant jamais passé. Mais nous le perdîmes de vue ; il s'arrêta dans une des anses de la côte.

A midi , nous relevâmes la pointe de Japara au S. E. demi S. , et l'île Mandalique au S. E. La compagnie a un résident à Japara , près du Tomogon.

A 6 heures du soir , le Morne , à l'E. de Rambang , nous restait au S. S. O. demi E. , et la pointe de Pacalang au S. E. quart S. Rambang est un établissement important , par les forêts considérables qui en dépendent , et d'où la Compagnie tire tous ses bois de constructions , tant pour les navires que pour les maisons. Une grande partie de ces bois est conduite à Batavia , le long de la côte sur des radeaux. Il y a une petite rade pour les moyens vaisseaux. Le résident qui y est chargé de l'exploitation des bois , se fait de grands revenus ; c'est un des meilleurs postes de la côte du Nord.

Le 24, nous longeâmes la côte jusqu'à deux lieues environ N. O. de la pointe de Panka, où nous mouillâmes à 5 heures après midi, par 5 brasses, fond de vase; il y avait déjà une heure que nous apercevions le pavillon hollandais à la pointe de Panka; nous avions hissé aussi le nôtre et l'avions assuré par un coup de canon.

Le capitaine ne s'était déterminé à mouiller que dans l'espoir qu'il nous viendrait de ce poste un pilote qui nous dirigerait dans le détroit de Madure, qu'il croyait être encore à 10 lieues, et cependant nous étions vis-à-vis de son embouchure. N'ayant aucune connaissance ni bonne carte de ces parages, cet ignorant marin ne voulait pas se hasarder sans avoir un guide sûr ou des renseignemens précis sur la route que nous avions à faire. En effet, quoiqu'il n'y eût que peu de jours que nous fussions partis de Batavia, nous n'en sentions pas moins la nécessité de relâcher pour faire des vivres et de l'eau, prendre des matelots, et une ancre à jet, afin de remplacer au moins l'une des deux que nous avions été obligés de laisser dans les ressifs de l'île de l'Arme, de l'île Hoorns. Un peu

avant de jeter l'ancre, nous avons mis pavillon en berne et tiré un second coup de canon, afin de donner connaissance au poste de Panka que nous éprouvions des besoins, et que nous voulions communiquer ; nous n'avions vu aucune pirogue venir à notre rencontre. La mer était un peu houleuse, et les vents soufflaient de l'Ouest.

CHAPITRE XVI.

Nous manquons le détroit de Madure, et nous nous jetons sur le grand banc de cette île. — Situation périlleuse. — Nous sortons par le détroit de Baly. — Vents, courans, et lits de marées de ces parages.

UN peu après avoir mouillé, nous aperçûmes une embarcation partir de la pointe, et portant le cap sur nous; elle arborait pavillon de la Compagnie; elle avait une petite voile et quatre rameurs. Nous pensâmes, avec raison, qu'elle venait à notre bord de la part du chef du poste, afin de nous piloter, et de connaître nos besoins. Lorsqu'elle fut à une lieue au large, elle s'arrêta et mouilla; nous ne savions pas trop quel était son dessein. Parlant malais, je consultai celui que nous avions à bord, ainsi qu'un autre matelot malabare, qui connaissait cette langue, et qui était resté un an à Surabaye, à la suite d'un naufrage sur le grand banc de Madure. Ils me dirent tous deux, que ce que nous pre-

nions pour l'embouchure d'un grand fleuve , vis-à-vis de laquelle nous étions , était le détroit de Madure ; qu'il y avait des balises dans le canal pour guider les bâtimens ; que le poste de Panka était le seul où l'on prit des pilotes ; que la chaloupe hollandaise mouillée en portait un pour nous conduire ; mais que les vents et les courans étant contraires , elle n'avait pu nous approcher , et qu'elle avait mouillé pour nous attendre à l'entrée de la passe. J'en prévins tout de suite le capitaine , mais il ne voulut pas entendre raison : il s'obstina à croire qu'il avait encore dix lieues de côte à parcourir , avant d'entrer dans le détroit. Il ne pouvait s'imaginer que des matelots pussent lui donner de bons renseignemens ; enfin , il ne voulait pas convenir de s'être trompé dans son calcul.

Le soir , 25 décembre , à 6 heures , l'embarcation retourna à terre , dans le dessein , à ce que nous apprîmes depuis , de revenir le lendemain , si la brise était favorable. Notre capitaine s'en inquiéta fort peu , persuadé qu'il étoit de trouver , dans les dix lieues de côte à faire , d'autres postes qui lui procureraient un pilote avant que d'arriver au détroit.

Du mouillage nous relevâmes la pointe de O. N. O. de Java, à l'E. quart N. E., et le pavillon de celle de Panka à l'O. quart S. O.

Aucune pirogue ni prau n'étant venus de terre pendant la soirée, et le capitaine ne voulant pas attendre au lendemain, il ordonna la nuit suivante d'appareiller à une heure du matin. A peine fûmes-nous par le travers de l'embouchure que nous avions prise pour celle d'un fleuve, et par 3 brasses d'eau, qu'avec sa longue vue, il vit au fond non seulement des balises, mais encore un bâtiment à la voile. Il s'aperçut alors de son erreur, et convint que les matelots avaient eu raison, que cet enfoncement ne pouvait être que le détroit. Il se repentit, mais trop tard, de n'avoir pas suivi leur conseil. En effet, les courans qui se portent toute l'année dans l'E., et qui entrent dans le détroit comme dans un gouffre, avec une rapidité étonnante, surtout dans la saison des vents d'O. et de N. O. où nous nous trouvions, nous firent éprouver les plus grandes difficultés pour doubler l'embouchure; et au lieu de pouvoir, en courant quelques bordées, revenir près de la pointe de Panka, que nous avions si imprudemment

laissée, nous fûmes au contraire jetés sur le grand banc de Madure, par deux brasses fond de vase. Ce banc, qui est parsemé de dangers, et qui n'a, dans beaucoup d'endroits, qu'une brasse d'eau, s'étend à trois lieues et demie au large.

Le 25 décembre, dès le matin, le commandant de Panka ne nous apercevant plus au mouillage de la veille, voyant que nous étions jetés sur le grand banc, près de nous perdre d'un moment à l'autre sans ressource, nous expédia aussitôt une grande pirogue, qui, à force de voiles et de rames, arriva à bord à 10 heures. Il y avait dedans un pilote malais, qui nous expliqua les motifs qui avaient empêché la veille le pilote européen de la chaloupe hollandaise de venir jusqu'à nous, et il nous prévint qu'il nous attendait à Panka. On sonda de suite; nous n'avions que 2 brasses fond de vase, et les courans nous portaient toujours à terre. A force de voiles et de manœuvres, et à l'aide des Malais et du pilote de la pirogue, nous gagnâmes un peu plus au large. La pirogue retourna à Panka, et le pilote resta avec nous. A 11 heures du matin, celui-ci voyant que malgré notre voilure nous étions toujours entraînés, nous fit mouiller à

5 brasses de fond , en attendant quelques brises de terre. La mer devenait mauvaise , nous avions les courans et les vents contre nous ; nous étions sur un mauvais fond , avec notre dernière ancre , sans équipage et sans manœuvre de rechange , au cas d'événement. A 3 heures , il y eut quelque apparence de brise de terre , et nous appareillâmes. A 4 heures , les vents nous refusant encore ; nous mouillâmes de nouveau. Il commença peu à peu à venter grand frais , toujours du N. O. A 6 heures du soir , on releva la pointe la plus E. de Madure à l'E. , et celle du Hoek-Kadoc à l'O.

Le pilote resta avec nous toute la nuit. A une heure du matin nous chassions sur notre ancre ; il fallut filer du câble. Le lendemain , à 6 heures du matin , nous voyant toujours au mouillage sur le bord du banc , et la brise étant nourrie , fraîchissant et paraissant devoir durer quelques jours , on vint chercher le pilote. Le capitaine fit tout son possible pour l'engager à rester , afin de nous guider jusqu'à l'entrée de la passe où nous devions trouver le pilote hollandais. Il ne voulut point , s'excusant sur ce qu'il était rappelé , et qu'on avait besoin de lui. Il nous dit que lorsque

la brise de terre viendrait, nous n'avions qu'à nous diriger sur la pointe de Rambang, pour gagner celle de Panka, et que ce renseignement nous suffisait, en nous méfiant cependant du banc, qui était très-dangereux, et n'avait qu'une brasse dans beaucoup d'endroits.

Les 26, 27 et 28 décembre, la mer devint excessivement mauvaise. Nous étions ballottés bord à bord par des lames monstrueuses qui venaient se briser sur les flancs du bâtiment, et le fatiguaient tellement, que nous chassions continuellement sur l'ancre, quoiqu'on filât du câble à chaque instant. Les vents et les courans nous étaient toujours contraires, et notre situation devenait très-périlleuse, exposés d'un moment à l'autre à voir le câble coupé par les fortes secousses que nous éprouvions, et à faire naufrage sur la côte de Madure, à deux lieues de terre, sans l'espoir d'aucune ressource pour nous sauver, sans équipage qui pût aider à la manœuvre, sans une autre ancre pour éviter notre perte, et sans chaloupe en état de supporter la mer, la nôtre faisant eau de toute part.

Dans la matinée du 28 décembre, ayant presque filé tout le câble, on en attachâ le

bout au pied du grand mât. Enfin, à midi, la mer grossissant de plus en plus, chassant toujours, et nous voyant près d'échouer sur le haut fond, le capitaine se décida, afin de tâcher de nous sauver, à couper son câble, et à abandonner sa dernière ancre, seule ressource cependant que nous eussions pour relâcher dans le détroit de Madure, ou dans quelque autre endroit où nous aurions pu nous ravitailler, et renouveler l'équipage. Avant d'exécuter ce dessein, il voulut joindre à l'ancre ses deux canons, dans l'espoir que cette augmentation de poids soutiendrait le bâtiment; mais ses officiers lui observèrent, avec raison, qu'étant sur un banc de vase boueuse, les trois ancres même n'auraient pu empêcher le navire de chasser, par une mer aussi grosse et des courans aussi rapides; qu'en suivant son projet, il nous priverait inutilement des moyens de nous défendre des pirates que nous avions à craindre. Cette opinion prévalut; on appareilla donc, on coupa le câble, et à trois heures après midi nous étions sous voiles. Les vents fraîchissant de plus en plus, nous favorisèrent pour doubler la pointe Nord de Madure, car nous ne pouvions plus passer par le détroit. Tout espoir

de prendre des vivres et de l'eau, et de renouveler l'équipage, était perdu, et les passagers étaient forcés à travailler aux manœuvres pendant toute la traversée. Il nous fallait faire le tour de l'île, et passer au milieu de plusieurs autres îles inconnues, sans carte, sans connaissance de ces parages, où l'on pouvait à chaque instant rencontrer de nouveaux dangers, avant de parvenir au détroit de Baly, par où nous devions sortir. La carte de M. d'Après de Mannevillette, indiquant à tort un établissement dans la baie de Balem-bouang, qui se trouve à l'extrémité de ce dernier détroit, nous laissait seulement l'espérance qu'en passant vis-à-vis, et faisant des signaux de détresse, il nous viendrait quelques pirogues de terre, et que nous pourrions y faire au moins de l'eau, dont nous commençons à manquer. Les provisions de biscuit et de volailles que le capitaine avait faites, étaient en outre en grande partie consommées, parce qu'il n'avait pris à Batavia que la moitié de ce qui était nécessaire. Notre boisson était réduite à deux verres d'eau assez mauvaise par jour. Le matin, nous n'avions qu'un peu de mauvais café avec un biscuit; à midi, on faisait cuire une volaille étiquée et

du riz ; voilà ce qui soutenait neuf personnes pendant 24 heures ; encore les volailles qui nous restaient à cette époque, provenaient-elles des provisions particulières que M. Jansaud et moi avions prises par précaution contre les indispositions et les maladies ; celles du capitaine étaient mangées ou mortes. Nous avions, de plus, sur le pont, quatre chevaux qu'il avait achetés à Batavia, par spéculation à son profit et celui de son armateur, ce qui nous consommait une partie de notre eau. Le peu de foin qu'on avait embarqué s'étant pourri, ces pauvres animaux avaient l'air de squelettes, n'ayant d'autre nourriture qu'un peu de riz en paille ; aussi rongeaient-ils les bambous qui les séparaient. Ils étaient couverts de gales et de blessures, qu'ils avaient reçues, jetés d'un côté et de l'autre du pont par le roulis.

A 6 heures et demie du soir, nous eûmes le bonheur de doubler la pointe Nord de l'île Madure ; nous longeâmes cette île un peu au large pour chercher le détroit de Baly. Nous n'avions plus de relâche à espérer ; sans ancre, il fallait vaincre tous les dangers de ce passage ou se perdre. Comme l'eau nous manquait, on projeta de tuer les quatre chevaux

et de les jeter à la mer, à moins qu'il ne nous survînt, sous peu de jours, quelques grains abondans qui nous permissent de remplir d'eau quelques barriques. Toute la nuit du 27 au 28 décembre, la mer fut tellement grosse, que nous roulâmes bord sur bord; nous louvoyâmes à petites voiles pour ne nous trouver qu'au jour à la pointe Est de Madure.

Le samedi 29, à 11 heures du matin, nous aperçûmes la petite île Pondy, séparée de la pointe Est de celle de Madure par un canal qui a environ un tiers de lieue de largeur. Tous les bâtimens peuvent y passer, mais la passe est dangereuse à cause des ressifs qui sont des deux côtés et des courans qui portent dessus. Nous vîmes en même temps un grand praw à la pointe. Cette petite île est un rocher presque rond, dont le plateau est bombé; il est élevé à peu près de 80 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'île est habitée et cultivée; nous vîmes beaucoup de cases séparées par des vergers de cocotiers, de bananiers et de papayas. Elle a un petit enfoncement vis-à-vis duquel nous passâmes; il lui sert de rade: il y avait alors une quinzaine de grands bâtimens malais et des canots; à notre approche, tous les Indiens qui en formaient

les équipages et qui étaient à terre, s'embarquèrent dans leurs canots et dans des pirogues pour revenir à leurs bords. Comme nous avions lieu de craindre que cette île ne fût une retraite de forbans, nous chargeâmes nos canons et forçâmes de voiles pour la doubler le plus promptement possible. A une heure après midi, nous passâmes entre elle et celle de Respondy, le canal nous ayant paru plus large et plus sûr que l'autre.

A 6 heures du soir, nous relevâmes le milieu de cette première petite île au N. O. La pointe S.-E. de celle du S.-E. que nous vîmes en même temps devant nous au S.-O. quart O.; la pointe du S.-O. de Respondy au S.-E. quart S.

A 7 heures du soir, nous doublâmes l'île Pondy, longeant un peu au large la partie Ouest de Respondy que nous doublâmes aussi, mais à minuit seulement, les vents qui avaient calmé dès midi, ne nous ayant pas permis de faire plus de chemin. Cette seconde île, grande et très-boisée, est aussi habitée et doit être très-peuplée, à en juger par les feux que nous vîmes le long de la côte pendant toute la nuit. Tous les naturels sont sujets, ainsi que ceux qui habitent l'île Sud-Est, du prince de Sam-

manapp, qui gouverne la partie Est de l'île Madure.

Nous restâmes presque en calme toute la nuit du 29 au 30. Aussi le 30, dès le matin, nous étions encore en vue de l'île Pondy, nous dirigeant sur le cap Sandanna de celle de Java, dont nous avons eu connaissance dès la veille à 4 heures après midi.

A 11 heures du matin, nous passâmes à environ une lieue au vent des roches Muidens qui sont dangereuses, surtout la nuit, parce qu'étant presque à fleur de l'eau, la mer n'y brise pas lorsqu'on n'a qu'un vent faible. Elles paraissent comme deux petites îles séparées, couvertes de sable jaune.

A une heure après midi, nous doublâmes le cap Sandanna, longeant la côte Est de Java, en nous dirigeant sur l'île de Gilouang, qui est à l'entrée du détroit de Baly et que nous avons vue dès le matin.

A 5 heures après midi, étant encore à deux lieues de l'île Gilouang, les vents qui étaient du N. N. O. passèrent tout-à-coup au S., de manière que nous fûmes forcés de louvoyer, toute la nuit, de l'île Baly au cap Sandanna, presque en calme plat, exposés à être entraînés à l'une de ces côtes par les lits de marée qui

sortaient du détroit comme d'un gouffre, et avec une telle rapidité qu'ils faisaient faire, à chaque instant, la pirouette au bâtiment; nous paraissions être au milieu d'une mer bouillonnante.

Le lendemain 31, même temps toute la matinée. A midi, la brise ayant fraîchi, nous cinglâmes sous toutes voiles pour entrer dans le détroit, malgré les courans qui nous étaient toujours contraires; mais malheureusement, à 5 heures après midi, nous trouvant déjà près de doubler l'île Gilouang, le vent cessa, le calme nous reprit, et les courans nous portant avec violence sur la côte de la petite île du Cerf, qui ferme l'entrée de la baie de Saint-Nicolas dans celle de Baly, nous fûmes encore obligés de manœuvrer de manière à nous en éloigner et à louvoyer à l'entrée de ce détroit jusqu'au lendemain. A 6 heures du soir, nous relevâmes l'île du Cerf au S. S.-E., celle de Gilouang au N.-O. demi N., et la montagne du cap Sandanna au N.-O. quart N.

Le 1^{er} janvier 1805, une petite brise étant survenue dès 6 heures du matin, nous en profitâmes pour doubler l'île Gilouang et entrer dans le détroit. On parvint à force de voiles à vaincre les courans qui en sortaient. A

8 heures et demie, étant par le travers de la séparation de l'île aux Cerfs d'avec la baie de Saint-Nicolas, nous aperçûmes un grand praw malais, mouillé à l'entrée. Il avait son canot à la traîne. Aussitôt qu'il nous vit, il appareilla et se dirigea sur nous; comme l'île Baly est habitée par des peuples méchans et même un peu cruels, et que sa côte est ordinairement remplie de forbans, nous ne doutâmes pas que ce ne fût un de ces pirates, et ce qui nous le confirma, c'est qu'il avait une gambarde (parapet en bois de 4 pouces d'épaisseur, composé de madriers ayant la forme de deux ailes, que les pirates mettent sur le devant de leur bâtiment pour le garantir des balles et empêcher qu'on ne s'aperçoive de leur nombre). Nous fîmes aussitôt branle-bas de combat; on chargea les deux canons à boulet, on les mit tous deux à babord, côté d'où venait le pirate; on chargea aussi les cinq fusils; on mit leurs baïonnettes au bout de grandes perches. Nous montâmes nos armes particulières sur le pont; et on y fit venir les 14 matelots, quoique malades, pour en imposer par le nombre. Nous avions fort heureusement, comme passager, un caporal d'artillerie qui nous fut très-utile pour la ré-

paration des armes, ainsi que le sergent du 12^e bataillon. Nous étions disposés à vaincre ou à mourir pour empêcher l'abordage, car il n'y a pas à transiger avec ces forbans : lorsqu'ils prennent un bâtiment, ils massacrent tout l'équipage et se plaisent même à le mutiler. Si, par hasard, ce qui est très-rare, quelques-uns d'eux ne font pas mourir tous les hommes de l'équipage, ils leurs coupent les tendons, et les transportent dans leurs montagnes où ils leur font piler du riz ou exécuter d'autres travaux aussi pénibles. S'il se trouve à bord des Malais comme eux, mais étrangers à leur pays, ils ne les tuent pas, à moins que ce ne soit à corps défendant; mais ils les font esclaves, et les vendent aux Chinois ou aux Portugais, qui en font commerce et avec lesquels ils communiquent. Ces Portugais sont des noirs qui se disent originaires des hommes de cette nation, et qui ont formé des établissemens dans les îles de la Sonde. Il y a beaucoup de ces familles à Batavia; toutes sont catholiques.

A peine nous trouvâmes-nous par le travers d'un banc qui est à peu près à la moitié du goulet, vis-à-vis d'un enfoncement de l'île de Baly, que nous vîmes le praw derrière nous

doubler la pointe , longer la côte à force de voiles et de rames , et une demi-heure après y mouiller , les courans contraires et trop forts ne lui permettant pas de nous gagner. En effet , ces courans étaient tels qu'ils filaient sept nœuds et demi par heure. Quoique nous eussions toutes nos voiles dehors et une brise favorable , nous ne pûmes les vaincre , et nous restâmes presque dans le même endroit jusqu'à deux heures après midi , à nous soutenir contre eux et les lits de marée , qui nous firent même culer jusque par le travers du pirate. Enfin , à 3 heures , la marée changeant , nous sortîmes du détroit , en longeant la côte de Java de très-près , pour nous éloigner du forban qui mit aussitôt à la voile , et continua de longer celle de Baly.

A 4 heures après midi , nous passâmes le long d'un hameau malais. Une partie des habitans sortirent des cases pour nous voir , et notamment plusieurs de leurs femmes , dont une était très-jolie ; les enfans accoururent sur le rivage. Ces Indiens ne vivent que de la pêche. Un peu plus loin est un petit établissement , sur lequel flottaient les pavillons chinois , hollandais et malais , probablement à cause du premier jour de l'an.

Toute la côte de Java , depuis le travers de la pointe des Cocotiers de l'île Baly, est un peu cultivée en maïs, cocotiers, bananiers et ananas. On y voit quelques cases éparses ; et plus on avance vers l'établissement , plus la côte s'aplatit , et plus la culture est étendue. Les environs de l'établissement forment des paysages très - riens et très - beaux. Je pense que cette partie de l'île doit être une des plus saines , en ce qu'elle ne paraît point avoir de marécages , et que les eaux qui descendent des hautes montagnes dont elle est entourée , doivent être bonnes.

A 5 heures , 1^{er} janvier 1805 , nous nous trouvâmes par le travers de l'établissement. Le commandant envoya un praw au-devant de nous pour nous offrir des rafraîchissemens , et nous prévenir que nous pouvions y mouiller. Le pilote était chargé de nous diriger ; mais le capitaine lui écrivit pour le remercier , en le prévenant qu'ayant eu le malheur de perdre ses ancres , il ne pouvait profiter de ses offres obligeantes , quoiqu'ayant un urgent besoin de tout. Le sergent , qui avait en une rechute par suite de notre misère et de nos fatigues , croyant ne pouvoir supporter le reste de la traversée , demanda avec instance

son débarquement, pour attendre à ce poste; en s'y rétablissant, qu'un autre navire allant à l'Ile-de-France, passât et voulût le prendre. Sa situation ne permit pas au capitaine de le refuser. En conséquence, je lui fis une recommandation pour le commandant. Je lui exposai notre détresse, et l'impossibilité de garder un homme malade dans l'état où nous nous trouvions: on mit ses effets dans le prau, et il débarqua. Voyant que nous ne pouvions arrêter, le pilote nous engagea à faire chemin, nous prévenant que la marée devant changer à 9 heures du soir, nous risquerions d'être entraînés de nouveau dans le détroit. Malheureusement nous fûmes un peu contrariés par un grain de terre, qui, en tombant tout-à-coup, calma la brise.

A 6 heures et demie du soir nous relevâmes la pointe la plus Sud de Baly, au S. E. quart E.; on découvrait dès 4 heures après midi celle de Balembouang. Nous louvoyâmes jusqu'à minuit, pour nous garantir des courans qui nous portaient à la côte; ensuite nous fûmes en calme plat jusqu'à 3 heures du matin, qu'une petite brise survint, et nous porta jusque par le travers de la pointe de Balembouang.

Le 2 janvier, à la pointe du jour, encore calme plat toute la matinée. A midi, le morne de Balembouang nous restait à l'O. quart N. O. ; à 6 heures du soir, la pointe O. de Java au S. E., et celle E. de Baly à l'E. Nous eûmes joli frais du S. E. jusqu'à 9 heures ; ensuite un grain d'Ouest, qui finit par nous donner calme plat jusqu'à 11 heures, que la brise reprit de l'E. N. E. Le reste de la nuit petits vents qui, n'étant pas assez forts pour nous relever de la côte Baly, nous forcèrent de louvoyer continuellement, pour ne pas être portés à terre par les courans.

Le 5 janvier, nous restâmes presque en calme plat toute la matinée. A midi, nous eûmes une petite brise du S. S. E. de la côte de Baly, et une autre E. S. E. de celle de Java ; de manière que, quel que pouvait être le côté sur lequel nous nous dirigions, nous avions vent debout, ce qui nous fit perdre un peu de chemin.

A 6 heures du soir on releva la pointe E. de Baly, à l'E. demi S. ; et celle O. de Java au S. E. demi S. Toute la nuit se passa presque en calme ; à 2 heures et demie du matin, la brise fraîchit de l'O. S. O.

Le vendredi 4 janvier, à 7 heures du ma-

tin, nous eûmes un grain. Les vents variables E. S. E., passèrent au S. à 9 heures, et s'arrondirent jusqu'à l'O. A midi, le cap Sandanna nous restait dans le S. demi E. A 6 heures du soir on releva la pointe E. de Java à l'O. quart S. O. demi S.; celle de Baly à l'E. quart S. E. Jusqu'à 8 heures, faible brise du S. O.; ensuite calme plat jusqu'à une heure, que les vents fraîchirent du N. O. à l'O. N. O.

Le samedi 5 janvier, jolie brise jusqu'à 6 heures et demie de l'O. N. O.; ensuite un grain de S. O. à 8 heures; on releva la pointe S. E. de Java à l'O. N. O. demi O., la pointe la plus S. de Baly à l'E. 3 deg. S. Jusqu'à midi joli frais de S. E.

Enfin, le même jour, à 4 heures après midi, nous primes notre point de départ du dernier relèvement fait du milieu de l'île Baly au N. E. quart N. 3 deg. N., distance d'environ 10 lieues; ce qui nous mettait par 9 deg. 15 min. latit. S., et par 112 deg. 30 min. longit. E. du méridien de Paris. Etant près de perdre de vue l'île de Baly, on releva, à 6 heures du soir, la pointe S. au N. N. E., à une distance d'environ 12 lieues. Nous eûmes beau temps et jolie brise toute la nuit. A 3 heures du matin elle se calma un peu; la mer était

houleuse depuis la veille ; nous avons des vents d'O. , O. N. O. et N. O.

Le 6, jolie brise , mêmes vents , mer houleuse ; à midi , nous étions par 9 deg. 46 min. latit. S. observée.

Le 7, belle mer, toujours un peu houleuse ; vents d'O. N. O. variables : nous étions à midi par 10 deg. 52 min. latit. S.

Le 8, beau temps toute la journée ; toujours des vents N. O. , O. N. O. et O.

Le 9, même temps, mêmes vents ; à midi, nous étions par 12 deg. 35 min. latit. observée.

Le 10, beau temps, mer houleuse, vents de O. S. O. et de S. O. variables. A midi, notre latitude observée était de 13 deg. 1 min. Nous prîmes un requin qui avait six pieds de longueur, et dont nous mangeâmes par nécessité.

Le 11, même temps ; petit frais, houle du S. O. et du S. E. ; vents de O. S. O., S. O., S. S. O., S. E., et O. S. O. ; la latit. était de 13 deg. 24 min.

Le 12, les vents continuèrent de la même partie.

CHAPITRE XVII.

Tempête. — Notre affreuse détresse. — Nous sommes jetés à la côte de la Nouvelle-Hollande. — Nous faisons route sur l'île de Timor pour y échouer. — Nous sommes pris par un corsaire anglais, rendus et repris, enfin débarqués dans un désert.

LE 13 janvier, grosse houle; le vent fraîchissait successivement, et l'horizon était très-gras. A 7 heures du soir, il était extrêmement chargé, et offrait des cavités remplies de feux, ce qui nous fit craindre un gros temps, car nous étions loin d'être en état de le supporter. On fit peu de préparatifs pour se garantir de ses effets, par l'imprévoyance naturelle du capitaine, et l'insouciance de ses officiers. La mer continua à être grosse toute la nuit, et le vent augmenta à chaque instant.

Le 14, à 6 heures du matin, le capitaine vint me dire que nous allions avoir un coup

de vent, que tout l'annonçait. On mit aussitôt les sabords aux fenêtres de la grande chambre, et à la cape sous misaine; on ferma tous les panneaux; on fit descendre et placer tout l'équipage malade au pied de la grande chambre, où nous couchions le capitaine, M. Jansaud et moi.

A peine fûmes-nous à la cape, que l'ouragan se déclara; il dura 15 heures consécutives. Le vent venait du N.-O., avec une force dont on a peu d'exemples. A 11 heures, la misaine fut déchirée en mille morceaux, ainsi que la grande voile et celle d'étai, quoiqu'elles fussent serrées. La mer était affreuse, les lames s'élevaient quatre fois plus haut que le grand mât; nous les avions par le travers, ce qui nous faisait rouler bord sur bord. L'eau entra dans notre chambre par la jointure des sabords et des croisées; nos malles, les caisses et les tables, quoiqu'ayant été bien amarrées, furent renversées et roulaient d'un côté et de l'autre au milieu de l'eau, dont elles étaient remplies, sans qu'on pût disposer d'un matelot pour faire étancher, ce qu'il eût été très-difficile d'ailleurs dans un tel fracas.

A midi et demi, le bâtiment se trouva engagé; il resta couché 3 minutes: par le mou-

vement qu'il fit en se couchant , le grand mât craqua ; une lame survint tout-à-coup , le releva , et en même temps un tourbillon coupa nos deux mâts à fleur du pont ; ils tombèrent à babord. Les officiers et le charpentier , quoiqu'ayant toujours la fièvre , prirent des haches et coupèrent les haubans et toutes les manœuvres qui pouvaient retenir la mâture sur le pont et le long du bord. Nos barriques d'eau coulèrent sans qu'il fût possible d'y remédier : un des chevaux fut tué , et un de nos canons emporté à la mer sans qu'on pût comprendre comment il y était tombé , étant amarré à son sabord avec de gros cordages. Nous nous trouvâmes en un instant comme un ponton : le vent était si fort , qu'il était impossible de s'y présenter sans perdre la respiration , et on ne pouvait se tenir sur le pont sans s'y amarrer. Personne à bord n'avait encore vu une mer aussi grosse , ni essuyé une tempête aussi forte. Elle nous mit en peu de temps dans la plus grande détresse , et combla notre misère.

Que l'on se figure présentement un navire entièrement démâté , au milieu d'une mer en furie , n'offrant partout que des précipices affreux , sans ancres , chaloupes , mâts , cordes ,

voiles de rechange ; pas un clou ni un marteau , avec une voie d'eau considérable , et sans pompe : il y en avait cependant deux , mais l'une n'avait jamais pu servir , et l'autre était en mauvais état et à chaque instant engagée : enfin la plus grande partie de ce qui nous restait d'eau coula , et le biscuit et le riz furent mouillés et gâtés. Ajoutez un capitaine , brave homme , mais peu instruit , sans caractère ni fermeté , et des officiers peu faits pour le remplacer par le défaut de connaissances et de pratique ; pour charpentier un homme qui journellement avait la fièvre , et par conséquent incapable de rendre de grands services ; bon matelot cependant , plein de courage , et qui , malgré sa faiblesse , fit plus qu'il ne pouvait , et fut d'un grand secours , soit pour la pompe à laquelle il fallait à chaque instant travailler , soit pour la manœuvre. C'est dans cette position que le soir nous amarrâmes le gouvernail ; on laissa tous les panneaux fermés. Comme toute provision manquait , nous étions sans lampes , chandelles , feu , même sans briquet ; fort heureusement il y avait encore un peu d'huile à brûler : on fit des mèches de papier et de vieux linge qu'on mit dans un gobelet. J'avais en outre dans mes

malles une livre de bougie que j'apportais de Batavia. Je cherchai un de mes pistolets : on trouva un peu de poudre de cartouche encore sèche, on effila un bout de vieille corde, et l'on s'occupa à faire du feu, ce qui dura plus d'une heure par la difficulté de faire prendre la corde que les lames humectaient à chaque instant.

Nous restâmes 11 jours dans cette position, et ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'on mit, non sans beaucoup de peines, la civadière et la brigantine pour servir de mâts, et qu'on parvint à faire deux mauvaises petites voiles avec des restans de morceaux de toile.

Le coup de vent nous avait enfoncés dans le golfe formé par les îles qui se trouvent à l'Est de Java et la Nouvelle-Hollande ; et pendant les 11 jours que nous restâmes ainsi sans mâts ni voiles, les vents et les courans nous firent dériver sur la côte de la Nouvelle-Hollande, dans des parages inconnus, où aucun navigateur n'a encore abordé. Pendant plusieurs jours nous louvoyâmes ayant constamment des signes de terre. Les eaux étaient troubles et boueuses ; des branches d'arbres, des feuilles et des couleuvres de côte passaient à chaque instant le long du bord. L'horizon était bru-

meux et chargé, et les terres de cette partie de la Nouvelle-Hollande étant basses, nous ne pûmes distinguer la forme de la côte. Nous espérions chaque jour avoir des vents du S. E. qui, malgré notre détresse extrême, auraient pu nous faire faire route et gagner l'Ile-de-France, ou au moins celle de Rodrigue; mais nous allâmes en vain avec notre petite voilure jusque par les 19 deg. de latit. S., et 120 de longit.

En quittant les terres de Java et de Baly, nous nous mîmes à trois quarts d'eau chaque jour, du riz cuit avec moitié d'eau de mer, et une mauvaise volaille pour neuf personnes. La nourriture de l'équipage était la même ration d'eau, du riz seul avec une cuillerée de mauvaise graisse. Le lendemain de l'ouragan, la plus grande partie de notre restant d'eau était coulée, et les volailles étaient mortes. Nous fûmes alors réduits à deux petits verres d'eau par 24 heures, encore était-elle puante. Notre nourriture consistait en une poignée de riz cuit entièrement à l'eau de mer, et nous étions épuisés de fatigues sous un ciel brûlant. On jeta le cheval mort à la mer, ainsi que les trois autres après les avoir tués. Un matelot qui avait une fièvre ardente et à qui la

ration ne pouvait suffire, but une bouteille d'eau de mer, et mourut une heure après. La cargaison étant composée de sucre de Batavia et d'arack, le capitaine se décida à faire monter dans la chambre une barrique de sucre et à le laisser à notre discrétion : on en mêlait un peu dans le riz cuit à l'eau de mer, ce qui le rendait moins âcre.

Enfin les vents nous étant toujours contraires, et la voie d'eau augmentant, la seule pompe qui allait un peu ne pouvant bientôt plus suffire, on tint conseil pour savoir quel parti on prendrait. Comme je savais que les Hollandais ont un comptoir à l'Ouest de l'île de Timor, dont nous étions éloignés de 7 à 8 jours au plus, et où les vents et courans pourroient nous porter, nous engageâmes le capitaine à faire voile sur cette île située près de la terre des Papouës : il n'en avait pas la carte; mais connaissant la latitude de l'île de Rote qui en est très-près, et ayant à bord un timonnier malais qui y avait relâché, et y était resté plusieurs mois, lequel se proposait de nous guider dans la rade de Keppen, lieu de l'établissement, nous avions l'espoir qu'au moyen de nos signaux de détresse, on nous enverrait un pilote pour nous indiquer l'en-

droit de la côte où nous pourrions échouer sans danger. Le capitaine s'y décida, et alors on mit le cap au vent de cette île.

Le surlendemain, les vents qui avaient été constamment d'O. et O. N. O. tournèrent au S. S. E. Nous en profitâmes en mettant le cap à l'O., à l'O. N. O. et au N. pour nous porter, s'il était possible, à la vue des îles Baly ou Lombock, les reconnaître, les longer, et gagner celle de Timor avec plus de certitude de ne pas la manquer. Nous eûmes pendant plusieurs jours mêmes vents et bon frais, ce qui nous éloigna de la Nouvelle-Hollande, nous mit un peu au large, et nous fit regagner dans l'O. d'après notre estime, à peu près ce que nous avions perdu depuis le jour de l'ouragan. Comme on ne prenait hauteur que rarement, encore était-ce toujours ou trop tard ou trop tôt, que les officiers et le capitaine, au lieu d'estimer le chemin, dormaient toute la nuit quoiqu'étant de service, que la barre était toujours amarrée, et qu'ils n'écrivaient leurs quarts que tous les 4, 5, 6, et 8 jours, nous allâmes vraiment au hasard, qui nous favorisa pour la première fois, en nous conduisant à la côte de Java près du détroit de Baly que nous reconnûmes le 7 février : nous vîmes

bien la terre dès la veille, mais sans pouvoir juger laquelle, parce qu'on n'était pas certain de l'exactitude des relèvemens faits du point de départ, les compas se trouvant un peu dérangés. Le capitaine projeta alors d'entrer, s'il était possible, dans le détroit, et d'aller s'échouer dans la baie de Balembouang, au fond de laquelle il croyait trouver un établissement hollandais, ainsi que l'indique la carte de M. d'Après, et que, dans le cas contraire, nous continuerions notre chemin en longeant les îles Baly, Lombock, Sombava, et les Flores, qui sont peu éloignées de Timor.

Pendant la nuit du 6 au 7 février, nous nous étions approchés un peu de terre : à 5 heures du matin, au moment même où nous reconnûmes l'entrée du détroit de Baly, nous vîmes, non loin de nous, un navire à 3 mâts qui paraissait en sortir, ou de celui de Lombock. Quoiqu'il ventât fort et que la mer fût grosse, que, par conséquent, il fût comme impossible que ce vaisseau mît son canot à la mer pour porter du secours lorsqu'il verrait notre détresse, nous ne le regardâmes pas moins comme notre libérateur, quelle que fût la nation à laquelle il appartenait : nous le crûmes cependant hollandais ou américain ;

une demi-heure après, nous trouvant par son travers, il arbora pavillon de la première de ces deux nations. Nous y répondîmes en mettant le nôtre; je ne sais pourquoi le capitaine ne le voulut pas mettre en berne, vu notre situation. Il fit ensuite plusieurs manœuvres qui nous parurent suspectes, vira de bord, et vint sur nous avec pavillon américain. Ce changement subit nous fit présumer, avec raison, qu'il était anglais, et que nous allions éprouver un nouveau malheur, celui d'être pillé et faits prisonniers de guerre. En effet, dès qu'il fut près de nous, il arbora son véritable pavillon. Je jetai aussitôt à la mer les dépêches du gouverneur général hollandais, qui m'avaient été confiées pour le capitaine général Decaën, ainsi que ma carte de Banka, afin que ces objets ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi. Je me réservai de prendre copie de cette carte sur celle que j'avais faite pour M. de Linois, et remise à M. Martel, et dont M. de Lanoue fut porteur, par le pressentiment que j'eus de cet événement. N'ayant que les angles de mes autres cartes, et chacune d'elles étant, par parties, dispersée dans mes malles, sans aucun titre qui pût indiquer le pays auquel elles appartenaient, je les conservai dans l'es-

poir qu'elles me resteraient. Nous serrâmes ensuite nos effets et ficelâmes nos malles afin d'éviter le pillage autant qu'il était possible. Je crus devoir me couvrir de mon uniforme, afin d'obtenir plus de déférence.

Lorsque le bâtiment fut près de nous, et à portée de voix, le capitaine nous cria d'amener *quand nous voudrions*. Quelque ironique que fût cette manière de nous prendre, il fallut s'y soumettre, et nous rendre. Un instant après, un de ses officiers vint nous amariner. Il sauta à bord comme à un abordage, avec huit matelots européens et portugais *, tous armés de sabres et de pistolets. Cet officier mit aussitôt deux factionnaires cypayes dans l'entrepont et à l'entrée de la chambre, afin que rien ne fût volé ni enlevé par ses matelots. Mais une scène tragique manqua d'avoir lieu. Sur la demande que fit l'officier anglais au capitaine du nombre d'Européens qu'il avait à son bord, et ce dernier ayant répondu quatre au lieu de sept, l'Anglais voyant alors sortir, l'un après l'autre, de l'entrepont, son second, notre char-

* On appelle *Portugais* dans l'Inde des noirs dont l'origine est due au commerce des Européens de cette nation avec les femmes du pays.

pentier et le caporal d'artillerie en uniforme , il fut prêt à brûler la cervelle à ces trois hommes ; ce fut sur ma parole qu'il se rassura. Il laissa M. Janssaud pour veiller à ce que les factionnaires n'enfreignissent pas leurs consignes , jusqu'à ce que toutes nos malles fussent transportées à son bord , et nous y fit conduire dans son canot.

Ce bâtiment était le corsaire *l'Actif*, capitaine *Holl*, armé au Bengale. Ce capitaine nous accueillit fort bien, et respecta nos malheurs. Il me dit qu'ayant été pris deux fois dans la dernière guerre par des corsaires de l'Ile-de-France , qui l'avaient bien traité , notamment par M. Crevelte , lorsqu'il commandait *l'Alfrède* , et tous ses effets lui ayant été rendus , il agirait de réciprocité ; que les nôtres seraient entièrement respectés ; et qu'enfin nous pouvions disposer de ce qu'il avait de provisions , et n'avions qu'à commander. Nous ne nous attendions pas , je l'avoue , à tant de générosité. Après avoir pris l'état de l'équipage et de la cargaison , qui consistait en sucre , arack et calin , qui avait coûté 60,000 francs d'achat , il nous fit servir des rafraîchissemens ; il nous prévint qu'il manquait d'eau , et que ses matelots n'en

buvaient que de la pluie de quelques grains qu'il avait eus à la côte de Sumatra ; mais que ce qu'il avait pour lui était à notre discrétion ; il ajouta qu'il allait en faire ou à la côte de Java, ou dans l'une des îles qui se trouvent à l'Est ; et que ce serait dans ce moment de relâche qu'il ferait transporter toutes nos malles à son bord. J'avais eu la précaution d'y venir avec une des miennes, la principale, celle qui contenait mon linge et mes papiers. J'avais une infinité de lettres pour l'Ile-de-France et l'Europe ; il me les laissa toutes, et ne voulut pas même s'inquiéter du nom des personnes auxquelles elles étaient adressées. Je regrettai alors ma carte de Banca et les dépêches, car j'aurais pu les sauver.

La chambre étant très-petite, il fit manger ses officiers sur le pont, et nous dînâmes avec lui. Sa table était fort bonne ; on pense bien que nous y fîmes honneur, comme des gens réduits depuis deux mois à une poignée de riz cuit à l'eau de mer, et deux mauvais verres d'eau. Il eut soin enfin d'envoyer de sa cuisine au charpentier et au caporal, et de recommander à son valet-de-chambre le jeune fils du capitaine Souriac.

Notre bâtiment ne pouvant le suivre, il le

prit à la remorque ; et comme nous avions des vents contraires , il tint alors le plus près pour s'approcher du détroit de Baly.

Ce même jour, à 4 heures après midi, on signala devant nous un bâtiment, bientôt après deux autres, qui paraissaient sortir du détroit de Baly ou de celui de Lombock. Cette vue mit un peu l'alarme à bord ; on crut que c'étaient trois navires hollandais de la division de l'amiral Hartzing, ou de celle du contre-amiral de Linois, qui croisaient dans ces parages. Nous gênions à bord, car, quoique nous ne fussions que six Européens, on se méfiait de nous. La prise à la remorque ne permettait pas au corsaire anglais de se sauver, dans le cas où il serait chassé par l'un des trois bâtimens en vue. Enfin, au risque de perdre sa prise, le capitaine Holl nous prévint qu'il allait couper la remorque, se trouvant exposé à être pris lui-même, et nous offrit de retourner à bord du *Petit Alphonse* avec son canot, qui allait chercher l'officier qu'il y avait mis, ainsi que ses matelots, nous laissant par conséquent libres de nous sauver pendant la nuit, ce qu'il savait être impossible. Nous acceptâmes, quoique certains d'être repris le lendemain, ou de périr en

mer, ou à la côte de quelques-unes des îles près desquelles nous étions. Rendus à notre bord, il coupa la remorque, et profitant de l'obscurité de la soirée, il vira de bord, et alla se mettre à l'abri le long de la côte de Java, en éteignant ses feux. A peine l'eûmes-nous quitté, que dirigeant notre route sur l'entrée du détroit de Baly, nous vîmes approcher les bâtimens : un à trois mâts marchait en tête, et les deux autres qui suivait n'en avaient que deux. Nous avions la crainte qu'ils ne fussent également Anglais, et que pris par eux, nous n'éprouvassions pas de leurs officiers les mêmes égards et procédés qu'avait eus pour nous le capitaine Holl ; mais ils passèrent tranquillement près de nous, sans seulement nous héler ; nous les présumâmes alors Américains, ce qui nous fut confirmé depuis.

Notre capitaine espérant rentrer dès le matin dans la baie de Balembouang, s'y échouer, et s'y mettre à l'abri du corsaire anglais qu'il croyait fuyant très-loin, se félicitait déjà de cet événement, qu'il regrettait cependant n'être pas arrivé 24 heures plus tard, parce que, disait-il, le bâtiment et sa cargaison, lui auraient appartenus, ainsi qu'à ses officiers,

suivant les ordonnances de la marine , comme don à lui fait par le chef du corsaire ennemi qui en était devenu le propriétaire. Mais les vents et les courans nous étant contraires, et n'ayant point de voiles pour les vaincre, nous n'étions, le lendemain 8 février, au lever de l'aurore, qu'à l'entrée du détroit, et au même instant nous y aperçûmes, par le travers de la pointe de Gounong-Ikan, un navire à trois mâts, qui paraissait en sortir, et avait le cap sur nous; bientôt après nous le reconnûmes; c'était le même corsaire *l'Actif* qui nous y cherchait, et qui ne nous y ayant pas trouvé, en sortait pour nous donner chasse, persuadé que nous ne pouvions avoir fait grande route pendant la nuit. Nous vîmes bien que notre destin était de ne pouvoir lui échapper; et, réflexions faites, nous nous en félicitâmes; car on tient toujours à la vie, quelles que soient les vicissitudes qu'on y ait éprouvées, et surtout lorsqu'on a des êtres qui intéressent, et à l'existence desquels on se doit; et certes nous n'avions, sans cet événement, aucun espoir d'échapper à une mort certaine. En effet, les vents ne nous permettaient pas de rentrer sans voilure dans le détroit, nous ne pouvions tenir la mer quatre jours, et il

nous en fallait quinze au moins pour aller à Timor; d'une autre part, il ne nous restait que du riz en paille pour toute nourriture; et il est hors de doute que nous aurions été jetés à l'une des côtes de Baly, Lombock ou Sombawa, et massacrés par les naturels.

A 7 heures du matin le corsaire était proche de nous. Le capitaine envoya son second nous reprendre et nous amariner de nouveau. Nous nous embarquâmes tous dans son canot, excepté les matelots, et nous nous rendîmes à son bord, où il eut pour nous les mêmes procédés que la veille. La prise fut remorquée de nouveau. Nous louvoyâmes jusqu'au lendemain soir, sans pouvoir gagner la baie de Balemboang, où il voulait mouiller sous pavillon américain, faire de l'eau, des vivres, et probablement transporter à son bord les objets les plus précieux de sa prise. Pendant la nuit du 9 au 10, nous mouillâmes un peu en-dedans de cette baie, près de la pointe de Gounong-Ikan, qui est à l'entrée.

Le 10 février au matin, le capitaine Holl envoya son lieutenant à une cabane qui paraissait être celle de quelques pêcheurs, et qui semblait seule à la côte, pour s'informer de l'endroit où il pourrait faire de l'eau et

du bois. Cet officier revint dans la matinée rendre compte qu'il n'en avait pas découvert; qu'un vieillard européen, accompagné de 25 Indiens, et deux pirogues du village de Bagnouwangie, lui avait dit que l'eau des deux rivières qui se jettent au fond de la baie, n'était pas saine; que d'ailleurs il n'avait pas osé s'y enfoncer. Le capitaine renvoya pour chercher quelqu'autre rivière. Au retour du canot, nous apprîmes qu'il avait enfin trouvé un endroit favorable, et qu'il se proposait d'en profiter le lendemain.

Pendant la nuit du 10 au 11, l'Anglais fit réparer et agréer la prise; on y mit deux mâts et des voiles; on orienta un petit foc; on raccommoda les pompes et la chaloupe; on y envoya une petite ancre, des armes, des vivres, quelques hommes de son équipage, un contre-mâitre européen, et un jeune officier pour la commander; tout cela fut fait en 12 heures: dans l'après-midi du 11 il l'expédia.

Le corsaire nous avait fait rester toute cette journée à l'entrepont, dans la crainte que nous ne fussions aperçus de l'établissement de Bagnouwangie, et qu'il ne fût reconnu ennemi; car il s'attendoit au moins à être considéré comme suspect, quoiqu'ayant arboré pa-

villon américain , sa batterie et un bâtiment à la remorque étant plus que suffisans pour exciter des soupçons.

En effet , le commandant hollandais de l'établissement de Bagnouwangie voyant depuis deux jours à l'entrée de la baie de Balembouang un bâtiment sous pavillon américain , et un autre démâté à peu de distance de lui , ayant appris par le lieutenant que ce bâtiment avait besoin d'eau et de quelques autres provisions fraîches , son devoir d'ailleurs étant de reconnaître tout bâtiment qui passe dans le détroit ou s'y arrête près du poste , afin d'en rendre compte au gouverneur de toute cette partie de Java , envoya à bord son chirurgien major , et pour interprète son patron qui est espagnol , mais qui parle un peu français , portugais et anglais. Ce chirurgien fut chargé de voir les expéditions du bâtiment soi-disant américain , de s'informer d'où il venait , de sa destination , du bâtiment à la remorque , enfin des besoins qu'il pouvait avoir. A l'approche du canot qui conduisait ce chirurgien , on nous enferma dans l'entrepont , on cacha tous les cypayes , et on en mit un en faction près de nous. Dès que ces deux envoyés furent à bord , on leur fit tout

l'accueil possible. Le premier fut engagé à dîner : on le fit bien boire et manger ; on lui adressa beaucoup de caresses et d'honnêtetés ; on lui montra de fausses expéditions datées de Philadelphie, lesquelles l'entretinrent dans son erreur. Le capitaine Holl lui conta que, revenant du Bengale, et ayant perdu son équipage par maladies, il s'était vu forcé de prendre des Lascars : il lui fit une autre fable sur la remorque. C'était un bâtiment américain abandonné à la mer qui avait perdu tous ses mâts, ses officiers, et une grande partie de son équipage dans une affreuse tempête, et qu'un heureux hasard lui avait fait rencontrer. Ce chirurgien crut le tout bonnement : on lui fit voir et on lui proposa la vente de quelques marchandises de l'Inde, telles que de l'opium, des toiles bleues, etc. On lui demanda à acheter quelques vivres, mais on voulait que le commandant de l'établissement les envoyât à bord, alléguant différens prétextes pour ne point mouiller vis-à-vis du poste, et n'y point débarquer. Le chirurgien promit et assura que, sur son rapport, il n'y avait pas de doute que le commandant n'envoyât le lendemain, dès le matin, les rafraî-

chissemens réclamés ; il s'embarqua ensuite dans son canot , et retourna au poste rendre compte de sa mission.

La prise était à peine par le travers de la pointe E. de Java , qu'elle fut rencontrée par un grand prau du pays ; le capitaine anglais croyant que ce pouvait être un pirate de Baly , arma sur-le-champ son grand canot , y mit les hommes de son équipage, sur lesquels il pouvait le plus compter , en donna le commandement à son second , et l'envoya à la défense du bâtiment, dans le cas où il serait attaqué par le pirate. Le soir le canot revint, ainsi que la prise que les calmes et les courans avaient empêchée de doubler la pointe.

Pendant la nuit du 11 au 12 février, nous levâmes l'ancre, et remorquâmes de nouveau la prise pour la faire sortir du détroit. A la pointe du jour elle se trouvait déjà hors de vue sans que nous eussions pu savoir sa destination, et nous faisons voile en louvoyant pour nous approcher de l'établissement de Bagnouwangie. Au lever du soleil, le capitaine Holl envoya son lieutenant avec le grand canot et des barriques pour prendre de l'eau à l'endroit favorable qui avait été reconnu la veille ; mais cet officier y ayant découvert une embus-

cade de 20 Malais armés de leurs poignards, n'eut que le temps de pousser au large et de revenir à bord. Il présuma, avec raison, qu'il était reconnu pour anglais par le commandant du poste; et, ce qui le confirma dans cette opinion, c'est qu'il ne reçut aucune des provisions qu'il avait demandées. Nous étions alors enfermés dans l'entrepont, n'ayant la liberté de prendre l'air et de nous promener sur le gaillard de derrière que le soir. Ce jour-là, à 7 heures du soir, on nous fit monter sur le pont; il faisait presque calme; nous nous promenions sur la dunette. A 8 heures, le capitaine Holl vint nous annoncer l'heureuse nouvelle qu'il allait nous mettre à terre à la pointe déserte de Gounong-Ikan, à l'entrée de la baie de Balembouang dont il s'approcha aussitôt le plus qu'il lui fut possible, pour que nous eussions moins d'espace à parcourir avec ses embarcations, et qu'elles fussent plus tôt de retour. Il nous prévint que nous trouverions sur la côte, à la cabane isolée, le vieil Européen, les 25 Indiens et les deux pirogues avec lesquelles nous pourrions le lendemain nous faire conduire à Bagnouwangie ou y demander du secours. A 9 heures du soir, n'étant plus qu'à une lieue de la côte où il

voulait nous débarquer, il mit en panne. On embarqua nos malles et nos effets dans la grande chaloupe ; il remit mes armes au patron afin qu'elles me soient rendues à terre. Cette chaloupe n'étant pas assez grande pour nous contenir tous, notre second lieutenant et le caporal d'artillerie s'embarquèrent seulement pour escorter nos effets, et allèrent débarquer près de la cabane. Le capitaine Souriac, M. Dury, son second, le charpentier, M. Janssaud et moi, fûmes forcés d'attendre le retour de la chaloupe, qui ne revint qu'à 11 heures. Le capitaine du corsaire n'avait pas voulu hasarder deux embarcations en même temps, craignant qu'une fois à terre on ne les retînt, et qu'on ne s'en emparât, quoique nous lui eussions donné nos paroles d'honneur qu'on les renverrait sans retard, et qu'on ne laisserait débarquer aucun des hommes de son équipage, que par précaution il avait armés jusqu'aux dents. Enfin, nous nous embarquâmes, et il nous fit conduire avec les mêmes précautions, et après m'avoir donné pleine et entière liberté, et n'ayant exigé aucunement ma parole d'honneur, ainsi qu'il est d'usage, de ne pas servir contre sa nation

jusqu'à mon échange. Il retint seulement nos quatorze matelots malades.

Nous débarquâmes à minuit sur des rochers, à la côte déserte de Balembouang, et à une portée de fusil de la cabane. M. Routier, le caporal d'artillerie et le vieillard, vinrent au-devant de nous avec le chef des Malais. Nos malles étaient déposées sur le bord de la mer, sous un vieux hangar, construit en bambous ainsi que la cabane. Les Indiens firent des feux de distance en distance autour de nous pour nous éclairer, et éloigner les tigres et les caïmans, très-communs dans cette partie de Java.

Je commençai à mon arrivée à faire présent au mandor, chef des Malais, d'un paquet de cigares, et de deux à chacun de sa suite, un officier anglais m'en ayant cédé quatre paquets.

Parlant un peu allemand et la langue malaise, je racontai en peu de mots nos aventures au vieillard, et je convins avec lui qu'il expédierait sur-le-champ, dans une de ses deux pirogues, quatre Indiens, pour avertir le commandant de Bagnouwangie, dont nous étions éloignés de sept lieues par mer; ce qui

fut exécuté malgré l'obscurité de la nuit et la grosseur de la mer. Ce brave homme nous offrit ensuite ses petites provisions journalières, que nous partageâmes avec lui. Il nous fit du thé, cuire du poisson salé et quelques œufs, auxquels il ajouta une volaille rôtie. Nous l'engageâmes à prendre sa part de deux bouteilles de vin de Madère, et d'un flacon de genièvre, que le capitaine anglais avait donnés pour nous au caporal d'artillerie, sachant, disait-il, que nous allions peut-être rester pendant 24 heures sans vivres dans ce désert. Après avoir un peu mangé, les Malais augmentèrent les feux; quelques-uns dormirent le reste de la nuit sur les malles et sur un lit de bambous, que les Indiens avaient fait pour eux : M. Souriac et moi, nous la passâmes en nous promenant entre nos feux le long de la côte.

Le vieillard qui nous reçut avec tant d'hospitalité, au milieu d'un désert rempli des animaux les plus féroces, se nomme *Jacob Pietter*, originaire Prussien. Il était âgé de 60 ans, servait la Compagnie des Indes depuis sa jeunesse, et était sergent de vétérans. Il avait été détaché du poste de Bagnouwangie avec vingt-cinq Malais, afin de faire du

bois et de la chaux pour l'établissement. Sa femme et ses enfans, qu'il avait emmenés avec lui, n'avaient pu résister à cette solitude, et à l'insalubrité qui y règne; ils étaient morts environ un mois après leur arrivée; il y avait déjà quatre mois qu'il était veuf, et privé de toute société, de toute consolation.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE

DES CHAPITRES.

| | |
|---|---------|
| <i>AVANT-PROPOS de M. Sonnini.</i> | Pag. ix |
| <i>Préface.</i> | xj |
| CHAPITRE PREMIER. <i>Motifs de mon Voyage.</i> | |
| <i>— Départ de Nantes pour l'Ile-de-France.</i> | |
| <i>— Vue des îles Porto-Santo, Madère, Palme et de Fer. — Arrivée au cap de Bonne-Espérance. — Divisions anglaise et hollandaise.</i> | 1 |
| Notes du chapitre premier, <i>par M. Sonnini.</i> | 22 |
| CHAP. II. <i>Relâche au cap de Bonne - Espérance. — Description de cette colonie, de sa rade, de la ville et de ses environs. — Suspension de leur remise aux troupes hollandaises. — Notre prompt départ à cause de cette nouvelle.</i> | |
| | 30 |
| CHAP. III. <i>Départ du cap de Bonne - Espérance. — Vue de l'île Rodrigue. — Arrivée à l'Ile-de-France. — Notre débarquement au Port-Napoléon (Port-Nord-Ouest).</i> | |
| | 50 |
| Notes du chapitre III, <i>par M. Sonnini.</i> | 61 |

CHAP. IV. *Description de l'Ile-de-France. — De la généalogie de son gouvernement. — De la rade du port Napoléon. — De la latitude et longitude des principaux lieux, de sa grandeur, de l'élévation des montagnes et des petites îles qui en dépendent. — De la ville et du port Napoléon. — Des administrations civiles et militaires de la colonie.* 63

CHAP. V. *Suite de la description de l'Ile-de-France. — Son commerce. — Ses relations avec les îles de Madagascar, Bonaparte et Batavia. — Ses productions, et choses remarquables dans l'intérieur.* 85

Notes et additions du chapitre V, par M. Sonnini.

109

CHAP. VI. *Ma situation critique. — Les Anglais refusent de rendre Pondichéry au général Decaën. — Son arrivée inattendue à l'Ile-de-France sur la division du contre-amiral Linois. — La nouvelle guerre y est annoncée par une corvette. — Il y est nommé et reconnu capitaine général de nos établissemens à l'Est du cap de Bonne-Espérance. — Nouveau gouvernement de la colonie.* 136

CHAP. VII. *Je suis compris dans l'organisation de l'arme du génie de la colonie, en ma qualité de lieutenant de première classe adjoint.*

— Une expédition secrète pour l'Inde se prépare. — Je suis nommé capitaine de mon arme par le capitaine général. — Je m'embarque et fais la campagne sur la division du contre-amiral Linois. — Prise de plusieurs vaisseaux anglais dans les mers de l'Inde. — Attaque et incendie de leur comptoir de Bencoule dans l'île de Sumatra. 155

Notes du chapitre VII, par M. Sonnini. 181

CHAP. VIII. Départ de la côte de Sumatra. — Rencontre d'un bâtiment malais appartenant au roi de Natal. — Notre arrivée à Batavia. — Débarquement des troupes formant l'expédition. — Conditions auxquelles elles sont reçues par la Haute-Régence. — Je reste seul de mon arme à Batavia. — Retour des officiers de l'état-major à l'Ile-de-France. — Refus de l'iman de Mascate de recevoir notre consul. — Arrivée d'Europe d'une division hollandaise. 186

CHAP. IX. Description de Batavia. — Sa situation. — Son Gouvernement. — Son commerce. — Ses relations avec le Japon. — Manière de traiter avec ce pays. — Observations générales sur le commerce des Productions Coloniales. 211

Note du chapitre IX, par M. Sonnini. 228

- CHAP. X. *Défense de Batavia. — Ses bancs. — Troupes indiennes et européennes. — Sa population. — Nations diverses dont elle est composée. — Ses promenades. — Son insalubrité. — Productions de son sol.* 250
- CHAP. XI. *Cérémonies des Chinois le jour de leur fête des morts. — Quelques particularités sur ce Peuple. — Son industrie. — Ses vertus domestiques.* 250
- CHAP. XII. *Environs de Batavia. — Welte-Freden, Tanabang, Mester-Cornélis, Iles d'Onrus et de Cambuse. — Description de Tijelenking; sa fausse Baie. — Arbres sacrés. — Tombeaux de Kramates.* 268
- Notes du chapitre XII, par M. Sonnini. 288
- CHAP. XIII. *Rencontre du convoi anglais venant de Chine, par la division française du contre-amiral de Linois, dans le détroit de Malaca. — Combat. — Evénement malheureux. — Les naufragés sont sauvés. — Leurs aventures. — Projets des Hollandais sur l'île de Banca. — Sa description. — Ressources qu'elle peut offrir. — Suite des aventures des naufragés.* 295
- Notes du chapitre XIII, par M. Sonnini. 319
- CHAP. XIV. *Assassinat du roi de Bantam. — Couronnement de son successeur. — Idée de*

ce royaume. — Projets des Hollandais sur le pays des Lampons. — Comptoirs des îles de Bornéo, de Timor et de Byman. 321

CHAP. XV. *Mes dispositions de départ pour retourner à l'île-de-France. — Ambassade du sultan de Palimbang. — Mon embarquement. — Nous nous jetons sur des ressifs. — Impossibilité de sortir du détroit de la Sonde à contre-mousson.* 340

CHAP. XVI. *Nous manquons le détroit de Madure, et nous nous jetons sur le grand banc de cette île. — Situation périlleuse. — Nous sortons par le détroit de Baly. — Vents, courans, et lits de marées de ces parages.* 362

CHAP. XVII. *Tempête. — Notre affreuse détresse. — Nous sommes jetés à la côte de la Nouvelle-Hollande. — Nous faisons route sur l'île Timor pour y échouer. — Nous sommes pris par un corsaire anglais, rendus et repris; enfin débarqués dans un désert.* 383

ERRATA.

Page 43, ligne 7 : 224 toises, *lisez* 524 toises.

Page 205, ligne 21 : Andouard, *lisez* Audouard.

Page 353, lignes 9 et 10 : Pulo-Bay, *lisez* Pulo-Babie
(île aux Cochons).





28930

[1]